Dr Gwenc'hlan Le Scouëzec

LA MÉDECINE EN GAULE



LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui. La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet eBook est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle. Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayants droit. Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat: vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous



© Arbre d'Or, Genève, avril 2001 http://www.arbredor.com Tous droits réservés pour tous pays

Dr Gwenc'hlan Le Scouëzec LA MÉDECINE EN GAULE

Avertissement

Pour la rédaction des notes qui suivent, nous nous sommes conformés à quelques règles simples :

- 1) Nous citons les œuvres antiques en en répétant à chaque fois le titre, mais en l'abrégeant selon l'usage.
- 2) Pour les ouvrages modernes, nous n'en mentionnons toutes les caractéristiques qu'à la première citation. Par la suite, nous employons les abréviations courantes *op. cit.* et *loc. cit.*
- 3) Nous avons évité dans la mesure du possible d'abréger les titres de revues et d'œuvres collectives. Mais selon l'usage et en raison de la fréquence avec laquelle nous les citons, nous avons constamment utilisé les deux abréviations suivantes:
- C. I. L. pour le *Corpus Inscriptionum latinarum* consilio, et auctoritate Academia, regiæborussicæ(Hirschfeld), Berlin, 1863, sqq.
- Esp. pour Espérandieu, Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine, 1907-1955.

Chapitre premier:

LA GAULE

L'histoire de la Gaule commence vers le milieu du I^{er} millénaire avant Jésus-Christ, par l'arrivée et l'installation, à l'ouest de l'Europe, sur les rives de la Manche et de l'Atlantique, d'un groupe de tribus nouvelles venues de l'est. Ce peuple se donnait à luimême le nom de *Celtes*, mais les Romains nommaient *Galli*¹: de là vient le mot *Gallia* qui va désigner le vaste territoire compris entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.

Ces nouveaux arrivants étaient jusqu'alors installés dans la haute vallée du Danube, entre l'Elbe et le Rhin. De là, ils devaient, après l'an mille avant Jésus-Christ, se répandre sur un immense espace, depuis les rivages de l'Océan à l'ouest jusqu'aux plateaux d'Anatolie à l'est. Les Galates d'Asie Mineure et le royaume gaulois de l'Hellespont furent l'extrême avancée orientale des Celtes, mais du côté occidental, leur domination et leur influence devaient être beaucoup plus importantes et plus durables.

Trois rameaux différents de ce peuple envahirent et

¹ César, De bello gallico, I, 1.

occupèrent successivement les îles Britanniques. Les Goïdels ou Gaëls, les premiers, s'étaient installés en Irlande. Les Bretons ensuite avaient traversé le Pasde-Calais et peuplé le pays qui est devenu l'Angleterre. Une dernière vague avait été constituée par des Belges, qui avaient pris position dans les deux îles. En outre, certains Celtes demeurés continentaux étaient de Gaule passés en Espagne et dans le nord de l'Italie. Ils avaient fait du bassin du Pô cette Gaule cisalpine qui s'étendait jusqu'au Rubicon, à l'extrémité sud-est de la plaine d'Émilie, entre Césène et Rimini².

En revanche, certaines régions d'entre Rhin, Alpes et Pyrénées ne furent jamais celtisées. C'est ainsi que le pays correspondant aux actuels départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône demeura ligure avant de se gréciser, puis de se romaniser. De même, le Gers, les Landes, les Basses-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées découpent aujourd'hui une contrée qui resta ibère au milieu du monde celtique³. Avant l'arrivée des Gaulois, les territoires occupés par ces peuples, ligures et ibères, étaient cer-

On consultera particulièrement au sujet de ces migrations et de ces installations des Celtes en Europe, l'ouvrage demeuré fondamental, quoiqu'ancien maintenant, d'Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène*, et sa suite, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, Paris, La Renaissance du Livre (Collection L'Évolution de l'humanité), 1932.

Fernand Lot, *La Gaule*, Paris, A. Fayard, 1947, p. 25.

tainement beaucoup plus étendus. Peut-être avaientils couvert une bonne partie de l'Ouest européen. En ce qui concerne les Ibères, cantonnés à l'époque historique dans la péninsule qui a gardé leur nom, on a pu leur attribuer la progression, au IV^e millénaire avant Jésus-Christ, de la civilisation mégalithique le long des côtes de l'Atlantique, ainsi qu'en Irlande et en Grande-Bretagne. La langue basque, aujourd'hui, serait un reste de leur idiome. Quant aux Ligures, ils auraient laissé leur nom à la Loire (Liger) et peut-être à la rivière de Lannion, le Léguer. Ni les uns ni les autres n'appartenaient à la famille indo-européenne.

C'est sans doute vers le VI^e siècle avant notre ère que les premiers contingents gaulois commencèrent à envahir le pays qu'occupaient ces populations. Dès le V^e siècle, en effet, ils y sont établis⁴. En Gaule, cependant, comme en Grande-Bretagne, les Belges, autre rameau celtique, arrivèrent bien plus tard, probablement au III^e siècle avant Jésus-Christ. Ils s'installèrent dans le Nord du pays. César, qui verra à tort en eux un peuple franchement différent des Gaulois, place leur frontière méridionale sur la Marne et sur la Seine⁵.

Il est difficile de fixer exactement la date à laquelle s'achèvent les temps préhistoriques. Les Gaulois,

⁴ Georges Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, H. Champion, 2^e éd. 1915, p. 458.

César, De bell. gall., I, 1.

certes, nous sont connus par des documents écrits, mais d'origine étrangère, et nous n'avons d'eux, en cette matière, que de rares inscriptions. À ce double titre, on peut néanmoins les considérer comme inaugurant la période historique entre Rhin et Pyrénées. Jusqu'à l'invasion romaine, nous en connaîtrons assez peu de chose. En 386, selon Polybe, les Gaulois prenaient Rome. Un peu plus de cent ans plus tard, en 279, des Celtes attaquaient Delphes et, l'année suivante, fondaient des royaumes en Thrace et en Asie Mineure⁶. Ce sont à peu près les seuls événements dont nous ayons connaissance.

Nous ne savons guère non plus des institutions. Les recherches modernes ont porté surtout sur la religion, sans parvenir d'ailleurs à dégager des données en notre possession un panthéon, ni une mythologie, ni un rituel. C'est elle cependant, avec la communauté de langue, qui paraît avoir été le lien entre les nombreuses tribus autonomes, gouvernées chacune par leur roi. Les druides étaient, semble-t-il, la seule institution commune à tous les peuples celtiques. César nous affirme, en tout cas, que «tous ces druides obéissent à un chef unique qui jouit parmi eux d'une très grande autorité » et que « chaque année, à date fixe, ils tiennent leurs assises en un lieu consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour

⁶ Dottin, op. cit., p. 460 et 462.

occuper le centre de la Gaule »⁷. À leurs pouvoirs religieux, ils ajoutaient le pouvoir judiciaire, l'enseignement et une puissance politique certainement hors de pair et supérieure à celle de la classe des chevaliers qui faisaient la guerre et commandaient à un peuple misérable⁸.

Lorsque le Conquérant parut en Gaule, en 58 avant notre ère, une centaine de peuples — dont quelques-uns, nous l'avons dit, n'étaient pas celtiques — occupaient le territoire. Ils étaient groupés en trois grandes régions: la Belgique, entre le Rhin et la Seine; la Gaule proprement dite, entre la Seine et la Garonne, l'Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées. Il faut y ajouter la *Provincia romana* — l'actuelle Provence — qui n'avait été que partiellement celtisée et où Marseille la grecque régnait, au milieu du pays ligure depuis le VII^e siècle. Les Romains tenaient la contrée depuis 125 avant Jésus-Christ.

À partir de 50, date à laquelle César quitta la Gaule, l'organisation romaine s'empara du pays. Quatre provinces y sont constituées: la Narbonnaise, dont le nom cache l'ancienne *Provincia*; l'Aquitaine, dont la limite septentrionale sera montée jusqu'à la Loire; la Celtique, diminuée d'autant; la Belgique enfin, sans modifications. Si l'on excepte diverses révoltes, d'ailleurs limitées, au cours du I^{er} siècle de notre ère, la

⁷ César, De bell. gall., VII, 13.

⁸ César, loc. cit.

Gaule connut près de trois siècles de paix, jusqu'aux environs de 250. Dès lors, les troubles intérieurs et les menaces extérieures se conjuguèrent pour faire des derniers siècles de l'Empire romain, l'une des époques les plus sombres de l'histoire d'Occident. L'édit de Milan, promulgué en 313 par Constantin, en autorisant officiellement le christianisme, favorise son organisation territoriale, mais si la majorité de la population urbaine est chrétienne à la fin du IVe siècle, les campagnes sont encore païennes dans leur ensemble et il faudra un effort d'évangélisation considérable, marqué en particulier par les missions de saint Martin de Tours, pour parvenir à une évolution vers le christianisme qui ne sera achevée qu'après plusieurs centaines d'années.

En 476, lorsque disparut l'Empire d'Occident — sans d'ailleurs que les contemporains en eussent conscience — la Gaule donnait asile à un certain nombre de Barbares que le régime de l'hospitalité y avait peu à peu introduits et acclimatés: Burgondes, Francs, Goths, et à de nouveaux venus, les Bretons, passés de Grande-Bretagne dans la péninsule armoricaine. Dès lors, le pays va changer peu à peu de face: l'époque mérovingienne s'ouvre, période intermédiaire qui aboutira à la restauration de l'Empire

⁹ F. Lot, *op. cit.*, p. 441-444.

d'Occident, à l'aube du IX^e siècle, en la personne de Charlemagne.

Ce bref rappel historique¹⁰ nous permet de délimiter notre sujet. L'histoire de la Gaule, qui commence avec l'arrivée des Gaulois sur la Seine et la Garonne, se termine avec l'instauration du pouvoir des diverses tribus germaniques, à la place de la puissance de Rome. Étudier la médecine en Gaule, cela voudra donc dire étudier la pathologie et la thérapeutique en usage entre le Ve siècle avant Jésus-Christ et le Ve siècle de notre ère, dans le pays que nous définissons géographiquement comme limité par le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'océan Atlantique et la Manche. Ce territoire comprend la Belgique, une petite partie de la Hollande et la Suisse actuelles mais exclut la Gaule cisalpine et l'Espagne celtibère ainsi que les autres pays celtiques, comme la vallée du Danube, et les îles Britanniques. Cette période de temps n'inclut ni la préhistoire prégauloise, ni l'époque mérovingienne. Mais il faut

Pour toute question concernant l'histoire de la Gaule, l'on se référera aux ouvrages que nous avons cités dans les notes précédentes: d'Henri Hubert, de F. Lot, de G. Dottin, ainsi qu'à Albert Grenier, *Les Gaulois*, Paris, 2e éd. 1945; à d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes jusqu'en l'an 100 de notre ère*, Paris, 1904; et à la monumentale *Histoire de la Gaule* en huit volumes, de Camille Jullian (Paris, 1908-1926). L'on trouvera une bonne bibliographie générale et méthodique à la fin du livre de Ferdinand Lot.

CHAPITRE PREMIER: LA GAULE

cependant, à titre de préliminaire, dire quelques mots concernant la médecine aux temps préceltiques sur le territoire de la France moderne.

Chapitre II:

LA MÉDECINE PRÉHISTORIQUE EN GAULE

Les débuts de l'art de guérir remontent certainement très haut dans l'histoire et se confondent avec l'origine de l'humanité elle-même. Si l'on admet, comme on le fait d'ordinaire, que la mentalité et les coutumes de l'homme primitif devaient être assez proches de celles du «sauvage» de notre époque, le premier médecin dut être un sorcier. Mêlant à des conceptions imaginaires et traditionnelles ses premières constatations empiriques, il devait pratiquer à la fois la divination, la magie et la médecine, à la manière des chamans.

De l'époque magdalénienne qui vit dessiner et peindre sur les parois des grottes tant de chefs-d'œuvre d'un art très évolué, plusieurs figures énigmatiques nous sont parvenues qui pourraient bien représenter ces ancêtres des disciples d'Esculape. Il s'agit d'hommes dont la tête est couronnée de bois de cerf ou de cornes de bison. À Font-de-Gaume, une silhouette est ainsi dotée d'une courte ramure. C'est une encornure de bison qui domine le buste de La Pasiega et le personnage représenté au fond de l'ossuaire de Pech-Merle. Aux Combarelles, l'on est en

présence d'une sorte de fantôme dont les bras sont remplacés par des défenses de mammouth. Mais les plus célèbres de ces êtres humains affectés d'attributs animaux sont certainement une figure gravée sur une plaquette de Lourdes, l'homme-bison du Gabillou (Sourza, Dordogne), un autre homme-bison et surtout le fameux Sorcier, ces deux derniers trouvés dans la grotte des Trois-Frères, à Montesquieu-Aventès (Ariège) par le comte Begouën¹¹.

Voici comment le professeur Leroi-Gourhan a décrit la mystérieuse figure du sorcier: « Peint et gravé sur une voûte qui domine le sanctuaire de la grotte, audessus des plus remarquables panneaux d'animaux, ce personnage se présente comme un homme courbé, aux grands yeux d'oiseau de nuit (ou de lion, ou de fantôme), coiffé de bois de cervidé, avec les oreilles et les épaules d'un renne ou d'un cerf. Le bas de son dos est pourvu d'une queue-de-cheval sous laquelle s'accroche un sexe d'aspect plutôt humain, mais situé comme celui d'un félin¹². » L'analogie existant entre le dessin magdalénien et les sorciers noirs au masque d'animal a suggéré l'idée qu'il s'agit ici d'un individu du même genre et de fonction identique. L'abbé Breuil, cependant, y a vu plutôt un dieu et l'opinion

¹¹ Cf. Leroi-Gourhan, *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Lucien Mazenod, 1965, p. 97.

¹² Leroi-Gourhan, *loc. cit.*

du professeur Leroi-Gourhan se rapproche sensiblement de la sienne.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations, il paraît certain que dès avant cette époque, une prophylaxie magique était mise en œuvre par les populations paléolithiques. Dès l'aurignacien, en effet, apparaissent les objets à suspendre au cou. Dechelette signalait déjà la présence de coquillages et de dents percés dans tous les niveaux présolutréens¹³ et le professeur Leroi-Gourhan date du début du châtelperronien leur première apparition. Cet auteur signale par la suite l'utilisation comme amulettes de canines de cerf, de fossiles, d'anneaux d'os ou d'ivoire, de têtes d'animaux découpées dans ces mêmes matières, de rondelles décorées à trou central¹⁴. Nous sommes là en présence d'un usage qui, avant d'en venir aux petites croix pectorales et aux pendentifs modernes, a fait, à l'époque gauloise, fabriquer des milliers de rouelles et se multiplier des talismans dont nous aurons l'occasion de montrer la diversité¹⁵. Il est remarquable de rencontrer dès à présent l'emploi des fossiles; il persistera encore chez les druides, qui chercheront l'œuf de serpent, sorte d'ammonite ou d'oursin pétrifié doté de vertus magiques.

Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, Paris, Picard, 1924, t. I, p. 120.

Leroi-Gourhan, op. cit., p. 56.

¹⁵ Cf. infra, *L'art de guérir*, IV (Thérapeutique magique).

À l'époque néolithique, ces amulettes étaient d'utilisation courante. On a trouvé, datant de cette période, outre des objets analogues à ceux du paléolithique, des pendelogues variées, des colliers à grains de verre, d'os ou de schiste, des défenses perforées, des boutons d'ambre ou de calcaire, des fragments d'andouillers percés, des mandibules humaines avec trous de suspension¹⁶, des rondelles découpées dans des crânes humains et percées d'un ou de deux orifices¹⁷. La plupart de ces objets étaient certainement destinés à prévenir le malheur et la maladie. Non seulement de semblables croyances sont encore communes de nos jours, mais récemment encore des amulettes néolithiques étaient utilisées dans ce dessein: c'est le cas de ces colliers qu'on portait naguère dans le Morbihan, les gougad paterenneu (colliers de pater), afin d'éviter les maux d'yeux et de gorge¹⁸.

Nous avons cité parmi ces talismans les rondelles crâniennes et cela nous amène à parler de la trépanation. Cette intervention chirurgicale, fait à pre-

On consultera notamment à ce sujet Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 570.

Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 479-481.

Zacharie Le Rouzic, *Carnac*, *Légendes*, *traditions*, *coutumes et contes du pays*, Rennes, Imprimerie bretonne, 9^e éd., 1961, p. 172. Cf. G. de Closmadeuc, «Les *Gougad patereu* ou collierstalismans de Saint-Jean-Bréveley, Bignan, etc.» Morbihan, *Revue archéologique*, 1865, II, p. 433, et Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 579.

mière vue assez étonnant, est celle qui a sans doute été la plus pratiquée, tant chez les peuples primitifs que dans les civilisations qui ont précédé la nôtre ou qui lui ont été parallèles. Qu'il s'agisse de l'opération rituelle *post mortem* destinée à détacher des fragments osseux pour en faire des talismans, ou de l'intervention présumée thérapeutique qui viserait, pense-t-on, à ouvrir une porte de sortie au génie malin persécuteur du malade, c'est là un phénomène constant et universel. On le retrouve dans toutes les parties du monde, à un certain moment du développement des sociétés. En effet, comme l'a remarqué Charles Coury, toutes les médecines sont passées par les mêmes étapes, encore qu'à des époques et en des lieux totalement différents.

En Gaule, la trépanation apparaît dès l'époque néolithique¹⁹. Incontestablement elle était réalisée *in vivo*, puisque dans un bon nombre de cas, une prolifération cartilagineuse tend à combler l'orifice, démontrant ainsi la survie de l'individu. Quoique les crânes trépanés découverts en France datent pour la plupart du début de l'âge du bronze²⁰, il en existe de plus récents et de l'époque gauloise en particulier: nous aurons donc l'occasion d'en parler en son lieu. Notons seulement la grande quantité de découvertes de ce genre:

¹⁹ Voir la bibliographie dans les notes.

Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 479.

en 1884, Prunières avait déjà mis au jour, dans le seul département de la Lozère, 126 crânes perforés²¹.

Une dizaine d'années plus tard, Manouvrier devait attirer l'attention sur un usage curieux pratiqué par les néolithiques qui peuplaient le Bassin Parisien²². Il s'agit de ce qu'il appela le T sincipital et dont il attribua l'origine à des cautérisations du type des moxas: sur les crânes retrouvés porteurs de lésions typiques, une dépression longitudinale part de l'os frontal sur la ligne médiane, rejoint et suit la suture sagittale, puis, à peu près au niveau du vertex, se divise en deux branches symétriques, descendant obliquement sur les pariétaux, de manière à former un angle très largement ouvert en arrière. Le but d'une telle pratique, non moins que celui des trépanations, est malaisé sinon impossible à déterminer. S'agit-il d'une opération magique, destinée à protéger l'individu contre des influences néfastes? Ou bien d'un acte religieux, réalisé dans le dessein de le consacrer à la divinité? Ou bien d'un geste médical, à des fins thérapeu-

24

²¹ « Prunières, le dolmen des Dévèzes, Crâne à lésions pathologiques multiples et rondelles crâniennes » in Association française pour l'avancement des sciences, compte-rendu du Congrès de Blois, 1884, II, p. 416.

Perrier du Carne et L. Manouvrier, «Le dolmen de la Justice d'Epone (S. et O.)» in *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 294; «Le T sincipital, curieuse mutilation crânienne néolithique» in *Bulletin Soc. Anthr.*, Paris, 1895; p. 357; L. Manouvrier, «Le T sincipital» in *Revue mensuelle de l'école d'anthropologie de Paris*.

tiques ou pour un diagnostic, selon des principes qui nous échappent? L'usage très ancien des moxas en Extrême-Orient, à titre curatif, pourrait incliner à admettre cette dernière hypothèse. Cependant, il existe une grande différence entre l'application limitée et rapide du moxa sino-japonais et une cautérisation capable de provoquer une cicatrice osseuse aussi importante que le T sincipital. Cette coutume, en tout cas, ne paraît pas s'être perpétuée et l'on n'en trouve pas de trace à l'époque gauloise.

Pour dire un dernier mot sur les lésions osseuses à l'âge néolithique, ajoutons qu'on a trouvé, datant de cette époque, plusieurs pointes de flèches fichées dans des os humains²³, ainsi que des fractures correctement réduites²⁴.

Ces données, d'ordre surtout chirurgical, sont à peu près tout ce que nous connaissons de façon certaine de la médecine préhistorique en Gaule. Mais il y a tout lieu de penser que les autres grandes thérapeutiques que nous verrons en œuvre aux époques celtique et romaine, plantes et compositions à base de plantes, voire de produits minéraux ou animaux, eaux thermales et minérales, magies diverses, étaient déjà pratiquées avant l'arrivée des Celtes. Nous en avons la preuve en ce qui concerne les amulettes. Pour les eaux, il est difficile de se prononcer. La plu-

²³ Déchelette, *op. cit.*, p. 499-500 et fig. 175.

²⁴ *Op. cit.*, p. 478, n. 5.

part des installations hydrothérapiques qui nous sont parvenues datent des Gallo-Romains, les plus anciens restes de captage remontant au temps de l'indépendance gauloise. Mais rien ne prouve, bien entendu, que ces travaux d'aménagement aient été les premiers. Bernard Lacroix affirme qu'aux Fontaines-Salées, les Celtes furent «les créateurs des plus anciennes installations de captage des eaux minérales découvertes en ce lieu », mais il le fait quelques lignes après avoir signalé, antérieurement au Halstatt B, époque à laquelle ils occupèrent le site, l'existence en ces mêmes lieux de «traces éparses d'une station préhistorique de tradition mésolithique (6000 av. J.-C.)²⁵ ». Il est peu vraisemblable de penser que des populations primitives, habitant autour de sources dont la forte salinité ne pouvait passer inaperçue, aient manqué de les considérer comme sacrées et douées de propriétés merveilleuses.

D'une manière générale, il est — et il sera probablement toujours — extrêmement difficile de faire le départ, dans la civilisation de la Gaule à l'arrivée de César, entre l'héritage des Celtes et celui des pré-Indo-Européens. En outre, ceux-ci, qui avaient élevé les mégalithes, s'étaient eux-mêmes mêlés dans

René Louis et Bernard Lacroix, *Les Fontaines-Salées*, Auxerre, Société des fouilles archéologiques de l'Yonne, 1960, p. 21.

le IV^e millénaire avant Jésus-Christ à des populations antérieurement fixées sur ce même sol.

Ajoutons à cela que nous savons fort peu de chose sur l'influence que purent avoir, à la fin du II^e millénaire et au début du I^{er}, les Phéniciens qui venaient commercer dans les ports de Gaule et chercher sur le rivage armoricain l'étain local et celui de la Cornouailles insulaire. Leur apport éventuel à la civilisation en général et à la médecine en particulier dans les pays d'Occident nous échappe totalement, sans qu'il soit toutefois possible de le nier.

C'est dire la difficulté de rendre à chacun son dû. Elle est telle qu'une institution comme celle des druides a donné lieu à maintes controverses et que son origine demeure obscure: les Celtes l'ont-ils apportée avec eux? Ou bien l'ont-ils reçue de leurs prédécesseurs? Accepter la seconde hypothèse serait du coup apporter plus de lumière sur la médecine préceltique, les druides ayant été les premiers médecins de la Gaule celtique. Il est malheureusement impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'apporter une solution définitive à ce problème.

Chapitre III:

LES MÉDECINS

Que savons-nous des médecins gaulois? Telle est la première question à nous poser. Car la médecine, vaste ensemble groupant des notions d'ordre divers, dépend d'abord des hommes qui la pensent et l'exercent, ainsi que de ceux auxquels on l'applique. Nous ne pouvons donc espérer en comprendre les données et le sens que si nous en connaissons les praticiens.

Deux types assez différents s'en présentent à nous, et cela dès l'aurore des temps celtiques: d'une part les druides, que leurs pouvoirs étendus, leurs fonctions religieuses, leur vocation pour la magie, appellent à exercer l'art de guérir parmi les peuplades gauloises; d'autre part, les thérapeutes grecs, installés avec leurs compatriotes sur le sol ligure dès la fin du VIIe siècle. De Marseille, ces derniers se répandent dans tout le pays et plus tard les Gallo-Romains continueront leur tradition.

En outre, il faut mentionner l'existence des guérisseurs et des charlatans, alors comme en d'autres temps, sur le sol de la Gaule.

L'activité médicale des druides

Nous savons par César²⁶ que la société gauloise était formée de trois classes d'individus: les gens du peuple, sans droit ni considération, les chevaliers, dont le rôle principal était de conduire à la guerre la foule de leurs clients; les prêtres enfin, qui dispensaient l'enseignement et la justice et menaient la diplomatie. Cette caste sacerdotale elle-même, dont César désigne les membres d'une façon générale sous le nom de druides, était divisée, si l'on en croit Strabon²⁷ et Ammien Marcellin²⁸ en trois ordres: celui des bardes, qui versifiaient et chantaient, celui des vates, qui accomplissaient les sacrifices, et celui des druides proprement dits, qui s'attachaient à l'étude de la philosophie morale. Les secrets de la nature faisaient plus particulièrement l'objet des recherches des vates, mais les druides s'appliquaient également à leur étude. C'était en quelque sorte les plus avancés

²⁶ César, De bell. gall., VI, 13.

Né à Amasia, en Cappadoce, vers l'an 60 avant notre ère, Strabon nous a laissé, en grec, une *Géographie*, source de renseignements précieux sur les divers pays du monde connus à son époque.

Ammien Marcellin, originaire d'Antioche où il était né vers 330 de notre ère, écrivit l'histoire de l'Empire romain depuis Nerva jusqu'à son temps. Il connaissait bien la Gaule pour y avoir, sous Julien, combattu les Alamans. De ses *Rerum gestarum libri* XXXI, il nous reste seulement les 18 derniers livres.

des vates, ceux qui ajoutaient à la science la réflexion philosophique. Non contents d'être des « savants », ils étaient des sages²⁹.

Ces textes laissent entrevoir déjà que la médecine devait entrer dans les attributions de ce clergé puissant et avide de savoir. Pline³⁰ nous le dit expressément, lorsqu'il nous montre Tibère soumettant à son autorité les druides « et cette race de devins et de médecins³¹ ». On pourrait objecter, il est vrai, que la phrase paraît distinguer les uns des autres. Mais, outre le fait que les druides nous sont connus par ailleurs comme des devins³², le mot cette (*hoc*) établit bien la relation d'identité. Pline veut dire semble-til: «les druides et toute cette engeance analogue ». Il ajoute aux prêtres, les sorciers et les guérisseurs de village qu'il assimile à eux, précisément parce que, comme eux, ils pratiquent la divination et la médecine.

C'est le même Pline d'ailleurs qui nous montre les druides cueillant le gui, panacée des Gaulois, selon

Strabon, *Geographica*, IV, 4; César, *loc. cit.*; Ammien Marcellin, XV, 9.

Des sept importants ouvrages que Pline l'Ancien (23-79 apr. J.-C.) avait écrits, seuls nous sont parvenus les 37 livres en latin de son Histoire naturelle, compilation encyclopédique des connaissances de son temps dans les sciences de la nature.

Pline l'Ancien, Histoire naturelle, XXX, 4.

Dion Chrysostome, *Orationes*, X LIX; Cicéron, *De divinatione*, I, 40.

un rite minutieusement établi³³ et qui leur rapporte l'usage thérapeutique et prophylactique du sélage. Ce sont eux, nous dit-il encore, qui utilisent comme talisman pour les bestiaux la plante de marais appelée *samolus*³⁴.

Les données de la tradition irlandaise corroborent entièrement l'opinion des auteurs latins. Pour guérir Conchobar, roi d'Ulster, on fait appel au druide Cathbad³⁵. C'est le druide Corân qui retarde d'un mois la mort de Connlé³⁶. Pour tirer Cuchulainn de sa léthargie, c'est l'intervention d'un druide que souhaite Emer, sa femme³⁷. D'Arbois de Jubainville, qui avait rassemblé ces exemples, en concluait sans hésiter que les druides étaient bien des médecins.

Le fait est d'importance. Car les druides étaient, nous l'avons dit, avant tout des prêtres. C'étaient

Pline, *Hist. nat.*, XVI, 95.

³⁴ *Op. cit.*, XXIV, 63.

[«]Cath Ruis na Rig» (Bataille de Ros na Rig) dans le *Livre de Leinster* (XII^e s.), publié par Windisch, Irische Texte, p. 171. Traduction du passage et commentaires dans d'Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, E. Thorin, 1883, t. I, ch. IX.

³⁶ «Echtra Condla», dans le *Leabhar na h-Uidre* (Windisch, *Irische Texte*, p. 120, et *Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 118-120). Traduction et commentaires dans d'Arbois de Jubainville, *loc. cit*.

³⁷ «Serglige Conchulainn» (La maladie de Cuchulainn), par. 29, dans le *Leabhar na h-Uidre*, p. 47 col. 1 (*Windisch, Irische Texte*, p. 215). Traduction et commentaires dans d'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*).

d'ailleurs des magiciens: Pline les voit comme tels³⁸ et, de fait, la littérature irlandaise est pleine de leurs enchantements³⁹. Ils agissent fréquemment comme des devins⁴⁰ et l'on a tout lieu de penser que leur art médical était en relations étroites avec leurs usages divinatoires⁴¹. Il s'insère, on peut dès maintenant s'en douter, dans une conception religieuse du monde: le «dialogue singulier» du médecin et du malade, cher aux déontologistes et aux psychologues de notre temps, n'existe pas alors — du moins sous la forme que nous lui connaissons. Le prêtre-médecin n'est point confronté au patient, mais il sert d'intermédiaire entre l'homme malade et le dieu guérisseur. Au colloque, ne participent pas deux, mais trois personnes.

Un autre fait du même ordre mérite d'être signalé dès maintenant. La plupart des auteurs anciens qui ont parlé des druides ont insisté sur leur croyance en l'immortalité de l'âme et en la métempsychose⁴². De

³⁸ Pline, *Hist. nat.*, X X X, 4.

On en trouvera de nombreux exemples dans Françoise Le Roux, *Les Druides*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, ch. III.

Dion Chrysostome, *Orationes*, X LIX; Cicéron, *De divinatione*, I, 40.

⁴¹ Cf. infra, Les Maladies, XVII (Diagnostic et pronostic).

Voir en particulier Strabon, *Geog.*, IV, 4; Ammien Marcellin, XV, 9; Diodore de Sicile, V, 28; César, *De bell. gall.*, VI, 14; Pomponius Mela, *De Chorographia*, III, 2; Lucain, Pharsale, I, 450-458.

cette conception dont ils étaient pénétrés et dont ils persuadaient le peuple entier⁴³ résultait certainement une attitude très particulière à l'égard de la mort. La fermeté de leur foi ne pouvait manquer d'influer sur leur pratique médicale. La gravité d'un pronostic, la nécessité où, comme nous le verrons, ils se croyaient de sacrifier un homme pour en sauver un autre, des problèmes comme celui de l'euthanasie étaient par là même envisagés d'une manière très différente de celle dont nous les considérons aujourd'hui. Nous aurons plus loin l'occasion de le montrer plus en détail.

Les prêtresses médecins

Au sein de leur monde religieux, les druides cependant n'étaient pas les seuls à exercer la médecine. Un passage curieux⁴⁴ et souvent cité de Pomponius Mela⁴⁵ raconte que dans l'île de Sein (Sena), «dans la mer de Bretagne, en face du littoral des Ossismes», neuf vierges consacrées, que des variantes de manuscrits nomment *Gallicenas*, *Galli Senas*, voire *Barrigenas*, possèdent des pouvoirs exceptionnels. Elles

⁴³ Pomponius Mela, *loc. cit.*

Pomponius Mela, De Chorogr., III, 6.

Vers 40 apr. J.-C., Pomponius Mela, romain d'Espagne, composa une *Chorographia*, géographie présentée sous la forme d'un voyage à travers le monde et agrémentée d'anecdotes.

commandent aux vents et aux flots, elles se changent à volonté en un animal quelconque; elles prédisent l'avenir et guérissent les maladies incurables. Mais pour obtenir leur secours, il faut, en venant vers elles n'avoir d'autre dessein que de les consulter.

Nous n'en savons pas plus et le nom même de «druidesses» qu'on leur a parfois attribué ne possède d'autre référence que la mention — sans relation avec Sein — de «gallicanas druydas» dans un texte d'Aurélien⁴⁶. De Vries, qui rapproche le nom de l'île, Sena, d'un dieu Senach irlandais qu'on priait pour obtenir la longévité, en conclut que «ce dieu de Sena était un dieu de la médecine et de la divination, peut-être aussi de la magie: on devait se le représenter comme un vénérable vieillard⁴⁷.»

Il n'existe cependant aucune trace par ailleurs d'un culte de Sena, ni de ce dieu lui-même. Et si d'autres témoignages nous sont parvenus de femmes consacrées célébrant des rites et procédant à des initiations, telles ces Samnites que Strabon place dans une île à l'embouchure de la Loire⁴⁸, en revanche nous ne connaissons pas d'autre indication d'un exercice de la médecine par des prêtresses.

Néanmoins, si l'on tient compte du rôle joué par

Vopiscus, Aurelianus, XLIV.

J. De Vries, *La religion des Celtes*, Paris, Payot, 1963, p. 119.

Strabon, Geogr., IV, 4.

certaines femmes dans la société celtique⁴⁹ et de l'existence à l'époque gallo-romaine *De medicæ*⁵⁰, rien ne s'oppose, bien au contraire, à ce que d'autres collèges féminins se soient adonnés à la divination, à la magie et à l'art médical.

Expansion de la médecine grecque

D'autres médecins que les druides exerçaientils en Gaule avant la conquête romaine? D'emblée, il est possible de répondre par l'affirmative en ce qui concerne le domaine non celtique, celui qui formera, à partir du II^e siècle avant notre ère, la *Provincia romana*. La région comprise entre le Rhône et les Apennins était occupée au VII^e siècle avant Jésus-Christ par un peuple mal connu, les Ligures. Vers l'an 600, les Phocéens⁵¹ s'y installent et fondent Marseille, peut-être avec l'accord des autochtones, que

⁴⁹ Dottin, op. cit., p. 182.

M. Albert, Les médecins grecs à Rome, Paris, 1894, p. 249; C.I.L., XII, 3343; C.I.L., XIII, 4334; C.I.L., XIII, 2019; Plutarque, De mul. virt., 24, 66; Strabon, Geographica IV, 4. P. W. Joyce, A social history of ancient Ireland, Londres, 1903, t. II, p. 41 et H. Hubert, Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique. Paris, Albin Michel, 1950, p. 247; Ausone, Parentalia, VII, 6.

Phocée était une cité grecque d'Asie Mineure et avait été elle-même fondée par des Athéniens. C'était la ville d'Ionie la plus septentrionale.

leur politique d'expansion cependant ne tardera pas à leur aliéner⁵². Le rivage méditerranéen de la Gaule se couvre dès lors de cités grecques, sans qu'il nous soit possible de faire la distinction entre la colonisation directe à partir de l'Hellade et l'activité des Massaliotes⁵³. Des villes comme Agde, Nice, Antibes⁵⁴, et des sites défensifs comme l'oppidum de Saint-Blaise, près de l'étang de Berre⁵⁵, doivent en tout cas leur origine à des Grecs. Les découvertes faites au Pègue, près de Nyons, depuis 1956, par André Perraud et Charles Legrand, ont contribué à soutenir l'hypothèse selon laquelle la pénétration de l'hellénisme en Gaule se serait faite non seulement à partir de Marseille, mais également par l'influence d'une petite civilisation gréco-indigène, indépendante du grand port. Celle-ci se serait développée un peu en retrait de la mer, sur les sites de Roquemaure; de Malpas, près de Valence; de Moure-de-Sèves, près d'Avignon;

Justin, X LIII, 4.

R. Cohen, La Grèce et l'hellénisation du monde antique, Paris, Presses Universitaires de France, 1948, p. 77. Cf. M. Clerc, Massalia, histoire de Marseille dans l'antiquité, Paris, 1927-1929.

A. Jardé, *La formation du peuple grec*, Paris, La Renaissance du Livre (Collection L'évolution de l'humanité), 1923, p. 273.

⁵⁵ Cf. Henri-Paul Eydoux, *Monuments et trésors de la Gaule*, Paris, Plon, 1958, ch. VIII., p. 166-185, qui résume les fouilles d'Henri Rolland. Le résultat de celles-ci a été publié dans la revue *Gallia*, suppléments 1951 et 1956.

d'Ensérune (Hérault), de Saint-Blaise et d'Ampurias, en Catalogne⁵⁶.

Quelle que soit la filiation, une ou multiple, des divers établissements grecs de Ligurie, il s'y pratiquait évidemment une médecine analogue à celle de l'Hellade. La communauté de civilisation qui liait toutes les parties du monde grec⁵⁷ et la ténacité avec laquelle, aux dires de Tite-Live, les Marseillais conservaient intacts, à son époque, non seulement les modes et la langue de leur pays d'origine, mais encore le caractère, le genre de coutumes et de lois existant en Grèce⁵⁸, nous permettent de penser que les principes médicaux, la formation des praticiens et l'exercice de l'art ne différaient pas sensiblement en Gaule méridionale de ce qu'ils étaient en Ionie. Si l'on songe toutefois que le culte thessalien d'Asklépios ne fut introduit à Athènes qu'en 429 et à Rome qu'en 293⁵⁹, il ne put apparaître de façon précoce à Marseille et dans les cités voisines. Mais tous les grands courants philosophiques et religieux de la médecine hellénique s'y sont certainement manifestés.

Il est beaucoup plus difficile de savoir jusqu'où

⁵⁶ Cf. Henri-Paul Eydoux, *Hommes et dieux de la Gaule*, Paris, Plon, 1961, p. 231-235, qui résume les travaux d'A. Perraud, F. Benoît, A. Blanc et J. J. Hatt (Bibliographie p. 301).

⁵⁷ Cf. en particulier A. Jardé, op. cit., p. 281-301.

Tite-Live, *Hist. rom.*, XX XVII, 54.

⁵⁹ M. Bariéty et Ch. Coury, *Histoire de la médecine*, A. Fayard, 1963, p. 75.

s'est exercée leur influence dans la Gaule celtique. En effet, tout autant que l'unicité ou la multiplicité des portes d'entrée de l'humanisme dans ce pays, son expansion et les parcours des marchands grecs donnent encore lieu à maintes discussions. Les récents progrès de l'archéologie ont cependant fait avancer la question. Si l'on reporte sur une carte, comme l'a fait André Blanc⁶⁰, les trente et un sites où de la céramique grecque fut trouvée dans le bassin du Rhône, l'on s'aperçoit qu'il en existe trois dans le Jura, au voisinage du Doubs et de l'Ain, trois sur la Haute-Saône, un à Ambérieux à proximité du confluent de l'Ain, et un à Pierre-Châtel près du lac Léman. Il faut y ajouter Saint-Vidal en Haute-Loire et Vix dans la haute vallée de la Seine. Cela corrobore parfaitement les suppositions de Jullian, reprises par Carcopino, « que les négociants de Marseille s'étaient avancés jusqu'à la chute du Rhône, connue, grâce à eux, du pseudo-Aristote⁶¹ puis jusqu'au lac de Genève dont ils ont rapporté l'ancien nom d'Accion au vieil auteur dont Avienus⁶² a reproduit les notions, et au-

⁶⁰ Carte publiée dans H. P. Eydoux, *Hommes et dieux de la Gaule*, Paris, Plon, 1961, p. 250. Cf. *Revue archéologique de l'Est*, t. IX, fasc. 1-2, 1958.

Le *De Mundo*, œuvre faussement attribuée à Aristote, a pour auteur un inconnu qu'on désigne d'ordinaire sous ce nom de pseudo-Aristote.

Ce poète latin, Rufus Festus Avienus, était né en Etrurie et vécut notamment en Afrique et en Grèce où il fut proconsul. Deux de ses œuvres concernent la géographie de son époque

delà jusqu'aux tribus du Valais qui approchaient la source du grand fleuve méditerranéen⁶³ ». La splendide découverte du cratère de Vix⁶⁴ a de surcroît posé un jalon archéologique sur cette route qui, de Marseille à la Bretagne par la Saône et la Seine, semble bien avoir été l'un des itinéraires suivis par les Massaliotes pour le Trafic de l'étain⁶⁵

C'est sur les pas des marchands que la civilisation grecque s'est répandue en Gaule, apportant avec elle l'usage de la monnaie et celui de l'alphabet⁶⁶, ainsi que de luxueux objets d'art⁶⁷. Cela déjà laisse à penser que, dès l'époque de l'indépendance, des médecins grecs ou formés à l'école grecque, s'étaient répandus dans les plus grandes agglomérations du pays, celles du moins comme Lyon, qui se trouvaient sur le passage des commerçants méditerranéens. Un passage de Strabon, intéressant d'ailleurs à un double égard, nous le confirme; parlant de l'influence civilisatrice de Marseille et de l'avidité des Gaulois à s'instruire,

⁽IV^e s. après J.-C.), la Descriptio orbis terræ et l'Ora maritima.

J. Carcopino, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, Paris, L'artisan du livre, 1957, p. 21. Cf. C. Jullian, op. cit., t. I, p. 221.

R. Joffroy, «La tombe de Vix», in *Monuments Piot*, XLVIII, 1, octobre 1954, p. 1-64.

Diodore de Sicile, V, 22 et V, 38; Strabon, *Geogr.*, IV, 1, 14.

César, De bell. gall., VI, 14. Cf. A. Jardé, op. cit., p. 278;
 J. Carcopino, op. cit., p. 19-20.

R. Joffroy, op. cit.

il nous dit d'eux: «C'est ainsi qu'ils accueillent des professeurs (*sophistas*), rétribués les uns par des personnes privées, les autres par les autorités publiques (*koinè*); il en est de même pour les médecins (*kathaper kai iatrous* ⁶⁸).»

Il ressort de là qu'au I^{er} siècle avant notre ère et certainement dès avant l'intervention de César, des médecins grecs originaires de Marseille (car dans le contexte, Strabon parle essentiellement de la civilisation massaliote) et peut-être d'une façon plus générale de la côte méditerranéenne de la Gaule, venaient dans les cités de l'intérieur pour y exercer leur art. Ces lignes nous montrent en outre, à côté de praticiens appointés par les gens riches, d'autres qui sont les salariés des cités. Sans doute était-il l'un de ceuxci, ce Caecilius, enterré à Nîmes à l'époque romaine et dont l'inscription funéraire porte les mots MED-COL, medicus coloniæ « médecin de la colonie (romaine) 69 ».

Leur nombre fut peut-être peu important à l'époque de l'indépendance et surtout leur répartition géographique dut être limitée au grand axe de communications nord-sud. Il faut attendre l'occupation romaine pour voir apparaître des inscriptions diverses mentionnant un médecin dont le nom est le plus souvent

⁶⁸ Strabon, Geogr. IV, 1, 5.

⁶⁹ *C.I.L.*, XII, 3342. Cf. Camille Jullian, *op. cit.*, t. IV, p. 358 et t. V, p. 30.

hellénique⁷⁰. Partageant l'animosité de leur vieux censeur Caton⁷¹, les Romains méprisaient l'art médical, et Pline l'Ancien encore se répand en récriminations contre ceux qui l'exercent⁷². En Gaule, comme dans le reste de l'Empire, la médecine non indigène sera donc essentiellement grecque⁷³. C'est dire que la condition sociale des praticiens n'y sera point différente de ce qu'elle était ailleurs. Aux esclaves et aux affranchis qu'étaient primitivement la plupart d'entre eux, viendront s'ajouter, certainement de plus en plus nombreux, des hommes libres: ce fut, semble-t-il, l'évolution suivie à Rome⁷⁴.

Une catégorie particulière de médecins, nettement spécialisés, mérite notre attention par le développement qu'elle prit en Gaule, surtout dans les sanctuaires de l'eau et à partir du début de notre ère⁷⁵: il s'agit des ophtalmologistes que de nombreuses

Citons, par exemple, en dehors de la Provincia, un Héliodore à Mayence (*C.I.L.* XIII, 7094), un Dionysus Asclepiades à Cologne (*C.I.L.*, XIII, 8343).

Plutarque, *Cat. cens.*, 36.

⁷² Pline, *Hist. nat.*, X XIX, 5 et 8; XXXIV, 25.

⁷³ M. Bariéty et Ch. Coury, *op. cit.*, p. 156 et 159-162.

⁷⁴ Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877, t. III, 2, art. Médecin, p. 1672-1673.

Le lien entre les ophtalmologistes et les sanctuaires de l'Eau a été bien mis en évidence par Emile Thévenot, en particulier dans son article « Médecine et religion aux temps galloromains : le traitement des affections de la vue », in *Latomus*, IX, 1950, p. 415-426.

découvertes archéologiques nous font connaître. Leur trousse nous a parfois été conservée, ou au moins quelque instrument, des fragments de collyres, des cachets pour marquer ceux-ci. Nous aurons, à plusieurs reprises, à revenir sur ces données qui nous renseignent à la fois sur la pathologie, la pharmacologie et la thérapeutique des Gallo-romains, et qui ne laissent pas d'ailleurs de poser certains problèmes.

Femmes médecins

L'art d'Asklépios n'était pas le privilège des hommes. Dans un pays comme la Gaule où, dès l'époque de l'indépendance, des prêtresses possédaient et mettaient en oeuvre des pouvoirs thérapeutiques⁷⁶, rien ne s'opposait à ce que des femmes exerçassent certaines spécialités. Tel était le cas à Rome, et Galien⁷⁷ fait l'éloge de quelques-unes d'entre elles. Les unes s'occupaient d'obstétrique et d'esthétique — c'étaient les *medicæ*, d'autres étaient gynécologues — c'étaient les clinicæ⁷⁸. Trois inscriptions mentionnent

⁷⁶ Cf. supra, Les médecins, I.

L'illustre médecin qui naquit en 131 de notre ère à Pergame, en Asie Mineure, et mourut dans les premières années du III^e siècle, a écrit de très nombreux ouvrages de médecine et de philosophie. Des premiers, il nous reste plus de 80 qui soient authentiques et une cinquantaine est perdue.

M. Albert, Les médecins grecs à Rome, Paris, 1894, p. 249.

des medicæ en Gaule. L'une des dédicaces, découverte à Nîmes, concerne une certaine Flavie⁷⁹. Une stèle, mise au jour près de l'église Saint-Ségolène à Metz et actuellement au musée de la ville, figure une femme debout dont le nom est illisible, mais qui est qualifiée *De medica*⁸⁰. Les collections archéologiques de Lyon possèdent également une pierre, trouvée en 1824 à l'église Saint-Irénée, qui rappelait une fondation aux frais de *Metilia Donata*, appelée elle aussi medica⁸¹. L'usage de l'Empire romain comme celui de la Gaule indépendante, et l'épigraphie que nous venons de citer permettent donc d'affirmer que des femmes médecins exerçaient en Gaule, soit comme prêtresses traditionnelles, soit comme thérapeutes selon l'art grec. Il n'y a rien là pour étonner lorsqu'on sait l'importance des femmes dans les sociétés celtiques, encore marquées à l'époque historique par la survivance du matriarcat⁸².

On ignore toutefois si l'obstétrique, l'esthétique et la gynécologie étaient les seuls domaines où se manifestât leur activité. Il y a tout lieu de penser que non, puisque les vierges sénanes guérissaient, aux dires

⁷⁹ *C.I.L.*, XII, 3343.

⁸⁰ C.I.L., XIII, 4334.

⁸¹ *C.I.L.*, XIII, 2019.

Plutarque, *De mul. virt.*, 24, 66; Strabon, *Geographica* IV, 4. Cf. P. W. Joyce, *A social history of ancient Ireland*, Londres, 1903, t. II, p. 41 et H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, 1950, p. 247.

de Pomponius Méla, les maladies incurables. On ne voit aucune exclusive dans ces termes. En était-il de même des praticiennes asclépiennes? S'il n'est pas possible de répondre de façon ferme, le fait cependant apparaît d'autant plus vraisemblable que les sources, centres médicaux, étaient souvent sous la protection de déesses, telle Sequana ou les Matrones, dont le substitut humain pouvait bien être une femme.

Toutefois, l'exercice féminin de la médecine était loin d'être la règle. Un vers d'Ausone⁸³ nous l'atteste. S'adressant à sa tante Emilia Hilaria, hommasse qui s'était vouée à la virginité, il lui dit: «Tu t'essayas, comme eût fait un homme, dans l'art de la médecine⁸⁴». Selon l'usage le plus constant, du moins au IV^e siècle de notre ère et en Aquitaine, c'était donc là une occupation plutôt masculine.

Le malade et son médecin

Nous pouvons mal juger des relations qui s'établissaient entre malades et médecins, surtout au début de la Gaule celtique et dans les premiers siècles de l'Em-

Fils d'un médecin de Bordeaux, Ausone fut dans cette ville professeur de grammaire et de rhétorique au IV^e siècle après J.-C. Les nombreux poèmes qu'il nous a laissés nous renseignent sur ses parents, ses maîtres et le milieu bordelais de son temps.

⁸⁴ Ausone, *Parentalia*, VII, 6.

pire. D'après ce que l'histoire et l'ethnologie nous apprennent de la médecine primitive⁸⁵, nous avons pu supposer⁸⁶ que le thérapeute se présentait avant tout non comme un savant, apte par ses connaissances à soulager les hommes de leurs maux, mais comme l'intermédiaire entre le malade et la divinité secourable. Ce qu'il connaît, c'est moins des produits actifs, une pharmacologie, que la manière de s'adresser aux dieux et de se les rendre propices. C'est en somme, soit un magicien qui manie des forces occultes, soit, au niveau d'évolution plus avancé, un prêtre qui agit comme intercesseur agréé par l'être divin qu'il sert, honore et prie.

Il semble que progressivement et suivant en cela le discrédit qui frappait les anciens dieux, la fonction religieuse du médecin soit passée au second rang et que la profession se soit laïcisée. La considération que l'on pouvait avoir à l'égard des médecins en souffrit certainement. À Rome, si Caton et Pline l'Ancien ne les aimaient guère⁸⁷, c'était au nom des traditions romaines que ces Grecs battaient en brèche. Différemment, dans la Gaule des IV^e et V^e siècles de notre ère, on n'hésitait pas à se moquer des praticiens

⁸⁵ Cf. en particulier l'article de synthèse du Pr. Ch. Coury, « Les médecines primitives leur passé, leur présent » in *Acta* 3939, n° 1, p. 3-27.

⁸⁶ Cf. supra, Les médecins, I.

Plutarque, *Cat. cens.*, 36 et Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 5 et 8; XXXIV, 25.

peu habiles ou malchanceux. N'est-ce pas Ausone le poète lui-même, pourtant fils de médecin et admirateur de son père, qui leur décoche trois épigrammes? Un devin, nous dit-il, avait assuré un mourant de six jours de sursis; mais le médecin Alcon intervient, tâte le pouls du malade et, du coup, celui-ci passe de vie à trépas⁸⁸. Le même Alcon touche la statue de Jupiter; cela suffit: le lendemain, on l'enterre «quoiqu'il soit dieu et pierre⁸⁹ ». Enfin, ce pauvre praticien d'Eunomus a eu bien tort d'annoncer la mort d'un de ses patients. Celui-ci en réchappe et, en guise de revanche, monte une farce, joue les revenants chargés par Pluton d'enlever les médecins. Eunomus en tremble. Et pourquoi donc? On a bien prévenu Pluton: pas un homme de bon sens ne peut appeler Eunomus un médecin⁹⁰.

Ces jeux divers devaient plaire: ils sont le signe, à la fin de l'Empire, d'un certain scepticisme. D'ailleurs, Sidoine Apollinaire⁹¹, au siècle suivant, affirmera sur un mode sérieux ce qu'Ausone disait en badinant. À propos de sa fille malade qui se retirait à la campagne: « Nous fuyons en même temps, écrit-il, les

⁸⁸ Ausone, *Epigrammata*, 73.

⁸⁹ Op. cit. 74.

⁹⁰ Op. cit. 75.

Caïus Sollius Apollinaris Sidonius (430-487 apr. J.-C.), noble gallo-romain, poète et épistolier, fut, de 472 à sa mort, évêque de Clermont-Ferrand. Ses lettres sont une source importante pour notre connaissance du V^e siècle de notre ère.

conseils des médecins toujours divisés d'opinion qui, peu habiles mais trop assidus, expédient dans toutes les règles une foule de malades⁹²». Il y a déjà, chez ces Gaulois d'il y a quinze cents ans, l'âpreté de Molière...

L'enseignement de l'ophtalmologie

L'ophtalmologie gauloise pose des énigmes et l'une d'elles concerne l'enseignement. Une analogie se manifeste entre des instruments trouvés en des sites éloignés les uns des autres et cela n'a pas manqué de surprendre les érudits qui s'en sont avisés. Ce n'est pas dire d'ailleurs que les médecins étaient ignorants des principes de l'art et que leur formation était laissée au hasard. De différentes indications, nous pouvons conclure qu'ils étaient régulièrement instruits des connaissances de leur époque. Des collèges de médecins et des écoles existaient, dont on retrouve la trace en des endroits fort éloignés.

En examinant les données archéologiques qui concernent l'ophtalmologie gauloise, l'on est amené à remarquer l'analogie qui se manifeste entre des instruments trouvés sur des sites très divers et très distants les uns des autres.

Ainsi, la trousse de l'oculiste de Cologne, décou-

⁹² Sidoine Apollinaire, *Lettres*, VI (à Agricola).

verte dans une tombe du cimetière gallo-romain de cette ville, et celle de Sextus Polleius Solemnus, mise au jour à Saint-Privat-d'Allier (Haute-Loire), se ressemblent à un point tel que les dessins ornant les bistouris sont les mêmes93. On a remarqué par ailleurs le nombre limité des collyres et de leurs indications, leur commune dénomination, en dépit de la distance qui sépare les trouvailles. Cet ensemble de faits a conduit Mme Sédille-Dechambre, à exprimer l'opinion que « ces médecins recevaient un enseignement commun et pratiquaient leur art avec un esprit scientifique⁹⁴». Une telle hypothèse paraîtra vraisemblable: les jeunes oculistes, formés aux mêmes principes de thérapeutique, quittaient l'école, souvent éloignée de la ville où ils allaient exercer, emportant avec eux leur matériel fabriqué là où ils avaient fait leurs études et acquis au cours de celles-ci.

Nous ne possédons à l'heure actuelle aucun document à partir duquel nous puissions soupçonner telle ou telle cité d'avoir abrité cette «faculté d'ophtalmologie» des Gaules. Deux éléments toutefois orientent les recherches. Plusieurs archéologues, et tout par-

⁹³ M. A. Dollfus, «Les instruments d'ophtalmologie chez les Gallo-romains» in *Archives d'ophtalmologie*, Paris, n° 6, sept. 1958, p. 647.

⁹⁴ Mme Sédille-Dechambre, Les ophtalmologistes galloromains. Thèse de médecine, Paris; Rabat, École du Livre, 1956, p. 104.

ticulièrement Émile Thévenot⁹⁵, ont mis en évidence la relation étroite existant en Gaule entre l'ophtalmologie et le culte de l'eau guérisseuse. Un établissement où cette spécialité était enseignée se trouvait donc forcément situé dans un sanctuaire de divinité aquatique. En second lieu, comme l'a souligné Mme Sédille-Dechambre⁹⁶, la répartition des cachets d'oculiste « calque la pénétration romaine en Gaule et surtout dessine cette grande voie de communication que constitue le couloir rhodanien, la Champagne, les plaines de Picardie et du Nord de la France. Toute la partie ouest du territoire gaulois en est beaucoup moins riche». En fait, si l'on reporte sur une carte d'Europe les points de découverte des cachets dont l'origine est certaine, et si l'on y ajoute les lieux où furent exhumées les trousses d'ophtalmologistes, on s'aperçoit que les régions les plus abondamment fournies se situent autour de Dijon (16 découvertes), de Clermont-Ferrand (12 découvertes). Des trouvailles importantes ont également été faites à Paris (13 découvertes), à Reims (11 découvertes), à Bavai (9 découvertes) et à Naix-en-Barois (9 découvertes). La région centrale demeure celle de Dijon et l'on peut à juste titre se demander s'il ne faut pas situer dans

⁹⁵ E. Thévenot, « Médecine et religion aux temps galloromains: le traitement des affections de la vue » in *Latomus*, IX, 1950, p. 415-426.

⁹⁶ Mme Sédille-Dechambre, *op. cit.*, p. 2.

ce pays de sources la capitale de l'ophtalmologie gauloise. Fait curieux d'ailleurs, c'est dans cette contrée et uniquement là — si l'on excepte le temple de la forêt d'Halatte, près de Senlis — qu'ont été mis au jour des *ex-voto* de pèlerins⁹⁷. Peut-être a-t-elle été à l'époque romaine un haut lieu de la médecine gauloise.

Les collèges de Metz et d'Avenches

L'existence de groupements de médecins et d'un enseignement public de l'art médical est ailleurs établie par l'épigraphie. L'inscription trouvée à Metz en 1904⁹⁸ a pu paraître, il est vrai, ambiguë dans ses abréviations:

DIS-MANIB-SEX-PVBLIC-DECMANO-COL-MED-LIB

laisse entendre que Sextus Publicus Decumanus était un affranchi du collège des médecins (*collegii medicorum liberto*), à moins que ce ne soit de la colonie de Metz (*coloniæ Mediomatricorum*)⁹⁹.

Mais une autre dédicace, découverte à Avenches, en Suisse, est ainsi formulée:

⁹⁷ Drs Bernard et Vassal, «Étude médicale des *ex-voto* des sources de la Seine» in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. IX, 1958, p. 331.

⁹⁸ *C.I.L.*, XIII, 11359.

⁹⁹ Hirschfeld, in *loc. cit.*

NVMINIB-AVG-ET-GENIO-COL-HEL-APOLLINI-SACR-Q-POSTUM.HYGINVS-ET-POSTUM-HER MES-LIB-MEDICIS-ET-PROFESSORIB.D-S-D.

Il faut lire: Numinibus Augusti et genio collegii Helvetiorum Apollini sacraverunt Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermes liberti medicis et professoribus de suis denariis, ce qui signifie:

« À la divinité d'Auguste et à Apollon, protecteur du Collège des Helvètes, Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermès, affranchis des médecins et des professeurs, ont consacré (cet autel) sur leurs propres deniers¹⁰⁰.»

Il résulte donc de là qu'existait à Avenches, à l'époque romaine, un véritable centre d'enseignement médical groupant un certain nombre de maîtres. Rien n'empêche de penser qu'il en était de même à Metz, d'autant plus qu'il se trouvait non loin de l'établissement de cure hydrologique de Sainte-Fontaine. C'était d'ailleurs l'avis de Camille Jullian¹⁰¹ qui écrivait à ce sujet: «Je crois qu'il y avait à Metz une école importante de médecine, rattachée à quelque sanctuaire.» Il étayait notamment son opinion sur la scène figurée en un bas-relief découvert à Sainte-Fontaine¹⁰². Il s'agirait de «cinq jeunes gens, sous la conduite d'un

¹⁰⁰ *C.I.L.*, XIII, 5079.

¹⁰¹ Cf. C. Jullian, op. cit., t. VI, p. 160, n. 3.

¹⁰² Esp., nº 4431.

vieillard, allant offrir un coq à la divinité de l'endroit », autrement dit «la schola d'un médecin avec son maître ».

Peut-être d'ailleurs faut-il voir la trace du rayonnement médical de Metz dans la présence à Autun d'un médecin originaire de cette ville. On y a dégagé en effet une inscription funéraire dédiée par son épouse à *Victor (i) medico mediom (atrico)*¹⁰³. Mais il est difficile de savoir s'il s'agit d'un messin émigré à Autun ou d'un autunois qui avait fait ses études à Metz.

L'école de Marseille (ler siècle après J.-C.)

En revanche, nous sommes mieux renseignés sur une ville où des praticiens illustres exercèrent leur art au I^{er} siècle de notre ère: Marseille vit à cette époque sa réputation dans le domaine médical se répandre largement dans l'Empire et en conquérir la capitale elle-même. Pline l'Ancien ne nous parlet-il pas de deux médecins originaires de Marseille, dont la vogue, de son temps, faisait courir la société romaine? Le plus ancien, Crinas, qui réglait la diététique selon l'astrologie, y amassa une fortune de dix millions de sesterces. Le plus jeune, Charmis, bouleversa les méthodes thérapeutiques, s'éleva avec vio-

¹⁰³ *C.I.L.*, XIII, 2674.

lence contre l'usage des bains chauds et prétendit baigner tout le monde dans l'eau froide, même en hiver. Et Pline, de citer le cas de ces vieillards, parmi les plus considérables de l'Empire qui mettaient « de l'ostentation à se geler¹⁰⁴». Sans doute, un tel engouement venait-il en partie du rayonnement de Marseille, dont Strabon déjà, cent ans plus tôt, affirmait l'éclat: les Romains dès lors délaissaient le voyage d'Athènes et préféraient venir pratiquer les arts et les sciences dans le grand port grec des Gaules¹⁰⁵.

Un autre médecin marseillais, nommé Démosthène, acquit, également au I^{er} siècle de notre ère, une notoriété suffisante pour que Galien, plus tard, le citât à propos d'un *medicamentum massaliote* qu'il aurait composé contre la pustule maligne du charbon¹⁰⁶. L'accord des érudits n'est pas fait à son sujet. Certains considèrent que ce Démosthène de Marseille est le même personnage que Démosthène Philalète, de l'école d'Hérophile, que Galien mentionne dans son *Traité du pouls*¹⁰⁷ et dont quelques fragments¹⁰⁸

1(

Pline, *Hist. nat.*, X XIX, 5. Cf. Sénèque, *Epist.* 53 et 83.

Strabon, IV, 1.

Galien, De composit. medicament. per genera, V, 15.

Galien, De puls. different, IV, 4.

Notamment Ætius, IV, 2. Les différents fragments conservés des deux Démosthène médecins ont été recueillis par C. G. Kühn dans ses *Additam. ad elench. medic. veter. a J. A. Fabricio... exhibitum.*

nous ont été conservés par Ætius ¹⁰⁹et Paul d'Egine¹¹⁰. D'autres, au contraire, les séparent résolument¹¹¹.

En tout état de cause, il faut admettre qu'une école de médecine florissait à Marseille au début de notre ère et que ses plus grands noms furent Crinas, Charmis et Démosthène.

L'école de Bordeaux (IVe siècle après J.-C.)

Sans atteindre à ce degré de gloire, Bordeaux connut aussi, mais plus tard, une certaine illustration dans l'art médical. Nous possédons le nom de plusieurs médecins de cette ville qui se firent connaître au IV^e siècle de notre ère. L'un, le père du poète Ausone, exerçait son art dans la première moitié du siècle. Le chant funèbre que son fils composa sur lui:

¹⁰⁹ Ætius d'Amida, médecin grec du VI^e siècle après J.-C., était né en Mésopotamie et avait étudié à Alexandrie. Il vécut à la cour impériale de Constantinople et nous a laissé un traité de médecine en seize livres.

Élève, comme Ætius, de l'école de médecine d'Alexandrie, Paul d'Egine écrivit un traité de chirurgie au VII^e siècle de notre ère.

On retrouvera l'écho de ce dissentiment dans les notices consacrées à ces auteurs: cf. les art. « Démosthène » et « Démosthène Philalèthe dans la Grande Encyclopédie » dans La Nouvelle Encyclopédie Générale (Paris, Firmin-Didot, 1863, t. XIII), dans l'Encyclopædia Britannica et dans la Nuova Enciplopedia Italiana de G. Boccardi.

«Epicedion in patrem suum Julium Ausonium», dans lequel il le fait parler, nous donne quelque idée de ce qu'était en ce temps un médecin gaulois: « Ausonius est mon nom, lui fait-il dire; je n'étais point le dernier dans l'art de guérir et, pour qui connaît mon siècle, j'étais le premier. J'ai eu pour patrie et pour demeure deux villes voisines: je naquis à Bazas (Vasates), mais j'habitai Bordeaux (Burdigala). Une double curie, un double sénat me compta parmi ses membres, mais, étranger à leurs travaux, je n'y participai que de nom. Ni riche, ni pauvre, je fus économe sans être sordide. Ma nourriture, ma tenue, mes mœurs n'ont jamais changé. Je parlais difficilement en latin, mais la langue de l'Attique me prêtait pour m'exprimer d'élégantes paroles. J'ai offert gratuitement le secours de mon art à tous ceux qui l'ont réclamé, et mes soins n'allaient pas sans la charité. J'ai tâché de répondre à l'opinion des hommes de bien; jamais, à mon propre jugement, je ne fus content de moi-même. Les services de diverse nature que je dus rendre à plusieurs, je les dispensai toujours selon les personnes, le mérite ou l'occasion... Sans rechercher ou refuser les honneurs, je fus nommé préfet de la grande Illyrie... Je vécus quatre-vingt-dix ans, sans bâton et avec l'usage entier de tous mes membres et de toutes mes facultés¹¹²». Ailleurs, le poète dit encore de son père: « Son

¹¹² Ausone, Epicedion in patrem suum Julium Ausonum, Edyllia, II.

siècle le comparait aux Sept Sages dont il pratiqua la doctrine: mais il s'appliqua plus à vivre qu'à discourir à la manière de ces philosophes, bien que son esprit disert ne fût pas sans culture. Il eut le don de prolonger la vie de l'homme par le secours de la médecine et de prolonger le terme fatal. De là vient cette vénération qui s'est attachée à sa mémoire, si bien que notre âge lui a décerné cet éloge: Ausonius n'eut point de modèle, il n'aura pas d'imitateur¹¹³».

Le médecin, on le voit dans ce texte, est à cette époque un notable local qui peut accéder aux dignités de l'Empire et vit dans une certaine aisance. Il pratique une déontologie hippocratique bien voisine de la nôtre et, à l'écouter, ou du moins à entendre son éloge par son fils, on l'imagine très proche de ces praticiens du XIX^e siècle, honnêtes, laborieux et non encore saisis par la fièvre de notre temps.

Le second des grands Bordelais nous est connu par son œuvre: c'est ce Marcellus Empiricus qui vécut à Constantinople, y devint archiâtre et maître des offices sous Théodose, et nous a laissé le *De medicamentis* si précieux pour connaître la pharmacopée gallo-romaine. Dans l'introduction de son ouvrage, il cite parmi ses devanciers des médecins, ses concitoyens et ses aînés, dont il a lu les travaux, Siburius, Eutropius et Ausone. Un autre médecin de Bordeaux,

¹¹³ Ausone, Parentalia, I.

mais d'époque indéterminée celui-là, nous est connu comme ophtalmologiste : c'est P. Vinicis Dioxsus dont nous possédons un cachet¹¹⁴.

Nous connaissons donc les noms de cinq praticiens de Bordeaux, dont quatre vivaient au IV^e siècle de notre ère et ont dispensé un enseignement, au moins par écrit. C'est assez, nous semble-t-il, pour en inférer l'existence aux derniers siècles de l'Empire, dans le grand port de la Gironde, d'une vie médicale assez animée et même d'une véritable école de médecins.

Marseille, elle, était une cité grecque. Ici, en revanche, comme à Metz, c'était la société gauloise qui exprimait son génie propre. Qu'en dépit de la romanisation, Bordeaux ait conservé bien des traits de son caractère celtique, nous est attesté par Ausone le poète qui, dans l'éloge de deux de ses maîtres, considère comme un titre d'honneur d'être « issu d'une famille de druides » et nous apprend que l'un d'eux, Phœbitium le grammairien, était le gardien du temple de l'antique dieu gaulois Belenos¹¹⁵. Le *De medicamentis* de Marcellus confirme bien ce fait. Par ses drogues, dont un certain nombre porte un nom gaulois, par ses préparations où interviennent de

Mme Sédille-Dechambre, op. cit., p. 17; Esp., nº 55; Delfostrie, Recueil des actes de l'Académie de Bordeaux, t. VII, 1880, p. 177.

Ausone, *Professores*, V (concerne le rhéteur Attius Patera « stirpe Druidarum satus ») et X (concerne le grammairien Phœbitium « Beleni ædituus » et « stirpe satus Druy-dum »).

vieilles notions de magie celtique, il nous apparaît beaucoup plus certainement du terroir que la brillante médecine de Crinas et de Charmis. On peut en outre se demander, à voir si vivace à Bordeaux la survivance des druides et à y constater l'existence, en plein IV^e siècle, d'un temple de Belenos, si les prêtres de l'ancienne religion autochtone ne continuaient pas à y pratiquer, à côté de leurs rites purement religieux, cette médecine magique qui semble avoir été leur apanage: n'y a-t-il pas lieu de le penser?

Un autre texte d'Ausone, *L'énigme du nombre trois*, sa XI^e Idylle, l'une de ses œuvres les plus curieuses, nous incite d'ailleurs à croire que la tradition druidique se perpétuait bel et bien de son temps. Dans ce poème, il adopte un genre littéraire sans doute ancien chez les Celtes. En effet, l'opinion selon laquelle les druides condensaient leur enseignement, pour des raisons mystiques, sous une forme ternaire, est établie, à défaut de preuves, sur de fortes présomptions. Elle se fonde notamment sur l'existence, dans l'ancienne tradition galloise, d'une didactique historique par triades et sur un passage de Diogène Laërce¹¹⁶ où, parlant des druides, il cite l'un de leurs préceptes: «honorer les dieux, ne pas faire de mal, se conduire en

On connaît mal cet écrivain grec qui composa un ouvrage intitulé: *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres.* Il vivait probablement au III^e siècle après J.-C.

homme¹¹⁷ », précisément construit sur un rythme ternaire. Ce qui nous intéresse dans le poème d'Ausone, c'est qu'au milieu de son exposé de triplicités, il nous donne sous cette forme deux sentences concernant la médecine: «L'art de soigner aussi a trois visages — l'enseignement reçu, la méthode et ce qu'on nomme l'expérience; et triple est la médecine: elle conserve, elle préserve, elle guérit¹¹⁸. » Il est évidemment tentant de faire de ces trois vers, avec R. de Belloguet¹¹⁹, la reproduction d'une doctrine druidique. Il n'y a certes rien d'impossible à cela, le milieu tant médical que religieux dans lequel a vécu Ausone lui ayant permis de connaître les principes thérapeutiques de ces prêtres gaulois.

On peut objecter, il est vrai, qu'Ausone lui-même présente ce poème comme un divertissement, un tour de force, réalisé au cours d'un banquet. C'est possible, mais cela n'empêche pas qu'il ait utilisé sous cette forme un enseignement fort sérieux reçu par ailleurs. De toute façon, il est peu vraisemblable que le chrétien Ausone ait accepté de reconnaître pour l'une de ses œuvres sérieuses un texte venu tout droit des bois sacrés des druides. Cette présentation, comme

Diogène Laërce, Vies, Introd., 5.

¹¹⁸ Ausone, *Edyll.*, XI, v. 67-69.

¹¹⁹ Cf. L. Ernault, « Des idées et des connaissances médicales chez les Celtes » in *Revue de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 16, 1883, p. 126.

un divertissement, d'une œuvre d'aspect didactique pouvait lui permettre de rejeter toute accusation de paganisme.

Il est en tout cas remarquable de voir exprimer, il y a seize cents ans, en quelques mots et avec clarté, les fondements de la pratique médicale et les trois aspects principaux de notre art: l'hygiène, la prophylaxie, la thérapeutique.

Les guérisseurs

Bien qu'à côté d'un art savant, Camille Jullian affirmât l'existence d'une médecine populaire « représentée par les sorciers et rebouteurs de villages et de faubourgs¹²⁰», en fait on ne trouve pas de preuve formelle de leur existence en Gaule avant les derniers siècles de l'époque romaine. Mais le nombre forcément restreint des druides et des médecins grecs, leur éloignement des villages et l'absence à la campagne de tout service médical organisé imposait certainement la présence de semblables guérisseurs. Le peuple des campagnes avait d'ailleurs ses recettes magiques et ses préparations à lui.

Dans l'introduction à son *De medicamentis*, Marcellus de Bordeaux le reconnaît sans ambages. Il a

¹²⁰ C. Jullian, *op. cit.*, t. VI, p. 160.

reçu, nous dit-il, les connaissances exposées dans son ouvrage non seulement des anciens et de ses maîtres, mais il a appris en outre « des paysans et des gens du peuple les remèdes fortuits et simples que l'expérience avait confirmés¹²¹».

Parmi ces paysans, il en était forcément, comme partout et toujours, qui se distinguaient des autres, soit par leur habileté manuelle, soit par des connaissances transmises en secret de père à fils, de mère à fille, d'initié à disciple, et qui, utilisant l'eau, les plantes, les formules, les rites magiques les plus divers, les gestes adéquats, savaient chasser l'infection, remettre une articulation, peut-être immobiliser une fracture après l'avoir réduite, certainement calmer l'inquiétude et exercer une «psychosomatique» salutaire.

Quelle différence, à vrai dire, entre ces villageois astucieux et honnêtes, et les médecins dont les préparations magistrales nous semblent bien souvent mêler la magie au pouvoir très réel des simples?

Si elle est mince, il faut tout de même considérer que l'enseignement devait conférer au médecin comme au druide un savoir plus vaste que celui découlant d'une petite tradition locale, la possibilité de confronter son expérience et sa méthode à celle

¹²¹ Marcellus, *De medic.*, Introd., 2,

de ses confrères, bref l'élargissement de vues que donnent à l'homme la culture et l'exercice de l'esprit.

En outre, il convient de distinguer, à cette époque comme de nos jours, à côté des empiriques honnêtes, les imposteurs et les escrocs. Au VI^e siècle, Grégoire de Tours¹²² en citera deux cas¹²³, mais il est bien évident qu'ils n'avaient pas attendu son époque pour se manifester.

Enfin, on a dit que, persécutés par les empereurs, puis par le christianisme triomphant, les druides se seraient progressivement transformés en magiciens locaux. En vérité, on n'en sait trop rien et c'est là une supposition destinée à masquer notre ignorance sur la fin du druidisme. La seule chose certaine, c'est la permanence au long des siècles, sur le vieux sol gaulois, de dynasties de sorciers se transmettant jusqu'à nos jours des pratiques dont certaines remontent sans doute aux âges préhistoriques. La concurrence qu'ils font aux praticiens modernes, ils la faisaient déjà certainement aux médecins grecs et gallo-romains et au clergé druidique dès le temps de l'indépendance.

Évêque de Tours de 573 à 593, Georgius Florentius Gregorius (538-593) était originaire de Clermont-Ferrand. Son *Historia Francorum* est l'une des sources de l'histoire de France au VI^e siècle. Il a composé plusieurs œuvres qui nous renseignent également sur son époque.

Grégoire de Tours, *Historiæ Francorum*, IX.

Chapitre IV:

LES DIEUX DE LA MÉDECINE

En Gaule, comme dans le reste du monde antique, médecine et religion se pénètrent. C'est là un fait qu'il faut avoir constamment à l'esprit, qu'il s'agisse de l'art des druides ou de celui, apparemment plus laïc, des praticiens de l'école grecque. L'intervention divine est constamment réclamée par les malades, comme en témoignent les très nombreux ex-voto découverts en Bourgogne et dans l'Est de la France. La maladie résulte en effet, selon la mentalité primitive, de l'action maligne d'un démon, d'un dieu, d'un «esprit», d'un être humain doué de pouvoirs magiques, bref d'une volonté de nuire¹²⁴. On ne peut vaincre cette puissance qu'en faisant agir contre elle une puissance supérieure, et c'est le rôle essentiel du médecin de déclencher l'intervention divine. On peut évidemment se passer de lui et négocier directement avec le dieu, mais on préfère en général obtenir l'entremise d'un homme exercé à solliciter la condescendance des êtres supérieurs. De telles attitudes d'esprit se sont conservées jusqu'à nos jours et se manifestent en particulier, depuis le triomphe du christianisme,

¹²⁴ Cf. Ch. Coury, op. cit.

par le culte des saints thaumaturges et par celui des fontaines auxquelles ils président.

Le panthéon gaulois ne manque pas de divinités capables de vaincre la maladie. Le culte de certaines d'entre elles fut très largement répandu en Gaule; d'autres demeurèrent plus régionaux; d'autres enfin, purement locaux.

Les grands dieux

«Apollinem morbos depellere», nous dit César¹²⁵: c'est Apollon qui chasse les maladies. On a beaucoup discuté, sans être parvenu jusqu'à présent à une solution satisfaisante, de la fameuse *interpretatio romana*¹²⁶ ou assimilation à des dieux grecs ou latins des personnages de la mythologie celtique. Les auteurs latins ne sont pas toujours d'accord sur les dieux gaulois et ceux qu'ils nous citent ne correspondent qu'imparfaitement à ceux qui nous sont connus par l'archéologie. L'association même d'un terme gaulois et d'une divinité romaine, fait assez fréquent, complique d'ordinaire les problèmes plutôt qu'il ne les éclaircit. Néanmoins, sans entrer plus avant dans cette discussion, voyons dès à présent les

¹²⁵ César, De bell. gall. VI, 17.

Sur l'*interpretatio romana*, voir notamment J. De Vries, *op. cit.*, p. 26-32.

différentes épithètes celtiques que la Gaule romaine a jointes au vocable d'Apollon.

Le culte d'Apollon Belenos est attesté en Norique de façon formelle par les inscriptions¹²⁷ et les textes¹²⁸, et certains auteurs comme De Vries¹²⁹ mettent en doute qu'il ait été adoré dans un domaine beaucoup plus étendu. Ils sont bien obligés d'admettre cependant qu'il était connu à Venise¹³⁰, à Rimini¹³¹, à Nîmes¹³² et à Narbonne¹³³, puisque l'épigraphie nous l'apprend, et ils ne peuvent, en dépit de réserves injustifiables¹³⁴, refuser les deux textes d'Ausone qui nous apprennent l'existence d'un temple de Belenos à Bayeux¹³⁵ et d'un autre à Bordeaux¹³⁶. Si l'on ajoute à cela l'existence en Irlande d'une fête du 1^{er} mai appelée *Beltene* ou *Feu de Bel*, expression que Dottin¹³⁷ n'a pas manqué de rapprocher du nom de Belenos, et si l'on considère avec

¹²⁷ *C.I.L.*, III, 4774; V, 732-755, 8212, 8250.

Tertullien, *Apologétique*, X XIV, 7; Hérodien, *Tès méta Markon basileias historiai*, VIII, 3, 6.

¹²⁹ J. De Vries, *op. cit.*, p. 83-84.

¹³⁰ *C.I.L.*, V, 2144, 2146.

¹³¹ *C.I.L.*, XI, 353.

¹³² *C.I.L.*, XII, 5693.

¹³³ *C.I.L.*, XII, 5958.

Le nom serait à Bordeaux «étranger, un peu exotique». Rien ne permet de le penser. D'ailleurs, De Vries mélange les deux textes d'Ausone.

¹³⁵ Ausone, *Profess.*, V.

¹³⁶ Op. cit., XI.

¹³⁷ G. Dottin, *op. cit.*, p. 308.

Henri Dontenville¹³⁸ toutes les traces laissées dans les légendes et la toponymie par un être supérieur ainsi désigné, l'on doit se rendre à l'évidence que Belenos était le nom le plus couramment employé de ce dieu du Soleil et de la santé, que les Romains assimilèrent à leur Apollon. L'analogie linguistique entre les deux vocables, due peut-être à une commune origine indo-européenne, a certainement facilité l'identification, et l'on peut même se demander si, dans les formules votives où Apollon est qualifié d'un terme gaulois tel que *Grannos* ou *Borvo*, le dieu grec ne tient pas la place de Belenos, autrement dit, si Grannos ou Borvo ne déterminaient pas des aspects particuliers de Belenos et cela dès avant l'assimilation aux divinités grecques et romaines.

Autre fait curieux à remarquer dans les passages d'Ausone que nous venons de citer: c'est que dans l'un et l'autre cas, le temple de Belenos est signalé à propos de personnages d'origine druidique. Ce dieu n'aurait-il pas été particulièrement vénéré par les druides et n'est-ce pas de sa nature solaire qu'ils auraient tiré leurs pouvoirs de divination et de guérison? N'étaient-ils pas médecins, parce qu'ils étaient les adeptes du dieu-médecin?

L'on trouve également le nom grec d'Apollon adjoint à celui de Grannos, mais alors que rien ne

¹³⁸ H. Dontenville, *La mythologie française*, Paris, Payot, 1948, p. 89-98.

nous permet d'établir une relation entre Belenos et les eaux curatives, Grannos, en revanche, fait partie au premier chef des divinités des sources¹³⁹.

Aix-la-Chapelle (en allemand *Aachen*) lui doit son nom (*Aquæ Granni*), ainsi que Grand, dans les Vosges: l'un et l'autre possédaient un sanctuaire des eaux placé sous son patronage. Son domaine, tel que les découvertes épigraphiques nous le révèlent, est extrêmement étendu, puisqu'on a trouvé son nom mentionné dans des inscriptions jusqu'en Suède, en Écosse et en Bavière¹⁴⁰. Au début du III^e siècle, il était connu dans l'Empire comme dieu guérisseur, puisque Caracalla l'invoqua à ce titre¹⁴¹. Son nom figurait encore, avant la guerre de 1914, dans une curieuse formule qu'on répétait en Auvergne, le premier dimanche de Carême, en promenant dans les villages des brandons allumés au feu de joie¹⁴².

Sous le vocable de Borvo et sous les formes voisines

1:

¹³⁹ Cf. notamment. C. Vaillat, <u>Le culte des sources dans la Gaule antique</u>, Paris, Leroux, 1932.

^{Nombreuses inscriptions:} *C.I.L.* III, 5588, 5861, 5876, 5871, 5873, 5874, 5881; VII, 1082; XIII, 2600, 3635, 4120, 5315, 8712; Bonner Iahrbuch, 1902, 42. cf. Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, Paris, A. Picard, 1934, p. 29-31.

Dion Cassius, *Historiæ*, LX XVII, 15.

Dr Pommerol, «La fête des brandons et le dieu-gaulois Grannos» in *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, V, 1901, p. 427-429. Cf. J. G. Frazer, *Balder le magnifique*, Paris, Geuthner, 1931, I, p. 100-102; et H. Dontenville, *La France mythologique*, Paris, Tchou, 1966, p. 52-53.

de Bormo et de Bormanus, qu'on a tenté d'interpréter par l'irlandais *berbaim* et le latin *fervere*, cuire1¹⁴³, c'est un dieu des sources thermales qu'on vénérait également. Trois villes de France portent encore son nom de nos jours: Bourbonne-les-Bains¹⁴⁴, Bourbon-Lancy¹⁴⁵, et Bourbon-l'Archambault¹⁴⁶, cette dernière étant l'*Aquæ Bormonis* de la *Table de Peutinger*¹⁴⁷. Outre les inscriptions trouvées sur les deux premiers de ces sites, d'autres dédiées à Borvo ont été mises au jour à Aix-la-Chapelle¹⁴⁸, à Aix-en-Provence¹⁴⁹, à Aix-les-Bains¹⁵⁰, à Aix-en-Diois¹⁵¹ et à Entrains¹⁵². La plupart de ces sites confirment bien la relation existant entre le dieu et les eaux chaudes. Il a pour parèdre tan.tôt Damona, tantôt Bormona. À Entrains, il était vénéré en même temps qu'un certain Candidus.

Outre les trois noms de Belenos, de Grannos et de Borvo, qui paraissent avoir été les plus fréquem-

¹⁴³ De Vries, op. cit., p. 81. Cf. J. Rhys, Lectures on the origine and growth of religion as illustrated by Celtic Heathendom, 1888, p. 21.

¹⁴⁴ *C.I.L.*, XIII, 5911-5921.

¹⁴⁵ *C.I.L.*, XIII, 2805-2809.

¹⁴⁶ C. Vaillat, *op. cit.*, art. Borvo.

Sur la localisation des *Aquæ Bormonis*, cf. infra, *L'art de quérir*, III.

¹⁴⁸ *C.I.L.*, XII, 2443 sqq.

¹⁴⁹ *C.I.L.*, XII, 494 (Bormano).

¹⁵⁰ *C.I.L.*, XII, 2443-2444 (Bormoni).

¹⁵¹ *C.I.L.*, XII, 1561 (Bormano et Bormanæ).

¹⁵² C.I.L., XIII, 2243 (Borvoni et Candido).

ment accolés à celui d'Apollon, il en existe un certain nombre d'autres dont la relation avec la santé n'est pas évidente. Dans la liste établie par Dottin¹⁵³, relevons cependant Anextiomarus, le grand protecteur (?)¹⁵⁴; Virotutis, le bienfaiteur de l'humanité (?)¹⁵⁵. Mapon, le fils¹⁵⁶, et Mogounus font allusion à la jeunesse du dieu et, de ce fait, peut-être, au rajeunissement de l'homme. Signalons enfin qu'au temple médical d'Alésia, Apollon, dieu des eaux qui guérissent, est appelé Moritasgus¹⁵⁷, nom resté jusqu'à présent sans explication bien certaine, et qu'à Essarois, il était désigné comme Vindonnus¹⁵⁸, où se retrouve le mot vindos, blanc: cette couleur était tenue pour sacrée par les druides¹⁵⁹.

À côté d'Apollon, César¹⁶⁰ mentionne Mercure

Dottin, op. cit. n. 4), p. 304.

Holder, *Sprachschatz...*, III, 622 sq. (cité par De Vries, op. cit., p. 80, n. II). Inscriptions dans *C.I.L.* XIII, 3190 et *Ephemeris Epigr.*, VII, 349, n° 1162.

J. Loth, *Revue celtique*, X XXIII, p. 258 (cité par de Vries, *op. cit.*, p. 81, n. 6). Inscriptions dans *C.I.L.*, XII, 2525 et XIII, 3185.

De Vries, *op. cit.*, p. 81 et 84-85, La seule inscription trouvée en Gaule (la plupart l'ont été en Grande Bretagne), à Bourbonne-les-Bains, figure dans *C.I.L.*, XIII, 5924.

¹⁵⁷ *C.I.L.*, XIII, 2873 (*deo Moritasgo*), 11239 A et G, 11240. *Esp.* IX, 7l44, 11241 et 11242.

¹⁵⁸ C.I.L., XIII, 5644 (Esp. IV, 3415), 5645 (Esp. IV, 3414), 5646.

¹⁵⁹ Cf. F. Le Roux, *op. cit.*, p. 27-28.

¹⁶⁰ César, De bell. gall., VI, 17.

comme le plus grand dieu des Gaulois qui le considéraient notamment comme l'inventeur de tous les arts (hunc omnium inventorem artium ferunt). À l'exception de quelques-uns¹⁶¹, les celtisants admettent d'ordinaire que le dieu assimilé au Mercure latin est celui que nous connaissons sous le nom de Lougos. À celui-ci, les Gaulois avaient consacré quinze villes 162, dont Lyon, sous l'appellation de Lougodunum, la Forteresse de Lougos¹⁶³. Il n'existe sur le continent aucun élément permettant de soupçonner une relation quelconque entre cette divinité et l'art de guérir, si ce n'est qu'elle était à l'origine de tous les arts, donc, peut-on imaginer, de la médecine. Ce qui permet de soutenir avec quelque vraisemblance cette hypothèse, c'est l'existence en Irlande d'un dieu Lug, surnommé samildanach, «celui qui sait faire beaucoup de choses¹⁶⁴». On le fêtait à la date qui fut sous l'Empire dévolue à la célébration d'Auguste à Lyon¹⁶⁵, le 1er août ou Lugnasad. Or, dans le récit de la bataille

-

Il s'agit principalement de F. Le Roux, *Ogam*, VII, 1955, p. 264; d'Audin et de Couchoud, *Revue de l'histoire des religions*, CLXVIII, 1955, p. 50 et de M. L. Sjæstedt, *Dieux et héros des Celtes*, Paris, 1940, qui l'assimilent respectivement à Jupiter, à Hercule et à Apollon.

¹⁶² J. De Vries, *op. cit.*, p. 58.

D'Arbois de Jubainville, in *Revue celtique*, t. VII, p. 396-400; t. VIII, p. 169; t. X, p. 238.

¹⁶⁴ J. De Vries, *op. cit.*, p. 60.

¹⁶⁵ Suétone, Claude, II; *C.I.L.*, I, 398. Cf. Dottin, *op. cit.*, p. 328 et n. I.

de Mag Tured¹⁶⁶, il se présente comme exerçant de nombreux métiers, notamment ceux de sorcier et de médecin. Par analogie, on peut donc penser qu'il en était de même du Lougos gaulois.

Un autre fait justifie l'attribution de facultés médicales à ce dernier. Son nom, d'après Clitophon, signifiait *corbeau*¹⁶⁷, et le pseudo-Plutarque¹⁶⁸, à qui nous devons la citation de cet auteur, raconte que lors de la fondation de Lyon, des corbeaux descendirent du ciel¹⁶⁹. Or le corbeau était un oiseau utilisé à des fins divinatoires¹⁷⁰. La divination, que les druides pratiquaient, était dans l'esprit des anciens, fortement liée à la médecine dont elle facilitait l'exercice, en éclairant le diagnostic et le pronostic. D'ailleurs,

-

Traduction française in: d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, 1892, p. 403-448; traduction anglaise in Whitley Stokes, *Revue Celtique*, XII, 1891, p. 52-130 et 306-308.

Historien et géographe, Clitophon était né à Rhodes. Nous ne savons pas exactement à quelle époque il vécut et les trois livres qu'il écrivit sont perdus, à l'exception de quelques citations faites par le pseudo-Plutarque. Celle-ci est extraite d'un ouvrage de Clitophon qui s'intitulait *Fondations*.

Le Traité des fleuves, curieux ouvrage hermétique longtemps attribué à Plutarque, ne peut être de cet auteur, comme l'ont montré Hercher et Müller. Aussi désigne-t-on l'écrivain anonyme qui l'a rédigé sous le nom de pseudo-Plutarque.

Pseudo-Plutarque, *De flum.*, VI, 4. Une intéressante comparaison de ce texte avec les données de l'archéologie a été faite par Amable Audin dans son livre *Lyon, miroir de Rome dans les Gaules*, Paris, Fayard, 1965, p. 48-51.

Artémidore, dans Strabon, Geogr., IV, 4.

sur la stèle de Mavilly¹⁷¹ où un ophtalmologiste est représenté en train d'examiner un malade, l'on voit, perché sur l'épaule du praticien, un oiseau qu'Émile Thévenot considérait comme un aigle, «rapace à la vue perçante», ou un corbeau¹⁷².

Les principales déesses

Une déesse Brigantia nous est connue par des inscriptions gauloises et latines et c'est, ici aussi, par l'analogie existant entre elle et une divinité irlandaise, Brigit, qualifiée de mère des dieux¹⁷³, qu'on peut la ranger parmi les déesses de la médecine. Brigit en effet, fille de Dagda, était, nous dit De Vries commentant le Sanas-Cormaic: «la patronne des poètes, des forgerons et des médecins¹⁷⁴». Cet auteur assimile cette Brigantia-Brigit, dont le culte paraît avoir survécu en Irlande dans celui de sainte Brigitte, à une autre déesse nommée Sulis, ainsi qu'à Belisama, parèdre de Belenos, et à la Minerve de l'*interpretatio romana*¹⁷⁵. S'il n'est pas prouvé que ces divinités

¹⁷¹ Esp., 2067 et 2072, et n° 8, t. III, p. 167.

Emile Thévenot, *op. cit.*, p. 425-426. Nous considérons, quant à nous, qu'il s'agit d'un aigle.

G. Dottin, op. cit., p. 315. Cf. Revue celtique, t. VII, p. 398 et Rhys, Hibbert Lectures, p. 74-76.

J. De Vries, op. cit., p. 88. Cf. Sanas Cormaic, nº 18.

¹⁷⁵ J. De Vries, *op. cit.*, p. 86-88. cf. *C.I.L.*, XIII, 8 (*Minervæ*

soient toutes identiques, elles sont au moins très proches et se trouvent en relation les unes comme les autres avec le culte solaire.

Sulis nous est connue par le culte qu'elle recevait à Bath, en Grande-Bretagne (*Aquæ Sulis*), où elle présidait aux sources thermales. Plusieurs inscriptions découvertes sur les lieux de fouilles font foi de cette vénération¹⁷⁶. L'une d'entre elles accole le nom de Minerve à celui de la déesse¹⁷⁷. Deux autres précisent bien le rôle de guérisseur joué par elle¹⁷⁸. En outre, Solin¹⁷⁹ en parle sous l'appellation de Minerve¹⁸⁰.

En dépit de l'importance religieuse et médicale du site de Bath, on est amené à penser que Sulis n'était pas adorée seulement en Bretagne, mais qu'elle l'était également sur le continent. Une dédicace d'Alzey, en Germanie supérieure, aujourd'hui au musée de Mayence, est faite par un certain Attonius Lucanus, à la déesse Sul¹⁸¹. La *Table de Peutinger* mentionne l'existence en Armorique d'une ville nommée

Belisamæ sacrum).

¹⁷⁶ *C.I.L.*, VII, 37, 39-44, 53.

¹⁷⁷ C.I.L., VII, 42 (Deæ Suli Minervæ).

¹⁷⁸ C.I.L., VII, 40 et 41 (DeæSuli pro salute et incolumiate).

¹⁷⁹ Caïus Julius Solinus vivait au III^e siècle après J.-C. Il a composé, en latin, un recueil d'anecdotes sur les diverses régions du monde connu, et son œuvre est demeurée sous le nom de *Collectanea rerum mirabilium* ou de *Polyhistor*.

Solin, Collectanea rerum memorab. X XII, 10. Cf. Dottin, op. cit., p. 308 n. 4.

¹⁸¹ C.I.L., XIII, 6266, Dea(e) Sul Attonius Lucanu(s).

Sulim, identifiée avec le promontoire de Castennec, en Bieuzy (Morbihan). Plusieurs faits, de surcroît, laissent à penser qu'un culte des eaux était pratiqué sur cet oppidum. De nombreuses statuettes de Vénus ont été découvertes sur le site et, comme nous aurons l'occasion de le dire plus loin, ces figurines se retrouvent de façon constante dans les sanctuaires des sources. Le bourg le plus proche d'ailleurs, au pied de l'antique citadelle, porte le nom caractéristique de Saint-Nicolas-des-Eaux. Ajoutons qu'une statue¹⁸² de déesse d'époque romaine, provenant de ces lieux, a fait l'objet jusqu'à nos jours d'un culte superstitieux de la part des paysans de la région¹⁸³.

Le culte de Sulis, comme celui de Brigantia, est lié au feu autant qu'à l'eau; elles président en effet aux sources chaudes. Le texte de Solin est révélateur à cet égard: «La divinité de Minerve préside à ces fontaines. Dans son temple, des feux perpétuels ne vieillissent jamais sous forme de cendres, mais où

-

Il s'agit de la statue appelée communément *Vénus de Quinipily* qui se dressait jadis sur le promontoire de Castennec et qui se trouve maintenant dans l'enceinte du château ruiné de Quinipily. L'art en est très fruste. Il ne semble pas que l'on ait jusqu'à présent remarqué l'étonnante ressemblance qu'elle présente dans sa tenue, et en particulier dans l'attitude de ses jambes et dans la position de ses bras, avec la grande déesse des Cyclades telle qu'on en a retrouvé maintes reproductions dont un grand nombre figurent au Musée d'Athènes.

¹⁸³ Cf. G. Le Scouëzec, *Guide de la Bretagne mystérieuse*, Paris, Tchou, 1966, art. Baud et Bieuzy.

le feu décroît, il se transforme en boules de pierre ». À Kildare, on vénérait Brigitte, la sainte chrétienne héritière de la déesse, par un feu sacré entretenu par des vierges¹⁸⁴. Par ce symbolisme, culturel, de sens solaire, ces divinités se rapprochent de l'Apollon guérisseur et l'on peut penser justement avec De Vries qu'elles sont plus ou moins analogues à Belisama.

Les Matrones ou Mères (*matrones*, *matræ*, *matres*) sont l'une des divinités le plus fréquemment retrouvées en Gaule. Il s'agit d'ordinaire de trois déesses, représentées assises et dont l'une, celle du milieu, tient un enfant emmailloté. Parfois le nourrisson manque, ou il n'y a qu'une ou deux femmes¹⁸⁵. Thévenot¹⁸⁶, après Linckenfeld¹⁸⁷, a remarqué leur constante relation avec les sanctuaires des sources. Un fait mérite d'être noté à ce sujet: c'est la parenté linguistique existant en breton moderne entre *mamm*, la mère et *mammen*, la source. Les usages populaires, qui veulent que certaines sources donnent du lait aux nourrices, soulignent bien la relation établie entre les

Giraud de Cambrai, Topographia Hibernia, II, 34, 48.

¹⁸⁵ J. De Vries, *op. cit.*, p. 128 sqq.

E. Thévenot, «La station antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)» in *Gallia*, t. VI, 1948, fasc. I, p. 302-304 et 316. Cf. Drioux, *op. cit.*, p. 53-55 et 60-62; et P. Dauvergne, *Sources minérales... aux Fontaines-Salées*, Paris, 1944, p. 63 et n. 71 (Bibliographie importante).

Linckenfeld, Un sanctuaire de frontière, 1930 et Revue de l'histoire des religions, XCIX, 1929, p. 67.

seins et les sources, mamelles de la terre. Ajoutons que le gallois *Y mamau*, qui signifie les mères, est employé également dans cette langue pour désigner les fées.

Il est vraisemblable que les Matrones protégeaient particulièrement les enfants. Qu'on se rappelle ces contes de toute l'Europe où les fées sont marraines, où elles prédisent bonheur ou malheur aux nouveaunés qu'elles viennent visiter. C'est à elles peut-être qu'on dédiait en *ex-voto* de supplication ou de remerciement ces sculptures de bébés emmaillotés qu'on a trouvées en grand nombre dans les sanctuaires de Bourgogne¹⁸⁸.

Leur rôle médical, en tout cas, est certain. Outre la connaissance que nous avons de leur étroite connexion avec les sources thérapeutiques, il subsiste au Musée de Lyon un petit relief dédié par un médecin du nom de Phlegon aux MATR (*ibus*) AUG (*ustis*)¹⁸⁹.

Une déesse, Damona, dont nous connaissons mal l'identité et la nature, est la parèdre de Borvo au pays des Lingons¹⁹⁰. Elle apparaît cependant une fois seule sur une inscription de Bourbonne-les-Bains¹⁹¹ et une

Par ex. aux sources de la Seine, à Luxeuil, à Essarois etc.

¹⁸⁹ *Esp.*, III, 1741; *C.I.L.*, XIII, 1762.

¹⁹⁰ Drioux, *op. cit.*, p. 27; De Vries, *op. cit.*, p. 81; Dottin, *op. cit.*, p. 329. cf. supra, Borvo.

¹⁹¹ *C.I.L.*, XIII, 5921.

autre fois en compagnie d'Albius¹⁹². Il y a tout lieu de penser, comme pour Borvo, qu'il s'agit d'une divinité guérisseuse.

C'est également un personnage mal défini que cette Sirona (ou Dirona) dont on relève les inscriptions principalement dans l'Est de la France et en Allemagne¹⁹³. Elle y est parfois associée à Grannos, et ses attributs, des épis, des fruits, des œufs, font penser avant tout à une déesse de la fécondité. Mais rien n'est très caractéristique dans tout cela.

Les multiples divinités secondaires

Il faut au moins mentionner deux dieux qui nous sont connus uniquement par la statuaire, car s'il n'a pas été possible jusqu'à présent de leur attribuer des noms connus, ils se retrouvent de façon assez

¹⁹² *C.I.L.*, XIII, 2840.

Ainsi C.I.L., XIII, 4661 (Graux, Vosges; Esp. VI, 4828), 4498 (Sainte-Fontaine, près Metz; Esp. V, 4470), 4235-4237 (Niedaltorf, près Trèves, Esp. VI, 5102), 3662 (Trèves, Allemagne), 4129 (Bitburg; Esp., VI, 5253), 5424 (Luxeuil; Esp., VII, 5317) 7686 (Andernach), 6753 (May-ence), 7570 (Wiesbaden, Allemagne), 6272 (Wierstein), 6327 (Karlsruhe, Allemagne), 6458 (Grossbottwar), 4498 (Sept-Fontaines, près Saint-Avold). Cependant, on en a trouvé également à Bordeaux (C.I.L., XIII, 582-586), à Corseul en Armorique (C.I.L., XIII, 3143; au musée de Dinan), à Paris (C.I.L., XII, 3026 et Esp., IV, 3135) et en Italie (C.I.L., VI, 36).

constante dans les fouilles effectuées aux sanctuaires de l'eau. Ils y tiennent compagnie aux Matrones, à l'Apollon gaulois et à des dieux étrangers: Vénus, Cybèle ou Mithra¹⁹⁴. L'un est le cavalier au géant¹⁹⁵, l'autre le dieu aux colombes¹⁹⁶. Mais l'accord est loin d'être fait sur la nature médicale et même simplement aquatique de ces personnages.

Une foule d'autres dieux intervenaient dans la santé des Gaulois. Il semble en fait que des noms très divers aient été portés par les nymphes et les génies des sources salutaires. Leur petite célébrité locale évoque celle de certains saints de Bretagne Armorique qui président aux fontaines disséminées dans la campagne et dont la notoriété, souvent, ne dépasse pas les limites du canton. En regroupant notamment les travaux de Dottin¹⁹⁷, de Jayne¹⁹⁸, de De Vries¹⁹⁹

¹⁹⁴ E. Thévenot, *op. cit.*, p. 302-304 et 316.

P. Lambrechts, «La colonne du dieu-cavalier au géant et le culte des sources en Gaule» in *Latomus*, t. VIII, 2 (1949), p. 146-158; E. Thévenot, *loc. cit.*, J. De Vries, *op. cit.*, p. 41, s'élève contre cette opinion.

¹⁹⁶ E. Thévenot, *loc. cit*.

¹⁹⁷ G. Dottin, *op. cit.*, p. 294-356.

W. A. Jayne, *The healing gods of ancient civilizations*, New-York, University books, p. 503-519 (Ch. VIII). Nous avons particulièrement en vue ici la seconde liste de divinités établie par Jayne, celle qu'il intitule: «Liste supplémentaire: divinités nommées sur diverses inscriptions comme en relation avec la guérison et dont nous ne savons rien de plus ou peu de chose.»

J. De Vries, *op. cit*.

autour de la liste établie par Claudius Vaillat²⁰⁰, on obtient une cinquantaine de dénominations gauloises dont quelques-unes, d'ailleurs, ne sont probablement pas celtiques (par ex. Ilixo et Arixo qui doivent être ibères). Si l'on excepte les divinités dont l'implantation géographique est large et dont nous avons déjà parlé, il reste à citer:

Abnoba, signalée par Jayne; elle est en fait déesse de la forêt. Elle a été assimilée à Diane qui, en certains endroits, est thérapeute.

Acionna, nymphe de La Fontaine-l'Etuvée, près d'Orléans²⁰¹.

Addus, qui figure dans la liste de Jayne.

Alisanus, connu par deux inscriptions de la Côte-d'Or²⁰².

Aponus. Quoique nous n'ayons vu citer ce nom par aucun des auteurs modernes, nous l'insérons ici pour l'avoir trouvé dans Ausone²⁰³. Le poète, faisant l'éloge de Divona, la fontaine de Bordeaux aux eaux salutaires²⁰⁴, ajoute à son compliment: «Aponus n'est pas plus pur à boire (Non Aponus potti... purior).» Il n'est pas certain d'ailleurs qu'il s'agisse d'une divinité

²⁰⁰ C. Vaillat, op. cit.

²⁰¹ *C.I.L.*, XIII, 3063.

²⁰² Dans Vaillat, op. cit., p. 18-19.

²⁰³ Ausone, *Ordo Nobil. Urb.* XIII, v. 160.

²⁰⁴ Cf. infra, Divona.

locale; peut-être cet Aponus n'est-il que Maponus, dont nous avons parlé.

Arduinna. Comme Abnoba, on ne peut rattacher cette divinité forestière à la médecine que par l'intermédiaire de Diane, à qui son nom est accolé.

Arixo. Nous avons, le concernant, deux dédicaces trouvées à Loudenvielle dans les Hautes-Pyrénées²⁰⁵. Sur l'une d'elles, il est assimilé à Mars.

Avicantus, vénéré à Nîmes²⁰⁶.

Bricia, parèdre de Lussoius.

Carpunda, citée par Dottin.

Clutoida, adorée à Mesves (Saône-et-Loire) et à Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire)²⁰⁷.

Divona. Elle était vénérée à Cahors et à Laudun (Gard)²⁰⁸. Mais elle a aussi laissé son nom à Dions²⁰⁹ (Gard), à Divonne-les-Bains (Ain) et à Dionne, près de Châtellenot (Côte-d'Or). Nous la connaissons surtout, parce qu'Ausone l'a chantée, dans son fief de Bordeaux: «Salut, fontaine au jaillissement inconnu, fontaine sacrée, nourricière, éternelle, claire comme le verre, glauque, profonde, bruissante, sans souillure, ombreuse. Salut, génie de la ville, à boire en gor-

²⁰⁵ *C.I.L.*, XIII, 365 et 366 (Marti Arixoni).

²⁰⁶ *C.I.L.*, XII, 3077.

²⁰⁷ *C.I.L.*, XIII, 2895 et 2802.

²⁰⁸ *C.I.L.*, XII, 2768.

A. Dauzat et Ch. Rostaing, Dictionnaire des noms de lieux de France, Paris, Larousse, 1963, art. Dions.

gées médicinales, Divona, dont le nom dans la langue des Celtes signifie fontaine, et qui plus est, divine²¹⁰. »

Dunisia. Vaillat signale son nom sur une inscription de Bussy-Albieux (Loire) et attire l'attention sur Sail-en-Donzy, où existe une source d'eau chaude.

Graselus, génie de la fontaine du Grosel, près Malaucène (Vaucluse)²¹¹.

Ianuaria. Il en existe une trace à Beire-le-Châtel²¹². *Icauni*, à Auxerre²¹³.

Icovellauna. Ce nom, qui signifie en celtique *la bonne eau*, était porté par la divinité qui présidait au Nymphæum de Metz²¹⁴.

Ilixo. Dieu de Luchon, il a laissé son nom à sa ville²¹⁵.

Iluni, à Cadéac-les-Bains.

Ivaos. Evaux, son domaine, station balnéaire de la Creuse, lui doit de s'appeler ainsi²¹⁶.

Laha, signalé par Jayne.

Ausone, Ordo Nobil. Urb., XIII, v. 156-159.

Revue épigraphique du midi de la France, III, p. 546, nº 1255. Cf. J. Toutain, Les cultes païens dans l'Empire romain, Paris, E. Leroux, 1920, t. III.

²¹² *C.I.L.*, XIII, 5619.

²¹³ *C.I.L.*, XIII, 2921.

²¹⁴ *C.I.L.*, XIII, 4292. Cf. A. Grenier, Manuel d'archéologie gallo-romaine, Paris, Picard, 1960, IV, 2, p. 824.

²¹⁵ *C.I.L.*, XIII, 346-348.

²¹⁶ *C.I.L.*, XIII, 1368.

Larasso, qui régnait à Moux (Aude)²¹⁷.

Lelhunnus, au nom d'ailleurs bien peu celtique, donné par Jayne et par De Vries.

Lenus, assimilé à Mars.

Lexe, à Lez, près de Luchon (Haute-Garonne). Des thermes y étaient dédiés à ce dieu, probablement ibère comme Ilixo. Lussoius (Luxovius), protecteur des bains de Luxeuil²¹⁸ où furent trouvés des *ex-voto* en bois de chêne. Sa parèdre était Bricia.

Matrona. C'est la Marne à sa source²¹⁹.

Mattiaca. Diane Mattiaca protégeait les eaux de Wiesbaden.

Moguntia. Cette déesse était vénérée avec Icovellauna au Nymphæum de Metz²²⁰.

Nehalennia. Quoique cette déesse soit connue comme germanique, Vaillat s'est demandé si la fontaine de Nehé, à Dax, ne lui devait pas son nom.

Nemausus. C'était le protecteur de la fontaine de Nîmes²²¹.

Nerius. Ce dieu guérisseur a laissé son nom à Néris²²², dans l'Allier, où les bains existent toujours.

²¹⁸ *C.I.L.*, XIII, 5425-5426.

²¹⁷ *C.I.L.*, XII, 5370.

²¹⁹ *C.I.L.*, XIII, 5674, cf. J. Toutain, op. cit.

²²⁰ C.I.L., XIII, 4294-4298. cf. A. Grenier, loc. cit.

²²¹ C.I.L., XII, 3070, 3072, 3095, 3096, 3132. Cf. Ausone, Ordo Nobil. Urb. XIII, v. 160.

²²² *C.I.L.*, XIII, 1376-1377.

La station s'appelait Neriomagus à l'époque de l'indépendance, *Aquæ Neri*i sous les Romains.

Niskæ, à Amélie-les-Bains²²³.

Nonisus, aux sources de l'Armançon, près d'Essey $(Côte-d'Or)^{224}$.

Nymphæ. Ce nom gréco-latin recouvre certainement des divinités féminines locales. On le trouve principalement dans la basse vallée du Rhône et dans les Pyrénées²²⁵. Elles portent souvent une épithète, telle que Griselicæ, Proxumæ, Suleviæ (qui rappelle le nom de la déesse Sulis).

Ollototæ, déesses signalées par Jayne et Dottin.

Ricoria, à Béziers²²⁶.

Ritona, présente à Montaren, près d'Alès (Gard)²²⁷ et à Saint-Honoré-les-Bains²²⁸.

Sacanus, à Carpentras, (Vaucluse)²²⁹.

Segeta, à Feurs et à Bussy-Albieux (Loire) où elle se trouve associée à Dunisia²³⁰. La *Table de Peutinger* porte également l'indication des Aquæ Segetæ (Saint-

²²³ *C.I.L.*, XII, 5367.

²²⁴ C.I.L., XIII, 2834.

²²⁵ *C.I.L.*, XII, 361, 1090-1093, 1327-1329, 2845-2850, 2926, 3103-3109, 4186, 5770; XIII, 50, 350-359, 390, 391, 437, 438.

²²⁶ *C.I.L.*, XII, 4225 (Esp., I, 539).

²²⁷ C.I.L., XII, 2927.

²²⁸ *C.I.L.*, XIII, 2813.

²²⁹ *C.I.L.*, XII, 1178.

²³⁰ *C.I.L.*, XIII, 1641 et 1646.

Galmier ou Moingt) et des Aquæ Segestæ (Sceaux-en-Gâtinais), à 37 lieues sur la voie d'Orléans à Auxerre (82 km).

Sequana. Son sanctuaire, à la limite des communes de Saint-Seine-l'Abbaye et de Saint-Germain-la-Feuille (Côte-d'Or), a livré ces nombreux *ex voto* que nous étudions par ailleurs. Son nom figure dans sept inscriptions²³¹.

Sena. De Vries a émis l'hypothèse²³² que Sena, nom de l'île où vivaient ces prêtresses-médecins mentionnées par Pomponius Méla, ait été un dieu thérapeute.

Sianna. Un autel votif lui est dédié aux thermes du Mont-Dore²³³.

Sinquatis, cité par Jayne et Dottin.

Stanna, parèdre de Telo.

Telo. Parrain des divers Toulon existant en France, il était vénéré dans le port méditerranéen, avec Stanna, sa parèdre²³⁴.

Ucuetis. Une dédicace à ce dieu a été trouvée à Alise-Sainte-Reine, au cimetière Saint-Père²³⁵.

Ura. Les eaux de la fontaine d'Eure étaient amenées à Nîmes par les canalisations qui utilisent le Pont du

²³¹ *C.I.L.*, XIII, 2858-2863, 2865; *Esp.* III, 2405.

²³² Cf. supra, Les médecins, Les prêtresses médecins et n. 43.

²³³ *C.I.L.*, XIII, 1536.

²³⁴ C.I.L., XIII, 948, 950 (Deo Teloni et Stannæ) à 954.

²³⁵ *C.I.L.*, XIII, 11247.

Gard et il s'y trouvait une association d'adorateurs de la nymphe (*cultores uræ fontis*) qui lui dédièrent un autel dans la ville à proximité de la source de Nemausus²³⁶.

Urnia. Le mot paraît plus latin que celtique et c'est aussi l'avis de Dottin qui signale son existence.

Uxello. Une inscription en fait mention à Hyères $(Var)^{237}$.

Versanæ et Medunæ (deæ), mentionnées dans une dédicace de Bertrich (Allemagne)²³⁸.

Vesunnia. Sa trace a été retrouvée en Germanie et près de Périgueux²³⁹.

Des divinités étrangères à la Gaule y étaient également l'objet d'un culte. C'est ainsi que, parmi celles d'origine grecque ou latine, il faut mentionner la présence à Plombières de Neptune, vénéré à titre exceptionnel comme divinité de source²⁴⁰, celle non moins rare en Gaule d'Esculape et d'Hygie²⁴¹, mais surtout

²³⁶ *C.I.L.*, XII, 3076 (*Esp.* I, 432). cf. A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 471.

²³⁷ Esp., I, 47.

²³⁸ *C.I.L.*, XIII, 7667.

²³⁹ *C.I.L.*, XIII, 7851-7854 et 943-956.

²⁴⁰ C.I.L., XIII, 4713 (tablette de cuivre).

Il n'existe en Gaule qu'une seule dédicace à ces divinités, à Godesberg, près de Bonn (*C.I.L.*, XIII, 7994) et encore estelle faite par un haut fonctionnaire romain. Cependant une statue d'Hygie a été trouvée à Andelot, à côté d'une source sacrée (*Esp.*, 7180), cf. A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2.

les fréquentes découvertes de statuettes de Vénus dans les sanctuaires de l'eau. Pour E. Thévenot²⁴², ces figurines, tout comme les figurations des Matrones, du dieu aux colombes, sont en relation constante avec le culte des sources. Vénus semble bien s'être assimilée en Gaule aux divinités féminines, parèdres d'Apollon, thérapeutes, fécondantes, d'allure jeune et jolie, qui présidaient en grand nombre, comme nous venons de le voir, à l'activité médicale des eaux.

Mithra et Cybèle ont partagé un destin analogue. Le dieu oriental de la lumière choisit, pour s'implanter, des sites religieux où Apollon s'était déjà uni à des dieux-médecins locaux. C'est le cas, par exemple, aux Bolards et à Entrains. Dans ces stations, comme à Vieu, Cybèle accompagne Mithra. Aux Bolards, on a trouvé des *ex-voto* constitués par des jambes, *ex-voto* «tout à fait analogues, écrit Émile Thévenot, à ceux qui apparaissent dans les temples de sources proprement dits du pays des Éduens et des Lingons, dédiés ou non à Apollon. Comme ces *ex-voto* sont des offrandes propitiatoires ou gratulatoires de malades guéris, il faut admettre que Mithra fut ici perçu comme dieu des eaux et dieu guérisseur²⁴³. » Signa-

²⁴² Emile Thévenot, *op. cit.*, p. 302-304.

Op. cit. p. 306-314. Cf. également du même auteur, Étude sur le culte de Mithra chez les Éduens, présentée au Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, Semur, 1948; C. Jullian, op. cit., t. VI p. 90; J. Toutain, op. cit., t. II, p. 132.

CHAPITRE IV : LES DIEUX DE LA MÉDECINE

lons enfin la présence de Sérapis sur le sol gaulois où sa présence entraîna certainement la pratique du sommeil thérapeutique²⁴⁴.

²⁴⁴ W. A. Jayne, op. cit., p. 509.

Chapitre V:

LES MALADIES

Indiquer aujourd'hui dans un tableau d'ensemble toutes les maladies qui atteignaient les habitants de la Gaule, tant à l'époque de l'indépendance que sous la domination romaine, est une entreprise hors de proportion avec les moyens dont nous disposons. Les données, en effet, nous sont fournies uniquement par l'examen des squelettes et celui des *ex-voto*, et par des inférences à partir de textes grecs ou latins concernant l'ensemble du monde romain. Nous éviterons de citer ces derniers, car utiliser ici Celse²⁴⁵ ou Galien conduirait à écrire l'histoire de la médecine antique et non plus seulement celle de la Gaule. Même Marcellus, pourtant bordelais, doit être à cet égard considéré comme suspect. Nous savons, par l'intitulé donné à l'introduction de son livre, qu'il fut maître des offices de Théodose²⁴⁶. Il vécut donc à l'étranger, à Constantinople en particulier, et rien, à

Le traité *De re medica* qui nous a été conservé de l'œuvre de Celse faisait partie d'une encyclopédie générale dont les autres parties sont perdues. Aulus Cornelius Celsus était donc non seulement médecin, mais aussi polygraphe. Il vécut probablement à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.

²⁴⁶ Marcellus, *De medic.*, Introd.

la lecture de son ouvrage, ne nous permet d'affirmer que telle maladie dont il nous parle existait en Gaule: il peut aussi bien en avoir eu connaissance au cours de ses voyages et de ses séjours lointains. Nous ne le citerons donc qu'en cas de pénurie absolue ou quasi absolue de documents archéologiques, et sous toutes réserves.

Cela revient à souligner l'importance de nos lacunes: la cardiologie, par exemple, nous est ainsi totalement fermée, d'autant plus que les Anciens avaient peu de connaissance des affections cardiaques, mais la dermatologie, qu'ils possédaient certainement mieux, nous échappe en grande partie, car son objet même ne laisse point de trace. En revanche, nous disposons de renseignements beaucoup plus nombreux sur les atteintes osseuses et rhumatismales, simplement parce qu'un certain nombre de squelettes nous ont été conservés.

L'image que nous allons donner de la pathologie en Gaule se trouve donc déformée: l'importance ou le dénuement d'un chapitre ne tiennent qu'à l'abondance ou à la rareté de nos documents et nullement à son extension ou à ses limites dans le pays et aux temps qui nous occupent.

Atteintes des os, des articulations, des muscles

Quoique dus parfois à des causes différentes de celles que nous connaissions aujourd'hui, les traumatismes étaient fréquents et en particulier les ruptures des os longs. Sur ceux qui furent trouvés au camp de Châlons (Marne) et qui sont déposés au Musée Broca, Le Baron a reconnu trois fractures.

L'une atteint un radius au tiers moyen de la diaphyse et la réparation a déterminé la formation d'un cal énorme qui a bloqué les fragments en position vicieuse, la moitié supérieure en rotation externe, l'ensemble affecté d'une courbure nette à concavité antérieure²⁴⁷. À l'opposé, un cubitus, brisé à la partie inférieure du tiers moyen de la diaphyse, n'a pas subi de déplacement de ses fragments et ne porte qu'un petit cal fusiforme²⁴⁸. Le troisième cas concerne un fémur sectionné dans la portion intracapsulaire de son extrémité supérieure et sur lequel le traumatisme a provoqué une pénétration du col dans la tête, uniquement à la partie postérieure²⁴⁹.

Le crâne devait être fréquemment touché²⁵⁰ à une

J. Le Baron, Lésions osseuses de l'homme préhistorique en France et en Algérie, Paris, Derenne, 1881, n° 41 de la liste.

²⁴⁸ J. Le Baron, *op. cit.* nº 42.

²⁴⁹ J. Le Baron, *op. cit.*, n° 47.

²⁵⁰ G. Desse et R. Giot, «Lésions ostéo-articulaires de la nécropole gauloise de Saint-Urnel-en-Plomeur» in *Revue du rhumatisme*, novembre 1952, nº 11.

époque où l'on maniait volontiers les armes contondantes. Si l'on ne trouve pas en effet les extraordinaires sections de la calotte crânienne que provoquera plus tard la hache mérovingienne²⁵¹, il existe en revanche des enfoncements et des fractures qui s'expliquent aisément par l'action d'un coup brutal²⁵².

Les traces d'une infection, à vrai dire indéterminée, subsistent sur certains os: sur un crâne de Braysur-Seine, des séquelles d'ostéite sont nettement visibles²⁵³. Un tibia d'adulte, mis à jour à Saint-Urnel et radiographié, montre une perte de substance nette, en verre de montre dans le périoste²⁵⁴. Les hyperostoses que l'on rencontre assez fréquemment²⁵⁵ ont

²⁵¹ E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, Paris, Picard, 1952, t. II, p. 338-340 et fig. 159, p. 338.

²⁵² Crâne de Suippes (Marne): dépression elliptique sur la partie droite du frontal, résultat d'un coup (J. Le Baron, *op. cit.* n° 228, n° 16). Crâne de Bussy-le-Château (Marne); perte de substance du frontal gauche, blessure par arme (Le Baron, n° 34). Crâne d'Asnières-sur-Seine (Seine): dépression linéaire du frontal, blessure (Le Baron, n° 35). Les deux premiers sont au musée Broca, le troisième au Museum.

J. Le Baron, *op. cit.*, p. 77-80 (tête présentée en 1881 à la Société d'anthropologie par Parrot).

G. Desse et R. Giot, op. cit. (fig.).

J. Le Baron, *op. cit.*, nº 62 (hyperostose de la bosse pariétale gauche sur un crâne de Contrexéville, Vosges). Au Museum nº 75 (trois petites exostoses sur un maxillaire inférieur de la Marne). Au musée Broca, nº 76 (trois exostoses sur un maxillaire supérieur de la Marne). Dr Brulard, « Sépultures gauloises de Nod-sur-Seine (Côte d'Or) » in *Revue préhistorique de l'est de la France*, 1906, p. 166 (Squelette E).

largement alimenté en arguments les protagonistes d'une querelle riche en péripéties.

L'existence des rhumatismes n'est point, quant à elle, mise en question. Il est vraisemblable que les conditions de vie en favorisaient alors, plus encore qu'aujourd'hui, l'apparition et la persistance. On peut se demander à ce propos si, dans bien des cas, les reproductions de membres inférieurs ou de torses sans modification pathologique apparente, offertes en ex-voto aux divinités des sources²⁵⁶, ne sont pas destinées à les supplier ou à les remercier pour la disparition des douleurs. La plupart des sujets étudiés par le Dr Desse présentaient des ostéophytes dont certains touchaient des vertèbres : celles-ci à Saint-Urnel sont souvent en gorge ou en diabolo²⁵⁷. Le cubitus de Châlons, dont nous citions plus haut la fracture sans déplacement, présente également des ostéophytes sur le pourtour des surfaces articulaires de l'extrémité supérieure²⁵⁸. Signalons encore un cas de spondylolyse d'origine non déterminable, une sacralisation de

Par exemple, un *ex-voto* du sanctuaire des sources de la Seine, catalogue de l'exposition du musée Carnavalet, Paris, 1966, n° 102-104, 108-109, 132-134; 138-141, 144, 149 et les représentations analogues d'Essarois, de Luxeuil, d'Alise-Sainte-Reine, d'Halatte.

²⁵⁷ G. Desse et P. Giot, op. cit.

²⁵⁸ Cf. n. 2.

la cinquième vertèbre lombaire et une déhiscence du sacrum²⁵⁹.

Un ex-voto des sources de la Seine nous montre, de façon bien caractérisée, des pieds en valgus avec affaissement, à droite, de la voûte plantaire²⁶⁰. Mais il faut reconnaître que, la plupart du temps, le diagnostic sur les membres sculptés est malaisé et souvent impossible. Parfois aucune lésion anatomique n'est décelable, parfois un renflement suggère un rhumatisme déformant, mais tout aussi bien une fracture avec déplacement ou une tumeur²⁶¹. Les docteurs Bernard et Vassal ont vu des plaies traumatiques du genou²⁶², des déformations dues à la goutte²⁶³, voire une atrophie générale de l'avant-bras²⁶⁴. Dans un cas, un pied paraît réduit à un moignon²⁶⁵. Les jambes dont le pied est tendu sur la pointe²⁶⁶ nous montrent vraisemblablement une position antalgique, dont la cause peut être à chercher soit dans une luxation de la cheville, soit dans un accident musculaire, tel qu'une déchirure du triceps sural. C'est un torticolis

G. Desse et P. Giot, op. cit.

²⁶⁰ *Op. cit.*, n° 143 (inv. n° 4059).

²⁶¹ *Op. cit.*, n° 121 et 125 (inv. n° 78).

²⁶² *Op. cit.*, no 142.

²⁶³ *Op. cit.*, n° 128 (inv. n° 4083).

²⁶⁴ *Op. cit.*, n° 123 (inv. n° 4055).

²⁶⁵ *Op. cit.*, n° 135.

²⁶⁶ *Op. cit.*, n° 136 (inv. n° 160) et n° 137 (inv. n° 59).

enfin que représenterait une petite tête masculine inclinée sur le côté²⁶⁷.

Pathologie abdominale et gastro-entérologie

Les hernies, crurales et plus rarement inguinales, apparaissent fréquemment sur les *ex-voto* de l'Est de la Gaule. Aux sources de la Seine, on en a remarqué, les unes unilatérales, les autres bilatérales, sur les feuilles de bronze découpées en forme de torse masculin²⁶⁸, pacotille sacrée qui devait être vendue en série par un boutiquier du temple. Le sanctuaire d'Essarois a fourni également un torse d'homme en pierre, atteint d'une hernie inguinale droite²⁶⁹.

Les gros ventres, dont nous possédons plusieurs exemplaires, sont d'interprétation difficile. L'un d'eux²⁷⁰ paraît bien représenter une obésité féminine. En revanche, une petite statuette sculptée dans le calcaire en forme de bassin avec abdomen saillant²⁷¹, pourrait figurer une ascite. Deux de ces sculptures en bois de chêne qui proviennent des fouilles de la Seine

²⁶⁷ *Op. cit.*, n° 96 (inv. n° 55-13).

²⁶⁸ *Op. cit.*, nº 113.

On le trouvera figuré dans Émile Thévenot, «Les eaux thermales et les sources guérisseuses en Gaule» in *Archeologia*, nº 10, mai-juin 1966, p. 27, fig. 11.

Op. cit., nº 107.

²⁷¹ *Op. cit.*, n° 112 (inv. n° 4102).

et que l'on a, à plus ou moins juste titre, baptisées « planches anatomiques », en sont peut-être également des expressions stylisées²⁷². Il est évidemment impossible d'affirmer, sur des indices aussi faibles, la réalité de la cirrhose du foie en Gaule. Cependant, l'on admettra qu'il se trouve de fortes présomptions à son existence, si l'on veut bien rapprocher ces données des textes anciens qui ne laissent aucun doute sur les habitudes d'intempérance des Gaulois. « Race avide de vin, recherchant de nombreuses boissons ressemblant au vin, écrivait au IVe siècle de notre ère Ammien Marcellin. Parmi eux, certaines gens du peuple, abrutis par une ivresse perpétuelle... traînent de côté et d'autre. » Cela confirme bien ces mots de Cicéron défendant Fonteius: «Les Gaulois mettront de l'eau dans leur vin. À leur avis, c'était là un poison²⁷³.»

Dès l'époque de César, Diodore de Sicile²⁷⁴ signalait le fait comme bien connu: «Aimant jusqu'à l'excès, dit-il, le vin que les marchands leur apportent sans mélange, ils en boivent si avidement que, devenus ivres, ils tombent dans un profond sommeil ou dans

Op. cit., n° 153 (inv. n° 30) et n° 158 (inv. n° 135).

²⁷³ Ammien Marcellin, XV.

Diodore de Sicile était né au I^{er} siècle avant J.-C. à Argirone, dans le pays dont il porte le nom. Il écrivit en grec une *Bibliothèque historique* en quarante livres, dont certains sont perdus. C'est une vaste fresque de l'histoire du monde qui nous est précieuse à bien des égards.

des transports furieux²⁷⁵. » L'alcoolisme faisait donc des ravages en Gaule sous l'Empire et probablement dès le temps de l'indépendance.

Outre la cirrhose du foie, les habituels troubles digestifs des alcooliques ne devaient donc point leur manquer. Mais il ne nous reste pas de traces certaines d'atteintes gastriques ou intestinales. On a pu toutefois avancer l'hypothèse²⁷⁶ que les représentations anatomiques en bois de chêne des sources de la Seine aient pu servir d'ex-voto pour les organes internes guéris ou à guérir. Les pièces où sont reproduits — d'une façon parfois fort stylisée — l'estomac, les intestins ou le foie, pourraient alors être considérées comme les témoignages de l'existence d'affections gastro-entérologiques à l'époque gallo-romaine.

Maladies vénériennes

Les organes génitaux sont fréquemment représentés parmi les *ex-voto* des sanctuaires de l'eau, tantôt sur un tronc entier, tantôt sur un bassin seulement. Au temple de la forêt d'Halatte, l'intention du sculp-

²⁷⁵ Diodore, V, 26.

E. Thévenot, op. cit. Cf. R. Martin, « Sculptures en bois découvertes aux sources de la Seine » in Revue archéologique de l'est de la France, 1963, pp. 7-35; S. Deyts, Note préliminaire sur les sculptures anatomiques en bois trouvées aux sources de la Seine, ibid., 1965, pp. 245-258.

teur est rendue plus nette par le développement important qui est donné aux parties sexuelles et par le geste du personnage qui les découvre en écartant son vêtement²⁷⁷. Mais parmi ces multiples *ex-voto* de parties sexuelles, il n'y en a guère que deux où l'on ait pu voir une atteinte pathologique. Le premier est un bronze coulé qui représenterait un phimosis²⁷⁸, le fait qu'il semble s'agir d'un enfant incline à y voir un défaut congénital plutôt qu'une affection secondaire à une maladie vénérienne. Le second est constitué par une petite plaque de métal découpée en forme de bassin féminin où une ligne horizontale de papules surmonte le pubis à quelque distance²⁷⁹. Les docteurs Bernard et Vassal ont proposé d'y diagnostiquer les symptômes d'une maladie vénérienne. Il n'y a là rien d'évident et ce peut être aussi bien une dermatose d'une tout autre origine.

En fait, en matière de vénéréologie antique, en Gaule comme ailleurs, le problème principal est celui de la syphilis. Une querelle qui date du XVI^e siècle oppose les tenants de l'origine américaine de la maladie à ceux qui affirment son existence de tout temps en Europe. C'est d'ailleurs le propre de cette

²⁷⁷ C. Vaillat, *op. cit.*, p. 63. Cf. De Caix de Saint-Amour, «Le temple de la forêt d'Halatte» in *Congrès archéologique de France*, 1905, p. 351.

²⁷⁸ Op. cit., n° 113.

²⁷⁹ *Op. cit.*, n° 114.

affection, sans doute en raison du caractère honteux qu'on lui a attribué, de susciter des polémiques interminables au sujet de l'endroit du monde où elle a pu prendre naissance. Les Américains à leur tour affirment que ce sont les Européens qui la leur ont apportée. Les Arabes du Moyen-Orient l'attribuaient chez eux au passage des Croisés, tandis qu'en Occident on vit dans leur retour l'origine du mal.

Au XIX^e siècle, les débuts de l'anthropologie rendirent la dispute plus âpre encore. Le professeur Parrot, notamment, se fit le champion de l'antiquité de la syphilis en Europe et entreprit d'en apporter la preuve au moyen d'ossements pathologiques découverts dans les fouilles. Il s'agissait de développements anormaux de la substance osseuse, à type d'exostoses ou d'hyperostoses, de pertes de substance et de perforations, ainsi que de malformations dentaires constatées sur des squelettes préhistoriques et gaulois²⁸⁰. Aucune de ces altérations ne possédait cependant de caractéristiques suffisamment nettes pour qu'on en rapportât sans conteste possible la cause à la vérole, et Parrot rencontra un contradicteur en la personne d'un médecin allemand, le docteur Ivan Bloch. Celuici niait de façon absolue l'étiologie syphilitique des

²⁸⁰ Parrot, « Les déformations crâniennes causées par la syphilis héréditaire » in *Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès du Havre, 1877; Une maladie préhistorique, *Revue scientifique*, 1882.

ostéites constatées et soutenait entièrement l'origine américaine de la maladie²⁸¹. Il est vrai que Le Baron lui-même, pourtant influencé par Parrot et défendant son opinion, ne reconnaissait dans sa thèse de 1881²⁸² qu'un cas, à ses yeux indiscutable, de syphilis osseuse parmi les squelettes litigieux: le fragment de tibia droit découvert sous le dolmen de Léry (Eure) et actuellement déposé au Museum²⁸³.

Un nouveau cas cependant devait ébranler la thèse de Bloch. En 1907, près du village de Rôda, au nord de Karnak (Haute-Égypte), une tombe fouillée par L. Lortet dans une nécropole préhistorique, ensevelie par les limons anciens du fleuve, livra un crâne isolé de femme, de 20 à 24 ans, dont les deux pariétaux, l'occipital et le frontal étaient atteints d'importan.tes pertes de substance avec plusieurs perforations²⁸⁴. Ce qui était particulier, c'est que certaines de ces ulcérations de l'os avaient un aspect blanc dépoli «tranchant vivement sur la coloration jaunâtre du crâne»,

²

²⁸¹ Ivan Bloch, «La prétendue syphilis préhistorique» in *Bulletin de la société d'anthropologie*, Paris, 1906, p. 202, *Der Ursprung der Syphilis*, Iéna, 1901.

²⁸² J. Le Baron, *op. cit.*, p. 118.

²⁸³ Cet os est marqué par «une hypertrophie considérable de la moitié antérieure de la diaphyse» donnant au bord antérieur «une courbure très marquée à convexité antérieure». Pour plus de détails, cf. J. Le Baron, *op. cit.*, p. 96-9, n° 89.

L. Lortet, Crâne préhistorique syphilitique, Communication faite à l'académie des sciences, le 1^{er} juillet 1907 (C.R.A.S., t. 145, 1907, 2^e sem., p. 25-26).

condition que Bloch exigeait pour parler de syphilis. L'hyperostose des bords manquait, mais ces éléments suffisaient à Lortet pour affirmer la syphilis osseuse sur ce squelette provenant de l'Égypte archaïque, donc de l'Ancien Monde.

Si les arguments archéologiques restent insuffisants, les travaux de Rosenbaum²⁸⁵ et de Buret²⁸⁶, en plein XIX^e siècle, ont apporté en revanche de si nombreuses citations d'auteurs anciens à l'appui de la thèse européenne que la question nous paraît pratiquement résolue dans ce sens. Il nous est impossible de reprendre ici, même en résumé, l'argumentation, ni la riche documentation de ces auteurs²⁸⁷.

Rosenbaum, *Histoire de la syphilis dans l'antiquité*, Bruxelles, N. J. Gregoir, 1847.

Buret, La syphilis à travers les âges (la syphilis aujourd'hui et chez les anciens), Paris, Société-d'édition scientifique, 1890. Parmi les textes principaux évoqués par Buret, énumérons: 1 — en Chine, le *Neï-King* de Hoang-Ti; 2 — au Japon, le Dai-do-rui-shiu-ho (Recueil de formules rangées par classes de la période de Dai-do), ouvrage du IX^e siècle de notre ère. Cf. article de Scheube dans Archiv für pathol. Anatom., mars 1883, ch. XXIV, et Dupouy, La prostitution dans l'Antiquité, Paris, 1887; 3 — chez les Hébreux, *Prov.* V, 3-5, 8-9 et 11; Ecclésiastique, XIX, 3; Nombres, XXV; Isaïe, III, 9, 17 et 24. Deut., XXVIII, 17, 35, 59; 4 — chez les Hindous, Ayour Veda, Nidanast'hana, ch. II, XIII, en particulier V; 5 — chez les Grecs, Hippocrate, Aphorismes, III, 21; Epidémies, III; Galien, Des maladies locales, II, 8; Dioscoride, 81, 134, 151; Mibas, Généralités, IX, 17 et 37; Dion Chrysostome, Discours, XXXIII; Hérodote, Clio, 105; Eubule, «Nannion» in Anthologie Palatine. 6 — à Rome: Celse, De medic., VI, 18; Pline l'Ancien,

Citons toutefois, en raison de sa grande précision et de ses rapports historiques avec notre sujet, un texte de Celse²⁸⁸ que Buret analyse²⁸⁹ en montrant que le médecin d'Auguste connaissait, parmi les chancres génitaux, «ceux qui suppurent (ulcera humida et purulente), et l'autre espèce de chancres, secs, sans suppuration (pura siccaque)»; enfin le chancre phagédénique qui est nommé en toutes lettres (phagedaina). Lorsqu'il est possible de ramener le prépuce en arrière, dit le texte latin, «on découvre des ulcères qui siègent sur la face interne de la peau (prépuce), sur le gland ou sur la verge elle-même; ces ulcères sont naturellement nets et secs, ou humides et purulents »: ...ulcera vel in cutis ulteriore parte, vel in glande ultrave eam in cote reperientur: quæ necesse est, aut pura siccaque sint, aut humida et puruienta. On voit mal ce que pourraient être ces ulcères secs et sans suppuration autres que des chancres syphilitiques. Il en est de même de ces «ulcères des organes génitaux et de l'anus qui ne présentent pas de réaction inflammatoire» dont parle Mibas dans ses Généralités²⁹⁰. À cela on ajoutera, parmi d'autres arguments, l'évocation des douleurs ostéocopes par Galien²⁹¹, la men-

Lettres; Hérodien, Histoire romaine (Commode); Lucrèce, De natura rerum, VI; Martial, VII, épigr. 34).

²⁸⁸ Celse, *De medic.*, VI, 18.

²⁸⁹ Buret, op. cit., p. 183-184.

²⁹⁰ Mibas, Synopseos, IX, 17 et 37.

Galien, De locis affect., II, 80. Professeur de rhétorique et

tion par Dion Chrysostome²⁹² de la voix rauque des pédérastes, conséquence d'une maladie qu'ils doivent à leur vice et qui leur détruit le nez. Le fait est également mentionné d'ailleurs par Martial²⁹³.

De semblables textes, et beaucoup d'autres qui les accompagnent, joints aux découvertes archéologiques, nous paraissent entraîner la conviction d'une antiquité de la vérole dans l'Ancien Monde.

Dans ces conditions, il est bien évident qu'elle se transmettait aussi en Gaule: certaines lésions osseuses qu'écarte farouchement la théorie de l'origine américaine méritent d'être revues sous cette lumière et d'être au moins reconnues douteuses.

Écartons cependant le crâne de Bray-sur-Seine, dont Parrot n'a jamais affirmé vraiment la nature syphilitique des lésions: Manouvrier²⁹⁴, suivi par Raymond²⁹⁵, a bien montré qu'il s'agissait de séquelles de

philosophe grec, Dion Chrysostome, qui était né en Bithynie, au I^{er} siècle de notre ère, voyagea beaucoup à travers le monde méditerranéen. Il mourut à Rome en 117.

Galien, *De locis affect.*, II, 80. Professeur de rhétorique et philosophe grec, Dion Chrysostome, qui était né en Bithynie, au I^{er} siècle de notre ère, voyagea beaucoup à travers le monde méditerranéen. Il mourut à Rome en 117.

²⁹³ Martial, VII, épigr. 34. Le poète Martial était espagnol et vécut au I^{er} siècle de notre ère (40-103).

²⁹⁴ Manouvrier, «La prétendue lésion syphilitique du crâne préhistorique de Bray-sur-Seine» in *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*, 1906, p. 209.

P. Raymond, « Contribution à l'étude des populations néo-

moxa. En ce qui concerne le tibia de Saint-Urnel, le Dr Georges Desse que nous avons consulté à ce sujet a bien voulu nous répondre qu'il confirmait entièrement à l'heure actuelle le diagnostic d'ostéite post-traumatique avec hématome qu'il avait posé en 1952 et qu'il excluait la syphilis²⁹⁶.

En revanche, nous devons considérer comme suspects de syphilis les exostoses remarquées sur les tibias du squelette E de Nod-sur-Seine, aujourd'hui perdu, dont Brulard, son inventeur, écrivait: « Ce sont là, sans conteste, des accidents tertiaires de la syphilis²⁹⁷ », ainsi que les différentes exostoses et hyperostoses que nous avons citées au chapitre des ostéopathies²⁹⁸.

Mentionnons enfin qu'une statuette découverte aux sources de la Seine a donné lieu à des divergences entre ses interprétateurs.

Cet *ex-voto* est ainsi décrit par Madame S. Deyts: « Le visage est ravagé, le nez écrasé, les yeux saillants, les lèvres enflées. Des sillons obliques, partant des ailes du nez, viennent rejoindre des rides qui naissent

lithiques dans le sud-est de la France» in *Revue préhistorique*, 1906, p. 47; «La syphilis préhistorique, in *ibid.*, p. 291.

Lettre personnelle du 2 mars 1967.

²⁹⁷ Brulard, *op. cit.*, p. 166.

²⁹⁸ J. Le Baron, *op. cit.*, n° 62, 75, 76.

aux tempes et découpent singulièrement ainsi les joues en triangle²⁹⁹. »

Le docteur Bernard y voit une lèpre, tandis que le docteur Vassal, qui prend parti pour l'antiquité de la syphilis en Europe, y reconnaît une manifestation tertiaire de cette maladie³⁰⁰. Mais il faut bien avouer que le diagnostic est encore plus délicat sur un tel objet que sur un fragment d'os.

Dermatologie

Il est malaisé d'ailleurs de préciser de quelle époque date l'introduction de la lèpre en Gaule. L'on considérait d'ordinaire, dans l'Antiquité, qu'el.le avait pénétré à Rome assez tardivement et qu'elle provenait d'Égypte où elle existait à l'état endémique. Plutarque³⁰¹ cite l'opinion du médecin Philon, qui vécut au I^{er} siècle avant Jésus-Christ et pour qui cette maladie était d'importation récente, et celle du philosophe Athénodore³⁰² qui en rapportait les débuts au temps

²⁹⁹ *Op. cit.*, nº 97.

Drs Bernard et Vassal, op. cit., p. 332 et nº 1; fig. 100.

L'auteur des *Vies parallèles*, historien et moraliste, était né à Chéronée, en Béotie, et vécut dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.

³⁰² Athénodore de Tarse (ou d'Alexandrie) avait été à Rome le maître du futur empereur Auguste. Il écrivit des ouvrages de géographie et d'histoire dont il ne nous reste que des frag-

CHAPITRE V: LES MALADIES

d'Asclépiade³⁰³, c'est-à-dire dans la première moitié de ce I^{er} siècle³⁰⁴. Pline, affirme, quant à lui, que la lèpre apparut à l'époque de Pompée au I^{er} siècle avant notre ère. Il en donne une description et cite le cas d'un soldat de ce général qui en était atteint. Mais, chose curieuse, il considère que « cette maladie s'est promptement éteinte en Italie³⁰⁵ ». C'est aussi l'opinion de Celse qui commence sa description en nous disant qu'elle est à peu près inconnue en Italie (*ignotus autem pæne in Italia*)³⁰⁶. Or Marcellus Empiricus, au IV^e siècle, la connaît et en parle³⁰⁷.

Avait-elle pénétré en Gaule au moment de l'épidémie première, à l'époque de Pompée, ou bien s'y était-elle infiltrée à bas bruit, alors qu'en Italie même il n'existait que des cas isolés? Marcellus, enfin, en avait-il eu connaissance, alors qu'il séjournait à la cour de Théodose et non pas en Gaule? Cette dernière hypothèse est peu vraisemblable, car trop d'auteurs en ont parlé dans les premiers siècles de notre ère, que ce soient ceux que nous avons cités ou

ments.

³⁰³ Il ne reste que des fragments de l'œuvre médicale importante d'Asclépiade de Bithynie. Né en 124 avant J.-C. à Pruse, rhéteur et médecin, il voyagea et vécut notamment à Athènes et à Rome.

Plutarque, Quest. Conviv., IX, 1, 1-2 (Moralia, 731 A et B).

³⁰⁵ Pline, *Hist. Nat.*, X X, 52 et X XVI, 5.

Celse, De medic., III, 25.

³⁰⁷ Marcellus, De medicam., XIX.

bien encore Lucrèce³⁰⁸, Arétée³⁰⁹ ou Galien³¹⁰, pour que l'Europe en ait été alors totalement indemne. Il est préférable de considérer, avec Jeanselme et Sée que, si la première épidémie fit peu de ravages, une seconde fut plus meurtrière³¹¹. Sans soute la lèpre futelle entretenue ensuite par les rapports constants des populations occidentales avec l'Orient. Selon toute vraisemblance, ce serait donc au début de notre ère qu'apparut en Gaule la maladie — alors appelée *elephantiasis* ou *leontiasis* — qui devait terroriser ce pays jusqu'à sa disparition à l'époque moderne.

Les autres maladies de la peau sont d'une étude difficile en l'absence de tout monument figuré. Même les textes qui concernent l'Empire dans son ensemble ne donnent que des renseignements vagues en des termes souvent peu interprétables. Le Baron, cependant, a pu porter un diagnostic dermatologique à par-

³⁰⁸ Est elephas morbus qui propter flumina Nili Gignitur, Æg yptoque in medii, neque praeterea usquam. Le célèbre poète et philosophe, auteur du *De rerum natura*, vécut, rappelons-le, de 97 à 53 avant J.-C.

Arétée de Cappadoce, *Des signes et des causes des maladies aiguës et chroniques*, II, 13. Médecin grec, probablement installé à Alexandrie, Arétée de Cappadoce nous a laissé un *Traité sur les signes et le traitement des maladies aiguës et chroniques* (I^{er} siècle après Jésus-Christ).

On trouvera la liste de tous les textes antiques concernant la lèpre dans Grüner, *Morborum antiquitates*, Bratislava, 1774.

E. Jeanselme et M. Sée, art. «Lèpre» in *La pratique dermatologique*, Paris, Masson, 1902, p. 2.

tir d'une lésion osseuse, de 16 x 3 cm, à bords festonnés, peu profonde, atteignant une partie du frontal, le pariétal et une petite portion du temporal, sur un crâne découvert dans la Marne, à Dampierre, près de Saint-Etienne-au-Temple³¹². Par analogie avec une perte de substance en tous points analogue qu'il avait observée sur un crâne du Musée Dupuytren³¹³ et dont la maladie causale était connue, il y vit une altération consécutive à un ulcère du cuir chevelu.

Une plaie de la cuisse³¹⁴ est également figurée sur un *ex-voto* d'Essarois portant inscrite une dédicace à Vindonnus. Une lésion érosive avec des bourgeonnements se retrouve sur une autre sculpture de cuisse humaine provenant du Mont-Auxois et vouée à Apollon Moritasgus³¹⁵. Une jambe en bois de chêne, trouvée aux sources de la Seine³¹⁶, est remarquable par le gonflement du mollet contrastant avec l'étroitesse et l'aspect conique du tiers inférieur de la jambe: un semblable tableau évoque un œdème du mollet en relation avec des troubles trophiques et une dermoépidermite en cuirasse du type dermite ocre, frappant la partie inférieure du membre. Il est possible qu'un

³¹² J. Le Baron, *op. cit.*, nº 63.

Musée Dupuytren nº 379 a (d'après Le Baron).

³¹⁴ *Esp.*, IV, 3414; *C.I.L.*, XIII, 5645. Cf. également E. Thévenot, *op. cit.* (n° 250), p. 26-27, fig. 10.

³¹⁵ Esp., 7144; C.I.L., 11240.

³¹⁶ *Op. cit.*, n° 131 (inv. n° 97).

certain nombre de jambes votives³¹⁷ aient été destinées ainsi à remercier les divinités des sources pour la guérison d'un ulcère ou le soulagement de troubles variqueux.

Endocrinologie

Plusieurs goitres se voient sur les sculptures des sources de la Seine³¹⁸. L'un d'eux³¹⁹ s'accompagne même d'une exophtalmie marquée et le diagnostic de maladie de Basedow ne peut manquer d'être évoqué à son sujet.

Sur une tête de femme, mise au jour sur l'emplacement des anciens thermes gallo-romains d'Aix-en-Othe, à la source de la Douée, « la gorge, bien qu'elle présente une excavation profonde, semble avoir porté une grosseur dans laquelle on peut voir, semble-t-il, une tumeur ou un goître³²⁰. »

Telles que celles, par exemple, trouvées à Luxeuil (*Esp.*, VII, 5347), à Essarois (*Esp.*, IV, 3412 sqq.) aux sources de la Seine (*op. cit.*, n° 131 à 150).

³¹⁸ *Op. cit.*, n° 92 et 93 (inv. n° 4191).

³¹⁹ *Op. cit.*, n° 100 (inv. n° 55-14).

³²⁰ Abbé B. Lacroix, « Les thermes gallo-romains d'Aix-en-Othe d'après la collection Rochez-Coudrot » in *Revue archéologique de l'est et du centre-est*, 6, 1955, p. 25-38.

Neuropsychiatrie

Deux petites têtes *ex-voto* en calcaire oolithique seraient à ranger sous cette rubrique, s'il faut en croire les docteurs Bernard et Vassal. L'une³²¹ manifesterait de la «faiblesse mentale», l'autre³²² un cas de «débilité psychique». S'il est vrai que les traits ne reflètent pas une intelligence hors pair, il est aventureux cependant d'accepter de semblables diagnostics.

Bien entendu, cela n'est pas nier l'existence d'oligophrénie, d'imbécillité et d'idiotie chez les anciens Gaulois. L'abus des boissons alcoolisées, dont nous avons déjà parlé, favorisait probablement les atteintes nerveuses, congénitales et acquises, l'épilepsie en particulier. Nous ignorons trop cependant la pathogénie des troubles de l'alcoolisme pour pouvoir en affirmer ou nier les manifestations neurologiques à cette époque, que ce soit à type de *delirium tremens* ou sous forme de polynévrite. Rappelons seulement que le texte d'Ammien Marcellin, que nous avons cité³²³, parle de gens «abrutis par une ivresse continuelle» (*obtusis ebrietate continua sensibus*); cette hébétude des sens ne pouvait pas ne pas engendrer des conséquences neuropathologiques plus graves.

³²¹ *Op. cit.*, n° 94 (inv. n° 4180).

³²² *Op. cit.*, n° 95.

³²³ Cf. supra, *Pathologie abdominale et gastro-entérologie*.

La céphalée, cependant, ne devait pas se manifester uniquement au lendemain de beuveries. La statuette de femme dont la région occipitale est coiffée d'une compresse, probablement imbibée d'eau sacrée³²⁴, laisse à penser que la patiente ainsi figurée souffrait de douleurs fréquentes. Les maux de tête, avec leur étiologie variée, ne devaient pas être une rareté, car Marcellus connaît et cite contre eux maints remèdes, groupés en deux chapitres³²⁵.

Gynécologie

Les figurations d'organes génitaux féminins, strictement normaux le plus souvent, sont assez fréquentes parmi les *ex-voto* des sources³²⁶. Ce sont sans doute des offrandes de remerciements pour guérison, à la suite d'une atteinte vénérienne, gynécologique ou dermatologique de cette région. On trouve aussi des troncs féminins représentés sans aucune anomalie³²⁷, ainsi que des seins sans trace d'affection³²⁸: peut-être ne s'agit-il pas ici de pathologie à proprement parler,

³²⁴ E. Thévenot, *op. cit.*, p. 26, fig. 8.

³²⁵ Marcellus, *De medicam*, ch. I et II.

Par exemple, op. cit., nº 114.

³²⁷ Par exemple, *op. cit.*, n° 105 et 106 (inv. 4057).

Par exemple, *op. cit.*, n° 116, 117, 118 (inv. 4176), 119 (inv. 4188).

mais de prière ou d'actions de grâces pour une lactation abondante.

On peut juger, en effet, de l'importance qu'on accordait jadis à ce problème, alors que l'alimentation artificielle existait à peine et que les nourrices étaient un privilège des riches, par les données abondantes du folklore d'il y a encore cinquante ans. Les pèlerinages étaient alors fréquents à certaines sources considérées comme favorisant l'allaitement. C'est ainsi, par exemple, qu'à Gestel, près de Lorient (Morbihan), une fontaine de ce genre était appelée *mamm al laez*, la mère du lait: l'esprit facétieux des Bretons assurait même qu'un homme ayant, par bravade, bu de son eau, avait subi une poussée de gynécomastie.

Les seins multiples, que l'on rencontre assez souvent dans les sanctuaires de l'eau³²⁹, avaient sans doute une destination analogue. Ici encore une tradition armoricaine peut être rapprochée du fait archéologique: la légende veut en effet que sainte Gwenn, mère des saints Gwénolé, Jacut et Gwennek, fût dotée par Dieu d'une troisième mamelle pour allaiter ensemble ses triplés. Elle est représentée sous ce curieux aspect anatomique dans un certain nombre

Par exemple, *op. cit.*, nº 119 (inv. nº 4188). Madame S. Deyts note à cet endroit: «Ce phénomène de répétition (deux ou trois têtes, quatre seins, six jambes) se rencontre fréquemment dans les sanctuaires de sources» et se demande si l'on voulait par là «attirer davantage l'attention de la divinité».

d'églises de Bretagne³³⁰ et elle est invoquée, bien entendu, par les nourrices. Une telle multiplication des glandes mammaires se retrouve dans le culte éphésien d'Artémis, à un degré plus élevé encore: la déesse était représentée la poitrine couverte de seins. Une statue de ce genre est conservée au Musée Borély, à Marseille, pour avoir été trouvée dans les ruines de la ville grecque.

L'analogie est ici marquée entre croyances celtiques et helléniques et l'on peut imaginer que la Gauloise représentait par ses seins multiples la lactation merveilleuse de ce que nous appellerions une supernourrice; elle en utilisait la symbolique en prière de demande.

Une abondance semblable et qui mérite d'être citée, quoique l'explication soit peut-être différente et en tout cas plus malaisée, se remarque sur les dalles de l'allée couverte de Kergüntuil, en Trégastel (Côtes-du-Nord): trente-six reliefs arrondis, groupés deux à deux, y représenteraient dix-huit paires de seins.

Avec la lactation, la grossesse a certainement été l'un des soucis majeurs des femmes gauloises et a donné lieu à des rites analogues de déprécation. Une stérilité antérieure, la continuation d'une grossesse

Par exemple, la chapelle de Saint-Vennec, près de Landrevarzec (Finistère); celle du château de Lesven, en Plouguin (Finistère); celle de Sainte-Blanche (Gwenn/Blanche), en Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

menacée ont pu conduire une femme à invoquer la déesse Sequana: ce serait la raison d'être de cette feuille de bronze découpée en forme de tronc féminin avec un abdomen saillant, et de cette autre où pointent, sur les aréoles mammaires, les tubercules de Morgagni³³¹.

Pédiatrie

L'enfant né, les soucis ne s'arrêtent pas, bien au contraire: le nourrisson n'a qu'une chance sur trois ou quatre, au moins en certains endroits, de parvenir à l'âge d'homme. En tous lieux, la mortalité infantile était considérable, favorisée par le manque d'hygiène et l'absence de médications efficaces contre les infections de toute sorte. Sur les 225 squelettes découverts à Saint-Urnel, en Plomeur et datant du X^e siècle de notre ère, 25 % seulement appartenaient à des adultes, 25 % avaient de 6 à 20 ans et 50 % avaient moins de 6 ans³³². Un cimetière mérovingien, fouillé à Grigny, a donné des résultats moins sombres, mais encore sévères: sur 27 squelettes, 12 appartiennent à des enfants dont 9 ont moins de 10 ans³³³.

³³¹ *Op. cit.*, nº 105.

G. Desse et P. R. Giot, op. cit.

E. Salin, *op. cit.*, t. II, p. 334. Cf. Dr. G. Durville, *Nos ancêtres se portaient-ils mieux que nous?* Les fouilles dans la nécropole de Grigny (Seine-et-Oise), Paris, s.d.

Sans doute faut-il voir dans cette importante mortalité infantile l'explication des « emmaillotés » offerts en *ex-voto* et retrouvés en abondance sur les lieux de cultes médicaux³³⁴. L'interprétation qui voit s'exprimer là une supplication maternelle pour un nourrisson en danger a été contestée, il est vrai, et l'on a même prétendu qu'il s'agissait de défunts dans leur linceul plutôt que de nouveau-nés dans leurs langes.

Il est difficile de se prononcer à cet égard, mais sans aucun doute les démarches des mères humaines ont dû être nombreuses auprès des Trois Mères salvatrices et du Nourrisson qu'elles tiennent parfois. Le folklore a conservé mille usages destinés à demander l'intercession d'un saint — le plus souvent d'ailleurs de la Vierge Marie — pour le salut d'un enfant menacé, et bon nombre d'entre eux sont encore bien vivaces.

Ophtalmologie

L'abondance des maladies des yeux en Gaule nous est attestée en bien des manières et le développement de l'ophtalmologie paraît avoir été plus grand en cette partie de l'Empire qu'en aucun autre point du monde antique. Les instruments et les remèdes d'oculistes

³³⁴ Par exemple, *op. cit.*, n° 84 (inv. n° 22), 85 (inv. n° 55-1), 86; E. Thévenot, *op. cit.*, fig. 9, p. 27 (Essarois).

ont été découverts en grande quantité sur le territoire français, ainsi que des stèles figurant des interventions sur les yeux. Les données du folklore récent sont également très riches, et bien des sources et des fontaines sont encore réputées de nos jours dans la campagne pour guérir l'ophtalmie.

En outre, des sanctuaires de l'eau, un nombre considérable d'ex-voto nous sont parvenus, qui représentent des yeux. La plupart sont des plaquettes rectangulaires de quelques centimètres de long, de bronze ou plus rarement d'argent, découpées selon des techniques différentes, pour qu'y apparaissent deux veux. Aux sources de la Seine, on les a découvertes en grand nombre, groupées dans un vase en terre cuite où se trouvaient également des monnaies: il s'agirait d'une cachette de l'époque des invasions³³⁵. Au temple de Moritasgus, au Mont-Auxois, où une centaine ont été recueillis, on les jetait dans la source ou dans les piscines d'aval³³⁶. Dans la forêt d'Halatte (Oise), on a mis au jour, selon C. Vaillat, des «yeux gravés sur une sorte de mamelon» et «une tête portant des yeux tuméfiés extraordinaires337 ». À Essarois³³⁸, aux Bolards, on retrouve également des pla-

³³⁵ *Op. cit.*, n° 101; *C.I.L.*, XIII, 2865.

J. Le Gall., *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, A. Fayard, 1963, p. 146.

C. Vaillat, *op. cit*. Cf. De Caix de Saint-Amour, *op. cit.*, p. 351.

³³⁸ E. Thévenot, *op. cit.*, p. 420.

quettes de bronze. Quant aux cachets d'oculistes et de broyeurs d'oculistes, « eux aussi sont fréquents aux abords des eaux saintes » 339, nous dit Émile Thévenot, qui cite Entrains et Grand 40. Un autre type d'ex-voto, plus rare, est constitué par des statuettes représentant des visages aux yeux infectés (« chassie des yeux » de Bernard et Vassal 41) ou même tout à fait aveugles 42.

Quelles maladies avait donc à traiter l'ophtalmologiste? On pense d'abord aux infections de toutes sortes, assez comparables sans doute par leur nature et leur extension à celles que l'on observe de nos jours dans le Nord de l'Afrique. En outre, les indications des collyres portées sur les cachets d'oculistes nous sont une bonne source de renseignements.

Certaines de ces préparations sont utilisées « pour l'éclaircissement de la vue » (ad claritatem), d'autres « contre l'obscurcissement » (ad kaliginem). On trouve signalés les granulations, sans doute séquelles de trachome, les leucomes et les cicatrices. Des symptômes divers, tels que douleurs, larmoiement, sensation de cuisson, écoulement des sécrétions, suppurations, évoquent notamment les conjonctivites et tous les degrés de la purulence. La cataracte, qu'on opé-

³³⁹ E. Thévenot, *op. cit.*, p. 302-304.

³⁴⁰ Loc. cit.

³⁴¹ *Op. cit.*, n° 90 (inv. n° 4677).

³⁴² *Op. cit.*, n° 87 (inv. n° 55-12), 88, 89 et 91.

rait, est mentionnée, ainsi que les tumeurs oculaires (sycosis) et le chalazion. Des atteintes des paupières sont également du ressort de l'ophtalmologiste; il en soigne les rugosités et les fissures, l'érysipèle et diverses maladies cutanées, l'ectropion (*gena retorta*) et les brûlures qui ne sont pas oubliées³⁴³.

C'est là, on le voit, une pathologie qui pour n'être pas toujours très précise, n'en est pas moins riche. L'étude de la thérapeutique nous montrera que les ophtalmologistes gallo-romains savaient, non sans art, faire face à l'importance du mal.

Stomatologie

Si nous ne possédons pas de renseignements concernant les parties molles de la bouche, nous avons en revanche quelques données sur la pathologie osseuse. Le Baron, en effet, étudiant des maxillaires d'époque gauloise, a pu y déceler des exostoses³⁴⁴, des kystes périostiques³⁴⁵, un kyste de Magitot³⁴⁶ et des malformations dentaires³⁴⁷. Avant lui, Parrot décrit,

³⁴³ Ces renseignements très précis sont dus à l'étude qu'a faite, de plus de 200 cachets d'oculistes, Madame Sédille-Dechambre dans sa thèse, *op. cit*.

³⁴⁴ J. Le Baron, *op. cit.*, nº 75 et 76.

³⁴⁵ J. Le Baron, *op. cit.*, nº 82.

³⁴⁶ J. Le Baron, *op. cit.*, n° 84.

³⁴⁷ J. Le Baron, *op. cit.*, n° 86.

sur des squelettes d'époque préceltique, divers types d'atrophie dentaire qu'il qualifiait de cupuliforme, de sulciforme, de cuspidienne ou en hache, et qu'il attribuait à la syphilis. Mais en aucun cas cette étiologie ne peut être affirmée et, à notre connaissance, il n'a jamais été trouvé de dents de Hutchinson en Gaule.

Oto-rhino-laryngologie

Les données dont nous disposons sont ici des plus vagues. Nous avons déjà parlé, à propos de la syphilis et de la lèpre, de la statuette en pierre représentant un visage d'homme au nez écrasé et aux lèvres épaisses³⁴⁸. Il pourrait s'agir après tout d'un simple enfoncement traumatique du cartilage nasal avec tuméfaction des lèvres.

Deux autres *ex-voto* des sources de la Seine posent également un problème de diagnostic. L'un³⁴⁹ est une tête au pharynx perforé et communiquant d'une part avec une ouverture dans l'occipital, d'autre part avec l'oreille droite. Ce curieux personnage nous paraît défier tout diagnostic, et les raisons nous échappent qui ont conduit les docteurs Bernard et Vassal à y

³⁴⁸ *Op. cit.*, nº 97. Cf. supra, Les maladies vénériennes et Dermatologie.

³⁴⁹ *Op. cit.*, nº 92.

voir une surdi-mutité, une otite, une angine ou une pharyngite...

La seconde tête³⁵⁰ présente un conduit auriculaire très élargi. Ce pourrait être évidemment ici une otite, mais une inflammation ou une perforation du tympan ressemblent tout de même assez peu à un agrandissement de l'oreille moyenne. Le fait que l'atteinte soit unilatérale n'apporte rien au diagnostic. Pourquoi ne serait-ce pas une malformation congénitale avec lésions concomitantes de l'oreille interne et hypoacousie, ou bien tout simplement une manière de demander à la déesse, lorsqu'on avait du mal à entendre, de vous « ouvrir » l'ouïe ?

Cancérologie

Une plaque de bronze, à ce sujet, mérite notre attention. C'est l'une de celles découvertes aux sources de la Seine et figurant des seins³⁵¹. Les docteurs Bernard et Vassal voient, dans les inégalités de ceux ici représentés, un cancer du sein gauche. En dépit du doute émis par Mme S. Deyts, cette interprétation paraît vraisemblable, car on voit mal quelle autre affection pourrait provoquer une semblable ulcération de la glande mammaire.

³⁵⁰ Op. cit., nº 98.

³⁵¹ *Op. cit.*, nº 116.

Cardiologie

En quelques domaines de la pathologie, le caractère limité de nos sources ne nous permet pas d'avoir beaucoup de renseignements. En matière de cardiologie notamment, nous ne savons rien. D'ailleurs, même les auteurs grecs et latins disent peu de chose de cette spécialité dont le développement est moderne et tout particulièrement contemporain. Les mots de Marcellus³⁵² sont bien vagues : *cordis dolor*, joint à *corcus* (borborygme), fait plutôt penser au « mal au cœur » populaire plutôt qu'à une atteinte cardiaque véritable. S'agirait-il, par hasard, de l'*angor abdominalis*? Et ces *præcordia*, que signifient-ils? La tradition de la langue latine est bien imprécise là-dessus : dans Celse, en tout cas, ce sont les hypocondres.

Pneumo-phtisiologie

La pneumologie nous a laissé un peu plus de traces. Parmi les données archéologiques, il nous faut signaler que les poumons, en même temps que le cœur, sont fréquemment figurés sur les pièces *ex-voto* en bois de chêne ou en plaques de bronze³⁵³. Mme Simone Deyts

³⁵² Marcellus, De medicam, XXI.

En particulier, la trachée et les poumons sont représentés seuls avec le cœur sur les pièces en bois mentionnées dans

remarque même que la trachée est «l'élément permanent de presque toutes les figurations anatomiques de la Seine³⁵⁴». On admet d'ordinaire que ces sculptures ont été offertes à la divinité guérisseuse pour la guérison d'un des organes internes qu'elles symbolisent.

Marcellus est beaucoup plus loquace sur les poumons que sur le cœur. Il distingue en effet diverses sortes de toux, celle qui survient soudain, celle qui dure longtemps, celle qui est invétérée, la sèche et l'humide. Il connaît la dyspnée, l'hémoptysie, l'expectoration purulente, l'empyème et d'une manière moins précise, la «phtisie» et la «pneumonie³⁵⁵». Une affection pulmonaire chronique, qui pourrait bien être la tuberculose — à moins qu'il ne s'agisse de dilatation des bronches — est mentionnée dans une lettre de Sidoine Apollinaire: «Severiana, notre commune sollicitude, fatiguée d'abord par une longue toux, souffre maintenant d'une fièvre qui va s'aggravant chaque nuit³⁵⁶.»

Maladies du métabolisme et avitaminoses

op. cit., sous les numéros 151 (inv. nº 129), 153 (inv. nº 30), 154 (inv. nº 153), 157 (inv. nº 138), 162 (inv. nº 92), et sur les quatre plaquettes de bronze, nº 165 du même ouvrage.

³⁵⁴ *Op. cit.*, nº 151.

Marcellus, *De medicam*, XVI et XVII.

³⁵⁶ Sidoine Apollinaire, *Lettres*, VI (à Agricola).

Autre groupe d'affections peu faciles à mettre en évidence: les troubles du métabolisme et les avitaminoses. Les docteurs Bernard et Vassal ont vu dans un *ex-voto* des sources de la Seine une atteinte de goutte³⁵⁷. Il est par ailleurs vraisemblable qu'en certaines régions et dans certaines conditions de vie ait existé du rachitisme. À la période mérovingienne, on en a trouvé trace: le docteur Durville en effet, dans son étude sur le cimetière de Grigny, a constaté un retard à la fermeture de la suture métopique et des fontanelles³⁵⁸.

Urologie-néphrologie

Les maladies de l'appareil urinaire n'ont pas laissé beaucoup de restes. Si Marcellus connaît les douleurs des reins, les calculs, la dysurie et la strangurie³⁵⁹, les organes ainsi atteints cependant ne figurent guère sur les *ex-voto* que nous possédons: l'un d'eux comporte, entre autres organes, les deux reins³⁶⁰; un autre, peut-être, un rein solitaire³⁶¹. Ici encore, l'époque mérovingienne est plus riche que les siècles précédents: on a trouvé, en effet, dans le cimetière de Bourgogne, un

³⁵⁷ *Op. cit.*, n° 128 (inv. n° 4083).

³⁵⁸ Dr Durville, *op. cit.*, p. 371.

³⁵⁹ Marcellus, De medicam., XXVI.

³⁶⁰ *Op. cit.*, n° 156.

³⁶¹ *Op. cit.*, nº 158.

squelette masculin qui avait, selon E. Salin, «entre les os du bassin, un calcul ammoniaco-magnésien pesant 52 grammes³⁶²».

Maladies infectieuses

Un mot, pour terminer cette revue de la pathologie, sur les maladies infectieuses. Si nous manquons de documents à leur sujet, nous pouvons cependant penser, en raison de leur nature même et de l'état de la Gaule à cette époque, qu'elles étaient fréquentes. À plusieurs reprises d'ailleurs, nous savons que la peste ravagea l'Empire romain, notamment sous Marc-Aurèle et de 250 à 265³⁶³. Des infections plus communes ne devaient pas manquer de détruire une partie de la population, en particulier les enfants et les vieillards. Ce serait notamment les raisons de l'importante mortalité infantile constatée en Gaule³⁶⁴.

Diagnostic et pronostic

Les méthodes utilisées dans le monde antique pour

E. Salin, *op. cit.*, p. 333-334. Cf. Scheurer et Lablotier, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, Paris-Nancy, 1914.

³⁶³ A. Piganiol, *Histoire de Rome*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949, p. 297, 422 et 423.

³⁶⁴ Cf. supra, Pédiatrie.

établir un diagnostic et prévoir l'évolution d'un mal, comme généralement celles utilisées par les médecines non scientifiques, reposaient à la fois sur des connaissances sémiologiques et sur des procédés magiques, non distingués les uns des autres. Cette confusion a persisté jusqu'à l'époque moderne et il est curieux de voir encore, au XVIe siècle, des érudits comme Peucer classer la sémiologie parmi les arts divinatoires³⁶⁵.

On sait que l'incubation était utilisée en Grèce dans certains lieux sacrés comme Épidaure, à des fins diagnostique et thérapeutique. Le malade, en dormant dans le lieu sacré, après une certaine « mise en condition » par des rites spéciaux, recevait en rêve, du dieu médecin, Apollon ou Asklépios, la connaissance de son mal et le remède à y apporter. Hopf est d'avis que l'incubation fut également pratiquée en Gaule³⁶⁶, mais W. A. Jayne a fait remarquer à ce sujet que s'il est vraisemblable qu'elle le fut par les disciples d'Esculape et de Sérapis, il n'est nullement prouvé en revanche qu'on l'ait pratiquée dans le culte des divinités indigènes³⁶⁷.

_

Gaspard Peucer, Commentarius de præcipuis divinationum generibus, Francfort, 1593. Cf. G. Le Scouëzec, <u>Dictionnaire</u> des arts divinatoires, art. Sémiologie, arbredor.com et in Encyclopédie de la divination, Paris, Tchou, 1965, p. 130-131.

Hopf, Die Heilgötter und Heilstätten des Altertums, p. 52-54.

³⁶⁷ W. A. Jayne, *op. cit.*, p. 509.

Une découverte a cependant permis à Edouard Salin d'affirmer l'existence dans les sanctuaires galloromains d'une pratique analogue à celle des temples grecs. À Grand (Vosges), là où se trouvait l'illustre temple médical de Grannos, ont été mis au jour «un fragment portant l'inscription APO et non loin de là un autre fragment portant l'inscription SOMNO JVSSVS» (invité au sommeil)³⁶⁸. Or il s'agit ici d'un dieu indigène, dans un site de sources bénéfiques, donc d'un culte bien autochtone, et ce fait nouveau infirme l'opinion exprimée par Jayne.

D'ailleurs, des méthodes sinon identiques, du moins voisines étaient en usage en Irlande, au VIIIe siècle de notre ère, où les *fili*, poètes et magiciens en relation avec les druides, avaient recours également aux visions oniriques pour dévoiler les secrets du présent et de l'avenir. Voici comment, d'après le Glossaire de Cormac, Dottin nous décrit cette opération, appelée *imbas forosnai* (illumination autour des mains): « Le *file*, nous dit-il, mâchait un morceau de cochon rouge, de chat ou de chien, il chantait une prière pour l'offrir aux dieux; un jour après, il prononçait une incantation sur ses mains, invoquait les dieux pour avoir un sommeil tranquille et s'endormait les mains sur les joues. On montait la garde autour de lui pour que per-

³⁶⁸ E. Salin, Grand, ville mystérieuse où mille dévots se donnaient rendez-vous, in: Archaeologia, n° 15, mars-avril 1967, p. 68.

sonne ne vînt le troubler. Le sommeil magique durait deux, trois ou neuf jours. Quand le *file* se réveillait, il avait vu en songe ce qu'il avait besoin de savoir³⁶⁹. » Ce procédé divinatoire n'est pas sans rappeler le sommeil magique des sorciers lapons, tel qu'Olaüs Magnus nous l'a décrit³⁷⁰. En revanche, il présente d'assez notables différences avec le rite de l'incubation: dans ce dernier cas, c'est en effet le malade, et non le mage, qui reçoit la révélation, en outre il s'agit d'un sommeil naturel et non d'une torpeur prolongée. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'interprétation des images perçues au cours de l'assoupissement sert à éclairer ce qui est caché.

Nous connaissons encore d'autres mantiques utilisées par les Gaulois, par exemple l'examen du vol des oiseaux³⁷¹ ou de la course d'un lièvre³⁷². Diodore de Sicile nous parle de sacrifices humains réalisés à cette fin par les devins gaulois:

«...ils immolent un homme en le frappant avec un couteau dans la région au-dessus du diaphragme; ils

³⁶⁹ G. Dottin, *L'épopée irlandaise*, Paris, La Renaissance du livre, 1926, p. 14. On trouvera le texte dans Stokes, *Three irish glossaries*, 25; et ce passage, traduit en français dans F. Le Roux, *op. cit.*, p. 85.

Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus*. La traduction du passage est donnée dans G. Le Scouëzec, *op. cit.*, art. Cartomancie, p. 42-43.

Pseudo-Plutarque, *De fluviis*, VI, 4; Diodore, V, 31.

Dion Cassius, LXIII, 6.

prédisent ensuite l'avenir d'après la chute de la victime, d'après les convulsions des membres et l'écoulement du sang; et, fidèles aux traditions antiques, ils ont foi dans ces sacrifices³⁷³». On peut se demander si une observation semblable à des fins diagnostique et pronostique n'était pas faite par les vates ou les druides, lors de sacrifices humains que les grands malades faisaient accomplir, selon César, pour leur guérison³⁷⁴.

Parmi les modes de divination employés par les *fili* irlandais et dont on pourrait peut-être inférer l'usage chez les druides gaulois, il faut encore remarquer, le *Teinm laegda*. « Il fallait, écrit Mme Françoise Le Roux, soit poser des baguettes sur l'objet à élucider, soit, comme Finn, mettre son pouce dans sa bouche au contact d'une dent de sagesse, le mordre, improviser un quatrain et, finalement, offrir un sacrifice aux dieux³⁷⁵. » Cet auteur cite un texte où le roi Finn Mac Cumall, ayant pratiqué cette opération, apprit de cette façon « que la fin de son temps et de sa vie était venue³⁷⁶ ». S'il n'est pas possible d'affirmer que ce rite était connu sur le continent, ce passage a toutefois le mérite de nous montrer, chez un peu.ple celtique,

³⁷³ Diodore, V, 31.

³⁷⁴ César, De bell. gall., VI, 16.

³⁷⁵ F. Le Roux, *op. cit.*, p. 86.

³⁷⁶ Silva Godelica, 1, 91, in F. Le Roux, *loc. cit.*

de langue, de coutumes et de religion très voisins des Gaulois, un procédé simple de pronostic divinatoire.

Dans un autre texte gaélique, on trouve bien exposé ce mélange de sémiologie et de magie que nous évoquions au début de ce chapitre et qui nous paraît imprégner les coutumes médicales des Gaulois comme celles de leurs cousins irlandais. Fingen, le médecin du roi d'Ulster, Conchobar, y est qualifié de médecin-devin: en effet, «il reconnaissait la maladie d'un homme à voir la fumée de sa maison ou à entendre ses soupirs³⁷⁷».

Il nous est impossible toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, de préciser quelle était la part respective de la divination et de l'observation. Nos données sont insuffisantes, nos hypothèses trop fragiles. Et il nous faut nous résoudre à admettre que bien des éléments nous manquent pour nous former une idée exacte, non seulement des moyens utilisés pour discerner la nature et l'évolution des maladies, mais même de leur connaissance théorique. À l'époque romaine, les Gaulois autochtones s'avèrent encore aussi difficiles à connaître qu'un peuple préhistorique. Car, en dépit de l'existence de quelques écrits, finalement peu utilisables, c'est presque de cette façon qu'il faut les considérer.

Windish, *op. cit.*, V, 795. Traduction française dans F. Le Roux, *op. cit.*, p. 41.

Chapitre VI:

L'ART DE GUÉRIR

Les procédés thérapeutiques utilisés par les médecins gaulois se groupent sous quatre rubriques: emploi de substances médicamenteuses d'abord, représentées ici principalement par les plantes et les préparations que l'on en composait; interventions chirurgicales ensuite, dont les plus connues de nous sont la trépanation et l'opération de la cataracte, mais qui devaient être bien plus nombreuses et poser, en dépit d'instruments de qualité et d'une technique bien établie, différents problèmes; cures thermales, dont l'importance était considérable et auxquelles la magie et la religion participaient au moins autant que l'action physicochimique des eaux, thérapeutique magique, enfin, fondamentale en Gaule comme dans toutes les médecines primitives.

Thérapeutique et pharmacologie

Les Gaulois paraissent avoir eu une connaissance assez poussée des plantes et de leurs qualités thérapeutiques. Pline attribue formellement aux druides la connaissance de certaines d'entre elles³⁷⁸, mais bien d'autres figuraient certainement au nombre de leurs remèdes. Il est remarquable en effet que Dioscoride³⁷⁹ et Apulée³⁸⁰ fassent souvent mention dans leurs Herbiers du nom gaulois des simples à côté des termes grecs et latins qui les désignaient. De même, Marcellus Empiricus cite ici et là dans son œuvre leur dénomination celtique. Une telle fréquence ne peut s'expliquer, surtout chez un médecin grec comme Dioscoride ou chez un latin comme le pseudo-Apulée, que par la renommée dont jouissaient l'herboristerie et la pharmacologie gauloises. Les termes spécialisés d'une langue ne sont d'ordinaire cités dans une autre que dans la mesure où la science du peuple qui les a créés fait autorité en la matière.

Mais une question se pose ici: comment déterminer avec certitude que l'usage thérapeutique d'une plante est bien d'origine gauloise? Une telle affirmation est en fait bien difficile, sauf le cas d'une mention expresse dans l'une de nos sources: c'est ce qui

³⁷⁸ Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 95; XXIV, 62, 63.

³⁷⁹ Pedanius Dioscoride, originaire d'Anazarbe en Cilicie, vivait probablement à l'époque de Néron. Son traité de matière médicale, écrit en grec, a fait autorité en Europe jusqu'au XVIII^e siècle.

Le *De nominibus, virtutibus seu medicaminibus herbarum,* attribué à Apulée, l'auteur de la Métamorphose (II^e s. apr. J.-C.), n'est probablement pas de lui. Il est peut-être d'un certain Apuleius Celsus, médecin. Nous désignerons son auteur indifféremment sous le nom d'Apulée ou de pseudo-Apulée.

se produit, par exemple, pour le gui³⁸¹. En revanche, comme les données archéologiques manquent totalement ici et que les textes sont le plus souvent muets à ce sujet, il faut se contenter la plupart du temps de présomptions. Nous admettrons toutefois que, lorsque le nom gaulois d'une plante est cité, seul ou parmi d'autres, celle-ci peut être considérée comme ayant fait partie de la pharmacopée des Gaules.

Plusieurs catégories méritent ainsi d'être distinguées. L'on a d'abord les plantes dont l'emploi thérapeutique est attesté chez les Gaulois, par exemple: le gui, le sélage, le samolus; puis celles dont la dénomination gauloise est citée par les auteurs anciens et appartient indiscutablement au celtique; enfin celles que diverses raisons nous incitent à considérer comme connues des Gaulois, bien que nous n'ayons de ce fait aucune preuve absolue. Restent encore celles dont l'usage thérapeutique a été attribué aux Gaulois, à tort selon nous.

Plantes certainement utilisées par les Gaulois

Absinthe (Artemisia santonica L.; A. Maritima)

Les propriétés vermifuges de l'absinthe étaient bien connues dans l'Antiquité. La région de Saintes

³⁸¹ Op. cit., XVI, 95.

était alors réputée pour l'usage qu'elle faisait d'une variété de cette plante, nommée pour cette raison herba santonica, l'herbe de Saintonge.

Dioscoride connaît l'Absinthion santonicon comme l'une des trois variétés d'armoise et lui attribue, comme à l'armoise marine ou sériphon, la propriété d'être laxative et de tuer les vers tant plathelminthes que némathelminthes³⁸². Pline connaît la variété saintongeaise, mais il en sépare les propriétés de celles du sériphium, auquel il attribue les vertus vermicides³⁸³.

Columelle la conseille en médecine vétérinaire: des boulettes d'herba santonica broyée avec une figue sèche et de l'ers détruisent les vers chez les veaux auxquels on les donne à avaler³⁸⁴. Contre les helminthes parasites de l'homme, Scribonius Largus recommande également une préparation à base d'armoise de Saintes. Quatre à cinq cuillerées d'un mélange de cette plante et de corne de cerf râpée à la lime de bois, doivent être, la veille de l'utilisation, trempées de 137 centilitres (3 cyathes) d'eau de prunes bouillies. On ajoute à cette poudre, écrasée une fois sèche, un peu d'eau avant de l'administrer³⁸⁵.

Marcellus, quant à lui, prescrit la préparation suivante:

Dioscoride, De mat. med., III, 23.

Pline, Hist. Nat., XXVII, 28.

Columelle, De re rustica, VI, 25.

³⁸⁵ Scribonius Largus, Compositiones, 141.

Absinthe de Saintonge sèche brûlée	
Corne de cerf brûlée	aa 46 cl
Graine d'ache écrasée	

à prendre à jeun dans de l'eau chaude, en quantité variable selon l'âge du sujet³⁸⁶.

Ou bien encore:

Acore broyée	
Graine de roquette	q.s.p. 4 cuillerées
Graine de coriandre sèche	
Cardamone Genièvre	82 g
Absinthe de Saintonge	une part
Hysope	164 g
Corne de cerf brûlée	54 g
Dictamne	une part
Fougère sèche	une part

Le tout broyé, tamisé et conservé enfermé, est ensuite constitué en pastilles de la grosseur d'une fève, à prendre dans une figue, fraîche ou sèche, après avoir fait la diète la veille³⁸⁷.

Marcellus utilise encore l'herbe de Saintes contre l'enrouement, dans la composition ci-dessous:

Poivre blanc	27 g
Graine de navet	109 g
Rue verte	<u></u>
Absinthe de Gaule	aa 6,82 g
Benjoin (le meilleur)	

³⁸⁶ Marcellus, *De medic.*, X XVII, 31.

³⁸⁷ *Op. cit.*, XXVII, 35.

Miel (le meilleur) 539 ml

Écraser et mêler. Une cuillerée à soupe à avaler à jeun ou à appliquer localement sur la gorge³⁸⁸.

Si l'efficacité de cette application locale nous paraît douteuse, l'ingestion de semblables préparations à base d'absinthe est d'une activité certaine. Ce traitement des vers fut d'ailleurs utilisé jusqu'à nos jours et la santonine a perpétué à notre époque le vieux nom de l'herba santonica dont on l'extrayait³⁸⁹.

Centaurée

De l'espèce de centaurée surnommée lepton (Erythrea centaurium Pers., selon Littré), Pline nous dit que «les Gaulois la nomment exacon, parce que, prise en breuvage, elle fait évacuer par le bas toutes les substances vénéneuses³⁹⁰». Mais ce qui nous permet de la classer avec certitude parmi les plantes utilisées en Gaule, c'est qu'elle est également citée sur une tablette d'argent découverte à Poitiers et actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

L'inscription qu'elle porte a soulevé d'ailleurs quelques difficultés. On a cru longtemps que ses pre-

³⁸⁸ *Op. cit.*, XV, 86.

Sur l'Artemisia santonica et son histoire thérapeutique, cf. Guillaud, «L'absinthe de Saintonge» in *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XXV, p. 33 sqq., et C. Jullian, *op. cit.*, t. II, p. 260 et p. 273, n. 3; t. V, p. 260, n. 5.

³⁹⁰ Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 31.

mières lignes étaient rédigées en langue celtique, mais d'Arbois de Jubainville a montré qu'il s'agissait de grec mélangé de latin.

Le texte est le suivant:

« Bis gontaurion analabis, bis gontaurion ce analabis, Gontaurios catalages vim, S(cilicet) anima(m), vim s(cilicet) paternam. Asta, magi ars, secuta te, Justina, quem peperit Sarra. »

Si l'on admet que gontaurios représente le grec kentaureion; ce, kai; analabis, analabès; et catalages, catallagès; et si l'on complète le latin comme ci-dessus, on obtient le sens suivant: « Deux fois tu prendras de la centaurée; et deux fois tu prendras de la centaurée. Que la centaurée te donne la force, c'est-à-dire la vie, la force, c'est-à-dire (la force) paternelle. Viens-moi en aide, art magique, en suivant Justine qu'a enfantée Sarra³⁹¹. »

Il semble donc s'agir d'une formule de magie médicale, utilisant à la fois l'activité pharmacologique de la centaurée et la puissance de l'incantation. Ce tonique des voies digestives paraît employé ici plutôt comme tonique de l'activité génitale.

Gui (Viscum album L.)

³⁹¹ D'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique*, t. I, p. 499; Ricochon, *La tablette de Poitiers*, Vienne et Paris, 1901; Dottin, *op. cit.*, p. 101.

Le gui poussé sur le chêne rouvre était un remède universel pour les druides. Ceux-ci le cueillaient le sixième jour de la lune, selon un rite particulier qu'un texte célèbre de Pline nous a conservé³⁹². Le prêtre, vêtu de blanc, le détachait de l'arbre avec une serpe d'or; la plante était reçue dans une saie blanche et la cérémonie s'achevait par le sacrifice de deux taureaux blancs. «On croit, dit Pline, que le gui pris en boisson donne la fécondité à tout animal stérile et qu'il est un remède contre tous les poisons. »

Les qualités exceptionnelles que les druides accordaient au gui n'ont pas été retrouvées par la pharmacologie moderne. Toutefois, au début du XX^e siècle, R. Gaultier a montré qu'il agissait comme hypotenseur³⁹³. Cette propriété permet de lui reconnaître un certain polymorphisme d'action: s'il est inefficace dans l'épilepsie contrairement à ce que l'on a cru longtemps, les troubles provoqués par l'hypertension artérielle sont à la fois assez fréquents, assez nombreux et assez variés — notamment cérébraux, cardiaques, rénaux — pour qu'un hypotenseur pût apparaître autrefois comme une panacée.

Il est vraisemblable toutefois qu'à l'efficacité phar-

³⁹² Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 95.

³⁹³ P. Gaultier, « De l'action physiologique et thérapeutique de l'extrait aqueux de gui » in *Gazette des Hôpitaux*, 1907. Cf. H. Leclerc, *Précis de phytothérapie*, Paris, Masson, 1954, p. 200-202.

macologique du gui, les druides aient ajouté des propriétés magiques. J.-G. Frazer, qui a cité de nombreuses survivances de l'usage superstitieux du gui chez les paysans européens à notre époque, a montré ses relations étroites avec le culte solaire — il s'agit notamment d'une herbe de la Saint-Jean — et son emploi, récemment encore, contre la sorcellerie³⁹⁴. Les pouvoirs qu'on lui reconnaissait étaient certainement en relation avec le caractère étrange de cette plante qui vit sans contact avec le sol et se nourrit de la sève de l'arbre parasité. Elle figure d'ailleurs dans plusieurs mythes européens, celui, germanique, de Balder, et celui, latin, du «Rameau d'Or», que conte Virgile³⁹⁵.

Limæum

Cette drogue, dont la nature n'a pu encore être déterminée de façon certaine, nous est connue par Pline: «Les Gaulois, nous dit-il³⁹⁶, donnent le nom de *limœum* à une plante avec laquelle les chasseurs empoisonnent leurs flèches, préparation qu'ils appellent le poison du cerf. On met dans trois modius (25,92 l.) de salivatum (potion qu'employaient les vétérinaires) autant de cette plante qu'il faut pour

³⁹⁴ J. G. Frazer, *op. cit.*, t. II, p. 66-82 (nombreuses références).

³⁹⁵ Virgile, *Enéide*, VI, 206.

Pline, Hist. Nat., X XVII, 76.

empoisonner une seule flèche; et dans les maladies des bœufs, on leur fait avaler une forte dose de cette préparation. Il faut ensuite les attacher à la crèche jusqu'à ce qu'ils soient purgés, car ordinairement ce remède les rend furieux; s'il survient de la sueur, on leur fait des effusions d'eau froide».

Dottin assimilait le limæum à l'ellébore blanc³⁹⁷, parce qu'un autre texte de Pline³⁹⁸ nous affirme que «les chasseurs gaulois empoisonnent leurs flèches avec de l'ellébore». Mais les symptômes décrits par Pline ne correspondent guère à ceux produits par le Veratrum album et son alcaldide, la vératrine.

La phase d'excitation musculaire est en effet, dans ce dernier cas, suivie par un ralentissement de cette activité et une analgésie; en outre, l'action hypothermisante de cette plante est en contradiction avec les sueurs signalées par le naturaliste latin³⁹⁹.

Pansier a vu dans le limæum, la jusquiame, en raison de la fureur provoquée par la drogue⁴⁰⁰. Mais l'hyosciamine et l'hyoscine, loin de provoquer la sécrétion sudorale, l'inhibent au contraire. La même remarque vaut d'ailleurs pour un autre parasympathicolytique, l'atropine, donc pour la belladone qui la

³⁹⁷ Dottin, op. cit., p. 74 et 203-204.

³⁹⁸ Pline, *Hist. Nat.*, X XV, 25.

³⁹⁹ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 323-325.

Pansier, «La médecine des Gaulois au temps des Druides» in *Janus*, t. XII, 1907.

contient et à laquelle on aurait pu penser. En outre, en ce qui concerne la jusquiame, il convient de signaler que cette plante, selon Dioscoride et Apulée, était appelée en gaulois bilinountia.

Pour Ernault⁴⁰¹, le limæum serait un poison inconnu, différent de l'ellébore. Avant lui, Littré notait déjà dans sa traduction de Pline⁴⁰²: « On ne sait ce qu'est le limæum: des commentateurs ont désigné le Ranunculus thora L., d'autres le Doronicum pardalianches », et il ajoutait: « On ne connaît pas en Gaule de plante assez vénéneuse pour produire les effets indiqués dans ce chapitre. »

Compte tenu de l'action pharmacologique de la belladone et de la jusquiame, il serait préférable de dire qu'on n'y connaît pas de plante susceptible de produire à la fois de la fureur et une sudation. L'ergot de seigle, en effet, auquel on pourrait également songer, est un antisudoral⁴⁰³. C'est dire qu'actuellement, il paraît très difficile d'identifier le limæum.

Samolus

Selon des variantes: Samosus, Famosus.

⁴⁰¹ Ernault, *op. cit.*, p. 119-122.

⁴⁰² Paris, J. J. Dubochet, *Le Chevalier et Cie*, 1850, p. 249, n. 19 du 1. XXVII.

Triau, Action de l'ergot de seigle sur les sécrétions de la peau, Thèse de Paris, 1900. Cf. H. Leclerc, op. cit., p. 338.

Cette plante nous est connue elle aussi par Pline⁴⁰⁴, et il n'est guère facile non plus d'en reconnaître la nature: aussi les interprétations qui ont été données du mot sont-elles diverses. Pour Ernault⁴⁰⁵, c'est la primevère; pour Dottin⁴⁰⁶, le séneçon; pour Littré⁴⁰⁷, le Samolus valerandi L.; pour Grimm et pour Schroder, l'anémone pulsatille ou samiola de Bologne; pour Béjottes, le millepertuis (Hypericum androsæme). On a proposé également le mouron (Anagallis aquatica L.), la véronique (Veronica beccabunga L.) et une sorte de cresson, l'herbe de Sainte-Barbe (Barbara vulgaris L.)⁴⁰⁸

Que nous en dit donc Pline? «Les mêmes druides, écrit-il (qui prescrivent le sélage), ont donné le nom de samolus à une plante qui croît dans les lieux humides. Celle-ci doit être cueillie de la main gauche, à jeun, pour préserver de la maladie les bœufs et les porcs. Celui qui la cueille ne doit pas la regarder, ni la mettre ailleurs que dans l'auge, où on la broie pour que ces animaux puissent l'avaler. » Il s'agit donc, comme le limæum, d'une drogue d'usage vétérinaire:

Pline, Hist. Nat., X XIV, 63.

⁴⁰⁵ Ernault, op. cit., p. 119-122.

⁴⁰⁶ Dottin, op. cit., p. 75.

Dans sa traduction de Pline, op. cit., XXIV, 63.

⁴⁰⁸ Béjottes, *Le livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses* 3134 herbes magiques, Thèse de Bordeaux, 1911, p. 47. Sur ces interprétations diverses, cf. Ernault, *op. cit.* et Pansier, *op. cit.*

nous n'en connaissons aucune indication en médecine humaine.

Sa préférence pour les lieux humides écarte certainement le seneçon et le millepertuis, vraisemblablement la primevère et l'anémone. Cette dernière, en outre, paraît à éliminer en raison de l'effet nocif de l'anémonine, poison bulbaire⁴⁰⁹. Parmi les hypothèses qui nous restent, une seule, celle qui concerne le Samolus valerandi, est étayée par quelques arguments. Cette plante est en effet connue au Pays de Galles sous le nom de symwl et dans certaines provinces de France sous celui de samole⁴¹⁰. Ce serait encore l'identification la plus satisfaisante.

Sélage

Comme le samolus qu'il précède immédiatement dans l'*Histoire Naturelle* de Pline, le selago a fait couler beaucoup d'encre. L'auteur écrit à son sujet: « A la sabine ressemble la plante appelée selago. On la cueille sans l'entremise du fer, avec la main droite passée à cet effet par l'ouverture gauche de la tunique, comme si on voulait faire un larcin; il faut être couvert d'un vêtement blanc, avoir les pieds nus et bien lavés, et avoir préalablement sacrifié avec du pain et du vin.

⁴⁰⁹ Cf. L. Ballon, Contribution à l'étude physiologique et thérapeutique des Anémones, Thèse, Paris, 1904 et H. Leclerc, op. cit. (n° 368), p. 193.

Selon Littré, d'après Ernault, op. cit.

On l'emporte dans une serviette neuve. Les druides gaulois ont prétendu qu'il faut toujours l'avoir sur soi contre les accidents, et que la fumée en est utile pour toutes les maladies d'yeux⁴¹¹. »

Pour Littré, comme pour Wellcome⁴¹², c'est le Lycopodium selago. Pour Nicolas Chorier⁴¹³, c'est la chamæpeuce. Les Bénédictins de Saint-Maur y voyaient une herbe semblable au tamaris⁴¹⁴. On y a reconnu aussi la rue des champs et le Sedium telephium ou joubarbe des vignes⁴¹⁵. Se fondant principalement sur la linguistique, Béjottes, dans sa thèse de pharmacie⁴¹⁶, a identifié le selago et le samolus à deux espèces de millepertuis, le premier à l'Hypericum perforatum L., le second à l'Hypericum androsæme L.

La Villemarqué⁴¹⁷, suivi par Ernault⁴¹⁸, a fait du selago de Pline l'herbe d'or (*aour ieotenn*) des Bretons: «L'herbe d'or, nous dit-il, est une plante médicinale; les paysans bretons en font grand cas, ils pré-

Pline, Hist. nat., X XIVI, 62.

Henry S. Wellcome, *Hen feddeg yaeth kymric*, Burroughs Wellcome and C°, London, s.d., p. 13.

Nicolas Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, Grenoble, Ph. Charvys, 1661, p. 90.

⁴¹⁴ *Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de Saint-Maur, Paris, 1733, t. I, p. 39.

Pansier, op. cit.; Ernault, op. cit., p. 121.

⁴¹⁶ Béjottes, *loc. cit.*

Hersart de la Villemarqué, *Barzaz Breiz*, Paris, Perrin, 1929, p. 76, et p. 112, n. l.

Ernault, op. cit.

tendent qu'elle brille de loin comme de l'or; de là le nom qu'ils lui donnent. Si quelqu'un, par hasard, la foule aux pieds, il s'endort aussitôt et entend la langue des chiens, des loups et des oiseaux. On ne rencontre ce simple que rarement et au petit point du jour: pour le cueillir, il faut être nu-pieds, en chemise, et tracer un cercle à l'entour; il s'arrache et ne se coupe pas. Il n'y a, dit-on, que les saintes gens qui le trouvent. » Cet auteur précise en outre que, selon la tradition bretonne, cette herbe ne peut être touchée par le fer « sans que le ciel se voile et qu'il arrive un grand malheur ».

Cependant, si plaisante que puisse paraître cette identification du sélage, il faut reconnaître d'abord qu'elle n'est fondée sur aucun argument, ensuite qu'elle ne nous avancerait guère, car l'herbe d'or est un mythe et ne correspond, à notre connaissance, à aucune plante réelle.

En fait, Pline, une fois de plus, ne nous donne que de vagues renseignements. La ressemblance avec la sabine — un genévrier méditerranéen — ne nous oriente guère. Quant à ses qualités thérapeutiques, elles échappent à nos conceptions actuelles et ne nous permettent nul diagnostic pharmacologique.

Verveine

Comme les Romains, les Gaulois considéraient la *verbena* comme une herbe sainte. Selon Pline, ils l'em-

ployaient « pour tirer les sorts et prédire l'avenir⁴¹⁹ ». Mais il est difficile de savoir s'il attribue ce qu'il nous dit ensuite de cette plante aux magiciens (magi) en général ou, puisqu'il vient de parler des Gaulois, aux magi gaulois, c'est-à-dire aux druides: «...ils disent que si l'on s'en frotte, on obtient ce qu'on veut, on chasse les fièvres, on se concilie les amitiés, on guérit toute maladie; qu'il faut la cueillir vers le lever du Chien, de manière à n'être vu ni de la lune, ni du soleil et après avoir donné à la terre en expiation des rayons de miel; qu'il faut la circonscrire avec le fer, l'arracher de la main gauche et l'élever en l'air, puis faire sécher à l'ombre, séparément, les feuilles, les tiges et la racine. Ils ajoutent que si on asperge une salle à manger avec de l'eau où elle a trempé, les repas deviennent plus gais. On la pile dans du vin, contre les morsures de serpents.» L'usage de la main gauche que nous avons déjà rencontré dans la cueillette du samolus, attestée comme druidique, pourrait faire penser que c'est bien d'une pratique de même origine qu'il s'agit ici.

Marcellus, qui appelle la verveine par son nom grec de peristereon, ne lui connaît d'autre emploi que les maux d'yeux⁴²⁰. Apulée la recommandait, mâchée à jeun, pour calmer la douleur dentaire⁴²¹.

⁴¹⁹ Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 59.

⁴²⁰ Marcellus, De medic., VII, 28.

⁴²¹ Apulée, *De herb.*, X XIV, 2.

L'importance de la verveine en Gaule peut être soupçonnée par celle qu'elle a gardée jusqu'à nos jours dans les campagnes d'Europe. Dans le Nord de la France, on la nommait encore récemment l'herbe à la double vue et on la considérait comme favorisant l'exaltation, l'extase et le somnanbulisme⁴²². Frazer a cité les rites auxquels elle donnait lieu en Espagne, en Belgique, en Normandie, en Bohême et en Angleterre: le plus souvent il s'agissait d'une protection, soit contre la maladie (la hernie, notamment en Belgique), soit contre la magie⁴²³. En Bretagne, où on l'appelait *louzaouenn ar groaz*, l'herbe de la croix, elle passait pour défendre celui qui la portait contre tout maléfice.

Plantes médicinales au nom indiscutablement gaulois

Achillée (Achillea millefolium L.)

Dioscoride, qui cite entre autres son nom gaulois de beliokandos, l'appliquait, fraîche ou sèche, dans le vinaigre, sur les plaies récentes, comme anti-inflammatoire. Il la donnait en boisson dans l'eau salée aux blessés qui avaient fait une chute grave⁴²⁴. Apulée, qui

⁴²² Pansier, op. cit.

⁴²³ J. G. Frazer, *op. cit.*, t. III p. 55.

Dioscoride, De mat. med., IV, 114.

l'utilise contre les douleurs de dents, sur les blessures par le fer, sur les tumeurs et contre la dysurie, lui connaît deux noms gaulois, *milicandos* et *uigentia*⁴²⁵. Ce dernier terme est à rapprocher de la *ouigneta* ou *vincentia*: pour Dioscoride c'était là le vocable gaulois pour désigner une plante que nous avons du mal à identifier: camomille? pariétaire? marjolaine? ou achillée? Dottin, d'ailleurs, a fortement mis en doute le caractère celtique du mot ouigneta et de ses variantes; il y voit plutôt une expression latine.

Aigremoine (Agrimonia eupatoria L.)

Cette rosacée était connue de Dioscoride qui connaissait également son appellation gauloise de *korna* et en utilisait les feuilles comme anti-inflammatoires^{a 426}. Son efficacité dans cette indication serait attribuable à une gomme qu'elle contient⁴²⁷.

Armoise (Artemisia vulgaris L.)

«L'armoise est une herbe, nous dit Marcellus, qu'on appelle en gaulois *bricumum*», et il ajoute: «Cherchela où elle pousse, et quand tu l'auras trouvée, tu l'arracheras de la main gauche, un matin avant le lever

⁴²⁵ Apulée, *De herb.*, 89.

Dioscoride, De mat. med. II, 177.

⁴²⁷ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 112.

du soleil, et tu t'en ceindras les reins nus⁴²⁸.» Ainsi employée, elle guérissait les douleurs lombaires.

Dioscoride connaît deux espèces d'armoise, l'une à une seule tige, l'autre à plusieurs tiges. De la première, il donne un nom gaulois, ponem, et conseille l'une et l'autre « pour faire venir les règles, le placenta et les fœtus, contre l'obstruction et l'inflammation de l'utérus, pour détruire les calculs et dans l'anurie », en bains de siège, en cataplasmes sur le bas-ventre et, mélangée à de la myrrhe, en application⁴²⁹.

Le pseudo-Apulée⁴³⁰ ne parle que de l'armoise à une seule tige (*monoclonos*) dont le nom gaulois serait *titumen*: elle évite la fatigue des voyages, chasse les démons, écarte les poisons, empêche les maux d'yeux; outre cette action prophylactique, elle calme la douleur des pieds et celle des intestins. Mais de son action emménagogue, pas un mot, et l'on peut bien se demander si le *ponem* de Dioscoride et le *titumen* du pseudo-Apulée sont bien la même plante.

Quoi qu'il en soit, il paraîtrait difficile d'attribuer à la pratique gauloise les indications qu'ils en donnent l'un et l'autre, alors que Marcellus le Gaulois n'en fait pas mention, si l'usage de l'armoise comme abortif ne s'était conservé jusqu'à nos jours dans la campagne française. Henri Leclerc, qui le signale, dit avoir

⁴²⁸ Marcellus, De medic., X XVI, 41.

⁴²⁹ Dioscoride, *De mat. med.*, III, 113.

⁴³⁰ Apulée, *De herb.*, 10.

obtenu des résultats satisfaisants dans l'aménorrhée en prescrivant «l'extrait aqueux qu'on donne sous forme de pilules à la dose de 0,60 à 2 g par jour⁴³¹».

Asaret (Asarum Europeum L.)

Dioscoride en parle⁴³² et cite son nom gaulois de *bacar*. Celui-ci s'est conservé dans le nom vulgaire de cette aristolochiée, le *cabaret*⁴³³. Le médecin grec utilisait la plante comme diurétique, « échauffante », l'employait contre l'ascite et comme emménagogue. À l'époque moderne, on s'en servit, jusqu'à l'introduction en Europe de l'ipéca, comme émétique⁴³⁴. Elle contient en effet de l'asaron dont l'action vomitive a été mise en évidence par Brissemoret et Combes⁴³⁵.

Bardane (Arctium lappa L.)

Cette composée aux larges feuilles était connue des Gaulois qui l'appelaient *betiloten*. Le pseudo-Apulée qui le signale⁴³⁶, la recommande contre la fièvre

⁴³¹ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 226.

Dioscoride, De mat. med., I, 10.

Par transformation métathétique (le b prenant la place du c et vice versa).

⁴³⁴ Baillon, *Dictionnaire de botanique*, Paris, Hachette, 1876, t. I, art. Asarum.

⁴³⁵ A. Brissemoret et R Combes. «Étude pharmacologique de quelques plantes à asarone» in *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1906. cf. H. Leclerc, *op. cit.*, p. 22.

⁴³⁶ Apulée, *De herb.*, 36.

et contre toutes les blessures, en particulier les plaies qui s'infectent. Il est remarquable que cette indication ait été confirmée de nos jours par la découverte dans les feuilles de ce simple d'un principe bactéricide ayant une activité élective sur les germes Gram positif⁴³⁷. Les résultats obtenus par l'application locale de feuilles de bardane dans la furonculose seraient favorisés de surcroît par la présence dans cette plante d'une substance du groupe des vitamines B⁴³⁸ qui diminue la teneur du sang en sucre et de ce fait la prolifération du staphylocoque.

Outre l'usage que les anciens pouvaient faire de la bardane à titre préventif ou curatif sur les blessures accidentelles, on peut également penser qu'ils s'en servaient pour favoriser la cicatrisation sans infection des plaies chirurgicales. Nous aurons donc à ce propos l'occasion de parler à nouveau de ce précieux remède.

On trouvera dans H. Leclerc, *op. cit.*, p. 82-84, les principaux renseignements concernant cette activité antibiotique de la bardane et une bibliographie des travaux sur la question. Signalons notamment l'article de synthèse de Madame M.-Th. Meyer-Oulif, «La bardane, source d'antibiotique» in *Revue de phytothérapie*, oct. 1951.

Piotrowski, «Action hypoglycémiante de l'extrait de bardane», *Société de thérapeutique*, 8 mai 1935. Cf. H. Leclerc, *op. cit.*, p. 187.

Bétoine (Betonica officinalis L.)

Le pseudo-Musa⁴³⁹ qui a précisé les quarante-sept utilisations de la bétoine et composé une prière à cette herbe merveilleuse⁴⁴⁰ tient pour gaulois le mot *vettonica* — d'où dérive notre bétoine — encore que certains italiotes aient employé ce terme. Mais selon Pline⁴⁴¹, pour qui vettonica est une appellation en usage en Gaule, l'origine en serait espagnole. Il faudrait y voir le nom des Vettons, peuple de la Péninsule ibérique.

Plus modéré que le pseudo-Musa, le Naturaliste ne connaît d'autre emploi de la bétoine que les maux d'yeux, les affections de l'estomac, les morsures de serpents et les hémorragies mammaires⁴⁴².

Celse s'en servait également en applications locales sur les morsures de serpents⁴⁴³.

Blutthagio

De cette plante de marécages, Marcellus, qui est le seul à en parler, ne semble pas connaître le nom latin.

Musa, qui vivait au I^{er} siècle av. J.-C., fut le médecin d'Auguste. C'est à tort qu'on lui a attribué l'ouvrage dont il est ici question.

⁴⁴⁰ Anton. Musa, «De herba vettonica» in *Corp. medic. latin.*, t. IV, Leipzig, Teub.ner, 1927.

Pline, Hist. Nat. X XV, 46.

⁴⁴² Op. cit., XXVI, 84.

⁴⁴³ Celse, De medic., V, 27, 10.

« Cette plante, nous dit-il, que l'on appelle *blutthagio* en gaulois et qui pousse dans les endroits humides, tu l'écraseras et tu mêleras son suc, même s'il est peu abondant, à un peu de vinaigre. Tu les passeras ensemble au mortier. Tu filtreras et tu feras tiédir, puis tu instilleras dans les oreilles. » Cela est bon pour éclaircir l'ouïe de ceux qui ont l'oreille dure⁴⁴⁴.

L'absence totale de précisions botaniques et de traduction du mot, l'imprécision et les limites de l'indication thérapeutique interdisent toute tentative d'identification.

Camomille (Matricaria chamomilla)

Cette composée était connue des Gaulois qui l'appelaient *oualoida* et l'employaient peut-être, comme le conseillait Apulée, contre les maux et les douleurs des yeux⁴⁴⁵. Les recherches effectuées par Lecointe au XIX^e siècle et par Leclerc à notre époque ont montré le pouvoir antalgique de la camomille, en infusion concentrée ou en poudre de fleurs⁴⁴⁶.

Chélidoine (Grande) (Chelidonium majus L.)

Les Gaulois nommaient cette papavéracée thona,

⁴⁴⁴ Marcellus, De medicam., IX, 132.

⁴⁴⁵ Apulée, *De herb*. 23.

⁴⁴⁶ H. Leclerc, « Note sur l'action antalgique de la camomille » in *Bulletin de la société de thérapeutique*, 1923; et *op. cit.*, p. 211-212.

selon Dioscoride⁴⁴⁷. «Le suc de cette plante, nous ditil, mêlé à du miel et bouilli dans un récipient de cuivre sur du charbon donne une vue perçante. On extrait aussi, au début de l'été, de la racine, des feuilles et du fruit, un suc qu'on sèche à l'ombre et qu'on reconstitue ensuite. La racine, bue avec de l'anet et du vin blanc, guérit les ictériques. Pétrie avec soin, elle fait cesser les dartres, en application locale avec du vin, ainsi que les maux de dents…»

Les expériences modernes n'ont pas confirmé ces indications. P.-J. Hanzlik, en revanche, a montré que la chélidonine, l'un des alcaloïdes contenus dans la plante, avait une constitution chimique et une action physiologique voisines de celles de la papavérine⁴⁴⁸.

Consoude (Symphitum officinale)

La racine de consoude portait en gaulois de nom de *halus*, selon Marcellus, qui l'utilisait brûlée et écrasée, en potion contre les hémorroïdes⁴⁴⁹. Cette indication paraît avoir été peu fréquente, tant dans le monde ancien où on l'employait comme cicatrisant,

Dioscoride, De mat. med., II, 180.

P. J. Hanzlik, «The pharmacology of chelidonin» in *Journal of American medical association*, Chicago, 1920; «Further observations on the pharmacology of chelidonin» in *Journal of pharmacology and experimental therapeutic*, Baltimore, 1920, cf. H. Leclerc, *op. cit.*, p. 269.

⁴⁴⁹ Marcellus, De medicam., XXXI.

qu'à l'époque moderne où son pouvoir de favoriser l'épithélisation a été reconnu⁴⁵⁰. Aussi peut-on penser qu'il s'agit là d'une recette populaire de la région bordelaise, puisque Marcellus nous dit en avoir recueilli de telles.

Coquelicot (Papaver rhœas)

«On apaise le dégoût de l'estomac, dit Marcellus, par le pavot sylvestre qu'on appelle en gaulois *calocatanos*, broyé et donné en boisson dans du lait de chevreuil⁴⁵¹.»

Dottin a élevé quelques doutes sur l'origine celtique du mot *calocatanos* qu'il croyait grec⁴⁵². Mais rien, à notre avis, ne permet de révoquer l'affirmation de Marcellus, qui parlait probablement les deux langues.

L'action sur l'appareil digestif signalée par le médecin de Bordeaux serait due à la présence d'un alcaloïde, la morphine selon Diéterich, la rhœadine, substance entièrement différente selon Hesse; mais l'effet légèrement narcotique paraît faire l'accord des phytothérapeutes⁴⁵³.

⁴⁵⁰ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 119-121; et « Une panacée médicochirurgicale la Grande Consoude » in *Bulletin de la société d'histoire de la pharmacie*, 1921.

⁴⁵¹ Marcellus, De medicam., XX, 68.

⁴⁵² Dottin, op. cit., p. 67 (1^{re} éd., 1906).

⁴⁵³ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 239-240.

Cotonnière

Appelée en gaulois *gelasonem*, cette plante était utilisée par Dioscoride en boisson dans du vin sec, contre la dysenterie⁴⁵⁴.

Cresson (Nasturtium officinale)

Dottin a nié l'origine latine du mot *berula*. Marcellus écrit cependant⁴⁵⁵: *herbam... quam latine berulam, græce cardaminen vocant...* «la plante... qu'on appelle *berula* en latin, *cardaminè* en grec ». Mais la comparaison du terme avec l'irlandais *birur, bilar*, le gallois *berwr*, le breton *beler* et le français *berle* a amené le grand celtisant à penser qu'il était passé du celtique en latin. Dans ce cas, on pourrait penser également que son usage thérapeutique, en cataplasme contre la goutte, est né en Gaule.

Ellébore

Il existe pour Pline deux espèces d'ellébore, la blanche et la noire, et il ajoute à ce sujet: « D'après la plupart des auteurs, cette différence ne porte que sur la racine⁴⁵⁶. » Littré a vu dans le premier type le Veratrum album et nigrum L. et dans le second l'Helleborus orientalis L. D'après Dioscoride, le *lagonon*

Dioscoride, De mat. med., III, 117.

⁴⁵⁵ Marcellus, *De medicam.*, XXXVI, 51.

⁴⁵⁶ Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 21.

des Gaulois correspond à l'ellébore blanc ou *Veratrum* album des Latins⁴⁵⁷. Le *Veratrum nigrum* (élléborosè-mata) a pour équivalent gaulois le iourbaroum⁴⁵⁸. Ce serait pour Dottin l'ellébore noir. Il semble en fait difficile d'établir des équivalences précises.

Pline a énuméré les indications de ces médicaments miracles dont la vogue n'a guère cessé qu'il y a deux cents ans: l'ellébore noir était prescrit pour la paralysie, la folie, l'hydropisie, la goutte, l'arthritisme, comme laxatif, contre les taies des yeux, les scrofules, les suppurations, les duretés, les fistules, les verrues, les catarrhes du bétail, la gale des quadrupèdes⁴⁵⁹.

Mais l'ellébore blanc « paraît bien plus formidable que le noir » : son emploi va des frissons, des suffocations, des assoupissements inopportuns, des hoquets, des éternuements éternels, des troubles de l'estomac, des vomissements, aux vertiges, à la mélancolie, à la folie, au délire, à l'éléphantiasis blanc, à la lèpre, au tétanos, au tremblement, à la tympanite, aux tics, à la coxalgie, au paludisme, aux vieilles toux, aux gonflements, aux tranchées⁴⁶⁰. L'un et l'autre sont sternutatoires et narcotiques⁴⁶¹.

Dioscoride, De mat. med. IV, 148.

⁴⁵⁸ *Op. cit.* IV, 16.

⁴⁵⁹ Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 22.

⁴⁶⁰ Op. cit. XXV, 23-24.

⁴⁶¹ *Op. cit.* XXV, 21.

Fenouil sauvage (Anethum fæniculum L.)

Les Gaulois appelaient cette ombellifère *sistrameor*, et Dioscoride, qui donne ce nom⁴⁶², usait de ce simple contre l'oligurie, les morsures, l'ictère, les calculs, comme emménagogue, galactagogue et comme «purifiant les femmes qui viennent d'accoucher». Ses indications urologiques s'expliquent par son pouvoir diurétique assez puissant, d'action assez rapide. C'est par ailleurs un excitant général⁴⁶³.

Fougère

«Les racines de cette espèce de fougère qu'est la filicule, qu'on appelle *ratis* en gaulois et qui pousse souvent sur les hêtres, se donnent broyées en potion dans du vin au malade à jeun qui souffre des hanches »⁴⁶⁴.

Ce vocable est indiscutablement celtique; on le retrouve en effet dans le breton *raden*, le gallois *rhedyn* et l'irlandais *raith*⁴⁶⁵.

Germandrée (Teucrium lucidum L.)

C'était l'erinon des Gaulois que Dioscoride employait à des fins diverses, spasmes, «dureté de la

Dioscoride, De mat. med., III, 71.

⁴⁶³ H. Leclerc, op. cit., p. 49 et 162-163.

⁴⁶⁴ Marcellus, De medicam., XXV, 37.

⁴⁶⁵ Dottin, op. cit., p. 65.

rate », dysurie, ascite, aménorrhée et, en applications locales sur les ulcères anciens, les yeux malades⁴⁶⁶.

Glaïeul

Les Gaulois le connaissaient sous le nom de *tau-rouk*. « Il refroidit et resserre, dit Dioscoride; il est donc utile dans les démangeaisons, pour les plaies anciennes et qui s'étendent⁴⁶⁷. »

Hièble (Sambucus ebulus L.)

L'hièble était connue des Gaulois qui l'appelaient doukoné⁴⁶⁸ ou odocos⁴⁶⁹. Le pseudo-Apulée la conseil-lait dans les douleurs de rate, aux hydropiques, contre la morsure de couleuvre et pour évacuer les calculs. Dioscoride distingue le sureau (Sambucus nigra L.) de l'hièble ou sureau-herbe (Sambucus ebulus L.): le premier, nous dit-il, est nommé en gaulois skobiem, le second doukoné. L'un et l'autre ont des qualités semblables. Ils font mal à l'estomac, ils sont réfrigérants et diurétiques; les feuilles, bouillies comme des légumes, ou les tiges tendres purifient l'humeur et la bile. La racine est utilisée en boisson dans du vin contre l'ascite et contre les morsures de vipères; en bains de siège, elle «assouplit l'utérus» et facilite les

Dioscoride, De mat. med., III, 98.

⁴⁶⁷ Op. cit. IV, 99.

Dioscoride, De mat. med., IV, 173.

⁴⁶⁹ Apulée, *De herb.*, 92.

expulsions. Le fruit, également en boisson dans du vin, a les mêmes propriétés, outre celle de noircir les cheveux qui en sont enduits.

Ce dernier emploi est le seul connu de Marcellus, qui se sert quant à lui du suc de la plante totale⁴⁷⁰: peut-être était-ce le seul en usage en Gaule. Mais Dioscoride en connaît encore d'autres indications: les feuilles fraîches et tendres dans de la farine calment les inflammations, les brûlures et les morsures de chiens.

La goutte et les fistules sont améliorées par des applications de la plante mêlée à de la graisse de taureau ou de bouc.

La pharmacologie moderne a d'ailleurs confirmé quelques-uns de ces emplois de l'hièble: c'est en effet un diurétique, comme le sureau⁴⁷¹.

Jusquiame (Hyosciamus niger L.)

Belenountiam (variantes: belenountian, belinoumtian, bellanotem, bellinotem, belinuntiam) serait le nom gaulois de cette plante que les Latins appelaient Apollinaris⁴⁷².

Ce n'est sans doute pas une coïncidence si la plante

⁴⁷⁰ Marcellus, De medicam., VII, 13.

⁴⁷¹ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 66.

Dioscoride, De mat. med., IV, 68.

porte en latin le nom du dieu solaire Apollon et en gaulois celui de Belenos, son équivalent.

Ernault, il est vrai, a pensé que la relation entre Belenos et la *belenoutiam* pouvait être accidentelle, parce qu'en russe la jusquiame se nomme *belena*⁴⁷³. Mais rien n'empêche que les Slaves aient reçu des Celtes le terme pour désigner cette solanée dont l'importance pharmacologique est par ailleurs suffisamment grande pour lui mériter le nom d'un grand dieu.

Le pseudo-Apulée, qui ne lui connaît pas de vocable gaulois, l'emploie contre les blessures en applications locales avec de la vieille axonge sans sel⁴⁷⁴.

Dioscoride en prescrit le premier suc comme celui de la graine desséchée, soit en collyres pour calmer la douleur des yeux, soit contre la diarrhée aiguë, les maux d'oreilles, les affections de l'utérus et, avec de la farine, contre les ophtalmies et toutes les inflammations, en particulier celles des pieds⁴⁷⁵. Mais la connaissance d'une telle plante sous-entend la connaissance de ses effets et les Gaulois n'ignoraient certainement pas le délire hyosciamique et les hallucinations qui peuvent l'accompagner. Une influence semblable sur le système nerveux et le comportement de l'individu sont même des arguments de poids en

Ernault, *op. cit*. Cf. Makaroff, Dictionnaire français-russe, art. Jusquiame.

⁴⁷⁴ Apulée, *De herb.*, 22.

Dioscoride, De mat. med., IV, 68.

faveur du caractère sacré qu'on pouvait attribuer à la jusquiame. Des magiciens comme les druides ont dû l'utiliser, peut-être comme poison, peut-être aussi et surtout dans un dessein religieux, voire divinatoire, comme hallucinogène. Tout cela concorde bien avec le nom de la plante, dérivé de celui du grand dieu solaire.

Lauréole

Dottin voit dans le laurier-nain (*khamaidaphnè*), que les Gaulois appelaient *ousoubem*, la lauréole, mais on y a vu également le fragon. Dioscoride l'utilisait pour les maux de tête, les brûlures d'estomac, comme emménagogue et contre l'anurie⁴⁷⁶. Le pseudo-Apulée la connaît comme *herba camedane*, en gaulois *usuben*, et s'en sert pour stimuler l'intestin⁴⁷⁷.

Lierre (Hedera helix L.)

Les Gaulois le nommaient *souivitis*⁴⁷⁸ et la variété noire était désignée par eux sous le terme de *bolus-serron*. Apulée conseillait celle-ci pour faire évacuer les calculs, calmer les céphalées et les douleurs spléniques, traiter les morsures de taupes, les ulcères, la cacosmie, la surdité, et l'hypoacousie⁴⁷⁹.

⁴⁷⁶ *Op. cit.*, IV, 147.

⁴⁷⁷ Apulée, *De herb.*, 28.

Dioscoride, De mat. med., II, 179.

⁴⁷⁹ Apulée, *De herb.*, 99

De nos jours, les travaux de F. Leuret ont montré l'efficacité de la teinture de lierre dans la coqueluche et l'hypertension. C'est sans doute ce pouvoir hypotenseur qui permettait aux anciens quelques succès dans les maux de tête et les bourdonnements d'oreilles⁴⁸⁰.

Mélisse (Melissa officinalis L.)

Son nom gaulois de *merioitoimorion* est signalé par Dioscoride⁴⁸¹ qui l'applique localement et la donne en boisson dans les piqûres de scorpions, les morsures d'araignées et de chiens, mais la connaît aussi comme emménagogue, antalgique, dans les douleurs dentaires, antidysentérique. Il en fait des cataplasmes contre les rhumatismes, en nettoie les ulcères et l'utilise encore dans quelques autres indications.

Menthe (Mentha viridis L.; Mentha piperata L.)

Dioscoride sait que les Gaulois l'appellent *menta-sone*⁴⁸² et l'on considère d'ordinaire la mentadione, tenue par Apulée pour gauloise⁴⁸³, comme une interpolation de Dioscoride. Apulée en calmait les douleurs

⁴⁸⁰ F. Leuret, «Traitement de la coqueluche par le lierre grimpant» in *Progrès médical*, 10 février 1946; «Les emplois thérapeutiques du lierre» in *La Clinique*, 20 juillet 1947. Cf. H. Leclerc, *op. cit.*, p. 281-283.

Dioscoride, De mat. med., III, 104.

⁴⁸² *Op. cit.*, III, 35.

⁴⁸³ Apulée, *De herb.*, 91.

d'oreilles et en guérissait, à l'en croire, les lépreux. On a reconnu aujourd'hui à ce simple des propriétés stimulantes générales et cependant analgésiantes⁴⁸⁴.

Morelle noire (Solanum nigrum L.)

En Gaule, on la désignait par le mot $skouboulou(m)^{485}$. Dioscoride qui nous l'apprend, connaissait son emploi en dermatologie, contre l'érysipèle et les dartres, mais aussi son action antalgique dans les céphalées, les brûlures d'estomac, les douleurs d'oreilles et son efficacité comme emménagogue.

Cet auteur distingue le *strychnos melas*, notre morelle noire, du *strychnos hypnoticos*, auquel il attribue le pouvoir d'endormir. Les qualités analgésiques et hypnotiques du *Solanum nigrum* ont cependant été utilisées au Moyen Âge et mises en évidence scientifiquement à notre époque. Ajoutons que l'indication dermatologique de la morelle a également été confirmée par Lévy-Franckel et Juster qui ont montré son activité sur la séborrhée, donc sur les différentes dermatoses en relation avec celle-ci⁴⁸⁶.

⁴⁸⁴ H. Leclerc, op. cit., p. 169-170.

Dioscoride, De mat. med. IV, 70.

Lévy-Franckel et Juster, *La solanine en thérapeutique der-matologique*. II^e Congrès de dermatologie et de vénérologie de langue française, Strasbourg, juillet 1923. H. Leclerc, « Histoire et pharmacologie de la morelle » in *Revue de phytothérapie*, mars 1939; et *op. cit.*, p. 310-311.

L'action neurologique de la morelle et sa présence dans nos pays, sa connaissance par les Gaulois, qui nous est attestée par l'existence d'une dénomination celtique, nous conduisent à penser que, de même que d'autres solanées, la jusquiame certainement, la belladone probablement, cette plante faisait partie de l'arsenal magique et thérapeutique des druides.

Mouron des champs (Anagallis arvensis L.)

Appelée en gaulois *sapana*, cette primulacée était employée par Dioscoride notamment comme vulnéraire, anti-inflammatoire, analgésique dans les douleurs dentaires, contre la néphrite, l'hépatite et l'hydropisie⁴⁸⁷. Des variantes du manuscrit ont également rapporté aux Gaulois sa dénomination de *kerker*, mais il semble s'agir d'une erreur de copiste, ce mot étant vraisemblablement attribué par l'auteur aux Daces.

La présence d'un enzyme protéolytique, mis en évidence dans le mouron rouge par Diacconi et Tommasi, expliquerait l'action vulnéraire de ce simple que Leclerc a confirmée⁴⁸⁸.

Dioscoride, De mat. med., II, 178.

⁴⁸⁸ H. Leclerc, «Les vieilles panacées, le mouron rouge» in *Bulletin des sciences pharmacologiques*, juin 1933; et *op. cit.*, p. 261-262.

Nénuphar

« Il est une plante, dit Marcellus⁴⁸⁹, que l'on appelle en grec *nymphée*, en latin *massue d'Hercule*, en gaulois *baditis*; sa racine écrasée et consommée par le vinaigre, si on la donne à un enfant pendant dix jours de suite, en fait d'une manière merveilleuse un eunuque. »

Sans aller si loin, tous les auteurs anciens ont admis le pouvoir anaphrodisiaque du nénuphar. Les modernes l'ont vivement contesté et il ne paraît avoir en définitive qu'une action sédative sur la mœlle⁴⁹⁰.

Plantain (Plantago L.)

Les Gaulois, nous dit Dioscoride⁴⁹¹, le nomment *tarbelothadion* (variante: *tarbelodathion*), que Zeuss interprétait comme *tarvotabation*, langue de taureau⁴⁹². Les Grecs, eux, l'appelaient langue de mouton ou langue de chien.

Le médecin hellène l'utilisait dans de nombreux cas, en particulier sur les ulcères infectés, les dartres, les pustules, les écoulements, la «lèpre» (c'est-à-dire

⁴⁸⁹ Marcellus, *De medicam.*, X X XIII, 63.

⁴⁹⁰ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 295-296. Cf. J. Delphant et J. Balansard, «Recherches pharmacologiques sur le nénuphar blanc» in *Revue de phytothérapie*, juin 1943.

⁴⁹¹ Dioscoride, *De mat. med.* II, 126.

⁴⁹² Zeuss, *Grammatica celtica*, 2^e éd., p. 77.

des dermatoses mal déterminées) et, parmi plusieurs autres indications, contre les hémorragies.

En raison de l'abondance des trois variétés de plantain dans la campagne française et des louanges qu'en ont chantées les anciens, il est vraisemblable qu'on en a fait en Gaule un assez large usage. Les ophtalmologistes connaissaient-ils son efficacité dans la conjonctivite et la blépharite? C'est bien possible dans un pays où, de surcroît, cette spécialité était particulièrement développée.

Quintefeuille (Potentilla reptans L.)

L'Herbarium d'Apulée signale son nom gaulois de *pinpedonum* ou, selon certains manuscrits, de *penpidulum*⁴⁹³. Dans Dioscoride⁴⁹⁴, on trouve les formes *pompaidoula*, *pongaidoula*, *pompedoula*, *pompedoula*. Ce mot, comme le grec *pentaphyllos* et le français *quintefeuille*, signifie «cinq feuilles». En breton, le vocable celtique est encore utilisé sous la forme *louzaouenn ar pemp delienn*, l'herbe des cinq feuilles⁴⁹⁵.

Apulée fait un assez grand usage de la plante: les

⁴⁹³ Apulée, *De herb.*, 2.

⁴⁹⁴ Dioscoride, De mat. med., IV, 42.

⁴⁹⁵ Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire français-celtique ou français-breton*, Guingamp, 1834, t. II, art. Quintefeuille, p. 286. Cet auteur donne également comme nom breton de la quintefeuille le mot *pempes* que Le Gonidec (*Dictionnaire breton-français*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1850, art. Pempiz ou pempez, p. 477) interprète comme *pemp biz*, « cinq doigts ».

maladies ou les traumatismes des articulations, les douleurs abdominales, les affections de la bouche, de la langue et du gosier, les maux de tête, l'épistaxis de moyenne abondance, l'angine, les morsures de serpents, les brûlures, les tumeurs relèvent selon lui de son action bénéfique. Il s'agirait en fait d'un tonique et d'un excitant: son efficacité sur l'état général lui permettait donc d'améliorer bien des symptômes.

Rhodora

On ne sait pas très bien ce qu'est la plante dont Pline⁴⁹⁶ nous dit qu'elle pousse auprès de l'érable « quand il n'est pas marié à la vigne »⁴⁹⁷, et que les Gaulois désignent sous le nom de *rhodora*. Pour Littré⁴⁹⁸, c'est la reine-des-prés (*Spirœa ulmaria L*.). « Cette plante, ajoute le Naturaliste, broyée avec du vieux oing et sans être touchée par le fer, est excellente pour les tumeurs, les ardeurs et les collections : celui qui a été frotté avec ce mélange crache trois fois à sa droite. Le remède est plus efficace encore si l'on s'en fait frotter du côté droit, par trois personnes de trois nations différentes. »

⁴⁹⁶ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 111.

⁴⁹⁷ Pline, *Hist. Nat.*, X XIV, 112.

Littré, traduction de Pline, *op. cit.*, sur Pline, *Hist. Nat.*, X XIV, 112.

Serpentaire

«L'herbe de Proserpine, qu'on appelle en grec *petit dragon (drakontion)* et en gaulois *gigarus*, détruit le polype (du nez), soit qu'on en instille le suc dans les narines, soit qu'on en imprègne un papyrus et qu'on insère celui-ci enroulé dans les narines à l'aide d'une sonde, pour l'en retirer le lende.main⁴⁹⁹.»

Dottin a vu le mot gaulois conservé dans l'italien *gicaro*, pied-de-veau⁵⁰⁰.

Serpolet (Thymus serpyllum L.)

« Que la plante serpolet que les Gaulois appellent *gilarus* soit mâchée longtemps à jeun, puis avalée par celui dont la bouche a senti mauvais⁵⁰¹. »

Le médecin bordelais paraît donc n'avoir connu que les propriétés odoriférantes du serpolet. Il ne parle point de son pouvoir ascaricide.

Sésame

Pline écrit⁵⁰²: «L'irion, semblable au sésame, est appelé par les Grecs *érysimon*; les Gaulois le nomment *vela* (le vélar). Il a beaucoup de branches, les feuilles de la roquette, mais un peu plus étroites, et la graine

⁴⁹⁹ Marcellus, *De medicam*, X, 58.

⁵⁰⁰ Dottin, op. cit., p. 63 (1^{re} éd., 1906).

Marcellus, De medicam., XI, 10.

⁵⁰² Pline, *Hist. Nat.*, X XII, 75.

du cresson. Avec le miel, il est très bon dans la toux et dans les expectorations purulentes. On le donne aussi dans l'ictère, dans les affections des lombes, dans la pleurésie, les tranchées et la maladie céliaque. On en fait un topique pour les parotides et les affections carcinomateuses; avec l'eau ou avec le miel, pour les inflammations des testicules. Il est très avantageux aux enfants. Avec le miel et les figues, on l'emploie dans les affections du siège et les maladies articulaires. En boisson, c'est un bon antidote. On s'en sert dans la dyspnée. Avec du vieux oing, il est bon pour les fistules, mais il ne doit pas entrer dans la cavité.»

Sureau

Selon Dioscoride⁵⁰³, les Gaulois l'appellent *skobiem* (cf. le breton *skavenn*⁵⁰⁴). Pour cet auteur, les propriétés du sureau sont les mêmes que celles de l'hièble, connu en Gaule sous le nom de doukoné⁵⁰⁵.

Trèfle

Contre le vertige, Marcellus utilisait le trèfle dont il nous donne le nom gaulois de *visumarus*, macéré dans l'eau froide: il prescrivait de boire de cette eau

Dioscoride, De mat. med. IV, 173.

Dottin, *op. cit.*, p. 65, fait le rapprochement entre *skobiem* et le breton *skao*. La forme *skavenn* que nous citons est le singulatif du nom collectif *skao*.

⁵⁰⁵ Voir l'article « Hièble » ci-dessus.

pendant dix jours, en prenant soin de changer chaque jour la plante utilisée⁵⁰⁶. Au Moyen Âge, Arnauld de Villeneuve recommandait encore le trèfle contre les maux d'yeux⁵⁰⁷. De nos jours, le trèfle à quatre feuilles a conservé un caractère de plante merveilleuse et porte-bonheur. J.-G. Frazer a montré qu'il s'agissait d'une herbe de la Saint-Jean, d'après des traditions recueillies au Tyrol, dans le Berry, la Saintonge et l'Aunis⁵⁰⁸. Ce simple était donc vraisemblablement en relation avec le culte solaire. Belenos, le dieu gaulois du soleil, était, nous l'avons vu, le Guérisseur par excellence. En outre, l'importance du trèfle dans la thérapeutique et la magie gauloises est peut-être soulignée par son nom même. Si la première moitié du mot en effet reste de signification incertaine, les deux dernières syllabes marus, en revanche, sont interprétables à partir de l'irlandais mar, du gallois mawr, du breton meur, qui tous veulent dire « grand » 509.

Nous sommes ici certainement en présence d'une herbe connue et utilisée, avant les Romains, par les druides, dont la médecine nous a paru d'ailleurs centrée sur le culte solaire⁵¹⁰.

⁵⁰⁶ Marcellus, *De medicam.*, III, 9.

Pansier, op. cit.

J. G. Frazer, op. cit.

Consulter à ce sujet Dottin, *op. cit.*, p. 68 (*visumarus*), 114 (*-maro* –), 118 (*-vesu*–, *visu*–).

⁵¹⁰ Cf. supra, Les grands dieux.

Tussilage (Tussilago farfara L.)

Le nom de cette composée rappelle son ancien usage contre la toux. On la nommait également, nous apprend Marcellus⁵¹¹, *sabot de cheval* en latin et *calliomarcus* en gaulois. Dans ce dernier terme apparaît aussi le cheval, *marcus* (cf. breton *marc'h*, gallois *march*).

Selon le médecin de Bordeaux, il faut récolter la plante un jeudi, en lune descendante, la faire sécher dans une marmite neuve où l'on aura préalablement mis des charbons ardents. L'ouverture en sera soigneusement fermée avec de l'argile qu'un roseau traversera. On pourra aspirer ainsi la fumée du tussilage «jusqu'à ce qu'elle pénètre toutes les artères et l'estomac».

Faisant ainsi fumer le tussilage, Marcellus suivait la pratique antique courante déjà prônée par Galien. Cet usage empirique se fondait sur les qualités expectorantes et adoucissantes du simple qui possède en outre une activité anti-microbienne⁵¹².

Marcellus, De medicam., XVI, 101.

⁵¹² A. Sartory, A. Quevauviller, P. Richard, «L'activité antimicrobienne *in vitro* des phanérogames» in *La revue Scientifique*, oct-déc. 1949, H. Leclerc, «Le tussilage» in *Revue de phytothérapie*, janv. 1951; et *op. cit.*, p. 242-243.

Vernetus

Marcellus parle⁵¹³ d'une plante herbacée, appelée de ce nom gaulois et utilisée sous forme de sue qu'on instille dans les oreilles douloureuses ou sourdes.

Il n'en donne pas d'équivalent grec ou latin et s'il ne la qualifiait d'*herba*, on pourrait penser à l'aulne. Celui-ci s'appelle en effet *verna* en gaulois, *fern* en irlandais, *gwern* en breton et en gallois⁵¹⁴.

Mais il ne peut évidemment s'agir de cet arbuste.

Plantes probablement utilisées en Gaule

Gentiane

Les Grecs l'avaient baptisée aloès de Gaule. Fautil voir là une indication de provenance, tant de la plante que de son emploi thérapeutique? Il est difficile de le dire de façon bien certaine. Entre autres usages, Dioscoride la signale contre les morsures, les ulcères et — ce qui est peut-être un indice supplémentaire de relation avec la Gaule — les inflammations oculaires⁵¹⁵.

⁵¹³ Marcellus, *De medicam.*, IX, 131.

⁵¹⁴ Dottin, op. cit., p. 67.

Dioscoride, De mat. med., III, 3.

Belladone (Atropa belladonna L.)

Aucun auteur ne fait mention du nom gaulois de cette plante, ni de son utilisation dans le pays. Néanmoins, elle y fut certainement connue: alors que d'autres solanées l'étaient⁵¹⁶, il est peu vraisemblable qu'un simple aussi actif et aussi répandu sous le climat tempéré d'Europe ait été ignoré. Les intoxications accidentelles à elles seules ont dû mettre en évidence son terrible pouvoir.

En outre, un fait, jamais noté, nous semble-t-il, doit être signalé. L'étymologie habituellement reçue du mot belladone le fait dériver de l'italien *bella donna*, belle dame. Mais les explications sont variées: pour les uns, ce serait parce que la mydriase provoquée par l'atropine, principe actif de cette plante, embellit les femmes; pour d'autres, parce que les Vénitiennes se servaient du suc de cette herbe pour aviver leur teint; pour d'autres encore, parce qu'elle donne des rêves « peuplés de gracieuses visions de femmes et de jeunes filles⁵¹⁷ ». Toutes ces bonnes raisons nous ont toujours laissé, à vrai dire, un peu sceptique et ressemblent fort aux tentatives d'interprétation étymologique dont bien des mots ont été la victime au cours des temps. En revanche, nous devons remarquer qu'un

⁵¹⁶ Cf. supra, *Thérapeutique et pharmacologie*, art. Jusquiame et Morelle.

⁵¹⁷ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 298, n. l.

dieu gaulois portait le nom de *Beladonis*⁵¹⁸, assimilé à Mars. De Vries traduit hypothétiquement le mot par *le Destructeur*⁵¹⁹. Quoi qu'il en soit, la coïncidence est curieuse. Elle l'est doublement si l'on pense que la jusquiame, autre solanée d'action voisine, tenait son appellation d'un autre dieu, Belenos.

Nous serions donc tenté de croire que non seulement la belladone était employée en Gaule, mais que le vocable français qui la désigne est d'origine gauloise et lui vient d'une divinité destructrice non sans analogie avec le Mars latin. À ce dernier caractère s'appliqueraient parfaitement les effets paralysants et mortels de l'atropine.

Plantes dont l'usage thérapeutique a été attribué à tort aux Gaulois

Bouleau

Pline le connaît bien comme un arbre de Gaule⁵²⁰ et son nom même, *betulla*, est celtique⁵²¹. Mais le Naturaliste n'en rapporte aucune propriété médicinale et nous n'avons pu trouver à quelle source le docteur

⁵¹⁸ Dottin, *op. cit.*, p. 304 et 306.

⁵¹⁹ De Vries, *op. cit.*, p. 65.

Pline, Hist. Nat., XVI, 60.

⁵²¹ Dottin, op. cit., p. 83.

Pansier⁵²² doit de considérer comme gaulois l'usage thérapeutique de la racine de bouleau.

Britannica

Pour Littré, c'était le *Rumex aquaticus*⁵²³. Pansier hésite entre le *Lapathum aquaticum* et la *bistorta*⁵²⁴. Mais en tout état de cause, on peut douter de son origine gauloise. Car si Pline le connaît bien pour ses indications dans les maladies nerveuses, en stomatologie et contre la morsure des serpents, il attribue aux Frisons son introduction dans l'Empire romain⁵²⁵. Son nom pourrait lui faire attribuer une origine bretonne, de l'aveu même de Pline, mais non gauloise.

Chamelea

Pansier a placé cette plante dans la pharmacologie des Gaules⁵²⁶, parce que son suc, selon Pline, était utilisé par les Celtes cisalpins contre les serpents⁵²⁷. Mais rien ne nous dit que ce simple « semblable à l'olivier

Pansier, op. cit.

Littré, traduction de Pline, *op. cit.*, sur Pline, *Hist. Nat.*, X XV, 6.

Pansier, op. cit.

Pline, Hist. Nat., XXV, 26.

Pansier, op. cit.

⁵²⁷ Pline, *Hist. Nat.*, X XV, 38.

sauvage» et qui pousse si bien en Grèce et en Asie⁵²⁸ ait jamais été utilisé en Gaule proprement dite⁵²⁹.

Cytise

Nous n'avons pu déterminer sur la foi de qui Pansier avait admis cet arbuste parmi les drogues de Gaule. Son nom, de surcroît, n'a rien de celtique et Marcellus nous dit même de lui: *latine cytisus dicitur*: «on l'appelle cytise en latin⁵³⁰».

Genévrier

Dioscoride tient *ioupikellous* pour le nom gaulois de cet arbuste⁵³¹. Pour Dottin, ce serait une déformation du latin *juniperus*, donc un mot non celtique d'origine⁵³².

Héliotrope

L'attitude de Dottin — que nous adoptons — est analogue à l'égard d'hæmatites, considéré par le pseudo-Apulée comme gaulois. Ce serait plus vraisemblablement un terme grec⁵³³.

⁵²⁸ *Op. cit.*, XIII, 35.

⁵²⁹ Cf. encore op. cit. XXIV, 82 et Apulée, De herb., 25.

⁵³⁰ Marcellus, *De medicam*, XXV, 11.

Dioscoride, De mat. med., I, 75.

⁵³² Dottin, *op. cit.*, p. 77.

⁵³³ Apulée, *De herb.*, 49, Cf. Dottin, *op. cit.*, p. 76.

Iris des marais

Ici encore le *piperapium* gaulois du pseudo-Apulée⁵³⁴ viendrait tout droit d'un *piperacium* latin⁵³⁵.

Pastel

«On donne dans la Gaule, dit Pline⁵³⁶, le nom de *glastum* (*guède*, *Isatis tinctoria L*.) à une plante semblable au plantain: les femmes et les filles des Bretons s'en teignent le corps et, noires comme des Éthiopiennes, paraissent nues dans certaines cérémonies religieuses. » Pour Littré, cette plante serait l'*Isatis tinctoria* dont Pline parle ailleurs⁵³⁷ et dont «les feuilles pilées avec de la polenta sont bonnes pour les blessures⁵³⁸».

Pervenche

Le mot *laurio* donné comme celtique par Pline Valérien⁵³⁹ est sans doute, selon Dottin, d'origine latine⁵⁴⁰.

⁵³⁴ Apulée, *De herb.*, 9.

⁵³⁵ Dottin, op. cit., p. 77.

Pline, Hist. Nat., X XV, 2.

⁵³⁷ Op. cit., XX, 25.

Littré, traduction de Pline, *op. cit.*, t. II, p. 41, n. 10 du ch. XX.

Pline Valérien, De remed, I, 33.

⁵⁴⁰ Dottin, op. cit., p. 78.

Primevère

Elle est citée par Pansier⁵⁴¹, probablement parce qu'elle figure au nombre des plantes sacrées des Bretons. Ernault déjà avait essayé de l'assimiler au samolus, mais cela paraît peu probable⁵⁴².

Satyrion orchidée

Le pseudo-Apulée⁵⁴³ voit son nom gaulois dans le mot *ura*. Dottin y reconnaît plutôt le grec *oura* (queue d'animal, d'où: verge)⁵⁴⁴. Cette interprétation moderne paraît d'autant plus vraisemblable que le pseudo-Apulée l'appelle en latin *herba priapiscus* et l'emploie «si quis ad mulierem non potuerit», autrement dit dans les cas d'impuissance.

Comment ces plantes étaient-elles utilisées? Nous avons vu, chemin faisant, quelques exemples de la manière dont on les prescrivait. Rappelons notamment les préparations antihelminthiques à base d'absinthe de Saintonge et les inhalations de tussilage. L'ouvrage de Marcellus de Bordeaux nous fait connaître un très grand nombre de ces médications où sont mêlés des ingrédients fort différents. Sa pharmacopée, d'ailleurs, ne se limite pas à des simples, mais

Pansier, op. cit.

⁵⁴² Ernault, op. cit.

⁵⁴³ Apulée, *De herb*. 15.

⁵⁴⁴ Dottin, op. cit., p. 76.

des éléments minéraux y figurent également ainsi que des produits d'origine animale, telle la corne de cerf râpée. Mais il nous est malheureusement impossible ici de faire le départ, comme nous l'avons tenté pour les plantes, entre médicaments étrangers et remèdes gaulois. En aucun cas, en effet, Marcellus ne mentionne de terme celtique à ce propos.

Le *De medicam*entis, comme son nom l'indique, est un ouvrage de thérapeutique. Classées par indications, on y trouve donc un nombre considérable de ces ordonnances: certaines se fondent sur des produits incontestablement actifs, d'autres relèvent de la magie. Voici quelques exemples de ces compositions:

Remède contre la toux (quelle qu'elle soit)⁵⁴⁵

Graine de persil	4,54 g (4 scripules)	
Jusquiame	2,27 g (2 scripules)	
Aneth	4,54 g (4 scripules)	
Opium	2,27 g (2 scripules)	
Miel q.s.p. réunir et lier les espèces susdites		
réduites en poudre.		

L'efficacité d'une telle prescription est indiscutable. On y trouve en effet un diurétique, la graine de persil, d'où on extrait aujourd'hui l'apiol⁵⁴⁶; un para-

⁵⁴⁵ Marcellus, *De medicam*, XVI, 54.

⁵⁴⁶ P. Hazard, *Précis de thérapeutique et de pharmacologie*, 9^e éd., Paris, Masson, 1950, p. 951.

sympatholytique d'action notamment bronchique, la jusquiame, qui agit par ses trois alcaloïdes, l'atropine, l'hyosciamine et la scopolamine, un antitussif et analgésique d'action centrale, l'opium, dont la valeur ici est due principalement à la morphine et à la codéine; enfin de l'aneth, d'effet incertain, mais qui fut jadis utilisé contre le vomissement⁵⁴⁷.

Pilules purgatives⁵⁴⁸

Scammonée	27,25 g (1 once)
Aloès hépatique	54,50 g (2 onces)
Palmier	6,82 g (6 scripules)
Euphorbe	3,41 g (3 scripules)

Réduire le tout en poudre, le mêler à du suc de chou sauvage et en faire des pilules à avaler après le repas ou le matin à jeun.

Nous ne connaissons ni la nature exacte du palmier utilisé (bidella), ni ses propriétés. En revanche, la résine extraite de la racine de scammonée et l'aloès sont des purgatifs drastiques; quant à la résine d'euphorbe, c'est un vésiculant provoquant donc une congestion de la muqueuse avec exsudation.

Baillon, op. cit., art. Aneth.; Leclerc, op. cit., p. 163.

Marcellus, De medicam, XXX, 50.

Contre la «maladie articulaire⁵⁴⁹»

Poivre
Genièvre

Fenouil

Miel

A grains

13,62 g (1/2 once)

46 ml (1 cyathe)

Broyés et mêlés en potion dans du vin. Donner à boire dans un bain chaud.

La présence de deux diurétiques, le genièvre et le fenouil, dans cette potion laisse à penser que la maladie articulaire en question devait être une hydarthrose. Mais de toute façon, le poivre ne se comprend guère ici.

«Pour être prêt, lorsqu'on le désire, aux plaisirs de l'amour⁵⁵⁰»

Laisser dans le vinaigre trois ou quatre jours, jusqu'à putréfaction, quatre lézards qu'on écrasera ensuite dans un mortier, puis ajouter au produit obtenu:

⁵⁴⁹ *Op. cit.*, XX XV, 11.

⁵⁵⁰ *Op. cit.*, XXXIII, 8.

Galbanum (Polylophium?)551	10,23 g (9 scripules)
Aurone (armoise) Extrait de castor Soufre vif Résine de térébinthe Safran	aa 13,64 g (12 scripules)
Suc de roquette Suc de menthe verte Staphisaigre Iris d'Illyrie Alun fragmenté	aa 6, 82 g (6 scripules)
Myrrhe Jusquiame sèche	aa 3,41 g (3 scripules)

Broyer chaque élément séparément, mêler, broyer de nouveau. De la préparation, faire un emplâtre que l'on appliquera sur le gros orteil du pied droit lorsqu'on voudra s'adonner à l'amour, et qu'on transportera au gros orteil du pied gauche lorsqu'on voudra en cesser les plaisirs.

Il nous est difficile de reconnaître aujourd'hui une quelconque action aphrodisiaque à ce procédé. En pareille matière, néanmoins, la suggestion est puissante et rien ne dit que ce placebo n'ait mis quelques victoires à son actif.

On pourrait citer beaucoup d'autres compositions

Baillon, *op. cit.*, art. Galbanum.

de Marcellus. Il est tout de même remarquable que bon nombre d'entre elles reposent sur des propriétés pharmacologiques éprouvées de végétaux ou de minéraux, les combinant parfois de façon assez savante quoiqu'empirique. On n'aura pas manqué de noter la polyvalence effective du remède « contre n'importe quelle toux»: en effet, on y trouve deux antitussifs combinés, l'un d'action centrale, l'autre d'effet périphérique, et un diurétique qui lutte contre une éventuelle origine cardiovasculaire de la toux.

Un autre type de préparations est constitué par les collyres. Ceux-ci nous sont connus de plusieurs manières: d'abord par les cachets qui servaient à les estampiller et dont un grand nombre, près de 150, nous l'avons dit⁵⁵², ont été recueillis sur le sol français; ensuite par Marcellus qui leur consacre son chapitre VIII; enfin par la découverte archéologique de quelques-uns d'entre eux, desséchés. Le docteur Dollfus et Mme Sédille-Dechambre ont étudié attentivement ces données et sont arrivés à des conclusions que nous allons rapporter⁵⁵³.

⁵⁵² Cf. supra, Collège de médecins et écoles régionales.

⁵⁵³ Il s'agit principalement de la thèse de Madame Sédille-Dechambre, op. cit., et des articles du docteur Dollfus: «Les instruments d'ophtalmologie chez les Gallo-romains» in Archives d'ophtalmologie, Paris, nº 6, septembre 1958, p. 633-7207 et: «L'étonnante instrumentation des ophtalmologistes gallo-romains » in Archaeologia, nº 10, juin 1966, p. 16-19; ainsi que Bulletin de la Société nationale des antiquaires de

Il s'agissait de «pâtes ayant, au moment de la fabrication, la consistance de la pâte à modeler. Cette pâte est façonnée en bâtonnets de 5 à 6 cm de long, rétrécis aux extrémités ayant l'aspect d'une queue-de-rat. Ils portent en relief des inscriptions relatives à leur nature, produites par les cachets⁵⁵⁴». Les uns sont à base de plantes: safran, sucs divers, plantes aromatiques, lierre, chélidoine, encens, baume de Judée, rose, myrrhe, buis, verveine, nard. D'autres sont principalement constitués de sels métalliques, cuivreux en particulier, ou de scories de métaux. On en trouve également dans la composition desquels entrent des pierres précieuses (ambre, améthyste, or, agate, béryl), ou même une terre spéciale, dite terre de Samos.

Le collyre *Dicentetum* comprend du vert-de-gris, du «misy» (sel de cuivre?), du suc de pavot et de la gomme. Le *Dioxsus* réunit cadmium, oxyde de cuivre, hématite, myrrhe et gomme. Un cachet découvert à Arles⁵⁵⁵ mentionne une préparation dite *armation*. S'agit-il de celle que signale Galien sous ce nom ou du collyre *Harma* cité par Marcellus? Ce dernier se prescrivait de la façon suivante:

France (séance du 29 mai 1963).

⁵⁵⁴ Sédille-Dechambre, *op. cit*.

Op. cit., p. 8; Esp., nº 12; C.I.L., XII, 5691, 3; Héron de Villefosse, Bulletin des Antiquaires de France, 1879, p. 87.

Cuivre brûlé Écorce d'arbre à encens Ammoniaque par gouttes Gomme

aa 4 deniers

À écraser dans de l'eau de pluie⁵⁵⁶.

Certains fragments de collyres, parvenus jusqu'à nous, ont été analysés. Le premier, découvert dans la tombe de G. Firmus Severus, le fut en 1854 par un pharmacien de Reims, Duquenelle. Il contenait de la matière organique, de la silice, du peroxyde de fer, de l'oxyde noir de cuivre, de l'oxyde de plomb et du carbonate de calcium. Le même fragment fut examiné en 1956 par le professeur Charonnat qui confirma les résultats de Duquenelle.

En 1941, en Allemagne, un travail analogue fut fait sur deux collyres de Mayen (Eifel) et un de Cologne. Ils montrèrent, le premier une quantité importante de fer et de calcium, des traces de mercure, de chlore, de sels de phosphore, de silice et de soufre; le second, un peu de fer, des traces d'aluminium, de plomb, de sels de phosphore et des quantités importantes de mercure et de soufre; le troisième enfin contenait, outre des sulfates, du calcium, du potassium et des métaux, aluminium, fer et plomb, diverses matières grasses, des soies de porc et du pollen de fleurs d'arnica.

Ces données diverses nous permettent de conclure

⁵⁵⁶ Marcellus, *De medicam*, VIII, 118.

que l'art de prescrire était fort développé en Gaule et qu'un nombre assez considérable de médicaments était à la disposition des praticiens, tant généralistes que spécialistes. Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer quelle part les Grecs ont prise dans l'élaboration de cette science et ce que les Gaulois et les pré-Indo-Européens en possédaient avant la venue des Hellènes. Mais ce qui nous paraît incontestable, c'est, dans la suite des temps, le goût particulier des Celtes pour les préparations compliquées, utilisées à des fins magiques ou médicales. Leur littérature et celle sur laquelle leur influence s'est fortement exercée sont pleines de ces breuvages mystérieux qui guérissent ou modifient profondément le comportement humain.

Tout le monde connaît le philtre qui causa l'amour de Tristan et d'Yseult. Dans le même roman, une liqueur permet au héros, s'il s'en enduit le visage, de transformer l'apparence de ses traits au point de devenir méconnaissable⁵⁵⁷. Dans l'épopée irlandaise, nous trouvons mention, à plusieurs reprises, de plantes médicinales⁵⁵⁸. Un curieux breuvage d'oubli y

⁵⁵⁷ Cf. Francisque Michel, *Tristan, recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures*, Paris, Techener, 1835; ainsi que l'édition W. Golther de Gottfried de Strasbourg, Berlin-Stuttgart, 1878.

⁵⁵⁸ Cf. notamment «*La Bataille de Mag Tured*», p. 33 à 35 et 126 (passages cités et traduits in Françoise Le Roux, *op. cit.*, p. 64 et 66).

est donné au héros Cuchulainn pour lui faire perdre le souvenir de son amie Fand, tandis qu'un breuvage d'oubli de la jalousie est bu par Emer, sa femme⁵⁵⁹. Les chaudrons de sorcières et leurs extraordinaires mixtures ont fait trembler les campagnes de France et des divers pays celtiques.

Cet ensemble de faits, ainsi que la connaissance attestée des plantes par les druides⁵⁶⁰, nous incline donc à penser que la pharmacologie gauloise, même si l'on admet des apports grecs, avait, indépendamment de ceux-ci et par elle-même, connu un développement important. Nous aurons à nous en souvenir quand nous traiterons de l'apport de la Gaule à la médecine universelle et des relations qui existèrent entre l'hellénisme et les Celtes.

Thérapeutique chirurgicale

La chirurgie, d'une façon générale, s'est pratiquée fort anciennement et, dès la préhistoire, nous avons la preuve de son existence en Gaule. Nous avons vu, en effet⁵⁶¹, qu'à la période néolithique, l'on savait

⁵⁵⁹ «La maladie de Cuchulainn» in *Ogam*, X, p. 310 et Fr. Le Roux, *op. cit.*,

⁵⁶⁰ Cf. supra, Thérapeutique et pharmacologie, art. Gui, Samolus, Sélage.

⁵⁶¹ Cf. supra, La médecine préhistorique en Gaule.

trépaner, provoquer des déformations crâniennes et réduire des fractures. Cette chirurgie osseuse est la seule dont nous puissions affirmer la mise en œuvre, tant à l'époque celtique qu'aux âges pré-Indo-Européens, parce qu'elle est la seule qui nous ait laissé des traces. Mais il est vraisemblable que la traumatologie en général était assez bien connue, qu'elle concernât les parties molles ou le squelette; les accidents et les plaies de guerre ont fait certainement de cette partie de la médecine, la plus anciennement exercée.

Les découvertes archéologiques et diverses sources permettent, dans leur état actuel, d'examiner tour à tour trois ordres de faits en matière de chirurgie: d'abord les instruments chirurgicaux, puis les interventions les plus couramment effectuées, enfin les problèmes posés par toute opération et les solutions qu'on y apportait.

Instruments de chirurgie

Nous ne possédons malheureusement pas de matériel antérieur à la conquête. De même que pour les cachets d'oculistes, c'est de l'occupation romaine que date, dans son ensemble, celui que les fouilles ont mis au jour sur le territoire gaulois. Cela résulte sans aucun doute de la destruction du métal plus ancien et des limites de la recherche archéologique en France.

Si, comme nous l'avons dit, bien avant César, les médecins grecs exerçaient leur art en Gaule et se trouvaient même employés par certaines villes comme salariés publics⁵⁶², ils se servaient indiscutablement des instruments en usage dans leur pays d'origine. À supposer que les autochtones n'aient utilisé primitivement qu'un matériel restreint, ils ont dû très rapidement adopter celui des nouveaux venus. Il faut en outre considérer que les néolithiques possédaient le trépan, puisqu'ils trépanaient, et le scalpel, indispensable à toute incision de la peau. À ces outils de pierre durent succéder, avec l'apparition du métal, d'autres en cuivre ou en bronze, peut-être en fer.

Au I^{er} siècle de notre ère, Celse, dans son Traité de médecine, cite trente instruments différents, parmi lesquels on remarque, outre le scalpel et le trépan, la tarière, le forceps, les sondes, les canules, les cautères, la petite scie, l'aiguille à ponction d'ascite, les curettes, les crochets. Il n'y a aucune raison de penser que l'un quelconque d'entre eux n'était pas en usage en Gaule.

Différents musées de France, d'ailleurs, en conservent, qui furent découverts sur des sites gallo-romains.

En 1865 notamment, des fouilles effectuées entre Fontneuve et Albias, près de l'Aveyron, sur l'empla-

⁵⁶² Cf. supra, Les médecins grecs et gallo-romains.

cement de la ville disparue de Cosa, permirent d'en trouver plusieurs⁵⁶³. Les stylets, dont les extrémités montrent une grande variété de formes, et les spatules, à curette et à olive, en constituent la plus grande partie. À les examiner, on ne peut manquer d'être surpris par leur élégance et leur qualité technique. Rien, si ce n'est la nature du métal — la plupart sont en bronze — ne les distingue d'instruments modernes. Le Musée de Cluny possède également un stylet découvert à Fontaine-sur-Dun et un scalpel qui provient d'Auvenay.

Les trousses d'oculistes, étudiées exhaustivement par le docteur Doilfus⁵⁶⁴, nous ont également apporté un certain nombre d'instruments gaulois. Si la tombe de C. Montus Juvenis, à Bonn (Allemagne), n'en contenait pas, en revanche toutes les autres trouvailles de ce genre en ont enrichi nos collections⁵⁶⁵.

Ces objets sont conservés au musée de Montauban (collection Devais). On en voit de belles reproductions dans l'édition du *Traité de médecine de Celse* due à Védrènes (Paris, Masson, 1876).

⁵⁶⁴ M. A. Dollfus, op. cit., p. 633-720.

Il s'agit des trousses de Gaïus Firminus Severus (aumusée de Saint-Germain-en-Laye), de Sextus Polleius Solemnus (au musée Crozatier au Puy-en-Velay), de l'oculiste de Cologne (au musée Romain germanique de cette ville) de celui de Mayen (au musée de Bonn), ainsi que des objets trouvés dans la tombe de Gentianus à Reims (au musée de l'Histoire de la médecine à la Faculté de médecine de Paris) et dans celle de Quintus Alienus Threptius (au musée d'Amiens).

CHAPITRE VI: L'ART DE GUÉRIR

De six provenances différentes, on a recueilli ainsi 57 objets qui se répartissent comme suit:

Pinces	10
Bistouris	8
Spatules	8
Erignes	6
Sébilles	4
Cruches	3
Haches de silex taillé	3
Balances	2
Cautères	2
Compas	2
Dés (en os)	2
Trépan	1
Mortier	1
Broyeur	1
Disque en pâte de verre	1
Étui (en ivoire)	1
Tablette de schiste	1
Vase (en verre)	1
Manches d'instruments	une série

Quelques-uns de ces objets sont d'usage inconnu, tels la tablette de schiste ou le disque en pâte de verre. En ce qui concerne les compas, le docteur Doll-fus a émis l'hypothèse qu'ils auraient servi à mesurer le fragment de paupière à enlever dans les blépharoplasties pour entropion. Les dés étaient-ils, quant à eux, destinés à une pratique magique ou divinatoire? Les haches de silex taillé, toutes découvertes à Saint-

Privat-d'Allier avec la trousse de Sextus Polleius Solemnus, ont peut-être une signification analogue. Signalons dès maintenant que des haches préhistoriques ont été utilisées jusqu'au siècle dernier, dans le pays vannetais, à des fins d'euthanasie, réelle ou simulée⁵⁶⁶.

C'est également au docteur Dollfus que revient le mérite d'avoir récemment signalé⁵⁶⁷ l'existence au Cabinet des Médailles, dans la collection Côte, de « deux fibules avec articulation et deux branches terminées par des mors plats », au sujet desquelles il précise : « Quand une des branches qui porte l'aiguille est placée dans l'ardillon fixé à l'extrémité de l'autre branche, les mors plats se referment, formant une pince à forcipressure qui peut parfaitement saisir les deux lèvres d'une plaie et arrêter par compression le saignement des vaisseaux. » Mieux encore, « dans la même collection, se trouve une petite pince à mors plats avec arrêt lors de la fermeture, ancêtre exact de nos pinces à artères du type Péan ou Köcher. »

Ici et là, d'autres instruments ont encore été découverts. C'est ainsi qu'on a trouvé, sur l'emplacement des thermes gallo-romains d'Aix-en-Othe, deux curettes et une sonde⁵⁶⁸; dans la forêt d'Halatte, une

⁵⁶⁶ Cf. infra, La mort et l'euthanasie.

M. A. Dollfus, «L'étonnante instrumentation des ophtalmologistes gallo-romains» in *Archaeologia*, nº 10, juin 1966.

Abbé B. Lacroix, op. cit., p. 25-38. Les curettes sont figu-

spatule et un cautère⁵⁶⁹; à Fontaine-Valmont, dans le Hainaut, une sonde en bronze⁵⁷⁰.

Les Gaulois se trouvaient donc en possession d'un matériel chirurgical qui ne le cède en rien en finesse et en efficacité à celui que nous utilisons aujourd'hui. La qualité même des instruments nous incite à penser qu'ils répondaient à un besoin de précision et de délicatesse, donc à une habileté manuelle certaine et à des interventions qui nous étonneraient sans doute si nous en connaissions mieux la nature. Compte tenu de ces faits, le problème de la chirurgie antique nous paraît avoir consisté beaucoup plus dans des difficultés annexes, anesthésie et surtout risque infectieux, dont la solution moderne seule permettra l'essor de la chirurgie abdominale.

La trépanation

Parmi les opérations pratiquées anciennement, l'ouverture de la boîte crânienne à l'aide d'un trépan est l'une des plus archaïques, nous l'avons dit, des plus curieuses et, fait non moins intéressant,

rées p. 34, fig. 9; n° 14 et 16, et la sonde n° 15.

De Caix de Saint-Amour, op. cit., p. 350.

Madame Feyder-Feytmans, «Les fouilles du site romain de Fontaine-Valmont (Hainaut)» in *Mémoires et publications de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut,* vol. 71, I, (1957), p. 18.

des plus répandues dans le monde dès les âges préhistoriques et dans les tribus primitives. Nous avons signalé l'importance qu'elle eut sur le territoire de la future Gaule, à l'époque néolithique: selon Guiard, elle coïnciderait là comme ailleurs avec l'expansion de populations brachycéphales⁵⁷¹.

Les découvertes dans des gisements postérieurs à l'âge du bronze sont beaucoup moins nombreuses en Gaule que celles concernant les époques précédentes. Prunières avait, jusqu'en 1884, recueilli dans le seul département de la Lozère plus de 126 crânes trépanés néolithiques⁵⁷². Déchelette considérait, il est vrai, que nombre d'entre eux dataient en fait du premier âge du bronze et il rattachait à cette période les trouvailles de Guisseny⁵⁷³ et de Sallanches⁵⁷⁴. C'est également à l'époque du bronze que remonte la trépanation de Vence⁵⁷⁵.

Ensuite les documents archéologiques se font plus rares. Du Hallstatt, nous n'avons rien⁵⁷⁶ et il faut

Dr Guiard, La trépanation crânienne chez les néolithiques et chez les primitifs modernes, Paris, Masson, 1930, p. 101-103.

⁵⁷² Dr Prunières, *op. cit.*, I, p. 214.

⁵⁷³ Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 479 et n. 4.

Eugène Pittard, « Sur une trépanation préhistorique de l'âge du bronze » in *Archives des sciences physiques et naturelles*, Genève, 1899.

Henri Lambert, *La trépanation humaine para-orbitaire axiale de Vence*, Le Mans, Monnoyer, 1948.

Pierre Morel, *Pathologie et chirurgie préhistoriques*, Marseille, Moullot, 1944, Déchelette, *op. cit.*, p. 479-480.

attendre la Tène pour voir reparaître les crânes trépanés. Nous n'en connaissons guère plus de deux cependant, découverts dans la nécropole de Münsingen, en Suisse⁵⁷⁷, mais il existe en outre plusieurs rondelles crâniennes d'origine gauloise mises au jour dans les sépultures de la Marne⁵⁷⁸.

La pratique de la trépanation est donc attestée à l'époque celtique en Gaule. Elle ne semble pas toutefois avoir joui alors de la vogue qu'elle avait connue chez les bâtisseurs de mégalithes. Il est vraisemblable que les idées en relation avec la magie et la religion qui avaient présidé au développement du procédé à l'époque néolithique n'avaient pas trouvé d'écho chez les Celtes. En outre, avec le temps et les modifications survenues dans le comportement social — tel par exemple le remplacement de l'inhumation par l'incinération au deuxième âge du bronze, — ces conceptions avaient dû perdre de leur vigueur primitive et elles n'étaient sans doute plus assez vivaces pour s'imposer aux nouveaux venus.

Ceux-ci, qui coupaient la tête de leurs ennemis et savaient l'embaumer pour la conserver⁵⁷⁹, portaient aussi des amulettes crâniennes, mais ils semblent avoir fort peu trépané *in vivo*: les rondelles mêmes

Déchelette, *op. cit.*, p. 480. Cf. V. Gross, «Gräberfeld von Münsingen» in *Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin, 1906, p. 998.

Déchelette, loc. cit.

Diodore, V, 29; Strabon, Geogr., IV, 1.

que l'on a retrouvées peuvent provenir d'un découpage posthume.

Cataracte et opérations ophtalmologiques

Nous savons, par un texte bien connu de Celse⁵⁸⁰, que l'opération de la cataracte par abaissement du cristallin était pratiquée dans le monde ancien selon une technique bien au point. Avant la médecine grecque d'ailleurs, les praticiens d'Orient l'effectuaient⁵⁸¹. Il semble donc qu'elle ait été assez largement répandue dès avant l'ère chrétienne.

Le développement de l'ophtalmologie en Gaule conduit naturellement à penser qu'une telle intervention y était couramment réalisée. Elle serait même représentée sur un bas-relief gallo-romain découvert près du village de Moutiers-sur-Saulx, au lieu-dit les Ronchers, en la Malmaison (Aisne) et actuellement déposé au Musée de Bar-le-Duc⁵⁸². Le pilastre où la scène est sculptée fut extrait d'un puits, ainsi qu'un autre fragment du même genre. Ces deux pièces archéologiques, et plusieurs autres trouvées dans le voisinage, laissent supposer qu'il existait là un temple

⁵⁸⁰ Celse, *De medic.*, VII, 7, 14.

Dr Contenau, *La médecine en Assyrie et en Babylonie*, Paris, Maloine, 1938, p. 31-32 (Code d'Hammurabi, art. 215-218).

Esp. nº 4665; C.I.L., XIII, 4668.

détruit par des chrétiens qui s'efforcèrent d'en faire disparaître les «idoles». L'une des statues brisées était vraisemblablement un groupe⁵⁸³, du type appelé «cavalier au géant» ou «cavalier à l'anguipède», dont la présence marque souvent un sanctuaire des eaux⁵⁸⁴.

Outre l'inscription, sur une pierre retirée du puits et sculptée d'une guirlande, des lettres V. S. L. M. qui lui donnent le caractère d'un *ex-voto*, le caractère médical du lieu est encore suggéré par des scènes représentées sur le pilier dont nous avons parlé. Audessous des mots *mogounus inv...*, un homme debout, la main gauche appliquée sur le front d'une femme, approche de l'autre main un scalpel de l'œil droit de la patiente. Sur le registre inférieur, deux hommes se penchent sur un personnage couché et près d'eux, une femme qui tient un pot semble attendre.

On interprète généralement le bas-relief supérieur comme représentant l'opération de la cataracte. Mais il n'y a rien là de certain: dans son livre VII, au chapitre VII qu'il consacre aux « maladies des yeux curables par une opération », Celse n'énumère pas moins de quinze affections susceptibles d'être traitées de cette façon. Or le geste du médecin est ici difficilement interprétable de façon précise: s'il semble bien vouloir s'attaquer à une lésion des yeux ou des paupières, rien n'indique qu'il s'apprête à pratiquer

⁵⁸³ Esp., nº 4670.

⁵⁸⁴ Cf. supra, Divinités anonymes.

un abaissement du cristallin. Au contraire même, la position de la main droite paraît bien basse, celle du bistouri bien verticale pour que celui-ci puisse traverser aisément la cornée. En outre, la position de la main gauche est curieuse: elle ne semble nullement tenir de manière solide la tête de la malade que Celse recommande pourtant de faire fixer par un aide, «car le moindre mouvement pourrait causer la perte irréparable de l'œil». Le geste de cette main gauche tendrait plutôt à faire basculer légèrement la tête de manière à porter la paupière inférieure vers le bistouri du chirurgien. Et le fait que le précepte de Celse: «L'œil gauche doit être opéré avec la main droite et le droit avec la gauche » soit ici respecté n'est point un argument, car il peut valoir pour plusieurs interventions d'ophtalmologie. En fait, il paraît plutôt s'agir soit d'une blépharoplastie, soit de l'ablation d'un kyste ou d'un tubercule palpébral quelconque.

On a vu dans le personnage alité sur le bas-relief inférieur, tantôt un enfant emmailloté⁵⁸⁵, tantôt une femme⁵⁸⁶. Cette dernière interprétation nous paraît la plus probable. Ne serait-ce pas en effet la suite de la scène précédente, la visite du chirurgien à son opérée?

⁵⁸⁵ C'est notamment l'interprétation donnée avec réserve par *Esp.* dans sa description n° 4665.

C'est l'interprétation de Hirschfeld dans le *C.I.L.*, XIIII, 4668 : « mulier in lecto jacens ».

Quant à l'inscription *mogounus inv...*, elle concerne sans doute le dieu Magounos dont nous avons parlé plus haut⁵⁸⁷, mais le second mot est trop altéré pour qu'on puisse le lire. Hirschfeld considère comme «peu vraisemblable» qu'il s'agisse du qualificatif *invictus*, «invaincu», volontiers attribué aux divinités solaires sous l'Empire.

Autres interventions

Sous l'occupation romaine, la plupart des interventions chirurgicales pratiquées dans le monde ancien devaient s'effectuer en Gaule comme ailleurs. Si la période de l'indépendance gauloise laisse libre cours aux hypothèses, sans livrer le moindre argument pour les étayer, il y a tout lieu de croire cependant que les Gaulois, dès cette époque, procédaient à des exérèses de tumeurs, à des incisions de collections purulentes, à des amputations de membres gravement blessés ou gangrenés et, bien entendu, au traitement des luxations, à la réduction et à la contention des fractures. Certains *ex-voto* des sources de la Seine⁵⁸⁸ montrent des fidèles dont une planchette soutient un membre : il s'agit probablement de blessés dont la fracture est ainsi contenue.

⁵⁸⁷ Cf. supra, Les grands dieux (Apollon).

⁵⁸⁸ *Op. cit.*, n° 147 (inv. 4060).

D'une façon générale, la chirurgie est un art pratiqué de très longue date dans l'humanité, peut-être même est-ce la première des thérapeutiques. Seule la chirurgie interne, thoracique ou abdominale, n'apparaît au contraire que très récemment dans le développement des techniques. Plus qu'à des difficultés d'anesthésie, le fait est dû à l'impossibilité d'une stérilisation et d'une antibiose suffisantes, par méconnaissance des données du problème. Cependant, pour les interventions externes et pour les blessures, des solutions mineures avaient été trouvées, bien avant Pasteur, aux diverses difficultés opératoires: celles-ci concernent l'hémostase, l'anesthésie, l'antisepsie et la prothèse.

L'hémostase

Pour arrêter l'hémorragie, plusieurs procédés furent sans aucun doute utilisés. La cautérisation était largement pratiquée dans l'Antiquité⁵⁸⁹, et l'on a trouvé, nous l'avons dit, des cautères en Gaule. Nous avons signalé également, à la suite du docteur Dollfus, l'existence de véritables pinces de Köcher qui pouvaient servir à clamper les vaisseaux. Mentionnons

⁵⁸⁹ Cf. notamment Celse, *De medic.*, VI, 15 et 18 (9,11); VIII, 31; et VII, 7 (15) où l'auteur vante un procédé gaulois de cautérisation. Etc.

aussi l'usage qui existait en Irlande de bourrer les plaies avec des herbes médicinales⁵⁹⁰: à l'action propre des plantes, s'ajoutait un effet de compression qui facilitait l'hémostase. Pour qui connaît l'importance accordée aux simples par les druides de Gaule, il paraît vraisemblable qu'ils aient suivi une méthode analogue. Mais tous ces moyens de lutter contre la fuite du sang restaient d'efficacité limitée, et bien des médecins gaulois ont pu dire, comme Celse, traitant de l'amputation des membres dans la gangrène: «... les malades meurent souvent d'hémorragie ou de syncope pendant l'opération même⁵⁹¹».

L'anesthésie

Le problème de l'insensibilisation était plus facile à résoudre. Un peuple aussi porté à la boisson que les Gaulois⁵⁹² ne pouvait manquer d'avoir remarqué le pouvoir hypnotique et analgésique de l'alcool. C'est là d'ailleurs l'un des anesthésiques les plus anciennement employés. Guiard a signalé son emploi en Serbie à une époque récente : avant de subir une trépanation, le patient devait absorber un litre d'alcool,

⁵⁹⁰ R. Chauviré, *La geste de la Branche rouge ou l'Illiade irlan-daise*, Paris, F. Sant' Andrea, 1926, p. 205 et 219.

⁵⁹¹ Celse, De medic., VII, 33.

⁵⁹² Cf. Supra, Pathologie abdominale et gastro-entérologie.

«ce qui, certainement, ajoute cet auteur avec flegme, devait émousser sa sensibilité »⁵⁹³. Selon Herbert Williams⁵⁹⁴, les Indiens d'Amérique du Sud utiliseraient actuellement pour l'anesthésie un mélange à base d'alcool. Diodore, nous l'avons vu⁵⁹⁵, disait des Gaulois que leur avidité à boire du vin les enivrait au point de les faire tomber dans un profond sommeil. Il serait bien étonnant que leurs médecins aient omis de faire semblable constatation et d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

D'autres moyens ont pu être utilisés, tels que l'intoxication par les solanées. Nous avons cité, en effet, parmi les plantes connues des Gaulois, la jusquiame qu'ils appelaient *belenountiam*, et la morelle noire qu'ils désignaient sous le nom de *skoubouloum*. Il est probable qu'ils n'ignoraient ni la belladone qui leur doit peut-être son nom, comme nous l'avons suggéré, ni la mandragore (*Atropa mandragora L*.) qui fut considérée au Moyen Âge comme la plante magique par excellence. Or tous ces simples contiennent des alcaloïdes, principalement atropine, hyosciamine, scopolamine et solanine, tous parasympatholytiques. La scopolamine a de plus une action sédative centrale

⁵⁹³ Dr Guiard, *op. cit.*, p. 87-88.

H. Williams, «Human paleopathology» in *Archives of pathology and laboratory medicine*, M. P. Buffalo, mai 1929, vol. VII, p. 839-902, cité par le Dr Guiard, *op. cit.*, p. 88.

⁵⁹⁵ Cf. supra, Pathologie abdominale et gastro-entérologie, et Diodore, V, 26.

qui fait de la jusquiame et de la mandragore, qui en contiennent, des plantes moins excitantes et plus hypnotiques que la belladone. Au XIIIe siècle, comme l'a signalé Henri Leclerc, le moine dominicain Theodoric indiquait dans sa Cyrurgia un mélange destiné à endormir les patients à opérer et dans lequel entrait notamment du suc de mandragore et de morelle 596. Dauriol, au siècle dernier, redécouvrait l'utilisation de la mandragore 597, et Tercinet, dans sa thèse 598, a cité cinq opérations externes réalisées par ce chirurgien sous anesthésie ainsi provoquée: deux amputations de doigts, l'ablation d'une tumeur de la paupière, une intervention sur fistule stercorale et l'exérèse d'un squirrhe du sein.

Les solanées et leur action étaient connues dès l'Antiquité: à propos de la jusquiame et de la morelle, nous avons cité l'opinion de Dioscoride à leur sujet. Tout porte donc à croire qu'elles aient été utilisées en Gaule et vraisemblablement dès l'indépendance par ces magiciens qu'étaient les druides.

⁵⁹⁶ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 310; et «La mandragore» in *Revue de phytothérapie*, mars 1949, t. 13, p. 415-417 (Bibliographie sur la mandragore).

Dauriol, « Nouveau procédé pour plonger dans la stupeur les malades qui doivent subir une opération » in *Journal de médecine et de chirurgie*, Toulouse, 1847.

L. Tercinet, *Vue d'ensemble sur une solanacée délaissée par la pharmacopée moderne, la mandragore*. Thèse de pharmacie, Strasbourg, 1943.

Il est difficile de ne pas mentionner ici l'opium. Il figure dans Marcellus, mais c'est là une mention tardive: quand et comment il fut connu en Gaule, de quelle époque y date son utilisation, nous n'en savons rien. Comme le pavot somnifère (Papaver somniferum L.) n'y est pas une plante indigène, son usage y résulte forcément d'une importation. Mais, en son absence et bien antérieurement, on a pu se servir du Papaver rheas, notre coquelicot vulgaire, pour une analgésie légère ou pour potentialiser dans une mixture l'effet d'hypnotiques plus puissants. Ce simple contient en effet une substance mal déterminée, mais que son action pharmacologique apparente aux opiacés⁵⁹⁹. Toutefois, rien d'autre ne nous permet d'en supposer l'usage que son abondance dans nos pays et sa connaissance par les Gaulois.

L'antisepsie

L'on n'ignorait pas l'efficacité de la cautérisation pour éviter l'infection des plaies. On peut imaginer également que divers petits moyens empiriques étaient mis en œuvre, comme ils le furent par la suite dans la campagne française.

C'est ainsi que bien avant la découverte de la péni-

⁵⁹⁹ H. Leclerc, *op. cit.*, p. 240.

cilline, les moisissures furent utilisées dans certaines régions en emplâtres, sur les blessures. En outre, de nombreux simples étaient employés comme vulnéraires. C'est le cas, par exemple, de la bardane, la betiloten des Gaulois, dont les larges feuilles se prêtent bien aux pansements. Or divers travaux récents, en particulier ceux d'Osborn⁶⁰⁰ en Angleterre, de Cavallito⁶⁰¹ aux États-Unis et de Bonnet⁶⁰² en France, ont montré que cette plante herbacée, dans ses deux variétés, Arctium minor L. et Arctium lappa L., contient une substance cristallisable dont les effets bactériostatiques ont pu être mis en évidence sur les germes Gram positif, staphylocoque doré, streptocoque, pneumocoque et Bacillus subtilis. De surcroît, Bonnet a reconnu à la bardane une action anesthésique et hémostatique qui serait due à la présence de vitamine P.

60

E. M. Osborn, «On occurence of antibacterial substances in green plants» in *British Journal of experimental pathology*, X XIV, p. 227-231 (déc. 1943); et E. P. Abraham, A. E. Joseph, D. M. Crowfoot, E. M. Osborn, «Antibacterial substance of Arctium minus and Omopordon tauricum» in *Nature*, London, t. CLVIII, p. 744-745 (23 nov. 1946).

⁶⁰¹ C. J. Cavallito, J. H. Bailey, F. K. Kirchner, «Antibacterial principle of Arctium minus: isolation, physical properties and antibacterial action» in *Journal of American chemical Society*, t. LXVII, p. 948-950 (juin 1945).

⁶⁰² Communication personnelle à M. Th. Meyer-Oulif, qui en fait état dans son article, « La bardane, source d'antibiotiques » in *Revue de phytothérapie*, t. 51, octobre 1951, p. 123-124.

Le cas n'est pas unique, loin de là. Dans un article⁶⁰³ paru en 1948, D. Vincent signalait à l'attention des savants français, la présence assez fréquente de substances antibiotiques chez les végétaux supérieurs. La liste qu'il en dressait ne contenait pas moins de 108 genres différents, tous étudiés expérimentalement. Or parmi les simples dont nous pouvons affirmer l'usage en Gaule, quatre sont mentionnés par Vincent. Ce sont l'asaret (Asarum europeum L., appelé bacar en gaulois), actif notamment sur le staphylocoque, le pneumocoque et le bacille tétanique (Cavallito et Bailey, 1946): la grande chélidoine (Chelidonium majus L., thona en gaulois), efficace contre le staphylocoque (Stickl, 1928); enfin, les deux ellébores (*Elleborus niger* et *viridis L.*), contre le staphylocoque et le colibacille (Osborn, 1943).

L'antisepsie empirique était donc certainement mieux armée qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Quant à l'asepsie, totalement inconnue dans son principe, elle devait être au moins facilitée dans les sanctuaires des eaux. Celles-ci provenant de sources à débit satisfaisant, étaient bactériologiquement pures, d'autant plus qu'elles étaient chaudes dans un bon nombre de cas. Les ablutions sacrées

⁶⁰³ D. Vincent, « Antibiotiques des végétaux supérieurs » in *Produits pharmaceutiques*, vol. III, n° 8, août 1948, p. 341-348, et n° 9, septembre 1948, p. 391-398.

devaient favoriser le traitement des ophtalmies purulentes par une hygiène suffisamment aseptique.

La prothèse

De cet art qui mérite lui aussi d'être évoqué parmi les à-côtés de la chirurgie, il ne subsiste pas de trace chez les Gaulois, mais de curieuses mentions en apparaissent chez trois autres peuples celtiques, les Irlandais, les Gallois et les Bretons. On lit, en effet, dans le récit gaélique de la bataille de Mag Tured: « C'est dans cette bataille que fut coupée la main de Nuada. Ce fut Stregg, fils de Sengand, qui la lui coupa, et Diancecht le médecin lui mit une main d'argent qui avait la force de n'importe quelle main, avec l'aide de Credné le forgeron⁶⁰⁴. » Le Mabinogi de Kulhwch et Olwen cite occa.sionnellement un certain Lludd à la main d'argent qui n'est peut-être que la transcription galloise du Nuada irlandais⁶⁰⁵. Enfin, en Bretagne Armorique, on a conservé dans le Léon et dans le Trégor, en particulier dans la région de Lanmeur, une légende relative à un prince jeune et saint du nom de Melar, qui, ayant eu la main droite coupée ainsi que

⁶⁰⁴ Dottin, op. cit., p. 38.

Joseph Loth, <u>Les Mabinogion</u>, Paris, E. Thorin, 1889, t. I, p. 265 et nº 2.

le pied gauche, reçut de Dieu la faveur d'une main d'argent et d'un pied de bronze⁶⁰⁶.

Il est probable que ces traditions sont nées de faits anciens. Des essais de ce genre ont dû être tentés à plusieurs reprises et l'on peut légitimement penser, étant donné les relations étroites existant avant l'occupation romaine entre les peuples celtiques, que les Gaulois connurent également, réalisés pour des rois ou des personnages d'importance, quelques prothèses des membres.

La pauvreté des textes sur la chirurgie gauloise est compensée, on l'a vu, par divers renseignements archéologiques et par la possibilité d'induire des hypothèses à partir d'éléments du folklore médical et de traditions de peuples apparentés. Nos sources ne nous permettent guère d'affirmer, mais les présomptions sont suffisamment fortes pour nous laisser entrevoir un art chirurgical assez développé où se mêlaient des coutumes celtiques, voire pré-Indo-Européennes, aux usages de la médecine grecque. Le caractère tardif de nos données interdit malheureusement le plus souvent — sauf pour la trépanation — de faire le départ entre ces origines diverses. À l'époque où un tableau de la chirurgie gauloise est possible, elles sont déjà irrémédiablement confondues. Mais et nous reviendrons là-dessus — ne l'étaient-elles pas

⁶⁰⁶ G. Le Scouëzec, *op. cit.*, art. Lanmeur, p. 316-317.

depuis fort longtemps, depuis les débuts mêmes de la Gaule celtique?

Hydrothérapie

L'abondance particulière des divinités aquatiques en Gaule et la richesse du folklore des sources sur le territoire français laissent soupçonner l'importance que tenait l'eau dans la thérapeutique des Gaulois. Solin signale chez eux le grand nombre des fontaines sacrées et des sources chaudes⁶⁰⁷; Pline mentionnait déjà la densité des stations balnéaires dans les Pyrénées⁶⁰⁸. Les découvertes de l'archéologie ont confirmé ces assertions et montré le développement considérable du culte des eaux et de l'hydrothérapie en Gaule.

Stations balnéaires très connues

La *Table de Peutinger* signale les villes possédant un établissement de bains par un sigle spécial: un vaste bâtiment en fer à cheval enserrant un espace libre, probablement une piscine. Sur la cinquantaine qu'on y relève au total, on en compte huit dans le domaine gaulois, et il faut encore leur ajouter les *Aquæ Neri*

Solin, Collect. rer. memor., X XII.

Pline, Hist. Nat. XXXI, 2.

qui s'y trouvent portées sans l'accompagnement du symbole habituel.

L'Itinéraire d'Antonin en mentionne cinq, dont une, les Aquæ Sextiæ, figure également sur la Table de Peutinger. L'Anonyme de Ravenne en donne aussi quelques-unes toutes connues par ailleurs, sauf une, roussillonnaise, Agæ Calidæ, qu'ignorent les autres documents. Enfin, quelques écrivains anciens parlent de stations d'hydrothérapie: parmi celles-ci, il faut citer celles qui existent chez les Mattiaci, sur la rive droite du Rhin⁶⁰⁹; chez les Tungri, dans l'actuel royaume de Belgique⁶¹⁰; chez les Helvètes⁶¹¹, chez les Éduens⁶¹², et à Bordeaux⁶¹³.

Ces données diverses permettent d'établir une liste des stations balnéaires de Gaule connues par les textes anciens. Les voici :

Agæ Calidæ

Nous conservons la graphie $Ag\alpha$, qui est certainement mise pour $Aqu\alpha$, afin de distinguer cette ville, voisine de Ruscino (Castel-Roussillon) selon l'Anonyme de Ravenne, des $Aqu\alpha Calid\alpha$ de la Table de Peu-

⁶⁰⁹ Loc. cit., Ammien Marcellin, Rerum gestarum, XXIX, 4.

Pline, loc. cit.

⁶¹¹ Tacite, *Histoire*, I, 67.

Eumène, Paneg. vet. orat., VI, 22.

⁶¹³ Ausone, *Ordo Nobil. Urb.*, XIII, v. 156-159. Traduction supra, Divinités secondaires, Divona.

tinger (vraisemblablement Vichy). Il pourrait s'agir d'Amélie-les-Bains⁶¹⁴ où deux piscines et une douzaine de cabines particulières ont été mises au jour, parties d'un établissement thermal probablement assez luxueux⁶¹⁵.

Andesina

«Tout est obscur, écrit Bonnard, dans cette station dont le nom même est incertain.» Outre la lecture que nous choisissons d'après l'édition de la *Table de Peutinger* par von Scheyb⁶¹⁶, d'autres interprétations ont été données: *Grandesina* pour Digot, qui voit là bien sûr Grand⁶¹⁷, *Indesina*, adopté par Bonnard⁶¹⁸, *Lindesina* selon Desjardins⁶¹⁹.

On n'a pas mieux identifié le site. Sur la *Table*, il est en effet représenté en cul-de-sac d'une voie qui se sépare à sept lieues (15,5 km) de là, à *Noviomagus*, de la route de Metz (*Divodurimediomatricorum*) à Reims (*Durocortorum*). Mais *Noviomagus* n'a pas

⁶¹⁴ Bonnard, La Gaule thermale, Paris, Plon, 1908, p. 82.

⁶¹⁵ Op. cit., p. 352-354; A. Grenier, op. cit., IV, 2, p. 409-410.

Nous utilisons pour le présent travail la copie de von Scheyb (1753) de la *Table de Peutinger*, dans son édition Gaule 1965.

Digot, Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la Table théodosienne appelle Andesina ou Indesina, 1851.

⁶¹⁸ Bonnard, *op. cit.*, p. 73.

Desjardins, Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger, p. 128-134.

non plus été reconnu de façon certaine. Il est vraisemblable cependant qu'*Andesina* soit Bourbonneles-Bains: nous adoptons à cet égard les conclusions de Desjardins.

Les fouilles de Bourbonne ont permis de retrouver le captage de la source, ainsi qu'un bâtiment rectangulaire, qui ne serait qu'une partie de l'établissement thermal. On y a reconnu une salle hypostyle — sans doute un hall d'entrée, — deux piscines avec des cabines annexes, et deux pièces sur hypocauste.

Le curage du puisard romain a permis de recueillir de nombreux objets qui avaient été jetés dans la source tout au long de son exploitation antique. Sur un peu plus de 4500 monnaies ainsi retrouvées, 46 étaient gauloises et la plus ancienne portait l'effigie d'Alexandre de Macédoine. Mieux encore, la vase recelait des silex taillés et des pointes de flèches. « Par eux-mêmes, écrit très justement Drioux, ces objets ne prouveraient pas que la source était déjà fréquentée aux temps préromains, car très souvent les Gallo-Romains conservaient en guise d'amulettes ou déposaient à titre d'offrandes ces vestiges d'un autre âge qu'ils considéraient comme sacrés. Mais ici, le dépôt gisait dans les couches inférieures, au-dessous de la nappe de béton des constructeurs romains et donc antérieurs à celle-ci⁶²⁰. » Ce fait, ainsi que quelques

⁶²⁰ Drioux, op. cit., p. 28.

autres que nous aurons l'occasion de rencontrer, fonde l'existence d'un thermalisme gaulois à l'époque de l'indépendance.

Aquæ Bormonis

Sur la route d'Autun à Orléans, cette ville, placée sous l'invocation de Borvo, dieu des eaux chaudes, a été identifiée par certains historiens à Bourbon-l'Archambault, par d'autres à Bourbon-Lancy⁶²¹. C'est la première hypothèse qui nous paraît exacte.

En effet, la *Table* situe *Aquæ Bormonis* à 54 lieues d'Autun, soit 120 km, et à 115 lieues d'Orléans, soit 255 km. Quels que soit la localisation exacte des étapes intermédiaires et les détours éventuels, il est capital de remarquer plusieurs faits simples. D'abord, par la route moderne la plus directe, Bourbon-Lancy est à 62 km et Bourbon-l'Archambault à 118 km d'Autun. En second lieu, *Aquæ Bormonis* est porté à 30 lieues de Decena (pour Decetia, Decize). Cela correspond à 67 km. Or Bourbon-Lancy est à 34 km de Decize, Bourbon-l'Archambault à 56 km par le pont de Moulins: il est plus vraisemblable d'admettre que la voie antique faisait un écart de 11 km plu-

La plupart des archéologues tiennent pour Bourbon l'Archambault. Cependant, la Commission de topographie des Gaules s'étant, au siècle dernier, prononcée pour Bourbon-Lancy, la discussion s'est trouvée ouverte. Cf. Bonnard, *op. cit.*, p. 66-68.

tôt que de 33 km par rapport à l'itinéraire moderne. Comme Decize est la première étape prévue par la *Table* en direction d'Orléans, une différence identique se retrouve entre la distance des deux Bourbons à Orléans: 247 km pour Bourbon-l'Archambault, 225 km pour Bourbon-Lancy.

Diverses trouvailles archéologiques et les descriptions des éléments qui subsistaient encore au XVII^e siècle nous assurent de l'existence à l'époque romaine d'un établissement thermal dans l'une et l'autre des deux villes⁶²².

À Bourbon-l'Archambault, on a mis au jour, lors de travaux effectués au siècle dernier, la fosse et les puits du captage antique.

Aquæ Calidæ

Il s'agit probablement de la même station que celle appelée Balidas par l'Anonyme de Ravenne⁶²³. Elle est signalée par la *Table* à 22 lieues (48,5 km) de Clermont-Ferrand (*Augustonemetum*). On s'accorde d'ordinaire à voir là l'établissement de Vichy⁶²⁴ que les routes modernes mettent à 52 km de Clermont.

De nombreuses découvertes archéologiques ont été faites dans la ville. En particulier, il a été possible de

⁶²² Op. cit. p. 438-447; Grenier, op. cit., IV, 2, p. 442-445.

⁶²³ Bonnard, *op. cit.*, p. 81.

⁶²⁴ Cf. notamment Bonnard, op. cit., p. 64-66.

déterminer l'emplacement des thermes anciens, sensiblement à l'est et au sud des bâtiments modernes: il correspondait au captage des sources Chomel, Lucas, Grande Grille et de la Lanterne, ainsi qu'à celle de l'Hôpital, nettement plus méridionale que les précédentes. En revanche, il ne semble pas que la source des Célestins ait été exploitée à l'époque romaine.

Un fait mérite d'être noté ici: c'est la découverte, en 1944, lors d'un sondage effectué près du puits Chomel, d'une tasse en bois et d'une coupe en terre que les archéologues tiennent pour antérieures à la conquête romaine. C'est donc la preuve que le site thermal de Vichy, comme celui de Bourbonne-les-Bains, était connu et fréquenté dès avant César.

Des objets divers, des œuvres d'art ont été mis au jour un peu partout dans la ville. Le plus connu est une statuette de femme assise, atteinte d'ostéomalacie et espérant sa guérison des eaux calciques de Vichy. On a trouvé également un petit groupe de neuf personnages, six têtes d'hommes et trois bustes de femmes. Parce que celles-ci sont représentées enceintes, on a pensé que les Gallo-Romains attribuaient aux *Aquis Calidis* un pouvoir fécondant. C'est là peut-être une hypothèse hasardée, car rien dans cet *ex-voto* (?) n'établit une relation quelconque entre l'eau des sources et les figures représentées⁶²⁵.

Sur Vichy, on consultera principalement Dr Morlet, *Vichy gaulois*, Clermont-Ferrand, 1942; et *Vichy gallo-romain*,

Aquæ Convenarum

Située sur le territoire des Convènes et indiquée par l'*Anonyme de Ravenne*, cette station est placée par l'*Itinéraire* d'Antonin à 45 milles de Dax (66,5 km) et 16 milles (23,6 km) avant Saint-Bertrand-de-Comminges en allant vers Toulouse. On a proposé d'y voir Bagnères-de-Bigorre — mais cette ville appartenait aux Bigeronnes et non pas aux Convènes, — Capvern, ou Labarthe, près de Saint-Bertrand⁶²⁶.

Aquæ Neri

L'identification de cette ville d'eau ne pose aucun problème. Il s'agit de Néris, qui s'appelait *Neriomagus* à l'époque de l'indépendance et qui doit son nom au dieu Nerius⁶²⁷. La voie romaine mettait la station à 39 lieues (86 km) de Clermont-Ferrand et à 12 lieues (26,5 km) de Châteaumeillant.

L'établissement thermal était situé sur l'emplacement recouvert aujourd'hui par les bâtiments modernes. Plusieurs piscines antiques y ont été découvertes; elles étaient destinées à recevoir les eaux chaudes (50°) dont le captage, coffrage de béton et tuyaux de plomb, a été retrouvé. Des portiques et

Mâcon, 1957; ainsi que Bonnard, *op. cit.*, p. 434-437; et Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 435-442.

⁶²⁶ Bonnard, op. cit., p. 78-80.

⁶²⁷ *C.I.L.*, XIII, 1376-1377.

diverses salles faisaient également partie du plan d'ensemble. D'autres thermes existaient un peu plus loin, à proximité d'un camp militaire. Aussi Albert Grenier y voit-il un établissement de cure réservé à l'armée de Germanie Supérieure: aux bains civils auraient été ajoutés des bains spéciaux pour les soldats⁶²⁸.

Pour quelle raison la *Table de Peutinger* mentionne-t-elle les *Aquæ Neri*, sans leur adjoindre le signe réservé aux villes thermales? «C'est certainement par oubli» selon Grenier⁶²⁹. Plutôt par manque de place, pensons-nous, car les indications de la *Table* sont assez serrées à cet endroit et l'on voit mal où le dessinateur aurait placé le sigle.

Aquæ Nisincii

Situé, d'après la *Table de Peutinger*, à 14 lieues, soit un peu plus de 31 km de Decize et à 30 lieues (66,6 km) d'Autun, le site de cette station thermale doit être considéré comme incertain. Quelques historiens en effet y ont vu Saint-Honoré-les-Bains, d'autres Bourbon-Lancy. La Commission de la topographie des Gaules, en particulier, qui plaçait *Aquæ Bormonis* à Bourbon-Lancy, situait *Aquæ Nisin-cii* à Saint-Honoré. Nous adoptons pour notre part, sur ces deux points, une attitude opposée en nous

⁶²⁸ A. Grenier, op. cit., IV, 2, p. 434.

⁶²⁹ *Op. cit.* IV, 2, p. 430.

appuyant sur les arguments linguistiques et géographiques formulés par Bonnard⁶³⁰. Il nous paraît particulièrement suggestif que Bourbon-Lancy se soit appelé autrefois Bourbonnensy ou Bourbon-Nansy: un tel nom peut très bien résulter d'Aquæ Borvonis Nisencii. En outre, les routes modernes conduisent de Bourbon-Lancy à Decize en 37 km et à Autun en 62 km, tandis qu'il faut faire 43,5 km depuis Saint-Honoré pour aller à Decize et 56 km par le chemin le plus long pour Autun. Si l'on ajoute à cela que, pour des raisons tenant au relief du sol, le tracé des voies imaginables est beaucoup plus facile à réduire en distance à partir de Bourbon qu'à augmenter à partir de Saint-Honoré, l'on conviendra aisément que le site de Bourbon-Lancy peut correspondre à l'établissement des Aquæ Nisincii, tandis que celui de Saint-Honoré ne le peut pas.

Bourbon-Lancy n'a pas été fouillé de façon systématique et l'on en est réduit, pour connaître les thermes, à étudier les découvertes fortuites et à lire les descriptions anciennes. Particulièrement précieuse nous est une lettre du prévôt de Ternant, M. de Corcomiers, qui visita les ruines au XVII^e siècle. L'intérêt de ce document, publié en juillet 1681 par le Mercure Galant et cité par Bonnard⁶³¹ et par Gre-

⁶³⁰ Bonnard, *op. cit.*, p. 68-70.

⁶³¹ *Op. cit.*, p. 441.

nier⁶³², est de nous montrer qu'à cette époque subsistaient encore de l'établissement antique un bain rond et trois piscines rectangulaires.

Aquæ Segestæ

La *Table* situe ces eaux à 37 lieues (81,5 km) d'Orléans et à 22 lieues (48,5 km) de Sens, sur la route reliant ces deux villes. La localisation exacte a donné place à de nombreuses discussions. Les érudits, en effet, les ont vues tour à tour à Ferrières (Danville), à Sceaux-en-Gâtinais (Walckenaër, Longnon, Ragon), à Montbouy-Craon (Bonnard)633. Certes, la voie romaine de Genabum à Agenticum a laissé de nombreuses traces sur le terrain: elle y est reconnaissable au point d'être tenue dans le pays pour le Chemin de César et de figurer sous ce nom sur la carte Michelin. Mais les chiffres donnés par la *Table* doivent être erronés, car, s'il est difficile à partir de ce tracé de trouver 130 km entre Sens et Orléans, on a cependant mis au jour, à 2,5 km de Sceaux et à une cinquantaine de kilomètres de Sens, au lieu-dit le Pré-Haut, un grand théâtre et des thermes, installés sur une source ferrugineuse aujourd'hui tarie⁶³⁴.

⁶³² A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 443-448.

⁶³³ Bonnard, *op. cit.*, p. 70-73.

⁶³⁴ A. Grenier, *op. cit.*, III, 2, p. 874-876; et IV, 2, p.726 et n. 2. Cf. Abbé Cosson, «Recherches et fouilles archéologiques dans le territoire de Sceaux (Loiret) en un lieu nommé le Pré haut » in *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléa*-

L'argument linguistique joue d'ailleurs en faveur de Sceaux qui peut fort bien venir de *Segestæ*, ce qui n'est le cas pour aucun des autres sites proposés. Le village actuel aurait pris le nom de la station antique proche.

Cette appellation lui venait d'une déesse *Segeta*⁶³⁵ qui était vénérée en ces lieux, de même qu'en ceux que nous allons citer maintenant.

Aquæ Segetæ

La plus grande incertitude règne sur la situation de ces eaux que la *Table* mentionne d'une part à 8 lieues (17,5 km) de *Forum Segustiavorum*, qui serait Feurs, et à 24 lieues (53 km) de Lyon; de l'autre, à 17 lieues (37,5 km) d'*Icidmagum* qui serait Usson. Les deux interprétations les plus vraisemblables, selon Bonnard⁶³⁶, seraient Saint-Galmier et Moind, près de Montbrison. Cet auteur prenait parti pour cette dernière hypothèse.

Après avoir montré que Moind se trouvait bien sur une voie romaine joignant Usson à Feurs, il ajoutait:

nais, t. XII, 1873, p. 229-244 et pl. IV-V; et J. Sohier, «Aquis Segeste de la *Table de Peutinger*, son véritable emplacement, son véritable nom» in *Bulletin de la section géographie du comité des travaux historiques*, 1917; du même auteur, «Les voies antiques de l'Orléanais» in *Mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, XXXVII (1930).

⁶³⁵ Cf. supra, Divinités secondaires, Segeta.

⁶³⁶ Bonnard, op. cit., p. 61-64.

« Ce qui me frappe surtout, c'est la grande importance du Moind antique, avec ses nombreux édifices, son théâtre, tout ce qui constituait autrefois une cité considérable, comparée avec les intéressantes, mais assez modestes substructions remises au jour à Saint-Galmier. »

Comme en l'un et l'autre endroit, les fouilles ont révélé les restes d'un établissement thermal gallo-romain⁶³⁷, on ne peut guère trouver que des présomptions en faveur d'une localisation ou de l'autre.

Aquæ Siccæ

Ces eaux sont mentionnées par l'*Itinéraire* d'Antonin entre Saint-Bertrand-de-Comminges dont 42 milles les séparent (62 km), et Toulouse, à 27 milles (40 km). Elles auraient jailli à Seysses-Toulouse, mais il ne subsiste rien en cet endroit qui permette d'asseoir cette hypothèse. Le nom, de surcroît, est bizarre: que signifient ces eaux sèches⁶³⁸?

Aquæ Sextiæ

Ce sont les eaux de Sextius qui ont donné naissance à la cité d'Aix-en-Provence. Bien connues des

⁶³⁷ Op. cit. p. 369-373 (Saint-Galmier) et 373-376 (Moind).

Greppo, Études archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine, Paris, Leleux, 1846, p. 93-96. Cf. Bonnard, op. cit., p. 81.

auteurs anciens⁶³⁹, indiquées par l'*Itinéraire* d'Antonin et par la *Table de Peutinger*, elles durent posséder des thermes importants dont quelques vestiges subsistent dans l'établissement moderne⁶⁴⁰. D'autres restes ont été signalés dans la ville, place aux Herbes et rue des Étuves⁶⁴¹. De ces derniers, au voisinage de la source de l'Observance, une description nous a été conservée du début du XIX^e siècle à une époque où ils étaient encore en excellent état: deux bains et un aqueduc se trouvaient là⁶⁴².

Aquæ Tarbellicæ

Tous les érudits s'accordent à voir dans cette station de l'*Itinéraire* d'Antonin, la ville et les eaux de Dax qui porta également à l'époque romaine le nom d'Aquæ Augustæ⁶⁴³. Auguste, en effet, serait venu s'y

Tite-Live, *Epitome*, LXI; Pline, *Hist. Nat.*, XXXI, 2; Strabon, IV, 15.

Congrès scientifique tenu à Aix-en-Provence, 33^e session, 1866, 2^e volume, p. 252. Cf. Bonnard, *op. cit.*, p. 334.

Grenier, op. cit., p. 402-404, l'on se référera surtout à Michel Clerc, Aquæ Sextiæ, histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité, Paris, Fontemoing, 1910 et Aix-en-Provence, A. Dragon, 1916. Robert, Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix connues sous le nom d'Eaux Sextiennes, 1812; et A. Fauris de Saint-Vincens, Description des antiquités, monuments et curiosités de la ville d'Aix, Aix-en-Provence, A. Pontier imp., 1818.

Bonnard, *op. cit.*, p. 77-78. cf. Pline, *Hist. Nat.*, XXXI, 2; Ptolémée, *Geogr.*, II, 6.

soigner selon Crinagoras6⁶⁴⁴. Aujourd'hui il ne reste rien des thermes antiques dont les substructions sont entièrement recouvertes, mais qui ont néanmoins livré de nombreux débris⁶⁴⁵.

Aquæ?

Le segment I de la *Table de Peutinger* porte à la partie moyenne de son côté gauche une déchirure allongée qui passe entre le mot *Aquis* et le sigle des stations thermales, enlevant le fragment où se trouvait le qualificatif toponymique de ces eaux. D'après l'emplacement, il s'agit d'eaux pyrénéennes et l'on a tenté de les rapprocher de celles que l'*Itinéraire* d'Antonin ou l'*Anonyme de Ravenne* signalent dans cette région, et l'on a évoqué tour à tour les *Aquæ Tarbellicæ*, les *Aquæ Convenarum*, les *Agæ Calidæ*, sans oublier les Thermes Onésiens de Strabon. Mais à vrai dire, toute identification est impossible.

Calentes Baiæ

« Calentes nunc te Baiæ... Es-tu maintenant à te réjouir à nos bains d'eaux chaudes, en ces lieux où

⁶⁴⁴ Anthol. Palat., IX, 419. Cf. C. Jullian, op. cit., IV, p. 64, n. 4.

Bonnard, op. cit., p. 337-339; A. Grenier, op. cit., IV, 21
 p. 414-417.

l'eau sulfureuse jaillissant de la roche caverneuse offre une piscine salutaire aux malades dont le foie ou la poitrine sont attaqués?...»

Ce début de la lettre de Sidoine Apollinaire à Aper⁶⁴⁶ a donné lieu à de nombreuses discussions d'érudits: on a proposé comme localisation Chaudes-Aigues, le Mont-Dore, Bagnols; Bonnard a même vu dans ces *Calentes Baiæ* « une forme raffinée de langage pour désigner les eaux thermales en général⁶⁴⁷ ».

Quoique cette dernière solution ne soit pas très satisfaisante, il faut bien reconnaître qu'aucune source d'Auvergne ne possède à la fois toutes les caractéristiques mentionnées par l'évêque de Clermont. La question reste donc obscure.

L'on peut penser cependant à une source aujourd'hui tarie ou dont la composition minérale a varié au cours des temps.

Thermæ Onesiæ

C'est Strabon⁶⁴⁸ qui nous parle de ces thermes. Il cite, en effet, « près des Pyrénées le territoire des Convènes, où se trouvent la ville de Lugdunum et les remarquables Thermes Onésiens dont l'eau est excellente pour la boisson ». On s'accorde aujourd'hui à

⁶⁴⁶ Sidoine Apollinaire, Lettre LXXXIII.

On trouvera le résumé de la discussion dans Bonnard, op. cit., p. 85-89.

⁶⁴⁸ Strabon, Geogr., IV, 2.

reconnaître là Bagnères-de-Luchon où les Onesii vénéraient Ilixo et les Nymphes. On y a retrouvé des piscines assez luxueuses, des captages et des substructions qui sont peut-être celles de maisons ou d'hôtels de baigneurs⁶⁴⁹.

Autres sanctuaires de l'eau

Des thermes antiques, dont subsistent des vestiges, ont existé à Aix-les-Bains⁶⁵⁰; à Évaux, où les fouilles ont dégagé un ensemble de murs très complet et de nombreuses piscines⁶⁵¹; à Royat⁶⁵², au Mont-Dore⁶⁵³, et aux Fontaines-Salées près de Vézelay⁶⁵⁴.

Dans cette dernière station, onze puits d'eau salée à cuvelage de chêne ont pu être mis au jour. Cette

⁶⁴⁹ Bonnard, *op. cit.*, p. 83-85 et 346-349. A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 411-413.

⁶⁵⁰ Bonnard, *op. cit.* p. 311-316; A. Grenier, *op. cit.* IV, 2, p. 404-409.

Bonnard, op. cit., p. 413-421; A. Grenier, op. cit. IV, 2, p. 417-423; Dr Janicaud, «Evaux gallo-romain» in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, XXV, 1934.

⁶⁵² Bonnard, *op. cit.*, p. 388-396; A. Grenier, *op. cit.*, V, 2, p. 423-426.

⁶⁵³ Bonnard, *op. cit.*, p. 397-402; A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 426-430.

⁶⁵⁴ Cf. en particulier Dauvergne, Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines-Salées, Paris, 1944; Grenier, op. cit. IV, 2, p. 449-460.

découverte présente l'intérêt de montrer pour la première fois une installation très antérieure à la conquête romaine. La datation du bois par le carbone 14 lui a donné en effet un âge de 2500 ans⁶⁵⁵, ce qui conduit au VI^e siècle avant notre ère, date à laquelle existait près du site une nécropole du Hallstatt⁶⁵⁶.

Il est impossible non seulement d'entrer dans le détail, mais même de citer tous les sites de Gaule où l'eau fut vénérée et utilisée à des fins médicales. En 1920 déjà, Jules Toutain écrivait: «Sauf erreur ou confusion, nous pouvons donc tenir pour démontré que, dans l'état actuel de la science, 760 lieux de culte indigènes sont connus dans les limites de la Gaule romaine... »657. Sur ce nombre, les sanctuaires de l'eau tiennent une bonne part. En outre, comme le remarquait Toutain, ces temples sont situés principalement dans les régions du Rhône, de la Saône et de la Moselle, les plus romanisées de la Gaule: dans le reste du pays, l'ancien usage celtique d'adorer la divinité en plein air, auprès des sources, des arbres, des pierres s'était perpétué à l'époque romaine. Comme nous le verrons d'ailleurs⁶⁵⁸, à la fin de l'Empire, ce

⁶⁵⁵ «Communication personnelle de R. Louis à A. Grenier» in *op. cit.*, p. 453, n. 2.

⁶⁵⁶ R. Louis et B. Lacroix, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁵⁷ J. Toutain, *op. cit.*, p. 408.

⁶⁵⁸ Cf. infra, L'évolution sous l'influence chrétienne.

type de rites était si vivace que l'Église se verra dans l'obligation de les condamner à maintes reprises : sous des formes diverses, plus ou moins christianisées, ils subsistent encore de nos jours.

En fait, le culte des sources était répandu dans toute la Gaule, en d'innombrables endroits dont nous ne mentionnons que les plus remarquables. Parmi ceux dont nous avons utilisé bien des fois les documents archéologiques, rappelons le sanctuaire des sources de la Seine à Sequana, d'Essarois à Apollon Vindonnus et d'Alésia à Apollon Moritasgus. À Trignères, dans le Loiret, où existaient des thermes, un temple était bâti autour d'un menhir⁶⁵⁹. Au Vieil-Evreux, en Normandie, les fouilles ont révélé les fondations d'un théâtre, de temples et de deux établissements thermaux⁶⁶⁰. Nous avons eu l'occasion de parler également, pour les *ex-voto* qu'on y a trouvés, du sanctuaire de la forêt d'Halatte⁶⁶¹ et, pour ses déesses Icovellauna et Moguntia, du petit Nymphæum de Metz⁶⁶².

Les méthodes thermales

Boutet de Monnel, « Nouvelle étude sur les ruines celtiques et gallo-romaines de la commune de Triguères » in Mémoires de la société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans, 1863, p. 167 sqq.

[«]Espérandieu» in *Bulletin de la société de fouilles archéolo- giques françaises*, III, 3, 1913, p. 56-131, (plan, p. 80-81).

De Caix de Saint-Amour, op. cit.

⁶⁶² A. Grenier, op. cit., IV, 2, p. 824-825.

Les procédés de la médecine thermale ne différaient pas sensiblement de ceux que nous utilisons actuellement. Tous sont d'une pratique simple et d'évidence et, dès le temps de l'indépendance, ils étaient certainement employés. Des installations de cette époque, il ne nous est rien resté: cela ne signifie point qu'elles n'aient pas existé, mais comme la plupart des constructions antérieures à la conquête, elles durent être édifiées en bois, puis remplacées par les bâtiments gallo-romains. Il est vraisemblable néanmoins que les premières piscines dignes de ce nom n'ont vu le jour que sous l'occupation romaine.

La boisson, les effusions, les douches étaient courantes sans aucun doute. Les bains de boue furent certainement utilisés à Dax et à Barbotan⁶⁶³. Quant aux bains de vapeur, on pourrait penser de prime abord qu'ils furent réservés à la période romaine, mais il n'en est certainement rien: Sidoine Apollinaire, au Ve siècle, nous conte en effet comment, en séjour chez des amis, il y pratiquait avec eux de véritables séances de sauna. La simplicité du procédé est telle qu'il devait s'être transmis depuis une lointaine époque.

Écoutons Sidoine:

« Quand on avait bien voulu consentir à cesser de boire la troupe de mes serviteurs et des gens de ma

⁶⁶³ Bonnard, *op. cit.*, p. 45.

suite à qui le vin de mes hôtes trop prodigué troublait fortement la cervelle, une fosse était creusée à la hâte au bord de la rivière ou auprès de quelque source, et l'on jetait dedans un monceau de cailloux surchauffés. Préalablement, avait été construit avec des branchages flexibles de coudrier une sorte de dôme hémisphérique qui se plaçait au-dessus de la fosse en ébullition; sur le tout on étendait des couvertures de Cilicie qui bouchaient la lumière en même temps que les ouvertures entre les branches. Par ce moyen était conservée la vapeur qui jaillissait des cailloux brûlants arrosés d'eau. Nous passions là le temps à rire et à plaisanter, bien enveloppés, au milieu de ce nuage de vapeur sifflante, qui amenait une transpiration éminemment salutaire; puis, chacun à son moment allait se plonger dans un bain chaud, dont l'action précipitait la digestion des aliments; enfin, nos chairs amollies reprenaient leur fermeté dans l'eau froide de fontaine, de puits, ou en pleine rivière⁶⁶⁴.»

C'est là, on le voit, un système complexe de bains, réalisé en pleine campagne, avec le minimum d'installation.

l'eau sacrée

⁶⁶⁴ Sidoine Apollinaire, Lettre XXXVIII.

Le culte de l'eau est universellement répandu. Le caractère vivifiant de cet élément et ses qualités médicinales ont été reconnus dans le monde entier et de longue date. Tous les Indo-Européens l'ont vénérée, mais les Celtes paraissent avoir eu pour elle une prédilection. Sur le territoire de l'ancienne Gaule, en maints endroits, les traditions se sont conservées sous une apparente christianisation, et c'est dans le pays demeuré, pour diverses raisons historiques, le plus celtique, la Bretagne armoricaine, que les rites anciens de l'eau sont aujourd'hui encore les plus répandus. Nous y retrouvons en particulier le lien que nous avons noté en Gaule entre les sources et l'ophtalmologie: que de fontaines sacrées ont en Bretagne le pouvoir de guérir les yeux malades! Plusieurs chapelles mêmes, établies près de tels lieux, ne sont-elles pas placées sous le vocable significatif de Notre-Dame de la Clarté⁶⁶⁵? Mais il est d'autres eaux qui soulagent les rhumatismes⁶⁶⁶, d'autres qui favorisent la lactation, telle la mamm al laez, la «mère du lait», dont nous avons parlé⁶⁶⁷. Celle de Saint-Jean-du-Doigt

⁶⁶⁵ Citons, entre autres, la chapelle située en Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) et celle fréquentée près de Douarnenez (Finistère sud).

Par exemple, la fontaine de saint Gouesnou à Gouesnou (Finistère nord) ou celle de Saint-Laurent-du-Pouldour en Plouégat-Moysan (Finistère nord). Pour cette dernière, cf. infra, L'évolution sous l'influence chrétienne.

⁶⁶⁷ Cf. supra, Gynécologie. Elle est en Gestel (Morbihan).

(Côtes-du-Nord) a besoin, pour conserver sa vertu, que le clergé vienne y plonger chaque année, en procession solennelle, une phalange osseuse attribuée à saint Jean-Baptiste. Certaines arrêtent la fièvre ou sauvent les enfants malades.

À Saint-Adrien, près de Baud (Morbihan), les sources sacrées surgissent sous le sol même de la chapelle.

Moins universel qu'en Bretagne, mais conservé cependant en bien des lieux, le culte de l'eau se retrouve dans toutes les régions de France. L'antique sanctuaire des sources de la Seine avait été remplacé par une Notre-Dame des Fontaines⁶⁶⁸ et les fidèles de la petite église viennent encore d'un peu partout en France vénérer la source de sainte Reine, à Alise, où fut le temple de Moritasgus⁶⁶⁹ à l'époque gauloise.

En Irlande comme en Gaule et en Bretagne, l'eau jouissait de propriétés thérapeutiques et physiologiques.

Dans *La Bataille de Mag Tured*⁶⁷⁰, geste de l'épopée irlandaise, il est fait mention d'une fontaine de santé où l'on plongeait les blessés pour les guérir et qu'on appelait également lac des Nerbes, car on y jetait des

⁶⁶⁸ *Op. cit.*, p. 37, notamment.

Joël Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, A. Fayard, 1963, p. 204-205.

⁶⁷⁰ Dottin, op. cit., p. 44 et 45.

simples, combinant ainsi les propriétés curatives de l'eau et celle des plantes médicinales.

Dans un autre texte⁶⁷¹, l'eau est présentée comme fécondante: après en avoir bu, Findchœm, fille de Cathbad, devient enceinte de Conall Cernach.

Quoique ce soit gratuitement, à notre avis, qu'on ait vu, dans la sculpture des trois femmes enceintes trouvée à Vichy⁶⁷², la preuve que les eaux de cette station étaient considérées comme fécondantes, il est vraisemblable néanmoins que la croyance irlandaise ait été partagée par les Gaulois. Nous avons en effet noté⁶⁷³ la relation courante existant entre les sources de la Gaule et le culte des Matres, constatation conforme aux données du folklore et de la linguistique.

Somme toute, le culte de l'eau vivifiante et guérisseuse paraît avoir été, avec celui du soleil qui régénère, l'une des plus importantes manifestations à la fois de la médecine et de la religion gauloises. C'est sur le sommet des collines d'où l'on peut observer au mieux la course du soleil, et un peu en contrebas, là où jaillit la première source, que sont situés de nombreux lieux sacrés de la Gaule.

Là, sans aucun doute, de même qu'en certains

⁶⁷¹ F. Le Roux, *op. cit.*, p. 74-75 (traduction française). Texte dans le *Coir Anmann* (Windisch, *Ir. Texte*, III, 392-394).

⁶⁷² Cf. supra, Hydrothérapie, *Aquæ Calidæ*.

⁶⁷³ Cf. supra, Les principales déesses.

points retirés des forêts, les druides ont prié, enseigné et guéri.

Thérapeutique magique

Le dernier groupe de procédés thérapeutiques est sans doute en importance le premier de ceux qu'utilisaient les médecins gaulois: celui qui fait appel à la magie. Sans vouloir donner une définition exacte de cet art, distinguons-le cependant de la religion. Celle-ci suppose en effet l'existence et l'intervention d'une puissance supérieure à laquelle on s'adresse, la magie ne postule pas cette nécessité. Elle consiste essentiellement à mettre en œuvre des rites dont l'action utile tient à leur exécution même. D'autre part, ce qui différencie la magie d'une science, c'est que son efficacité dépend entièrement du psychisme vers lequel elle est dirigée et de la croyance qui lui est accordée. Pour nos conceptions, l'utilisation thérapeutique de la magie ne saurait être qu'une psychothérapie: c'est d'ailleurs reconnaître là sa puissance. Lorsqu'on songe en effet au nombre de clients qu'un médecin doit consulter de nos jours, et dont les malaises ne céderont qu'à la suggestion, à l'analyse, ou à tout autre procédé psychique, l'on admet volontiers qu'en d'autres siècles — et dans le nôtre même — la magie ait obtenu maintes guérisons. De ces coutumes médico-magiques de la Gaule, quatre groupes principaux apparaissent: les incantations et les rites, les talismans et amulettes, les pierres et les arbres sacrés, enfin le sacrifice de compensation.

Incantations et rites

Innombrables furent certainement les formules, jadis comme hier et aujourd'hui, destinées à obtenir à qui les prononce toutes sortes de biens et en particulier la guérison.

De l'époque gauloise, il nous en reste, outre celle que nous avons citée plus haut et qui figure sur une tablette d'argent retrouvée à Poitiers⁶⁷⁴, un certain nombre d'autres, consignées dans son ouvrage par Marcellus de Bordeaux. En voici quelques-unes:

Oubaïk: écrire ce mot sur un papier blanc et l'attacher au cou du malade avec un fil retiré d'une trame. Contre l'ophtalmie⁶⁷⁵.

Furfaran: écrire ce mot sur un papier blanc et le suspendre au cou du malade. À faire en état de chasteté. Contre l'ophtalmie débutante⁶⁷⁶.

Roubrs rnopeiras è éliés os pant' ephora kai pant'

⁶⁷⁴ Cf. supra, Thérapeutique et pharmacologie, art. Centaurée.

⁶⁷⁵ Marcellus, De medicam., VIII, 56.

⁶⁷⁶ *Op. cit.*, VIII, 57.

epakouei (on reconnaît dans les sept derniers mots le grec: «...soleil qui voit tout et qui entend tout»): à écrire sur un papier blanc et à suspendre au cou par un cordon. Contre l'inflammation oculaire, à titre préventif. À titre curatif et si le mal est invétéré, il sera préférable, pour la réussite de l'opération, que malade et médecin gardent l'un et l'autre la chasteté⁶⁷⁷.

Oruô ourôdè: à écrire sur une lame d'or avec une aiguille de cuivre et à donner ou à suspendre au cou du malade. Opérer le lundi, après avoir observé la chasteté. Contre l'ophtalmie⁶⁷⁸.

Soksokam sukuma: à dire trois fois neuf fois et à répéter. Pour le traitement de l'oreille moyenne⁶⁷⁹.

Kustos: à écrire sur un papier qu'on fixera à sa cuisse, si une adénopathie inguinale vous gêne pour marcher et pour monter à cheval⁶⁸⁰.

Contre les borborygmes, on dira la formule suivante: «Borborygme stagnant (?), je borborygmocéderai⁶⁸¹: des bergers te trouveront, sans les mains, ils te ramasseront; sans feu, ils te cuiront; sans dents, ils te mangeront. Trois vierges au milieu de la mer avaient une table de marbre posée, deux tordaient

⁶⁷⁷ *Op. cit.*, VIII, 58.

⁶⁷⁸ *Op. cit.*, VIII, 59.

⁶⁷⁹ Op. cit., X, 69.

⁶⁸⁰ *Op. cit.*, XXXII, 25.

Le latin dit: corce corcedo stagne...

dans un sens et une dans l'autre⁶⁸²; de même que cela ne s'est jamais fait, que de même jamais la noble *Gaia Seia* ne connaisse la douleur du borborygme⁶⁸³!»

Argidam margidam sturgidam: à dire sept fois, le mardi ou le jeudi, en lune décroissante, contre la douleur dentaire⁶⁸⁴.

«...Que la redoutable Perséphone n'envoie de l'Hadès vers moi la tête de Gorgone, l'horrible monstre»: ces deux vers de l'Odyssée⁶⁸⁵ doivent être dits à l'oreille de quiconque suffoque d'avoir dans la gorge un corps étranger. On peut aussi les écrire sur un papier et suspendre celui-ci au cou du malade.

« Arithmato, ôte les douleurs de cet estomac que celle-ci a enfanté » : ces paroles doivent être écrites sur une lame d'argent et prononcées. On entoure ensuite la plaque de la laine d'une brebis vivante et

Mentionnons au passage que ce curieux rite de tordre en sens inverse se retrouve dans la croyance bretonne aux Lavandières de nuit. Ces personnages mythiques, qu'on rencontre parfois la nuit dans les lavoirs de campagne, y blanchissent le suaire des trépassés. Elles tordent le linge de la même manière que les vierges marines de Marcellus et si elles vous invitent à les aider, il faut, sous peine de mort, procéder ainsi. Cf. Souvestre, *Le foyer breton*, Paris, H. Laurens, 1931, p. 137-142 et Pansier, *op. cit*.

⁶⁸³ Marcellus, De medicam., XXI, 3.

⁶⁸⁴ Op. cit., XII, 24.

Homère, Odyssée, XI, 633-634. Ces vers sont introduits par le vers 632: «La pâle crainte me saisit...» Le texte, au lieu de *la redoutable Perséphone* (*Epainè Perséphoneia*) utilise l'euphémisme *l'admirable Perséphone* (*agauè*).

on la suspend au cou du patient, à l'aide d'un cordon, en disant cette fois: « Ôte la douleur de moi ou de cet estomac, Arithmato⁶⁸⁶. »

Toutes ces formules, on le voit, qu'elles se prononcent ou s'écrivent, sont l'objet d'un rite d'accompagnement. Dans toute la magie, en effet, le geste soigneusement prévu et réglé occupe une place prépondérante. Des rites présidaient certainement aux ablutions par l'eau sacrée et à son ingestion. Nous en avons rencontré également dans la cueillette des simples: qu'il s'agisse du gui, du sélage ou du *samolus*, Pline nous indique la manière convenable de cueillir la plante, faute de quoi, semble-t-il, celle-ci serait inefficace. De ces textes de Pline et de l'ouvrage de Marcellus, on peut, avec Pansier⁶⁸⁷, tirer quelques principes qui semblent avoir dirigé les gestes rituels des Gaulois en cette matière:

1. La cueillette des plantes médicinales se fait de la main gauche. Pansier considère ce côté comme « sacré pour les druides ». Chose curieuse, il paraît surtout avoir été néfaste⁶⁸⁸.

Marcellus, *De medicam.*, X X, 66-67. Dans son *Ueber Marcellus Burdigalensi* (Berlin, 1849), Grimm a interprété *arithmato* comme un mot gaulois dont le sens serait *souverain bien* (d'après l'irlandais *ardhmhath* qui possède cette signification). Au sujet des interprétations de Grimm faites sur les formules de Marcellus, cf. Pansier, *op. cit.*, p. 528-529.

⁶⁸⁷ Pansier, op. cit., p. 447-448.

⁶⁸⁸ Cf. F. Le Roux, op. cit., p. 136-139.

- 2. L'opération doit assez souvent être faite par un jeune garçon ou une vierge. Cette pratique se continuera d'ailleurs au Moyen Âge où de nombreuses opérations de magie et de divination ne pourront être faites que dans ces conditions⁶⁸⁹. On a pu remarquer de même, dans les exemples que nous avons donnés ci-dessus, l'importance que Marcellus attribue, à plusieurs reprises, à l'état de chasteté.
- 3. Les textes de Pline insistent sur la nécessité d'arracher la plante et de l'emporter comme un voleur.
- 4. De même, l'auteur de l'Histoire Naturelle note, dans plusieurs cas, l'interdiction de toucher l'herbe médicinale avec le fer.
- 5. Enfin, l'influence de la lune est très fréquemment prise en considération, notamment par Marcellus. Les rites étaient certainement très nombreux et assez divers, et il est probable que les textes ne nous en ont conservé qu'une petite partie.

De nombreux procédés mentionnés dans les grimoires du Moyen Âge et bien des coutumes encore pratiquées actuellement doivent se rattacher à des usages gaulois. Il n'est malheureusement guère possible le plus souvent de distinguer ce qui date d'un cérémonial celtique et ce qui a pu être ajouté au cours des siècles. Cela d'autant moins d'ailleurs que les prin-

⁶⁸⁹ Cf. notamment G. Le Scouëzec, *op. cit.*, art. Cléidomancie (p. 52), Cristallomancie (p. 59).

cipes de la magie sont remarquablement constants à travers les temps et les lieux et qu'un rite peut fort bien avoir été recréé spontanément, alors qu'il avait été autrefois pratiqué, puis abandonné.

Il nous faut toutefois citer une très curieuse prière que Pansier a découverte dans un manuscrit du XII^e siècle, conservé à la faculté de médecine de Montpellier⁶⁹⁰ et dont il a publié in extenso le texte latin et la traduction française⁶⁹¹. Elle se compose de deux parties, la première placée sous le titre: *Incipit precacio terre quam antiqui pagani observabant volentes coligere herbas*: « Ici commence la prière à la Terre que les anciens païens prononçaient rituellement lorsqu'ils voulaient ramasser des herbes », la seconde sous les mots: *Precacio omnium herbarum*: « Prière à toutes les herbes ».

Il s'agit d'invocations à la Terre Mère et aux simples qu'elle produit, pour qu'ils soient propices et efficaces. Le dévot commence par demander la permission de la grande déesse, puis il cherche à se concilier les faveurs des plantes en les assurant d'abord que la «sainte divinité, mère de la nature» a donné son consentement: «Celle qui vous a créées avec vos propriétés salutaires veut bien que je vous cueille: faites autant que vos vertus naturelles le permettent, que

⁶⁹⁰ Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, ms. 277, f. L.

⁶⁹¹ Pansier, *op. cit.*, p. 525-526 et n. l p. 526.

celui qui vous recevra de ma main recouvre la santé.» On peut se demander s'il ne faut pas voir là une explication à certains gestes signalés par les anciens. Si, par exemple, il faut cueillir les herbes médicinales comme un voleur, n'est-ce pas pour n'être pas vu de la Terre, dont on dérobe le bien, et échapper de ce fait à son Courroux? S'il ne faut pas utiliser le fer, c'est par révérence pour les divinités que sont les plantes, auxquelles le métal vulgaire ne saurait être appliqué sans irrespect. Peut-être même l'emploi de la main gauche appartient-il lui aussi à cet ordre de faits: on ne saurait pour une opération sacrée procéder comme pour un geste banal et ce qui est faste dans la vie courante serait ici sacrilège.

Les talismans et les amulettes

Dès les âges préhistoriques, la prophylaxie magique s'était exercée contre tous les maux possibles par le port d'objets divers tenus pour capables d'écarter les mauvais génies et les influences dangereuses. À l'époque gauloise, elle se manifeste par des amulettes variées dont un certain nombre nous a été conservé par les sépultures. Parmi les trouvailles faites dans les cimetières gaulois du département de la Marne, Gabriel de Mortillet, en 1876, dénombrait 25 types

différents de pendentifs⁶⁹². Les perles et les annelets de verre s'y trouvaient en nombre particulièrement élevé: 303, ainsi que les grains et les perles d'ambre: 176, les branches et les perles de corail: 119. Mais l'on comptait encore, dans les produits minéraux, 13 cailloux troués naturellement, 6 perles et annelets de pierre, 3 plaques de schiste et un anneau de même matière et, comme animaux marins, 2 tiges d'encrines, une ammonite et 2 coquilles, quelques dents (cheval, loup, chien, cochon, castor) et des os (homme et enfant, vache, cervidé) figurent également dans sa liste. Deux perles en terre cuite, quelques annelets de bronze et une couple de rouelles en bronze la terminent.

On y note la présence d'une rondelle crânienne humaine; elle nous montre la persistance de la trépanation dans cette région, sans qu'il soit possible évidemment de déterminer si l'opération eut lieu avant ou après la mort. Quant à la rouelle, si elle figure ici en quantité bien restreinte, on l'a trouvée dans toute la Gaule et à tous les niveaux archéologiques, particulièrement ceux de l'époque de la conquête et de la région du Nord. Il s'agit de petites roues de métal, ayant de 4 à 12 rayons et qu'on portait au cou, comme de nos jours les croix pectorales, ou accrochées à un

⁶⁹² Gabriel de Mortillet, *Amulettes gauloises et gallo-romaines*, Paris, E. Leroux, 1878, p. 7 et 8.

bijou⁶⁹³. Diverses figurations d'une divinité à la roue ont permis aux archéologues d'interpréter ce symbole comme un attribut soit de Taranis, le dieu de la foudre, soit de Belenos⁶⁹⁴.

Les médaillons en bois de cerf sont aussi très fréquents. Une tombe du Ier siècle, découverte à Besancon vers 1840, en a livré plusieurs, d'autres ont été mis au jour à Sens, aux sources de la Seine, à Vertault et à Molesmes (Côte-d'Or)⁶⁹⁵. Ils sont creusés d'un ou de plusieurs trous qui permettaient leur fixation sur des vêtements ou sur ces écharpes en croix, sortes de scapulaires, où les montrent, aux sanctuaires de l'eau, certaines statues de pèlerins⁶⁹⁶. Quelques rondelles de Besançon⁶⁹⁷, quatre autres conservées à Windisch, près de Brugg, en Suisse, une autre découverte à Sens⁶⁹⁸, portent un phallus gravé, certaines sont sculptées de bourrelets circulaires et d'un téton central⁶⁹⁹. Des cabochons de bronze décorés semblent

⁶⁹³ Op. cit., p. 14 et 15.

J. De Vries, op. cit., p. 42-45; J. J. Hatt, «À la recherche de la religion gauloise, essai de reconstitution d'une mythologie» in Archaeologia, nº 9 (mars-avril 1966), p. 11.

J. J. Hatt. «Et omnes stellas ex cornibus alcinis...» in Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6, 1955, p. 55-57.

Esp., nº 2407, 2411, 2414, 2437, 3496.

⁶⁹⁷ Figurées in J. J. Hatt, op. cit., p. 57, fig. 15.

Roes, Parruzot et Hatt, « Nouvelles contributions à l'étude des médaillons et pendentifs en corne de cerf » in Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6, 1955, p. 249-254.

Paul Lebel, *Notes complémentaires* (à l'article de J. J. Hatt,

également avoir servi d'amulettes, attachés sur des lanières de cuir⁷⁰⁰.

Malgré cette diffusion en Gaule de l'objet prophylactique en corne de cerf, il faut se garder néanmoins de voir là un usage proprement gaulois. On en a signalé en effet dans divers pays d'Europe, tels que la Norvège, l'Italie et l'Espagne, et dans d'autres régions du monde, en Perse notamment et en Océanie⁷⁰¹.

Un autre talisman, de caractère assez mystérieux, est l'œuf sacré dont parle Pline⁷⁰², et qui est produit, nous dit-il, par des serpents agglutinés les uns aux autres. Les druides suivaient pour le recueillir des règles très précises. Il fallait, à certaines périodes de la lune, le recevoir dans une saie, au moment où il était lancé en l'air par les ophidés et avant qu'il ne touche terre. Sautant alors à cheval, le ravisseur devait emporter son butin à bride abattue, pour échapper à la poursuite des serpents que rien n'arrête d'autre qu'une rivière. L'œuf merveilleux a pour propriété de remonter le courant et de flotter, même chargé d'or. Pline n'indique pas qu'il ait eu des vertus médicinales, mais il note, sans croire à l'efficacité de cet usage, qu'on le portait pour gagner les procès et

cité n. 667), I, Médaillons du musée archéologique de Dijon.

⁷⁰⁰ J. J. Hatt, *op. cit.*, fig. 14, p. 56.

E. Salin, *op. cit.*, t. IV, p. 58. cf. W. Deonna, «Talisman en bois de cerf» in *Ogam*, VIII, I, 1956, p. 5.

⁷⁰² Pline, *Hist. Nat.*, X XIX, 12.

pénétrer chez les rois. « J'ai vu un de ces œufs célèbres chez les druides, nous dit le Naturaliste. Sa grosseur était celle d'une pomme ronde, moyenne et sa coque cartilagineuse était percée de trous, comme un polypier. » On a pensé qu'il pouvait s'agir d'une ammonite. Ce genre de fossiles fut en effet l'objet de superstition dans la campagne française: c'est ainsi que vers 1900, G. Chenet vit dans une étable du Claon, dans la Meuse, une ammonite que le fermier conservait là « pour empêcher la vache d'avoir des maladies 703 ». Une autre interprétation voit dans l'œuf de serpent un oursin fossile, ce qui paraît mieux correspondre à la description de Pline; Pérot a signalé également la survivance en France de superstitions concernant ce genre d'objets⁷⁰⁴. Quoi qu'il en soit, la tradition rapportée par Pline s'est conservée et persistait encore, assez semblable, dans le folklore solognot, au début du siècle dernier, mais l'œuf de serpent, ici, était un diamant⁷⁰⁵

Pierres et arbres sacrés

G. Chenet, «Le folklore préh. en Argonne» in P. Saintyves, Corpus du folk. préh. de France, Paris, E. Nourry, 1934.

Fr. Pérot, « La survivance de l'oursin fossile » in *Bulletin de la société préhistorique française*, XIV, 1917, p. 101-102.

Légier, «Traditions et usages de la Sologne» in *Mémoires de l'Académie celtique*, t. II, Paris, L. P. Dubray, 1808, p. 215-216.

Si les Gaulois attendaient la santé de l'eau de certaines sources, ils fréquentaient également dans ce dessein des lieux sacrés où une pierre merveilleuse, un arbre vénéré, étaient capables, moyennant un rituel approprié, de guérir ou de féconder.

Le meilleur élément de certitude nous en est donné par les survivances dans les usages populaires. Cellesci sont innombrables et il n'est pas une région qui n'ait conservé jusqu'à notre époque de telles habitudes «thérapeutiques».

Les haches néolithiques, communément appelées pierres de foudre, étaient utilisées pour éloigner les maladies du bétail et parfois celles des hommes⁷⁰⁶. Dans le Vivarais, certaines petites pierres étaient considérées comme jouissant de propriétés curatives. Selon les indications, on distinguait ainsi la pierre des yeux, les pierres à serpent, celles du sang, de la peste, la pierre universelle, la pierre des femmes⁷⁰⁷. Les bézoards, qui figurent dans le Grand Albert⁷⁰⁸, ont dû aussi être utilisés de longue date.

Les mégalithes ont bénéficié, ici et là, d'une réputation médicale, ainsi que certains rochers remarquables. C'est ainsi qu'une dalle phonolithique,

⁷⁰⁶ P. Saintyves, *op. cit*. Tout le tome II concerne les outils préhistoriques.

⁷⁰⁷ *Op. cit.* t. II, p. 147-150.

⁷⁰⁸ *Op. cit.* t. II, p. 293-294 (n° 1183). Cf. *Les Admirables secrêts d'Albert le Grand*, Lyon, 1704, p. 85-97.

située à l'entrée de la cathédrale du Puy et provenant d'un ancien dolmen, est appelée la pierre des fièvres et considérée de toute antiquité comme capable de diminuer l'hyperthermie⁷⁰⁹. Entre Vannes et Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), le parc du manoir de Coëtsal conserve plusieurs roches miraculeuses près desquelles on nous a rapporté encore en 1965 la croyance locale: une excavation de l'une d'entre elles passe pour guérir le lumbago, les rhumatismes et les coliques de ceux qui s'y couchent; une autre plus petite et qui garde l'eau de pluie était autrefois utilisée par les mères qui voulaient faire boucler les cheveux de leurs filles: il suffisait pour cela, pensaient-elles, de leur placer la tête dans cette cavité naturelle qu'on appelle le berceau de saint Etienne⁷¹⁰.

L'eau conservée dans le creux des pierres sacrées est d'ailleurs souvent tenue pour efficace contre les maladies. C'est le cas par exemple à Villepourcon, dans la Nièvre, où une pierre à bassins, l'écuelle de saint Martin, garde la pluie: on l'y recueillait et l'on s'en servait contre les maux d'yeux⁷¹¹.

Une pratique analogue existait au village de Saint-

⁷⁰⁹ Cf. entre autres Olivier Beigbeder, *Forez et Velay romans*, Zodiaque, 1962, p. 39-40.

Nous devons ces renseignements à l'amabilité du propriétaire de Coëtsal qui a bien voulu nous montrer les pierres et nous donner ces détails.

J. G. Bulliot, La mission et le culte de Saint-Martin en pays éduen, 1892, p. 379.

Eden, en Plouescat (Finistère), où l'eau conservée dans les nombreuses cavités d'un bloc de rochers était, croyait-on, utile contre les affections du bétail⁷¹².

On s'est servi également de la poussière minérale en ingestion. Il fallait pour cela gratter au couteau le mégalithe guérisseur de manière à en recueillir un peu de poudre. Celle-ci, arrachée à la *Table* de saint Bartholomé, à Angles-sur-l'Anglin (Vienne), guérissait la colique des enfants⁷¹³. Celle qu'on retirait des pierres de saint Calmant, à Vonnas (Ain), était ajoutée à leur bouillie pour apaiser les douleurs⁷¹⁴.

Le culte médical des pierres rejoint celui des arbres dans une curieuse coutume signalée à maintes reprises et qui consiste à suspendre les unes aux branches des autres: il s'agit d'un rite de transfert, la maladie étant censée passer dans le minéral ainsi offert à la divinité sylvestre⁷¹⁵. « J'ai vu jadis, écrit l'éminent historien de l'art Émile Mâle⁷¹⁶, dans les bois de Bagnoles-de-l'Orne, des pierres attachées à des arbres par les

G. Le Scouëzec, op. cit., p. 515, art. Plouescat.

P. Saintyves, *op. cit.*, t. I, p. 35.

F. Ranard, Superstitions bressanes, Bourg, 1893, p. 22.

⁷¹⁵ Cf. notamment C. Boulenger, «Les pierres de Saint-Ortaire» in *Bulletin de la société préhistorique française*, XIV, 1917, p. 443; et E. Coulon, in P. Saintyves, *op. cit.*, t. II, p. 133-134 (n° 912).

Emile Mâle, La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes, Paris, Flammarion, 1950, p. 500

malades. Chaque pierre représentait une maladie que l'arbre devait accueillir et guérir. »

Que nous puissions admettre comme gaulois ces usages du XIXe et du XX^e siècle paraît indéniable. Ils correspondent exactement à ce que nous savons de la religiosité des Celtes. En outre, nous voyons ces mêmes pratiques condamnées par l'Église dès le IVe siècle, puis tout au long de l'histoire de France: nous citerons à la fin de notre exposé quelques-uns des anathèmes ainsi lancés contre le culte des pierres, des arbres et des eaux. Malgré ces efforts répétés au cours des seize cents ans qui nous séparent de l'édit de Constantin, la hiérarchie romaine n'a pu déraciner ces rites du sol gaulois. Les quelques exemples que nous avons choisis, parmi beaucoup d'autres, montrent l'importance qu'ils conservaient encore en notre temps. C'est dire le développement qu'ils durent connaître à une époque où nulle proscription ne les poursuivait; ils constituèrent certainement une partie considérable de la médecine gauloise.

Le sacrifice de compensation

Nous venons de voir un exemple de magie de transfert: la maladie d'un homme est, par le rite, transmise à un objet. L'application d'un tel principe est fréquente dans les thérapeutiques primitives. « À

côté des formules verbales et de l'administration des drogues, écrit Charles Coury⁷¹⁷, la méthode substitutive a toujours occupé une très grande place dans les médecines magiques ou sacerdotales. Favorisé par les conjurations et les manœuvres rituelles, le transfert de la maladie se fait aux dépens d'un bouc émissaire qui peut être un être humain, un animal, une plante, voire un objet. »

Voisin du transfert est le procédé du rachat. Dans le premier cas, la maladie est censée passer d'une entité à une autre, dans le second, une vie est offerte aux dieux en échange de celle qu'ils menacent: ce n'est pas l'affection pathologique qui est transportée d'un être à un autre, mais son résultat, la mort. Ici comme là, la divinité doit s'estimer satisfaite: l'ordre du monde, la balance du bien et du mal sont respectés.

La Gaule nous donne un exemple cruel de rachat de la vie et c'est à César⁷¹⁸ que nous devons de le connaître. «Tout le peuple gaulois, nous dit-il, est très religieux; aussi voit-on ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou autrement, immoler ou faire vœu d'immoler des victimes humaines et se servir, pour ces sacrifices, du ministère des druides; ils pensent, en effet, qu'on ne saurait apaiser les dieux immortels qu'en rachetant la vie d'un homme par la vie d'un

⁷¹⁷ Ch. Coury, *op. cit.*, p. 19.

⁷¹⁸ César, De bell. gall. VI, 16.

autre homme et il y a des sacrifices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants: on y met le feu et les hommes sont la proie des flammes. Le supplice de ceux qui ont été arrêtés en flagrant délit de vol ou de brigandage ou à la suite de quelque crime passe pour plaire davantage aux dieux; mais lorsqu'on n'a pas assez de victimes de ce genre, on ne craint pas de sacrifier des innocents. » La cruauté des Celtes et l'usage parmi eux des sacrifices humains nous sont attestés par maints auteurs anciens⁷¹⁹, et lorsqu'Henri Hubert écrit:

« Il est à croire que les sacrifices humains dont on a fait grief aux Celtes ont été relativement peu sanglants : la victime était une victime divine qui mourait transcendantalement⁷²⁰ », il nous est impossible, malgré toute l'autorité du grand celtisant, de souscrire à cette opinion et de révoquer en doute, parmi d'autres, le texte de César.

Cela serait d'ailleurs ne pas tenir suffisamment compte d'autres textes⁷²¹ qui nous montrent le mépris dans lequel les Gaulois tenaient leur propre vie: l'on

⁷¹⁹ Cicéron, *Pro Fonteio*, XIII, 31; Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanæ*, I, 38; Justin, X XVI, 2; Pline, *Hist. Nat.*, XXX, 4; Strabon, *Geogr.*, IV, 4; Diodore, V, 32. Cf. De Vries, *op. cit.*, ch. V, p. 228-232.

⁷²⁰ H. Hubert, *op. cit.*, p. 296.

⁷²¹ Cf. infra, La mort et l'euthanasie.

ne saisit pas pourquoi ils auraient épargné l'existence de bandits, de criminels, de prisonniers de guerre ou même d'innocents, alors qu'ils ne ménageaient pas la leur et se moquaient de la mort. On peut objecter, il est vrai, qu'on ne comprend pas dans ce cas la raison pour laquelle les gens atteints de maladies graves cherchaient tellement à se faire remplacer... En fait, tous les individus d'une société, même croyants, n'ont pas la même foi aveugle et le christianisme primitif lui-même, qui a donné de nombreux martyrs, a connu aussi des renégats et ses lapsi. Le mépris général de la mort peut fort bien s'accommoder de gens plus timorés que la plupart. En outre, l'intérêt collectif pouvait préférer la mort d'un étranger ou d'un homme du peuple à celle d'un personnage éminent, et celuici accepter sans trop de regret d'être remplacé dans l'accomplissement de son destin.

Un autre exemple de sacrifice de compensation, moins sanglant que le premier, nous est fourni, dans un cas qui concerne également la médecine, par Trogue Pompée. C'est lui qui conte en effet l'aventure survenue au peuple des Tectosages: après le pillage de Delphes, revenus en Gaule, ils furent frappés par une épidémie et, pour s'en délivrer, ils jetèrent dans un lac voisin de Toulouse le butin qu'ils avaient fait durant la campagne⁷²².

⁷²² Trogue Pompée, *Hist. Philipp. epitome*, XXXII, 3, 9.

Il semble qu'ici la maladie soit considérée comme un châtiment envoyé par les dieux, outragés par le comportement des Tectosages. En rendant les biens acquis au pillage des temples, les guerriers espèrent que le mal leur sera ôté. C'est là encore une manière de rachat. Toutefois, une seule histoire de ce genre ne nous autorise pas à conclure que les Gaulois, d'une façon générale, considéraient la maladie comme une punition divine. S'il arrivait qu'ils le fassent, il est probable que dans d'autres cas, ils l'attribuaient à d'autres causes, telles qu'une vengeance magique ou l'action gratuite d'un mauvais génie.

Disons un mot pour finir du chaudron de rénovation. Les traditions gaéliques et bretonnes⁷²³ reconnaissaient à ce récipient miraculeux le pouvoir de ressusciter les morts: on les y jetait et lorsqu'il en était plein, on les y laissait jusqu'au lendemain; ils se levaient alors, vivants mais muets. Nous ne savons en fait à quelle réalité correspond ce mythe, ni même s'il a quelque relation avec l'art de guérir. Qu'aucun document attestant son existence en Gaule ne nous soit parvenu n'en exclut pas, bien entendu, la possibilité.

J. Loth, op. cit., t. I, p. 75 sqq et p. 89; Leabhar Gabala, édition Macalister, par. 117, p. 170. Cf. Skene, Four ancient books of Wales, t. II, p. 181, v. 9-24, ainsi que la découverte archéologique du chaudron de Gundestrup: P. V. Giob, Les hommes des tourbières, Paris, A. Fayard, 1966, p. 121.126; et J. J. Hatt, op. cit. Cf. également W. A. Jayne, op. cit., p. 510; et J. De Vries, op. cit., p. 46-47, 55 et 166.

Simplement, il nous fallait dire que dans l'état actuel de nos connaissances nous ne pouvons admettre ce mythe dans le cadre de la médecine gauloise.

La mort et l'euthanasie

Après ces considérations sur les sacrifices humains de compensation, l'on comprendra mieux que les conceptions médicales d'une époque ne sont pas complètement examinées tant que n'a pas été mise en évidence l'attitude générale à l'égard de la mort. Car la croyance habituellement reçue à cet égard influe sur la manière de considérer et de pratiquer la médecine. C'est ainsi qu'une société où la foi dans l'au-delà est nulle ou faible, où donc la vie est tenue pour le plus grand des biens, mettra en œuvre toute son opiniâtreté à défendre celle-ci et n'admettra ni le fatalisme du thérapeute, ni l'insuffisance des moyens; les médecins y seront tenaces et s'acharneront jusqu'au bout à éviter aux malades les plus graves une issue fatale, même lorsqu'ils en considéreront le pronostic comme désespéré. En revanche, lorsque la religion est si puissante que la vie d'outre-tombe apparaît à tous comme une évidence, l'acte médical prend une valeur très différente: l'on exigera moins du médecin et l'on attribuera facilement aux décisions, voire aux caprices de la divinité, la rechute, l'accident thérapeutique et la mort. Éventuellement, l'on n'hésitera pas à abréger les souffrances d'un être cher dont la fin paraîtra inéluctable.

Or la croyance en l'immortalité était en Gaule, comme chez tous les Celtes, une croyance fondamentale. Nous en avons maints témoignages antiques⁷²⁴ et la permanence d'un culte des morts chez les Celtes modernes en confirme surabondamment les termes. César, en particulier, est très explicite. Parlant des druides, il nous dit: «Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort »⁷²⁵. Diodore, de même : «...méprisant la vie, ils se provoquent à des combats singuliers. Car ils ont fait prévaloir chez eux l'opinion de Pythagore d'après laquelle les âmes des hommes sont immortelles, et chacune d'elles, s'introduisant dans un autre corps, revit pendant un nombre déterminé d'années. C'est pourquoi pendant les funérailles, ils jettent dans le bûcher des lettres adressées à leurs parents décédés, comme si les morts les liraient⁷²⁶. »

Outre les textes que nous citons ci-dessous, cf. aussi Strabon, *Geogr.*, IV, 4; Ammien Marcellin, XV, 9; Lucain, *Pharsale*, I, 450-458; Pomponius Mela, III, 3.

⁷²⁵ César, De bell. gall., IV, 14.

⁷²⁶ Diodore, V, 28.

Ce mépris de la mort, qui favorisait les combats et donnait lieu à de curieux rites funéraires⁷²⁷, pesait certainement sur l'exercice de la médecine. Un texte irlandais fort intéressant mérite d'être cité ici, à titre indicatif, de ce que peuvent être pour les Celtes la maladie et la mort. Il s'agit d'un passage du *Leabhar* na h-Uidre qu'a cité d'Arbois de Jubainville: la mort, ici, est une jeune femme dont s'éprend Connlé, fils du roi d'Irlande Conn Cetchathach, et qui veut l'entraîner vers le royaume de l'au-delà, dans ces pays merveilleux que l'imagination des insulaires s'est plu à décrire. Le père, lorsqu'il s'aperçoit de cet amour fatal, demande au druide Corân d'intervenir, mais tout ce que peut le magicien, c'est retarder d'un mois le départ de Connlé. À lire cette histoire, il semble que personne, sauf le père éploré, ne tienne vraiment à empêcher ces merveilleuses épousailles, ni l'amoureux Connlé bien sûr, ni le prêtre qui cède seulement aux instances du roi. Et celui-ci vraiment lutte contre la mort de son fils de la même manière qu'on s'oppose à un mariage.

A maintes reprises dans mon enfance, j'ai pu être témoin en Bretagne de faits analogues à la correspondance avec les trépassés dont parle Diodore; des femmes assises sur la tombe de leurs proches et faisant la conversation parfois à haute voix avec eux. Le souvenir m'est resté particulièrement vif d'une veuve, un jour de Toussaint, qui donnait à son mari défunt des nouvelles de la dernière saison de pêche. J'ajoute que j'ai toujours entendu ces étonnants monologues prononcés en langue bretonne et jamais en français.

La Gaule a connu une conception analogue et les médecins ont dû bien souvent laisser s'accomplir sans regret l'union inéluctable de leurs patients avec l'objet de leurs vœux. Reste à savoir s'ils ne l'ont pas, dans certains cas, favorisée. L'euthanasie fut-elle ou non pratiquée? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre de façon rigoureuse, mais que certains faits nous obligent à poser.

Il existe en effet en Bretagne, sur le territoire de la commune de Guénin (Morbihan), une colline isolée appelée Mané Guen, que plusieurs argu.ments permettent de considérer comme le lieu d'un ancien sanctuaire druidique et où Cayot-Delandre recueillit, au XIX^e siècle, une curieuse tradition. Selon lui, « les habitants du pays prétendent que, dans les temps reculés, les vieillards lassés de la vie se rendaient sur les sommets du Mané Guen, afin que l'un des druides qui y faisaient leur séjour les en débarrassât en les frappant de la massue sacrée⁷²⁸ ».

Cet instrument était connu encore à cette époque dans une bonne partie de la région vannetaise. On l'appelait er *mel beniged*, le marteau bénit. L'utilisation en a été rapportée en particulier par Le Rouzic, parmi les usages et les croyances de Carnac: « Autrefois, nous dit-il, les gens vivaient tellement vieux qu'il

⁷²⁸ Cf. à ce sujet G. Le Scouëzec, *op. cit.*, p. 246-248, art. Guénin; Cayot-Delandre, *Le Morbihan, son histoire, ses monuments*, Vannes, 1847, p. 389.

fallait leur casser la tête avec un marteau bénit, et chaque fois que l'agonie dure chez un mourant, l'on dit: Re vou kemiret er mel bèniquet ei vet i achiu (il faut prendre le marteau bénit pour le finir). Ce marteau était en pierre et on le conservait précieusement dans chaque quartier, généralement dans les vieilles chapelles. Lorsque l'on avait besoin de lui, le plus ancien des vieillards du village allait le prendre et opérait ensuite, c'est-à-dire cassait la tête du mourant, devant tous les habitants du village, assemblés pour réciter les prières des morts⁷²⁹. » En 1899, au Congrès de l'Association bretonne à Guérande, l'archéologue Aveneau de La Grancière raconta de façon circonstanciée un rite analogue, mais où il ne semble pas qu'on ait attendu de la pierre simplement posée sur le front du mourant autre chose qu'un effet magique: la scène s'était passée en 1830, à Malguénac, à 11 km de Pontivy⁷³⁰.

Les marteaux bénits ne répondaient pas à un type uniforme, mais paraissent au contraire avoir été de forme et d'origine variées. Le Rouzic signale comme ayant fait fonction de *mel beniged* une tête sculptée, des boules de balustres et des haches néolithiques, particulièrement abondantes dans la région de Carnac⁷³¹.

⁷²⁹ Z. Le Rouzic, *op. cit.*, p. 28-29.

⁷³⁰ Op. cit., p. 29-31.

⁷³¹ *Op. cit.*, p. 31-32.

Ces usages conservés dans le folklore armoricain ne peuvent évidemment dater de l'époque chrétienne. De telles pratiques n'ont pu naître que dans une mentalité et un environnement social rigoureusement en dehors du christianisme, et l'on ne voit pas ce qui porterait à refuser créance à l'assertion des gens de Guénin parlant à Cayot-Delandre. On objectera qu'il est difficile d'inférer d'un fait isolé à une pratique générale. En effet, le marteau bénit n'a été signalé qu'en Bretagne, et qui plus est, dans le pays vannetais seulement. Mais il faut aussi songer que depuis dix-sept cents ans, le christianisme s'est attaché à détruire, ou au moins à modifier toute tradition païenne⁷³², principalement en ce qui concerne le comportement sexuel et l'attitude à l'égard de la vie humaine. Il est déjà assez surprenant que des coutumes du genre du Mel beniged se soient perpétuées jusqu'à nous, et le seul fait qu'elles soient parvenues à notre connaissance d'hommes du XXIe siècle doit exciter notre attention. L'attachement peu commun des Vannetais à leurs coutumes, la faible romanisation et l'absence d'installations germaniques en Armorique, l'implantation moins importante qu'ailleurs des Bretons chrétiens dans cette région de la péninsule, suffisent à notre avis à expliquer cette fossilisation d'un usage, disparu au XIX^e siècle sur le reste de l'ancien territoire gaulois.

⁷³² Cf. infra, L'évolution sous l'influence chrétienne.

En tout cas, l'hypothèse doit être avancée. Elle correspond trop bien à ce que nous savons des Gaulois et du clergé qui les éduquait pour que nous ne soyons pas enclins à l'admettre. L'euthanasie nous paraît en effet s'insérer parfaitement dans les conceptions des druides. La croyance affirmée non seulement en l'immortalité, mais en de multiples renaissances à travers des mondes divers, dont le moins agréable dans la tradition irlandaise n'est pas celui des fées, la pratique des sacrifices humains⁷³³, tout incline à admettre son usage dans la société gauloise. En outre, si on le fait, il faut bien convenir dès lors, d'après ce qu'on connaît de cette société, que c'est aux druides que devait revenir cette mission.

⁷³³ Cf. supra, Thérapeutique magique (Le sacrifice de compensation).

Chapitre VII:

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Après ce tour d'horizon de la médecine gauloise, après avoir successivement étudié par qui elle était exercée, quelles maladies elle avait à connaître, quels soins elle y apportait, il reste maintenant à en reprendre les éléments et à tenter de comprendre son évolution au cours des temps. De quel fonds primitif elle partit, quels furent les apports successifs qui l'enrichirent, quel héritage elle laissa à la science européenne, voilà ce qu'il convient de déterminer: préciser ce qui nous paraît être le domaine commun des médecines primitives et les caractères particuliers de l'art gaulois de guérir, examiner l'évolution qu'il subit, d'abord sous l'influence des médecins grecs et de l'occupation romaine, puis devant l'expansion de nouveaux modes de croire et de penser, la christianisation du pays.

Le fonds commun préceltique et celtique

La Gaule, à l'époque de la conquête, apparaît comme le résultat d'une triple convergence ethnique.

Aux autochtones pré-Indo-Européens Ligures et Ibères se sont superposés des Celtes, surtout dans la partie Nord du pays, et des Grecs sur la frange méditerranéenne. Si l'apport anthropologique de ces derniers a certainement été minime, limité aux établissements méridionaux, en revanche leur apport culturel dut être important. Dans le domaine médical, leur contribution paraît assez facile à déterminer, mais il faut se garder d'oublier que la fondation des villes grecques date du VIII^e et du VII^e siècle avant Jésus-Christ et qu'elle est donc antérieure à l'installation des Celtes dans la totalité du pays (VI^e-V^e siècles): les Ligures du Midi et les Ibères avaient été en contact avec les Grecs avant de l'être avec les Gaulois.

Scinder dans la médecine gauloise la part des Celtes de celle des pré-Indo-Européens est fort malaisé. L'absence de documents, certes, nous gêne, mais plus encore peut-être l'indétermination où nous sommes concernant l'origine de l'institution druidique. L'on admet communément qu'elle a pris naissance chez les Gaulois et s'est installée en Gaule avec eux: c'est l'opinion notamment de De Vries⁷³⁴. Il l'appuie en particulier sur l'existence des druides à la fois chez les Gaulois et chez les Galates⁷³⁵. Après Hubert⁷³⁶,

⁷³⁴ J. De Vries, *op. cit.*, p. 219.

Diogène Laërce, *Vitæphilos*, Intr., I (d'après le *Magicon* du pseudo-Aristote et Sotion le péripatéticien).

H. Hubert, *op. cit.*, p. 230 et 282.

il considère leur corporation comme analogue à celle des brahmanes indiens et à celle des flamines romains. Mais, se fondant sur l'origine insulaire du druidisme⁷³⁷ et la distinction que César semble mettre entre druides et Gaulois⁷³⁸, d'autres auteurs comme Reinach⁷³⁹, d'Arbois de Jubainville⁷⁴⁰ et Pokorny⁷⁴¹ ont pu penser que cette caste de prêtres était d'origine préceltique. Dottin⁷⁴² les a comparés, sans conclure, aux sages des Gètes, comme les en avait rapprochés avant lui le philosophe Celse⁷⁴³. De Vries et Dottin sont d'accord d'ailleurs pour reconnaître que leur nom n'est pas celtique, en dépit de la tentative de Thurneysen de l'expliquer par le gaulois *druvids*, «très savant»⁷⁴⁴.

On ne sait, en définitive, qu'en penser. Et, comme ces hommes apparaissent non seulement comme les prêtres, mais comme les philosophes, les savants,

⁷³⁷ César, De bell. Gall. VI, 13.

⁷³⁸ *Op. cit.*, VI, 17. On pourrait comparer Pomponius Méla, III. 3.

S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, Paris, 1905, t. I, p. 151.

⁷⁴⁰ De Jubainville, *Cours de litt. celtique*, t. XII, 1902, p. 187.

⁷⁴¹ «Pokorny» in *Annual report of the Smithsonian institution*, 1910, p. 583-597 et *Zeit. für celtische Phil.*, t. XII, (1918), p. 229.

Dottin, op. cit., p. 389-391. Cf. Strabon, Geogr., VII, 3; et «Dion Cassius» in Jordanès, Histoire des Goths, 11.

Origène, Contra Celsum, I, 16.

⁷⁴⁴ J. De Vries, *op. cit.*, p. 221-222; Dottin, *op. cit.*, p. 363 et n. 3.

les devins et les médecins de la Gaule indépendante, on ne sait à quelle origine ethnique rapporter leurs connaissances. Dans l'état actuel des questions, il semble en particulier impossible de déterminer si c'est aux Celtes ou aux pré-Indo-Européens qu'ils devaient leur science de l'herboristerie et de l'hydrologie. L'archéologie elle-même, qui permet de faire remonter la trépanation au paléolithique, ne fournit aucune donnée qui aide à résoudre cette question: si l'utilisation thérapeutique des sources est certaine à l'époque de l'indépendance gauloise, on ne peut, en revanche, rien affirmer en ce qui concerne la période préceltique.

Nous parlerons donc d'un fonds commun regroupant le savoir des Celtes et celui des autochtones et c'est lui que nous allons maintenant essayer de définir. Lui appartiennent certainement et en tout premier lieu les pratiques magiques des druides et de la population gauloise. Entre autres, l'usage des amulettes et des talismans apparaît dès la préhistoire; on le retrouve bien vivant chez les Gaulois de l'époque historique et il s'est perpétué sans beaucoup de modifications jusqu'à nos jours. De même, l'emploi de la divination pour l'établissement du diagnostic et du pronostic se manifesta sans aucun doute bien avant l'occupation romaine chez ce peuple qu'on tenait pour habile en cet art. Dans un domaine voisin, celui de la magie sacrificielle, le meurtre rituel d'un homme

pour la guérison d'un autre appartient également aux pratiques les plus anciennes. Ne nous est-il pas donné comme typiquement gaulois par le Conquérant? Peut-être rejoint-il d'ailleurs ces pratiques d'euthanasie dont nous avons évoqué la possibilité.

Mais ces procédés ne pouvaient constituer à eux seuls la médecine primitive de la Gaule et la science des druides justifiait certainement les éloges que les auteurs grecs et latins ont décernés à ces hommes⁷⁴⁵. En particulier la connaissance des simples et de leur action pharmacologique paraît bien avoir été leur fait. Dottin le suggérait⁷⁴⁶ et tout porte à le croire en effet: la référence constante du pseudo-Apulée et de Dioscoride au nom celtique des plantes médicinales laisse entendre que les Gaulois avaient, loin de leurs frontières, la réputation de les connaître. Que parmi les Gaulois ce soit les druides qui aient possédé ce savoir, cela ressort bien de ce que nous avons dit des uns et des autres. En ce qui concerne le gui, le sélage et le samolus, nous en avons la certitude, puisque Pline nous le dit expressément⁷⁴⁷. En outre, nous savons que les druides irlandais connaissaient également les simples et les utilisaient: il en est question

⁷⁴⁵ En particulier Cicéron, *De divinatione*, I, 41, 90 et Diogène Laërce, *De clar*, *philos*.

⁷⁴⁶ Dottin, *op. cit.*, p. 368.

⁷⁴⁷ Cf. supra, Thérapeutique et pharmacologie, art. Gui, Sélage et Samolus.

notamment dans *La Bataille de Mag Tured* et dans *La Razzia de Cualngé*⁷⁴⁸. Toutefois, si l'on peut affirmer que les sages du monde celtique étaient parvenus à une connaissance des plantes et de leur efficacité thérapeutique, nous ne pouvons juger vraiment ni de l'étendue ni de l'exactitude de leurs notions.

Les Gaulois surent également, avant l'arrivée des Romains et sans aucun doute indépendamment des Grecs, se servir des nombreuses sources thermales ou minérales qui jaillissaient de leur sol. L'archéologie nous a montré, en un certain nombre de stations de ce genre, les traces d'un établissement gaulois audessous des bâtiments romains. C'est le cas notamment aux Fontaines-Salées où les fouilles ont extrait de magnifiques cuvelages de chêne datant de l'indépendance; à Bourbonne-les-Bains où des silex taillés et des monnaies antérieures au Ier siècle avant Jésus-Christ ont été retrouvés sous le béton romain; à Vichy où l'on a découvert une tasse et une coupe archaïques; à Aix-en-Othe où la vase de la source contenait des monnaies préromaines. Ajoutons que la grande majorité, sinon la quasi-totalité, des divinités guérisseuses des sources, vénérées dans la Gallia comata — à l'exclusion d'un petit domaine ibère — portent des noms celtiques, grécisés ou non par l'adjonction d'Apollon. C'est là la démonstration d'un culte médical déjà soli-

⁷⁴⁸ Dottin, op. cit., p. 44, 45 et 45 n. 2.

dement enraciné à l'époque où arrivèrent les légions. À vrai dire, il est raisonnable de penser, comme nous le disions dans notre Introduction, que la vertu curative de certaines eaux avaient été reconnue dès la préhistoire et qu'en bien des endroits les Gaulois ont seulement continué une tradition remontant très loin avant eux.

En somme, lorsqu'on cherche à définir l'héritage médical que la Gaule indépendante a laissé à ceux qui continueront, après sa disparition, à pratiquer l'art de guérir, on le trouve essentiellement dans ces deux domaines: la pharmacologie et l'hydrothérapie. Certes, nous ne saurons jamais de façon certaine si les druides ont découvert les propriétés de telle ou telle plante devenue par la suite d'un usage universel: c'est peut-être le cas pour l'absinthe et le gui. Mais leur science en herboristerie thérapeutique ne demeura sans doute pas sans enrichir celle des Méditerranéens : car l'action civilisatrice des Grecs de Marseille ne s'est pas forcément exercée sans contrepartie, et peut-être considérons-nous comme helléniques ou romaines des connaissances venues des druides de Gaule par l'intermédiaire des marchands massaliotes. Quoi qu'il en soit, le médecin moderne qui prescrivait naguère de la santonine devait ce vermifuge aux Saintongeais d'il y a plus de deux millénaires qui avaient reconnu les propriétés de l'absinthe. Quant aux curistes de Néris, ils ne se doutent guère qu'ils perpétuent à leur manière le culte du vieux dieu Nérios que vénéraient leurs ancêtres.

L'apport des Grecs et des Romains

C'est surtout dans le domaine chirurgical que la médecine gauloise paraît avoir progressé après la conquête. Alors que nous ne possédons pratiquement pas d'instruments de l'époque celtique, il nous en est parvenu, nous l'avons vu, de la période suivante, remarquables par leur qualité technique et la ressemblance qu'ils affectent avec ceux dont nous nous servons aujourd'hui. Le développement de l'ophtalmologie date également du temps des Romains. On n'a retrouvé, en effet, ni trousse ni cachet, ni collyre antérieurs à notre ère. L'hydrothérapie était-elle la seule méthode thérapeutique employée?

Le fait est troublant, il faut bien le reconnaître, car la médecine romaine, nous le savons, n'existait pas en tant que telle. Elle n'apparaît dans l'histoire que comme une localisation géographique tardive de la médecine grecque. L'on comprend mal, dans ces conditions, que la Gaule ait dû attendre le conquérant romain pour adopter des pratiques et des objets médicaux dont les Grecs, installés sur le sol gaulois, en relation constante avec les Celtes, usaient depuis longtemps; ces praticiens hellènes, dont Strabon

nous dit que des villes gauloises les appointaient, n'eurent-ils aucune influence sur leurs confrères locaux? Ne possédèrent-ils eux-mêmes ni instruments ni médicaments?

Tout cela ne peut s'admettre et il faut certainement faire état ici des lacunes de l'archéologie. Si nous ne possédons aucun instrument de chirurgie antérieur aux Romains, c'est probablement que ceux qui existaient ont été détruits par les siècles ou n'ont pas été découverts par les fouilles. Si les recherches avaient été plus nombreuses, si les villes modernes ne présentaient pas des obstacles invincibles à l'investigation systématique, nous aurions vraisemblablement dans nos musées des bistouris contemporains d'Hippocrate et l'essor de l'ophtalmologie sous l'Empire nous paraîtrait moins soudain et moins inexplicable.

Mais une autre raison a peut-être joué ici. Jusqu'à la conquête, l'autorité des druides fut considérable en Gaule⁷⁴⁹; il n'est pas du tout certain qu'ils aient vu d'un bon œil l'intrusion des praticiens grecs dans leur domaine et ils ont peut-être même voulu en limiter l'expansion. L'hydrothérapie, les philtres à base de plantes, les procédés magiques ont pu ainsi s'opposer aux méthodes de la chirurgie. Nous connaissons par ailleurs l'attitude des druides à l'égard de la culture hellénique: ils se refusaient, nous dit César⁷⁵⁰ à écrire

⁷⁴⁹ Cf. en particulier César, *De bell. gall.* VI, 14.

⁷⁵⁰ *Loc. cit.*

leur savoir; de ce fait, ils négligeaient l'alphabet grec qu'on utilisait pourtant en Gaule à des fins plus vulgaires. Pourquoi n'auraient-ils pas opposé un semblable ostracisme à certaines techniques médicales? La rivalité des médecins et des chirurgiens ne date pas d'hier: elle a pu fort bien s'ajouter à une querelle ethnique et à une lutte d'influence religieuse.

Le pouvoir impérial s'attacha à l'abaissement des druides qu'il proscrivit à plusieurs reprises⁷⁵¹: leur puissance et leur patriotisme devaient incommoder l'occupant. Très rapidement donc, ils furent écartés de la position dominante qu'ils avaient tenue jusqu'alors et l'on peut penser que la médecine grecque, profitant de leur élimination, prit alors en Gaule un essor qu'auparavant elle n'avait pu connaître à cause d'eux.

Ils durent céder également à leurs vainqueurs la mainmise qu'ils n'avaient certainement pas manqué d'exercer sur les sanctuaires des sources. Ce n'est pas avant le I^{er} siècle de notre ère, en effet, que les premiers thermes romains s'édifièrent près des eaux salutaires: « Les premières installations durent rester fort simples, nous dit Albert Grenier, jusque sous Claude et Néron⁷⁵². » Or le premier décret de pros-

⁷⁵¹ Ce fut le cas sous Claude: Suétone, *Claudius*, XXV et sous Tibère: Pline, *Hist. Nat.*, XX X, 13.

⁷⁵² A. Grenier, *op. cit.*, IV, 2, p. 472.

cription des druides fut pris par Tibère, le second par Claude⁷⁵³.

Le thermalisme resta voué aux anciens dieux gaulois, mais la construction de ces édifices romains lui donna un développement considérable.

Certains d'entre eux étaient fort luxueux: des piscines d'Amélie-les-Bains et de Bagnères-de-Luchon avaient leurs parois revêtues de marbre. Les eaux chaudes se déversaient généralement dans un grand nombre de bains qui devaient offrir des degrés de refroidissement et une composition différents⁷⁵⁴. Les lieux de cure devinrent un rendez-vous élégant où les mœurs étaient faciles, et bientôt les prédicateurs chrétiens tonneront contre ces temples du paganisme et de l'immoralité⁷⁵⁵.

La plus belle époque du thermalisme gallo-romain se situa sous les Antonins (96-192). À la fin du II^e siècle surviennent des troubles sociaux et politiques, puis au III^e siècle, les invasions et la révolte des Bagaudes qui détruiront un certain nombre d'établissements de ce genre. Dès lors, malgré quelques reconstructions sous Constantin (306-337), la vie des ther mes restera amoindrie⁷⁵⁶.

L'apport grec et romain dans la médecine gauloise

⁷⁵³ Cf. n. 723.

⁷⁵⁴ Consulter surtout A. Grenier, op. cit., IV, 2, p. 422.

⁷⁵⁵ Bonnard, *op. cit.*, p. 136-139.

⁷⁵⁶ *Op. cit.*, p. 122-135.

consista donc d'une part à développer ce qui existait déjà, en particulier l'hydrothérapie, et d'autre part à donner le départ à certaines branches de la thérapeutique, peut-être un peu négligées jusqu'alors. En outre, les deux pharmacopées se compénétrèrent. Des plantes et des préparations exotiques n'ont dû pénétrer en Gaule qu'après la conquête. Marcellus, au IVe siècle, cite maints produits qui viennent de loin. Il connaît entre autres l'opium, l'aloès, le palmier. Certes, il avait vécu à Constantinople et avait pu apprendre en Orient l'existence de ces drogues. Mais les Gaulois n'avaient sans doute pas attendu son siècle pour faire la connaissance des denrées, pharmaceutiques ou autres, en provenance du Levant. Dès l'époque de l'indépendance, il devait en arriver à Marseille et l'Empire, en favorisant les échanges, avait dû accélérer l'uniformisation des pharmacopées.

En fait, dans l'ouvrage de Marcellus, si l'on met à part certaines plantes manifestement étrangères comme le pavot, il est pratiquement impossible de distinguer l'origine des apports divers qui ont constitué son herbier thérapeutique. Il n'y a plus, en effet, à cette époque de médecine proprement gauloise.

Caractères de la médecine gauloise

À ce point de notre travail, il nous faut maintenant

déterminer les traits principaux qui caractérisèrent l'art de Belenos. Autrement dit, nous allons tenter de donner sa place à la médecine gauloise dans l'histoire générale et de préciser la nature des concepts qui la fondent. Quelles structures mentales allons-nous reconnaître chez ceux qui l'élaborèrent et, dépassant les frontières du temps et de l'espace, de quoi donc allons-nous la rapprocher?

On pense immédiatement au groupe des médecines primitives. Celles-ci présentent toutes un certain nombre de caractères que l'on retrouve sans beaucoup de changements, quels que soient le lieu du monde et l'époque où elles se manifestent. Ces caractères qui permettent de les réunir en un ensemble homogène ont été dégagés par Charles Coury.

Deux types de médecine, nous dit-il, coexistent généralement dans les sociétés primitives: l'un, instinctif et empirique, est l'apanage des médecins proprement dits; l'autre, magique et sacerdotal, est celui du sorcier, puis, à un stade d'évolution plus avancé, du prêtre. Le diagnostic consiste à rechercher la cause du mal, que celle-ci soit un dieu ou un démon irrité, un ennemi ou un rival, ou bien encore un défunt; le pronostic se fonde sur des présages et sur des méthodes diverses de divination que l'absorption de drogues facilite parfois.

La thérapeutique manifeste des croyances fondamentales, spécifiques de la mentalité primitive : participation cosmique des êtres, existence de forces immatérielles susceptibles d'être libérées ou retenues, solidarité de l'individu avec les éléments de son propre corps et tout ce qui le touche et l'approche. L'initié peut agir par sympathie ou par télépathie, mettre en jeu des interactions synergiques ou antagonistes. En outre, le mot est généralement reconnu comme doué d'un pouvoir particulier et intrinsèque. Aussi paroles et gestes magigues jouiront-ils d'une grande efficacité aux yeux des patients. Le sorcier maniera l'exorcisme, les charmes de conjuration et des rites plus proprement religieux, comme la prière, la libation ou le sacrifice. Certains modes de traitement, les médicaments ou la trépanation, viseront à expulser le mal, imaginé sous les apparences d'un génie malfaisant. D'autres tenteront de le transférer à un autre homme, à un animal, voire à un objet. La prophylaxie enfin joue un grand rôle sous forme d'amulettes, de talismans et de fétiches.

Si l'on compare maintenant ces données à celles que nous a fournies l'étude de la médecine gauloise, l'on reconnaît de nombreuses coïncidences. Une grande partie de la thérapeutique reposait sur de telles bases.

C'est ainsi, par exemple, que l'usage des rondelles crâniennes portées en amulettes devait être considéré comme un moyen de s'approprier les vertus thérapeutiques attachées à la trépanation: on évitait d'avoir à la subir en assimilant les qualités de celui qui l'avait subie. L'emploi fréquent du bois de cerf comme talisman, ou en poudre, dans les préparations magistrales, relevait certainement de la foi en son pouvoir de régénération: puisque chaque année les bois tombent pour repousser au printemps suivant, c'est qu'ils sont doués d'une force interne capable de renouveler la vie. Aussi les emploie-t-on dans la recherche de la guérison comme dans celle de l'immortalité.

De la certitude d'une puissance des mots et de leur utilisation sous forme de charme et d'exorcisme, nous possédons quelques témoignages concernant la Gaule: ce sont les formules de Marcellus. Le procédé fut évidemment des plus répandus. Chez les druides irlandais, en effet, il est constant⁷⁵⁷, et le folklore français a conservé des phrases de cet ordre en nombre suffisant pour remplir des livres entiers. Ce genre littéraire d'ailleurs a fleuri au Moyen Âge.

L'eau était sacrée et bienfaisante parce qu'un dieu l'animait. Ainsi les eaux thermales devaient-elles leur pouvoir à Borvo: c'était lui qui guérissait par leur intermédiaire ou, mieux encore, elles étaient son «incarnation», sa manifestation dans le monde. La puissance particulière de telle eau minérale que nous analysons en composants chimiques, les anciens, et en particulier les Gaulois, l'attribuaient à une divinité

On en trouvera maints exemples dans F. Le Roux, *op. cit.*, ch. III.

cachée sous les apparences du liquide sauveur. Selon une conception analogue, les Grecs distinguaient une personnalité divine sous les dehors du vin. Le pouvoir de transformer l'homme ne pouvait en effet être reconnu à une simple matière, il ne pouvait être le fait que d'un être supérieur à lui. Le raisin par lui-même est incapable de troubler la raison et de conduire au sommeil, voire au coma. Si le vin le peut, c'est qu'un dieu est intervenu. La même différence existe entre l'eau ordinaire et celle qui guérit: l'efficacité de celleci tient évidemment à un principe divin.

L'existence de qualités particulières, de couleur par exemple, ou de température, de composition, d'effet thérapeutique est donc indispensable pour qu'on y reconnaisse la manifestation d'un être supérieur. Quand elle est chaude, c'est son caractère de chaleur; quand elle est salée, c'est la salinité qui est le support de cette théophanie: cette eau révèle un dieu, puisqu'elle diffère des eaux banales qui surgissent froides et sans saveur.

Seul, en effet, il peut accomplir le miracle qui contredit aux données habituelles de la science.

La participation cosmique du simple Gaulois se faisait donc par le truchement de l'extraordinaire. Là se manifeste la divinité: l'art du médecin consiste à l'y reconnaître et à savoir entretenir avec elle les relations convenables. Ainsi obtiendra-t-il ses faveurs, pour lui-même et pour les malades qui se confient à lui.

Vue de cette manière, l'hypothèse que nous avons proposée pour l'ophtalmologie gauloise prend quelque force. L'acte chirurgical, les médications mêmes ont pu paraître longtemps, à des yeux de prêtres, d'un laïcisme forcené, voire sacrilège dans un domaine où le dieu présent dans l'eau soignait et parfois guérissait. Ces méthodes n'auraient été finalement adoptées que par suite de l'abaissement des druides, mais aussi à la condition qu'elles se pratiquent uniquement dans les sanctuaires de l'eau, sous le contrôle, en quelque sorte, du dieu qui refusait toute concurrence.

Nous en arrivons ainsi à la distinction entre médecine sacerdotale et médecine empirique. Elle n'apparaît pas de prime abord en Gaule. Certes, la classe des druides correspond de façon incontestable au type du prêtre-médecin, stade évolué du sorcier-médecin. Mais, à l'époque de l'indépendance gauloise, rien ne nous assure de la présence d'empiriques. Car les praticiens grecs sont des disciples d'Asklépios: ce sont d'autres prêtres, serviteurs d'une religion étrangère et plus spécialisés que ne l'étaient les druides. On peut d'ailleurs penser cependant que cette spécialisation dans le domaine médical les a entraînés à une laïcisation progressive qui ne fut peut-être complète, si elle le fut jamais, que vers la fin de l'Empire. En

tout état de cause, la pratique des druides ne suivit jamais cette évolution.

Vers le V^e siècle avant notre ère, à l'époque où nous avons fait débuter cette étude, la médecine apparaît en Gaule comme essentiellement sacerdotale, qu'elle soit hellénique ou druidique. Des guérisseurs locaux doivent exercer aussi dans la campagne et dans les villes: ce sont évidemment des empiriques, mais tout autant des sorciers. Leur art baigne forcément dans un climat magique, inévitable alors, et leur savoir mêle les deux mentalités. Cette classe de thérapeutes a persisté sans grand changement du néolithique à nos jours et nos modernes rebouteux ou radiesthésistes continuent une tradition ininterrompue depuis l'âge de pierre. En revanche, avec le déroulement des siècles, une médecine laïque, plus purement empirique et ancêtre de la nôtre, va apparaître en Gaule, issue de l'art des praticiens grecs.

Ne parlons pas de médecine gallo-romaine, puisque nous savons pertinemment qu'il n'y a jamais eu, ou presque, de médecine romaine. Disons gallo-grecque, et nous caractériserons ainsi l'art, en partie laïcisé, qui va croître avec l'Empire: les ophtalmologistes, bien sûr, l'exercent et les grands praticiens de l'École de Marseille, mais aussi les thermalistes qui eurent leur temps de gloire sous les Antonins, les professeurs de Metz et d'Avenches, et ces maîtres bordelais dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Gallo-grec essen-

tiellement, ce Julius Ausonius dont nous avons transcrit le portrait tracé par son fils: sa langue maternelle était évidemment le gaulois et il ne parlait pas très bien le latin, mais il savait le grec qui était la langue de ses études.

Qu'il nous soit donc permis d'ouvrir ici une parenthèse d'histoire générale, pour nous demander si l'habitude de rapporter toute civilisation en Gaule à l'apport romain ne comporte pas une double erreur. La première est d'avoir caché l'originalité et la richesse intellectuelle du monde gaulois: les travaux de l'archéologie moderne nous permettent chaque jour de mieux en prendre conscience. La seconde est d'avoir négligé bien souvent l'apport grec très antérieur aux Romains et qui dut être considérable: l'hellénisme marseillais a duré mille ans, l'occupation romaine en Gaule, cinq cents. À vrai dire, les routes, les lois et les briques de Rome ont favorisé l'essor d'un gallo-hellénisme qui se constituait depuis la fondation de Marseille et l'arrivée des Celtes.

La médecine druidique, sacerdotale, resta certainement assez semblable à elle-même en dépit de quelques échanges avec les Grecs. La proscription des druides au I^{er} siècle de notre ère lui porta un premier coup, très dur. Elle devait succomber au second coup, mortel celui-là, qu'allait lui porter l'Église chrétienne triomphante. Suffisamment laïcisée, la médecine gallo-grecque échappa aux foudres des prédicateurs

et se christianisa sans doute assez rapidement. Les druides, eux, affaiblis par les empereurs, tinrent tête à leurs nouveaux ennemis: ils disparurent, mais on ne sait au juste ni quand ni comment, et l'on est bien empêché de dire précisément quelle fut leur fin. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est qu'à l'époque où s'achève notre étude, le paganisme était encore fort répandu dans la campagne⁷⁵⁸ et l'on peut croire que les druides y gardaient encore quelque pouvoir.

Mais l'influence de l'Église sur l'évolution des conceptions, donc de la médecine, fut telle, que nous allons maintenant, pour terminer, voir quelle mutation elle fit subir à cet art.

L'évolution sous l'influence chrétienne

C'est dans le courant du II^e siècle que les premières communautés chrétiennes s'étaient installées en Gaule: on en trouve mentionnées alors dans la vallée du Rhône, à Vienne et à Lyon. Après deux cents ans d'évangélisation, vers la fin du IV^e siècle, la population de la plupart des villes gauloises est devenue chrétienne, mais l'ancienne religion règne encore en maître dans les villages. C'est le moment où Martin, ancien centurion, entreprend dans tout le pays la des-

⁷⁵⁸ F. Lot, *op. cit.*, p. 443-444; E. Mâle, *op. cit.*, p. 54.

truction systématique des temples et des lieux sacrés du paganisme⁷⁵⁹.

Mais en dépit de ses efforts et de ceux de ses coreligionnaires, il faudra encore trois siècles pour détruire tout culte organisé⁷⁶⁰. Certains usages — nous en avons déjà vu quelques-uns à propos de la magie thérapeutique — ne disparaîtront jamais et se conserveront jusqu'à nos jours. En matière de médecine, le christianisme devait s'opposer dès l'abord à toute pratique où apparaissait un recours de quelque ordre que ce fût, à une divinité autre que celle qu'il prêchait. La médecine des premiers chrétiens se montre en effet essentiellement religieuse et sacerdotale. Ils croient que le pouvoir surhumain par lequel Jésus a guéri est également à la disposition des Apôtres, pourvu que ceux-ci se réfèrent à leur Maître⁷⁶¹. Un passage de l'épître de Jacques est très caractéristique à cet égard⁷⁶²: «Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les presbytes de l'Église et qu'ils prient sur lui après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur.

⁷⁵⁹ F. Lot, op. cit., p. 434-444.

Voir notamment Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, F. Didot, 1835, qui montre le paganisme vivant, quoique proscrit aux VI^e et VII^e siècles, p. 307-331.

⁷⁶¹ *Actes*, III, 1-10; IV, 5-22; v. 14-16; IX, 32-35; XIV, 8-10; XVI, 16-19. Le récit d'*Actes* XX, 7-12, ne concerne pas un miracle, mais un simple diagnostic chez un comateux.

Jacques, V, 13-15 (traduction Bible de Jérusalem).

La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis. » Le prêtre chrétien, à l'origine, est donc le médecin de la communauté: il refusera, bien entendu, de partager sa fonction avec le praticien païen.

En Gaule comme ailleurs, des heurts se sont certainement produits. La lutte entre le sacerdoce des Apôtres et celui des druides eut forcément un aspect médical, puisque les uns comme les autres guérissaient au nom du dieu qu'ils adoraient. En revanche, la médecine déjà passablement laïciser des Gallo-Grecs a pu s'adapter sans grande difficulté à la nouvelle religion. La conversion individuelle de ces médecins leur permit de mettre leur art au service des chrétiens comme des païens. Mais la notion de

Jésus guérisseur demeura vive, et Sidoine Apollinaire, après avoir constaté l'inefficacité des traitements prescrits à sa fille Severiana, ajoutera: «...raison de plus pour prier, pour conjurer le Christ avec instances afin que le pouvoir d'en haut veuille bien guérir un mal auquel tous nos soins n'ont pu trouver un remède⁷⁶³». C'est là, à cinq siècles de distance, un écho à la lettre de l'apôtre Jacques. Mais c'en est un écho affaibli: on consulte d'abord le médecin, puis lorsque celui-ci a échoué, l'on s'adresse à la divinité.

Nous avons montré qu'une partie de la thérapeu-

⁷⁶³ Sidoine Apollinaire, Lettre VI.

tique en Gaule se rattache au culte des pierres, des arbres et principalement des sources. Cette vénération celtique de la nature fit l'objet de condamnations répétées du pouvoir ecclésiastique. Le canon 23 du Concile d'Arles, en 443, tient pour sacrilège l'évêque négligent qui a omis de s'opposer aux pratiques des infidèles: allumer des torches, vénérer les arbres, les fontaines et les pierres⁷⁶⁴. Le canon 20 du Concile de Nantes, plus de deux cents ans après, en 658, répétera les mêmes interdictions et fera mention nommément des offrandes, des vœux et de cierges à ces mêmes divinités naturelles «pro salute sua», pour sa propre sauvegarde et sa santé. Divers auteurs⁷⁶⁵ ont rassem.blé toutes les interdictions et proscriptions de ce genre émises jusqu'au IX^e siècle. Charlemagne encore ordonnera de couper les arbres sacrés⁷⁶⁶, jettera l'anathème contre les enchanteurs et les sorciers. condamnera les pierres saintes et ces fontaines où l'on dispose des lumières⁷⁶⁷.

Deux procédés seront utilisés pour venir à bout

⁷⁶⁴ Conciliorum Galliæ collectio, Paris, Simond, 1629, t. I, col. 563.

Notamment S. Reinach in *Revue archéologique*, t. XXI, 1893, p. 333; Salin, *op. cit.*, t. IV, p. 473-497 (en particulier, pour notre sujet, cf. textes n° 280, 284, 285, 286, 287, 289, 293, 300); Beugnot, *op. cit.*; «Guénin» in Saintyves, *op. cit.*, t. I.

Baluze, *Capitularia regum Francorum*, Paris, 1780, t. I, col. 270.

⁷⁶⁷ *Op. cit.*, t. I, col. 235.

de la résistance tenace des paysans: la destruction et la christianisation. Martin est le prototype de ces démolisseurs, enflammés de zèle, qui jetèrent bas non seulement les temples, mais aussi nombre de mégalithes et qui coupèrent les arbres sacrés; il y en eut bien d'autres⁷⁶⁸. Quant à la christianisation, elle consista à remplacer les dieux païens au lieu même où ils étaient adorés par des saints chrétiens: c'est sans doute le procédé qui réussit le mieux. La médecine magique ne disparut donc pas et quelques noms seulement y furent changés. Mieux encore, à la magie païenne christianisée s'ajouta la superstition proprement chrétienne. Grégoire de Tours et Fortunat nous en ont rapporté plusieurs exemples qu'ils connurent de leur temps: du tombeau de saint Nicet, les fidèles emportaient de la cire, des franges de tenture, de la poussière⁷⁶⁹ même; les herbes qui parsemaient la tombe de saint Gall avaient des propriétés thérapeutiques⁷⁷⁰, ainsi que les feuilles de laurier sur lesquelles l'évêque Valère avait été enseveli⁷⁷¹; des frictions

⁷⁶⁸ F. Lot, *op. cit.*, p. 443-444; E. Mâle, *op. cit.*, p. 54 et Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, F. Didot, 1835, qui montre le paganisme vivant, quoique proscrit aux VI^e et VII^e siècles, p. 307-331.

Grégoire de Tours, Liber vitæ patrum., VIII, 6 (Script. rer. merovingic., t. I, p. 696; et dans Salin, op. cit., p. 490-491.

⁷⁷⁰ *Op. cit.* VI, 7 (*Script. rer. merovingic.*, t. I, p. 686 et dans Salin, *op. cit.*, p. 491).

Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, 83 (*Script. rer. merovingic.*, t. I, p. 802; et dans Salin, *op. cit.*, p. 491.

répétées avec de la poussière en provenance du tombeau de saint Hilaire à Poitiers passaient pour guérir la lèpre⁷⁷²; celle qu'on recueillait sur celui de saint Martin à Tours arrêtait la dysenterie⁷⁷³.

Enrichis de nouvelles croyances et pratiques magiques, les vieux usages médicinaux de la Gaule, christianisés ou non, se sont perpétués jusqu'à nos jours. Au long de ce travail, nous avons eu l'occasion d'en signaler à plusieurs reprises. Ils mériteraient à eux seuls une étude d'ensemble. Qu'il nous soit permis d'en citer encore un, très caractéristique, pour montrer combien fut inefficace dans bien des cas l'anathème de l'Église. À la chapelle de Saint-Laurent-du-Pouldour, en Plouégat-Moysan (Finistère) se pratiquaient encore au siècle dernier, au début du mois d'août⁷⁷⁴, des rites curieux: ceux-ci comprenaient notamment le bain des hommes dans la fontaine, la veille de la fête au soir, puis après une nuit de réjouissances collectives et une fois le soleil levé, le bain des femmes. L'un et l'autre sexe se trempaient dans l'eau entièrement nus, en prononçant la phrase rituelle: Sant Loranz hon preservo hag a lamo

Fortunat, Liber de virtutibus sancti Hilarii, IV, 11 (Auctores antiquissimi, t. IV, p. 8; et dans Salin, op. cit., p. 491-492.

Grégoire de Tours, «Liber II de virtutibus sancti Martini», 12 (*Script. rer. merovingic.*, t. I, p. 612-613; et dans Salin, *op. cit.*, p. 492).

C'est-à-dire à la fête celtique du 1^{er} août dédiée au dieu Lougos, le Lugnasad des Irlandais.

diganeomp ar boan izili, ce qui signifie en langue bretonne: Saint Laurent nous préservera de la maladie des membres et nous l'ôtera⁷⁷⁵. Cette coutume de prophylaxie magique correspond à celles que condamnait au VI^e siècle de notre ère l'évêque d'Arles Césaire: « Que nul ne s'avise, dit-il dans l'un de ses sermons, de se laver à la fête de saint Jean dans les fontaines, les marais et les fleuves, car cette habitude déplorable est la subsistance à notre époque d'un rite païen⁷⁷⁶. » En fait, le culte des sources est pratiqué de nos jours en maints endroits et fait preuve d'une grande vitalité, alors, semble-t-il, que les pierres et les arbres ont depuis cent ans perdu quelque peu de leur importance.

De même, talismans et amulettes florissent à notre époque comme il y a deux mille ans. Au Moyen Âge, on les avait christianisés. Aujourd'hui, on leur donne une apparence scientifique: l'on parle à leur propos de rayonnement, de «syntonisation», d'activité «atomique», mais leur utilisation se fonde toujours sur les mêmes réactions de l'esprit humain. À plusieurs reprises également, nous avons eu connaissance, dans

J. À Quiniou, *Histoire d'un village bas-breton*, Plouégat-Moysan, Morlaix, F. Saillour impr., 1923, p. 12-14; G. Le Scouëzec, *op. cit.*, art. Plouégat-Moysan. Cf. Paul de Courcy, *Itinéraire de Rennes à Brest et Saint-Malo*, 1864.

Saint Césaire, Sermo de reddendis decimis, 4 (Migne, Patrologie latine, t. XXXIX, Appendice, col. 2268; et Salin, op. cit., p. 489-490, n° 300).

la France contemporaine, d'un curieux rite appelé prière à la lune, destiné à demander à cet astre divinisé la réussite d'une entreprise ou la santé. Dans le premier cas, il s'agissait d'une pratique régulière dans une famille campagnarde de l'Hérault: les enfants, les nuits de pleine lune, étaient invités par leur mère à s'agenouiller face à la déesse et à réciter un Pater et un Ave Maria — à elle adressés en propre et non au dieu chrétien ou à la Vierge Marie — dans le but d'obtenir la préservation de leur santé et la délivrance de tout mal. Ce fait, qui nous fut rapporté en 1945, datait du début de notre siècle. Nous avons su de même qu'en 1955 une semblable oraison avait été faite dans la Vienne, par une villageoise, dans le dessein d'obtenir la réussite d'une entreprise. Plus récemment, on nous a également signalé le même usage pour demander une guérison, dans la région parisienne. C'est dire que mille six cent cinquante ans après l'édit de Milan qui marqua, dans l'Empire romain, la victoire du christianisme, la déesse de la nuit est encore vénérée sur le sol antique des Gaules et implorée à des fins médicales: si ce qu'on peut appeler la part de lumière de la médecine gauloise, la connaissance druidique des simples, la technique chirurgicale des Gallo-Grecs, le thermalisme, d'origine peut-être préhistorique, a survécu en s'incorporant à la médecine européenne et en l'enrichissant, sa part d'ombre l'indéracinable magie, la superstition la plus fruste,

CHAPITRE VII: L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

l'idolâtrie la plus grossière — s'est maintenue elle aussi et subsiste parmi nous. Les déesses de la Gaule n'ont point quitté les sources salutaires et les collines sacrées dorent encore leur sommet aux rayons bienfaisants du dieu qui guérit.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et textes anciens

Nous avons consulté et cité les auteurs (latins et grecs) suivants:

ACTES DES APÔTRES.

ÆTIUS.

AMMIEN MARCELLIN, Rerum gestarum.

ANTON. MUSA, De herba vettonica.

APULÉE, De Herb.

ARÉTÉE DE CAPPADOCE, Des signes et des causes des maladies aiguës et chroniques.

ARTEMIDORE.

AUSONE, Epicedion in patrem suum Julium Ausonium, Edyllia, Epigrammata, Ordo Nobil. Urb., Parentalia, Professores.

CELSE, De medic.

CÉSAR, De bello gallico.

CICÉRON, De divinatione, Pro Fonteio.

COLUMELLE, De re rustica.

DENYS D'HALICARNASSE, Antiquitates romanæ.

DIODORE DE SICILE, Bibliothèque historique.

DIOGÈNE LAËRCE, De clar. philos., Vies des philosophes.

DION CASSIUS, Historiæ.

DION CHRYSOSTOME, Discours.

DIOSCORIDE, De mat. med.

EUMENE, Paneg. vet. orat.

FORTUNAT, Liber de virtutibus sancti Hilarii, Auctores antiquissimi.

GALIEN, De composit. medicament. per genera, De puls. different, De Locis affect.

GIR AUD DE CAMBRIE, Topographie Hiberniæ.

GRÉGOIRE DE TOURS, Historiæ Francorum, Liber in gloria confessorum, Liber II de virtutibus sancti Martini, Liber vitæpatrum.

HERODIEN, Tès méta Markon basileias historiai.

JUSTIN.

LUCAIN, Pharsale.

MIBAS, Synopseos.

MARCELLUS, De medic.

MARTIAL.

ORIGÈNE, Contra Celsum.

PLINE L'ANCIEN, Histoire naturelle.

PLINE VALÉRIEN, De re med.

PLUTARQUE, Cat. cens., De mul virt., Quest conviv.

POMPONIUS MELA, De Chorogr.

PSEUDO-PLUTARQUE, De flum. De fluviis.

PTOLÉMÉE, Geogr.

SAINT CÉSAIRE, Sermo de reddendis decimis.

SCRIBONIUS LARGUS, Compositiones.

SIDOINE APOLLINAIRE, Lettres.

SUETONE, Claudius.

SOLIN, Collectanea rerum memorab.

STRABON, Geographica.

TACITE, Histoire.

TERTULLIEN, Apologétique.

TITE-LIVE, Epitome.

VIRGILE, Énéide.

VOPISCUS, Aurelianus.

Les inscriptions citées figurent dans:

- ESPER ANDIEU: Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, 1907-1955.
- Corpus Inscriptionum Latinarum, consilio et auctoritate Academiæ regiæ borussicæ, HIRSCHFELD, Berlin, 1863, surtout les t. XII et XIII.

Nous avons utilisé pour le présent travail la copie de VON SCHEYB, 1753 de la *Table de Peutinger*, édition Gaule, 1965, ainsi que les recueils suivants:

- BALUZE: Capitularia regum Francorum, Paris, 1780.
- Conciliorum Galliæ collectio, Paris, Simond, 1629.

Pour les textes irlandais et bretons, voir:

- «Bataille de Mag Tured», passages cités et traduits in : Françoise LE ROUX, *Les Druides*, p. 64 et 66.
- « Cath Ruis na Rig, Bataille de Ros na Rig » dans le Livre de Leinster, XII^e s., publié par Windisch, Ir. Texte, p. 171. Traduction du passage et commentaires dans d'ARBOIS DE JUBAINVILLE,

- <u>Introduction à l'étude de la littérature celtique</u>, Paris, E. Thorin, 1883, t. I, chap. IX.
- « Echtra Condla », dans le *Leabhar n ah-Uidre*, Windisch, *Ir. Texte*, p. 120, et *Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 118-120. Traduction et commentaires dans d'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
- «La maladie de Cuchulainn» in *Ogam*, X, p. 310, traduction GUYONVARC'H, et Fr. LE ROUX, *Les Druides*, p. 64.
- Leabhar Gabala, édition Macalister.
- Serglige Conchulainn, «La maladie de Cuchulainn», § 29, dans le Leabhar na h-Uidre, p. 47, col. 1, Windisch, Ir. Texte, p. 215. Traduction et commentaires dans d'ARBOIS de JUBAINVILLE.
- Texte du Coir Anmann, Windisch, *Ir. Texte*, III, p. 392-394. Traduction dans Fr. LE ROUX, *Les Druides*, p. 74-75.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE, d'—, L'épopée celtique en Irlande, 1892, p. 403-448.
- CHAUVIRE, R., La geste de la Branche rouge ou l'Illiade irlandaise, Paris, F. Sant'Andrea, 1926.
- DOTTIN, G., *L'épopée irlandaise*, Paris, La Renaissance du Livre, 1926, p. 14,
- MICHEL, Francisque, Tristan, recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures, Paris, Techener, 1835.

Auteurs modernes

Nous mentionnons ici les ouvrages que nous avons pu lire ou consulter pour la préparation de notre travail :

- ANONYME, *Ex-voto du sanctuaire des sources de la Seine*, catalogue de l'exposition du Musée Carnavalet, Paris, 1966.
- ABRAHAM, E. P., JOSEPH, A. E., CROWFOOT, D. M., OSBORN, E. M., «Antibacterial substance from Arctium minus and Omopordon tauricum» in *Nature*, London, t. CLVIII, p. 744-745, 23 nov. 1946.
- ALBERT, M., Les médecins grecs à Rome, Paris, 1894.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE, d'—, Article in *Revue celtique*, t. I, p. 499.

Article in *Revue celtique*, t. VII, p. 396.400; t. VIII, p. 169; t. X, p. 238.

Cours de littérature celtique, t. XII, 1902.

Les Celtes jusqu'en l'an 100 de notre ère, Paris, 1904.

- AUDIN, Amable, Lyon, miroir de Rome dans les Gaules, Paris, Fayard, 1965.
- AUDIN et de COUCHOUD, Article in *Revue de l'histoire des religions*, t. CLXVIII, 1955, p. 50.
- BAILLON, H., *Dictionnaire de botanique*, Paris, Hachette, 1876.
- BALLON, L., Contribution à l'étude physiologique et thérapeutique des anémones, thèse de Paris, 1904.

- BARIETY, M. et COURY, Ch., Histoire de la médecine, A. Fayard, 1963.
- BEJOTTES, Le livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses 3286 herbes magiques, thèse de Bordeaux, 1911.
- BERNARD, Dr et VASSAL, Dr, Étude médicale des *ex-voto* des sources de la Seine in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. IX, 1958, p. 331.
- BEUGNOT, Histoire de la destruction du paganisme en Occident, Paris, F. Didot, 1835.
- BONNARD, L., La Gaule thermale, Paris, Plon, 1908.
- BOULENGER, C., Les pierres de Saint-Ortaire, in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. XIV, 1917, p. 443.
- BOUTET de MONNEL, « Nouvelle étude sur les ruines celtiques et gallo-romaines de la commune de Triguères » in Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, 1863, p. 176 sq.
- BLOCH, Ivan, «La prétendue syphilis préhistorique» in *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, Paris, 1906.
 - Der Ursprung der Syphilis, Iéna, 1901.
- BRISSEMORET, A. et COMBES, R., «Étude pharmacologique de quelques plantes à asarone» in *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 1906.
- BRULARD, Dr., « Sépultures gauloises de Nod-sur-Seine, Côte-d'Or » in *Revue préhistorique de l'Est de la France*, 1906, p. 166.

- BULLIOT, J. G., La mission et le culte de saint Martin en pays éduen, 1892.
- BURET, La syphilis à travers les âges, la syphilis aujourd'hui et chez les anciens, Paris, Société d'Édition scientifique, 1890.
- CAIX de SAINT-AMOUR, de—, «Le temple de la forêt d'Halatte» in *Congrès archéologique de France*, 1905, p. 351.
- CARCOPINO, J., *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, Paris, L'Artisan du livre, 1957.
- CAVALLITO, C. J., BAILEY, J. ., KIRCHNER, F. K, «Antibacterial principle of Arctium minus; isolation, physical properties and antibacterial action» in *Journal of American Chemical Society*, t. LXVII, p. 948-950, juin 1945.
- CAYOT-DELANDRE, Le Morbihan, son histoire, ses monuments, Vannes 1847.
- CHENET, G., «Le folklore préhistorique en Argonne» in P. Saintyves, *Corpus du folklore préhistorique de France*, Paris, E. Nourry, 1934, p. 8.
- CHORIER, Nicolas, *Histoire générale du Dauphiné*, Grenoble, Ph. Charvys, 1661, p. 90.
- CLERC, Michel, Aquæ Sextiæ, histoire d'Aix-en-Provence dans l'Antiquité, Paris, Fontemoing, 1910, et Aix-en-Provence, A. Dragon, 1916.
- CLERC, M., Massalia, histoire de Marseille dans l'Antiquité, Paris, 1927-1929.
- CLOSMADEUC, G. de—, «Les Gougad patereu ou colliers talismans de Saint-Jean-Brévelay, Bignan, etc.,

BIBLIOGRAPHIE

- Morbihan» in *Revue archéologique*, 1865, t. II, p. 433.
- COHEN, R., *La Grèce et l'hellénisation du monde antique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1948.
- CONTENAU, Dr, La médecine en Assyrie et en Babylonie, Paris, Maloine, 1938.
- COSSON, Abbé, «Recherches et fouilles archéologiques dans le territoire de Sceaux, Loiret en un lieu nommé le Pré-Haut» in *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XII, 1873, p. 229-244, et pl. IV-V.
- COURY, Ch., «Les médecines primitives » in *Acta* 288288, nº 1.
- DAREMBERG et SAGLIO, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, Paris, Hachette, 1877.
- DAURIOL, « Nouveau procédé pour plonger dans la stupeur les malades qui doivent subir une opération » in *Journal de médecine et de chirurgie*, *Toulouse*, 1847.
- DAUVERGNE, Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines-Salées, Paris, 1944.
- DAUZAT, A. et ROSTAING, Ch., Dictionnaire des noms de lieux de France, Paris, Larousse, 1963.
- DECHELETTE, Joseph, Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, Paris, Picard, 1924.
- DELFOSTRIE, Recueil des actes de l'Académie de Bordeaux, t. VII, 1880, p. 177.

- DELPHANT, J. et BALANSARD, J., «Recherches pharmacologiques sur le nénuphar blanc» in *Revue de phytothérapie*, juin 1943.
- DEONNA, W., «Talisman en bois de cerf» in *Ogam*, t. VIII, I, 1956, p. 5.
- DESJARDINS, Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger.
- DESSE, G. et GIOT, P., «Lésions ostéo-articulaires de la nécropole gauloise de Saint-Urnel, en Plomeur, Finistère » in *Revue du rhumatisme*, novembre 1952, n° 11.
- DEYTS, S., « Note préliminaire sur les sculptures anatomiques en bois trouvées aux sources de la Seine » in *Revue archéologique de l'Est de la France*, 1965, p. 245-258.
- DIGOT, Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la Table théodosienne appelle Andesina ou Indesina, 1851.
- DOLLFUS, Dr, «Les instruments d'ophtalmologie chez les Gallo-Romains» in *Archives d'ophtalmologie*, Paris, n° 6, sept. 1958, p. 623-720.
- DOLLFUS, Dr, «L'étonnante instrumentation des ophtalmologistes gallo-romains» in *Archeologia*, n° 10, juin 1966, p. 16-19; ainsi que *Bulletin de la Sté Nat. des Antiquaires de France*, mai 1963.
- DONTENVILLE, H., *La France mythologique*, Paris, Tchou, 1966.
 - La mythologie française, Paris, Payot, 1948.

- DOTTIN, Georges, Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique, Paris, H. Champion, 2^e éd., 1915.
- DRIOUX, Cultes indigènes des Lingons, Paris, A. Picard, 1934.
- DURVILLE, Dr G., *Nos ancêtres se portaient-ils mieux que nous?* Les fouilles dans la nécropole de Grigny, Seine-et-Oise, Paris, S. D.
- ERNAULT, E., « Des idées et des connaissances médicales chez les Celtes » in *Revue de la Société archéolo-gique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, 1883, p. 126.
- EYDOUX, Henri-Paul, *Hommes et dieux de la Gaule*, Paris, Plon, 1961. *Monuments et trésors de la Gaule*, Paris, Plon, 1958.
- FAURIS de SAINT-VINCENT, A., Description des antiquités, monuments et curiosités de la ville d'Aix, Aix-en-Provence, A. Pontier imp., 1818.
- FEYDER-FEYTMANS, Mme, «Les fouilles du site romain de Fontaine-Valmont, Hainaut» in *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 71, t. I, 1957, p. 18.
- FRAZER, J. G., Balder le magnifique, Paris, Geuthner, 1931.
- GAULTIER, R., « De l'action physiologique et thérapeutique de l'extrait aqueux du gui » in *Gazette des Hôpitaux*, 1907.
- GIOB, P. V., Les hommes des tourbières, Paris, A. Fayard, 1966, p. 121-126.
- GRENIER, Albert, Les Gaulois, Paris, 2^e éd., 1945.

- Manuel d'archéologie gallo-romaine, Paris, Picard, 1960.
- GREPPO, Études archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine, Paris, Leleux, 1846.
- GRUNER, Morborum antiquitates, Bratislava, 1774.
- GUIAR D., Dr, La trépanation crânienne chez les néolithiques et chez les primitifs modernes, Paris, Masson, 1930.
- GUILLAUD, «L'absinthe de Saintonge» in *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. X XV, pp. 33 sq.
- HANZLIK, P. J., «Further observations on the pharmacology of chelidonin» in *Journal of pharmacology* and experimental therapeutic, Baltimore, 1920. «The pharmacalogy of chelidonin» in *Journal of American Medical Association*, Chicago, 1920.
- HATT, J. J., «À la recherche de la religion gauloise, essai de reconstitution d'une mythologie» in *Archeologia*, n° 9, mars-avril 1966, p. 11.

 «Et omnes siellas ex cornibus alcinis» in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 6, 1955, p. 55-57.
- HAZARD, R., *Précis de thérapeutique et de pharmacologie*, 9e éd., Paris, Masson, 1950, p. 951.
- HOPF, Die Heilgötter und Heilstätten des Altertums, p. 52-54.
- HUBERT, Henri, Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène, Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique, Paris, La

BIBLIOGRAPHIE

- Renaissance du Livre, collection l'Évolution de l'humanité, 1932.
- JANICAUD, Dr, «Evaux gallo-romain» in Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. X XV, 1934.
- JEANSELME, E. et SÉE, M., Article «Lèpre» in *La pra*tique dermatologique, Paris, Masson 1902.
- JARDE, A., *La formation du peuple grec*, Paris, La Renaissance du Livre, collection l'Évolution de l'humanité, 1923.
- JAYNE, W. A., *The healing gods of ancient civilizations*, New York, University books.
- JOFFROY, R., «La tombe de Vix» in *Monuments Piot*, t. XLVIII, 1, octobre 1954.
- JOYCE, P. W., A social history of ancient Ireland, Londres, 1903.
- JULLIAN, Camille, *Histoire de la Gaule*, en huit volumes, Paris, 1908-1926.
- LACROIX, Abbé B., «Les thermes gallo-romains d'Aixen-Othe d'après la collection Rochez-Coudroi» in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 6, 1955, pp. 25-38.
- LAMBERT, Henri, La trépanation humaine para-orbitaire axiale de Vence, Le Mans, Monnoyer, 1948.
- LAMBRECHTS, P., «La colonne du dieu-cavalier au géant et le culte des sources en Gaule» in *Latomus*, t. VIII, 2, 1949, p. 146-158.

- LA VILLEMARQUÉ, Hersart de—, *Barzaz Breiz*, Paris, Perrin, 1929, p. 76, et p. 112, n. 1.
- LE BARON, J., Lésions osseuses de l'homme préhistorique en France et en Algérie, Paris, Derenne, 1881.
- LEBEL, Paul, Notes complémentaires, à l'article de J. J. Hatt, cité ci-dessous: *Et omnes stellas...*, I, Médaillons du Musée archéologique de Dijon.
- LECLERC, H., Dr, «Histoire et pharmacologie de la morelle» in *Revue de phytothérapie*, mars 1939. «La mandragore» in *Revue de phytothérapie*, mars 1949, t. XIII, p. 415-417, Bibliographie sur la mandragore.
 - « Les vieilles panacées, le mouron rouge » in *Bulletin des sciences pharmacologiques*, juin 1933.
 - «Le tussilage» in *Revue de phytothérapie*, janv. 1951.
 - « Note sur l'action antalgique de la camomille » in *Bulletin de la Société de Thérapeutique*, 1923. *Précis de phytothérapie*, Paris, Masson, 1954.
 - « Une panacée médico-chirurgicale : la grande consoude » in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie*, 1921.
- LE GALL, J., *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, A. Fayard, 1963.
- LEGIER, «Traditions et usages de la Sologne » in *Mémoires* de l'Académie celtique, t. II, Paris, L. P. Dubray, 1808, p. 215-216.
- LEROI-GOURHAN, *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Lucien Mazenod, 1965.

- LE ROUX, Françoise, *Les Druides*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961. *Ogam*, t. VII, 1955, p. 264.
- LE ROUZIC, Zacharie, Carnac: légendes, traditions, coutumes et contes du pays, Rennes, Imprimerie Bretonne, 9° éd., 1961.
- LE SCOUËZEC, G., Guide de la Bretagne mystérieuse, Paris, Tchou, 1966.
- LEURET, F., «Traitement de la coqueluche par le lierre grimpant» in *Progrès médical*, 10 février 1946. «Les emplois thérapeutiques du lierre» in *La Clinique*, 20 juillet 1947.
- LÉVY-FRANCKEL et JUSTER, La solanine en thérapeutique dermatologique. II^e Congrès de dermatologie et de vénéréologie de langue française, Strasbourg, juillet 1923.
- LINCKENFELD, Un sanctuaire de frontière, 1930. Revue de l'histoire des religions, t. XCIX, 1929, p. 67.
- LITTRÉ, *Traduction de l'Histoire Naturelle de Pline*, Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, 1850, p. 249, n. 19 du t. XXVII.
- LORTET, L., *Crâne préhistorique syphilitique*. Communication faite à l'Académie des Sciences, le 1^{er} juillet 1907, C. R. A. S., t. 145, 1907, 2^e sem., p. 25-26.
- LOT, Ferdinand, La Gaule, Paris, A. Fayard, 1947.
- LOUIS, René et LACROIX, Bernard, Les Fontaines-Salées,

- Auxerre, Société des fouilles archéologiques de l'Yonne, 1960, p. 21.
- MALE, Emile, La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes, Paris, Flammarion, 1950.
- MANOUVRIER, L., «La prétendue lésion syphilitique du crâne préhistorique de Bray-sur-Seine» in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, p. 209.
 - «Le T sincipital, curieuse mutilation crânienne néolithique» in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1895.
 - «Le T sincipital» in Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris.
- MARTIN, R., « Sculptures en bois découvertes aux sources de la Seine » in *Revue archéologique de l'Est de la France*, 1963, p. 7-35.
- MEYER-OULIF, M. Th, «La bardane, source d'antibiotiques» in *Revue de phytothérapie*, t. LI, octobre 1951, p. 123-124.
- MOREL, Pierre, *Pathologie et chirurgie préhistoriques*, Marseille, Moullot, 1944, p. 36.
- MORLET, Dr, Vichy gaulois, Clermont-Ferrand, 1942. Vichy gallo-romain, Mâcon, 1957.
- MORTILLET, Gabriel de—, Amulettes gauloises et galloromaines, Paris, E. Leroux, 1878.
- OLAU MAGNUS, *Historia de gentibus septentrionalibus*. La traduction du passage est donnée dans G. LE SCOUËZEC, <u>Dictionnaire des arts divinatoires</u>,

- art. Cartomancie, p. 42-43 in *Encyclopédie de la Divination*, Tchou, Paris 1963.
- OSBORN, E. M., «On occurence of antibacterial substances in green plants» in *British Jour. of exper.* path., XXIV, p. 227-231, 1943.
- PANSIER, La médecine des Gaulois au temps des Druides, in Janus, t. XII, 1907.
- PARROT, «Les déformations crâniennes causées par la syphilis héréditaire» in Association Française pour l'avancement des Sciences, Congrès du Havre, 1877.
 - « Une maladie préhistorique » in *Revue scienti-fique*, 1882.
- PEROT, Fr., «La survivance de l'oursin fossile» in *Bulle*tin de la Société Préhistorique Française, t. XIV, 1917, p. 101-102.
- PERRIER du CARNE et MANOUVRIER, L., «Le dolmen de la Justice d'Epone, (S.-et-0.)» in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1895.
- PEUCER, Gaspard, Commentarius de præcipuis divinationum generibus, Francfort, 1593.
- PIGANIOL, A., *Histoire de Rome*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.
- PIOTROWSKI, Action hypoglycémiante de l'extrait de bardane, Société de Thérapeutique, 8 mai 1935.
- PITTAR D., Eugène, « Sur une trépanation préhistorique de l'âge du bronze » in *Archives des Sciences physiques et naturelles*, Genève, 1899.

- POKORNY, In Annual report of the Smithsonian institution, 1910, p. 583-597; et Zeitschrift für celtische Philologie, t. XII, 1918.
- POMMEROL, Dr., «La fête des brandons et le dieu gaulois Grannos» in *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. V, 1901, p. 427-429.
- PRUNIERES, «Le dolmen des Dévèzes, crânes à lésions pathologiques multiples et rondelles crâniennes» in Association Française pour l'avancement des Sciences; compte rendu du Congrès de Blois, 1884, II, p. 416.
- QUINIOU, J. A., Histoire d'un village bas-breton: Plouégat-Moysan, Morlaix, F. Saillour Impr., 1923.
- RAYMOND, P., «Contribution à l'étude des populations néolithiques dans le Sud-Est de la France» in Revue préhistorique, 1906, p. 47. «La syphilis préhistorique» in Revue préhisto-
- REINACH, S., Cultes, mythes et religions, Paris, 1905.
- RENARD, F., Superstitions bressanes, Bourg, 1893.

rique, 1906, p. 291.

- RHYS, Q, Lectures on the origine and growth of religion as illustrated by Celtic, Heathendom, 1888.
- RICOCHON, La tablette de Poitiers, Vienne et Paris, 1901.
- ROBERT, Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix connues sous le nom d'eaux sextiennes, 1812.
- RŒS, PARRUZOT et HATT, « Nouvelles contributions à l'étude des médaillons et pendentifs en corne

- de cerf » in Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6, 1955, p. 249-254.
- ROSENBAUM, *Histoire de la syphilis dans l'Antiquité*, Bruxelles, N. J. Gregoir, 1847.
- SALIN, E., «Grand, ville mystérieuse où mille dévots se donnaient rendez-vous» in *Archeologia*, n°15, mars-avril 1967, p. 68. *La civilisation mérovingienne*, Paris, Picard, 1952.
- SARTORY, A., QUEVAUVILLER, A., RICHARD, P., «L'activité antimicrobienne in vitro des phanérogames» in *La Revue scientifique*, oct, déc. 1949.
- SCHEURER et LABLOTIER, Fouilles du cimetière barbare de Bourogne, Paris-Nancy, 1914.
- SEDILLE-DECHAMBRE, Mme, Les ophtalmologistes galloromains. Thèse de médecine, Paris; Rabat, École du Livre, 1956.
- SJŒSTEDT, M. L, Dieux et héros des Celtes, Paris, 1940.
- SOHIER, J., « Aquis Segeste de la *Table de Peutinger*, son véritable emplacement, son véritable nom » in *Bulletin de la Section Géographie du Comité des travaux historiques*, 1917.
- SOHIER, Q., «Les voies antiques de l'Orléanais» in *Mémoires de la Société archéologique et histo-* rique de l'Orléanais, t. XXXVII, 1930.
- TERCINET, L., Vue d'ensemble sur une solanacée délaissée par la pharmacopée moderne : la mandragore. Thèse de pharmacie, Strasbourg, 1943.

- THÉVENOT, Emile, Étude sur le culte de Mithra chez les Eduens, présentée au Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés savantes, Semur, 1948.
 - «La station antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)» in *Gallia*, t. VI, 1948, fasc. I, p. 302-304 et 316.
 - « Les eaux thermales et les sources guérisseuses en Gaule » in *Archeologia*, nº 10, mai-juin 1966.
 - « Médecine et religion aux temps gallo-romains : le traitement des affections de la vue » in *Lato-mus*, t. IX, 1950.
- TOUTAIN, J., Les cultes païens dans l'Empire romain, Paris, E. Leroux, 1920, t. III.
- TRIAU, Action de l'ergot de seigle sur les sécrétions de la peau, Thèse de Paris, 1900.
- VAILLAT, C., <u>Le culte des sources dans la Gaule antique</u>, Paris, Leroux, 1932.
- VINCENT, D., «Antibiotiques des végétaux supérieurs» in *Produits pharmaceutiques*, vol. III, n° 8, août 1948, p. 341-348, et n° 9, septembre 1948, p. 391-398.
- VRIES, J. de—, <u>La religion des Celtes</u>, Paris, Payot, 1963.
- WELLCOME, Henry S, *Hen feddeg yaeth kymric*, Burroughs Wellcome and C°, London, s.d.
- WILLIAMS, H., «Human paleopathology» in *Archivs of pathology and laboratory medicine*, M. P. Buffalo, mai 1929, vol. VII, p. 839-902.

Table des matières

AVERTISSEMENT	4
CHAPITRE PREMIER: LA GAULE	5
CHAPITRE II: LA MÉDECINE PRÉHISTORIQUE EN GAULE	13
CHAPITRE III: LES MÉDECINS	22
L'activité médicale des druides	
Les prêtresses médecins	
Expansion de la médecine grecque	
Femmes médecins Le malade et son médecin	
L'enseignement de l'ophtalmologie	
Les collèges de Metz et d'Avenches	44
L'école de Marseille (I ^{er} siècle après JC.)	
L'école de Bordeaux (IV ^e siècle après JC.)	
Les guérisseurs	
CHAPITRE IV: LES DIEUX DE LA MÉDECINE	57
Les grands dieux	58
Les principales déesses	
Les multiples divinités secondaires	71
CHAPITRE V: LES MALADIES	82
Atteintes des os, des articulations, des muscles	84
Pathologie abdominale et gastro-entérologie	
Maladies vénériennes	
Dermatologie	98
Endocrinologie	102
Neuropsychiatrie	
Gynécologie	
Pédiatrie	107

BIBLIOGRAPHIE

Ophtalmologie	. 108
Stomatologie	. 111
Oto-rhino-laryngologie	. 112
Cancérologie	. 113
Cardiologie	. 114
Pneumo-phtisiologie	. 114
Maladies du métabolisme et avitaminoses	. 115
Urologie-néphrologie	. 116
Maladies infectieuses	. 117
Diagnostic et pronostic	. 117
CHAPITRE VI: L'ART DE GUÉRIR	123
Thérapeutique et pharmacologie	. 123
Plantes certainement utilisées par les Gaulois	. 125
Plantes médicinales au nom indiscutablement gaulois	. 139
Plantes probablement utilisées en Gaule	. 165
Plantes dont l'usage thérapeutique a été attribué à tort	
aux Gaulois	
Thérapeutique chirurgicale	. 180
Instruments de chirurgie	. 181
La trépanation	. 186
Cataracte et opérations ophtalmologiques	. 189
Autres interventions	. 192
L'hémostase	. 193
L'anesthésie	. 194
L'antisepsie	. 197
La prothèse	. 200
Hydrothérapie	. 202
Stations balnéaires très connues	. 202
Autres sanctuaires de l'eau	. 218
Les méthodes thermales	. 220
L'eau sacrée	. 222
Thérapeutique magique	. 226
Incantations et rites	
Les talismans et les amulettes	. 233
Pierres et arbres sacrés	. 237

BIBLIOGRAPHIE

Le sacrifice de compensation	241
La mort et l'euthanasie	
CHAPITRE VII: L'ÉVOLUTION HISTORIQUE	253
Le fonds commun préceltique et celtique	253
L'apport des Grecs et des Romains	
Caractères de la médecine gauloise	264
L'évolution sous l'influence chrétienne	272
BIBLIOGRAPHIE	281
Ouvrages et textes anciens	281
Auteurs modernes	285



© Arbre d'Or, Genève, avril 2001 http://www.arbredor.com

Illustration de couverture : outils d'ophtalmologues. Fontaine Ste Anastase, Mespaul, 29. Ex-voto ophtalmologique.

Composition et mise en page: © ARBRE D'OR PRODUCTIONS